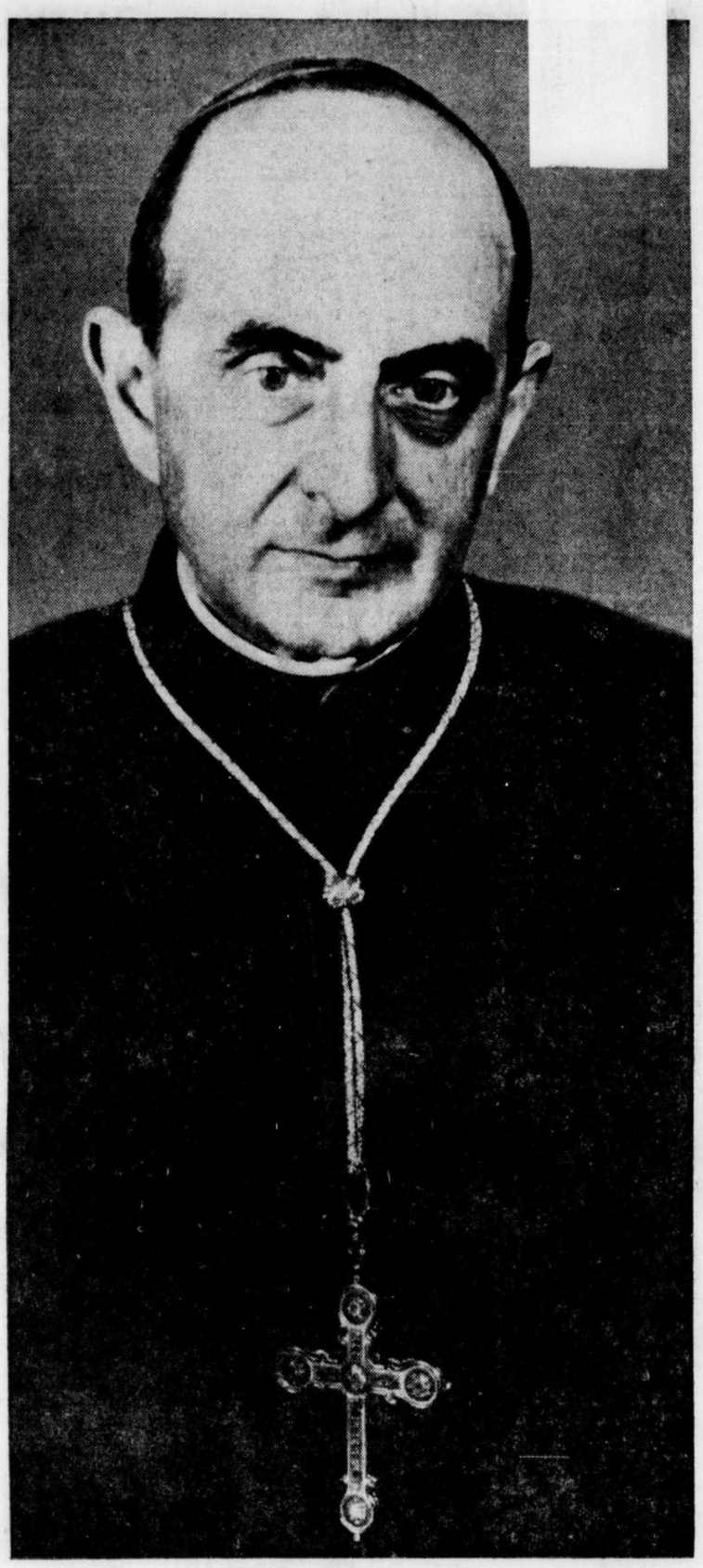
C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
ISEL - OCAL

Nouveau pape: Paul VI



SA SAINTETE LE PAPE PAUL VI
262e chef suprême de l'Eglise catholique

Giovanni Battista Montini est âgé de 65 ans

CITE DU VATICAN (AFP, Reuter, PA, UPI) — Nous avons un pape. Le cardinal Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, a été élu par le conclave au sixième tour de scrutin ce matin. Le nouveau pontife a choisi d'être désigné du nom de Paul VI. Il est le 262ème successeur de saint Pierre et il accède au souverain pontificat dix-huit jours après la mort de Jean XXIII.

C'est le cardinal Ottaviani qui a annoncé la nouvelle au monde à 12:23 heure de Rome (7:23 à notre heure) ce matin du haut de la loggia de la basilique Saint-Pierre. Aussitôt, la Campanone, la grosse cloche de Saint-Pierre, a sonné à toute volée pour proclamer la bonne nouvelle et l'immense foule de la Place Saint-Pierre de pousser une grande clameur et la fanfare italienne d'attaquer l'hymne pontifical et l'hymne national.

Peu après, le nouveau pape est apparu à son tour au balcon et a donné sa première bénédiction "Urbi et Orbi". Il a récité la formule d'une voix ferme, puis il a peu à peu cédé à l'émotion. Il était revêtu de la soutane blanche et de l'étole pontificale. Une foule de près de 20,000 personnes était sur la grande place à ce moment-là.

Le cardinal Montini est un progressiste, considéré comme l'un des chefs les plus dynamiques de l'Eglise. Il est connu en Italie comme "l'archevêque des ouvriers".

C'est la troisième fois depuis le début du siècle qu'un ecclésiastique originaire de Lombardie monte sur le trône de saint Pierre. Les deux autres ont été Pie XI, né à Desio, près de Milan, et Jean XXIII né à Sotto Il Monte, près de Bergame.

Le cardinal Montini dirigeait, depuis le début de 1955, l'archidiocèse de Milan, représentant la circonscription ecclésiastique la plus importante d'Italie, en plein coeur du nord industriel du pays. Dans un récent sermon, le cardinal Montini avait préconisé la poursuite de l'action du pape Jean XXIII.

Un porte-parole du Vatican a annoncé que le pape Paul avait décidé de maintenir dans ses fonctions de secrétaire d'Etat le cardinal Amleto Cicognani qui demeure, par le fait même, le plus haut dignitaire et le ministre des Affaires étrangères du Vatican.

M. Raimondo Manzini, rédacteur à l'**Osservatore Romano** a expliqué aux journalistes la signification du nom qu'a choisi le nouveau pape.

"Il s'agit là, dit-il, d'un symbole d'unité, symbole vénéré tant par les catholiques que les protestants et les orthodoxes".

On a tout lieu de croire, ajoute M. Manzini, que le choix du nom de Paul a valeur de symbole et préfigure l'esprit qui animera le nouveau pontife.

Le dernier pape qui a porté le nom de Paul, et qui a régné au XVIIème siècle, était un docteur en Droit canon et avait encouragé les relations amicales avec la Russie tsariste.

On sait que peu de temps avant sa mort, le pape Jean XXIII avait recommandé qu'on procède à une revision du droit canon et avait encouragé les contacts avec la Russie.

Huit minutes après l'apparition de la première fumée au-dessus de la cheminée de la chapelle Sixtine, la fumée s'élevait encore, blanche et épaisse, tandis que sur la Place Saint-Pierre, les personnes présentes agitaient leur mouchoir en criant: "Il y a un pape, il y a un pape".

Braquées en direction de la Loggia, les caméras de cinéma et de télévision roulaient à plein, lorsque le cardinal Alfredo Ottaviani, doyen du collège des cardinaux, parut pour annoncer en latin: "Je vous annonce une heureuse nouvelle. Nous avons un pape (habeamus papam), le très excellent maître, cardinal Giovanni Battista Montini."

La première fumée qui est apparue à 10.19 ce matin, heure de Greenwich (6.19 à notre heure) a tourné en volutes au-dessus du palais du Vatican jusqu'à 10.36.

Un régiment de "carabinieri" italiens est arrivé sur la Place pour canaliser la foule dont l'enthousiasme risque d'être débordant. Des policiers en civil sont également arrivés à bord de cars de police. Un détachement de gardes palatins, en uniforme bleu foncé et shakos a pris place sur les marches menant à la basilique.

Les carabinieri italiens étaient suivis de détachements de l'armée de terre, de l'aviation et de la marine italiennes.

Le 262ième pontife de l'église catholique a sans doute été choisi à l'issue du sixième tour de scrutin.

Les quatre tours de scrutin effectués hier n'avaient pu réussir à dégager la majorité des deux tiers plus un nécessaire à l'élection du nouveau pape. A deux reprises, la cheminée de la chapelle Sixtine avait dégagé une fumée noire.

D'après l'heure à laquelle la fumée blanche est apparue ce matin, on peut penser qu'une majorité s'est dégagée au sixième tour de scrutin. Pour être élu, le nouveau pape a dû recevoir le soutien d'au moins 54 cardinaux, soit deux tiers plus un de 80.

Kennedy à Rome

On n'est pas sans savoir que l'un des premiers gestes officiels du nouveau pape sera d'accueillir le président Kennedy, le premier catholique à devenir président des Etats-Unis. La rencontre est prévue pour le 2 juillet.

Carrière de Paul VI

Le nouveau pape est né à Concesio, petit hameau au nord de Brescia. Il a trois frères et il est le fils d'un journaliste-avocat décédé depuis des années. La famille Montini est à l'aise et les frères du pape ont choisi la carrière du droit et de la médecine.

Ludovico Montini, l'avocat, est présentement sénateur. Il est membre du parti démocrate-chrétien. Francesco Montini, le médecin, est chirurgien dans un hôpital de Brescia.

Giovanni Battista Montini a été ordonné prêtre en mai 1920. Il a été nommé archevêque de Milan le 3 novembre 1954. Considéré par ses collègues comme très intelligent et très compétent, Paul VI s'est acquis une vaste expérience durant les 30 années qu'il a passé à la secrétairerie d'Etat.

Couronnement le 29?

CITE DU VATICAN. (Reuter) — Il est possible que le nouveau pape choisisse comme date de son couronnement le 29 juin, jour de la fête des saints Pierre et Paul, qui sera la plus importante du calendrier liturgique après le conclave.

Ce choix paraîtrait d'autant plus approprié que le nouveau pontife a pris le nom de Paul et que Pierre fut le premier des papes.

Mais le couronnement n'ajoute rien au pouvoir du pape, qui a autorité pleine et entière sur l'Eglise dès le moment où il a accepté son élection et dont le règne commence à ce moment-là.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, vendredi 21 juin 1963 / saint Louis de Gonzague, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 210 • 4 CAHIERS • 48 PAGES



Paul VI bénit



la foule, Place Saint-Pierre

Dans LA PRESSE

Ottawa
Une attaque concertée contre Gordon
* * *
Hudon...
... nous décrit Paul Reynaud
Page 2

FLQ
L'enquête préliminaire débute
* * *
Métro
Les wagons coûteront deux fois plus cher que prévu !
Page 3

Vacances...
... mais avant il faut nettoyer son pupitre
Page 15

OTAN
Retrait de la flotte française de l'Atlantique-Nord
* * *
Etats-Unis
100,000 Noirs menacent de marcher sur Washington
Page 21

EDITORIAL

L'Église acclame un nouveau chef

Il y a quelques jours à peine l'Eglise était en deuil. Elle pleurait un chef aimé et vénéré, un chef dont la bonté et la charité avaient séduit toute l'humanité.

Puis ce fut l'attente du Conclave. Attente sereine et confiante. Jean XXIII avait été un pasteur à la mesure de son époque. Il avait fait naître des espoirs immenses. Mais, pour les croyants, il n'y avait pas lieu de craindre une brisure. Le Tout-Puissant n'a-t-il pas promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des temps ?

Et, aujourd'hui, c'est l'allégresse. Nous avons un nouveau Pape. Un Pape au nom extrêmement prodigieux, à la stature de géant, qui devrait continuer la lignée des grands pontifes contemporains.

C'est S. Em. le cardinal Montini. C'est Paul VI.

Evidemment, il est malaisé de parler de la papauté en termes humains ou profanes. La papauté, comme le disait un jour le cardinal Léger, c'est une sorte de mystère. Il y a l'homme, mais il y a aussi l'assistance divine qui a été promise à Pierre et à ses successeurs. Il y a, si l'on peut dire, le charisme de la fonction.

Cet homme qui porte sur ses faibles épaules le poids du monde est une créature que le Très-

Voir L'EGLISE ACCLAME UN CHEF en page 2

Hommages des nations

CITE DU VATICAN. (AFP, Reuter) — Sitôt annoncée l'élection au souverain pontificat du cardinal Giovanni Battista Montini sous le nom de Paul VI, des messages de félicitations ont commencé à affluer à Rome.

Au nom de la nation italienne, M. Antonio Segni, président de la République, a adressé le message suivant à Paul VI: "La nation italienne participe avec exaltation à la joie de l'église universelle et du monde entier à l'heure où votre Sainteté est élevée au trône de saint Pierre. En cette solennelle occasion, la nation regarde avec la foi la plus vive vers les chemins du bien que l'évêque de Rome, vicaire du Christ, indique à ses fils et à l'humanité tout entière."

Le message se termine par des souhaits pour un règne long et glorieux dans la liberté, la justice, la charité et la paix.

De Paris

De Paris, le général de Gaulle a eu connaissance de l'élévation du cardinal Montini au pontificat alors qu'après avoir présidé une séance du Conseil supérieur de la Magistrature, il s'apprêtait à recevoir le président de la République indonésienne, M. Soekarno. Le chef de l'Etat doit, dans les heures qui viennent, faire parvenir un message au nouveau pape.

A Washington

L'élection — et la rapidité avec laquelle elle a eu lieu — du cardinal Montini comme Souverain Pontife a été accueillie avec une profonde satisfaction dans les sphères gouvernementales. Le nouveau Saint-Père est connu pour son dynamisme et ses idées progressistes. Il est également de notoriété publique aux Etats-Unis que le nouvel élu jouissait de l'entière confiance du pape Jean XXIII dont la politique religieuse éclairée s'était attirée les suffrages de tous les hommes de bonne volonté à travers le monde.

On ne peut que se réjouir à Washington à l'idée que Paul VI poursuivra certainement avec vigueur l'application du "grand dessein" de son prédécesseur. Les dirigeants américains avaient suivi avec un

Voir HOMMAGES en page 2

Dernière heure

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a admis ce matin aux Communes que les trois conseillers choisis par lui pour préparer le budget avaient été prévenus, avant qu'il ne l'annonce aux Communes, du retrait de la taxe de 30 p. cent sur la vente d'actions canadiennes à l'étranger. Hier, M. Gordon avait affirmé que seuls le premier ministre Pearson et quelques membres du cabinet avaient été saisis de la mesure.

"E fatto... Viva il Papa!"

"E fatto . . . e fatto !" Il est fait . . . il est fait ! crie la foule enthousiaste. Il est 10 h. 20 à Rome. Un panache de fumée s'échappe en volutes du tuyau au-dessus de la chapelle Sixtine. Sa couleur ? D'abord grisâtre, elle cesse brusquement de monter dans le ciel uniformément bleu.

L'attente est à son paroxysme.

La fumée reparaît, hésitante, comme si elle voulait retarder l'annonce que le monde catholique attend depuis 24 heures. Elle devient jaunâtre, tournant parfois à l'ocre. Avait-on fait le pape ? L'optimisme commence à gagner les 10,000 personnes qui abandonnent la colonnade du Bernin, seule oasis de la Place où l'on peut se placer en rangs serrés derrière les barrières qui protègent les échelles et les estrades sur lesquelles sont installés reporters, photographes et opérateurs de la télévision et des actualités. La fumée monte de plus en plus dense. Elle est maintenant tout à fait blanche.

Aucun doute possible. La foule exulte, les mouchoirs blancs et les mains s'agitent au-dessus des têtes, saluant la fumée qui, en spirales légères, semble vouloir atteindre le ciel.

La foule augmente rapidement et de véritables grappes humaines viennent dans un désordre extraordinaire, rejoindre les curieux qui attendaient depuis le début de la matinée. Sur la terrasse surplombant la porte de bronze, les conclavistes apparaissent minuscules, entre les premières des 140 statues de saints qui dominent la Place. Parmi eux, les religieuses de Sainte-Marthe, en cornette blanche, et le personnel du conclave, camériers en veste blanche et ouvriers en blouses grises se confondent avec la couleur des statues. Les conclavistes saluent la foule qui se presse de plus en plus nombreuse.

"Chi e . . . Chi e ?" (qui est-ce ?) interroge la foule. Les bras, là-haut sur la terrasse s'écartèrent, et il est facile d'interpréter ce geste : on ne sait encore rien, mais les visages reflètent déjà la joie, l'émotion qui, peu à peu, gagne toute la foule.

Au loin retentissent les premières mesures d'une marche militaire. C'est la musique d'un régiment d'infanterie. D'un pas martial, les cadets envahissent la Place Saint-Pierre et foulent les pavés de la colonnade du Bernin, cependant que les cuivres retentissent sous l'immense voûte.

Les applaudissements redoublent tandis que la musique inonde le parvis de la basilique. De la Via della Conciliazione, ou des rues adjacentes. Romains et touristes déferlent en vagues serrées vers la Place Saint-Pierre, déjà noire de monde.

Qui est le nouveau pape ?

Le soleil commence à faire des victimes dans la foule. Là, c'est une vieille femme qui

Voir VIVA en page 2

Page 25
Biographie de Paul VI
* * *
Mgr Montini à Montréal

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 37
Comiques / 38
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 24
Les Tribunaux / 13
Nouv. internationales / 21
Mots croisés / 6
Radio et Télévision / 6, 7
Session provinciale / 15
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 39 à 44
Vie dans les Parcs / 10
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 23

LA MÉTÉO

MIN. : 45 MAX. : 70
SOLEIL, PLUS CHAUD DEMAIN.
VOIR DETAILS PAGE 2

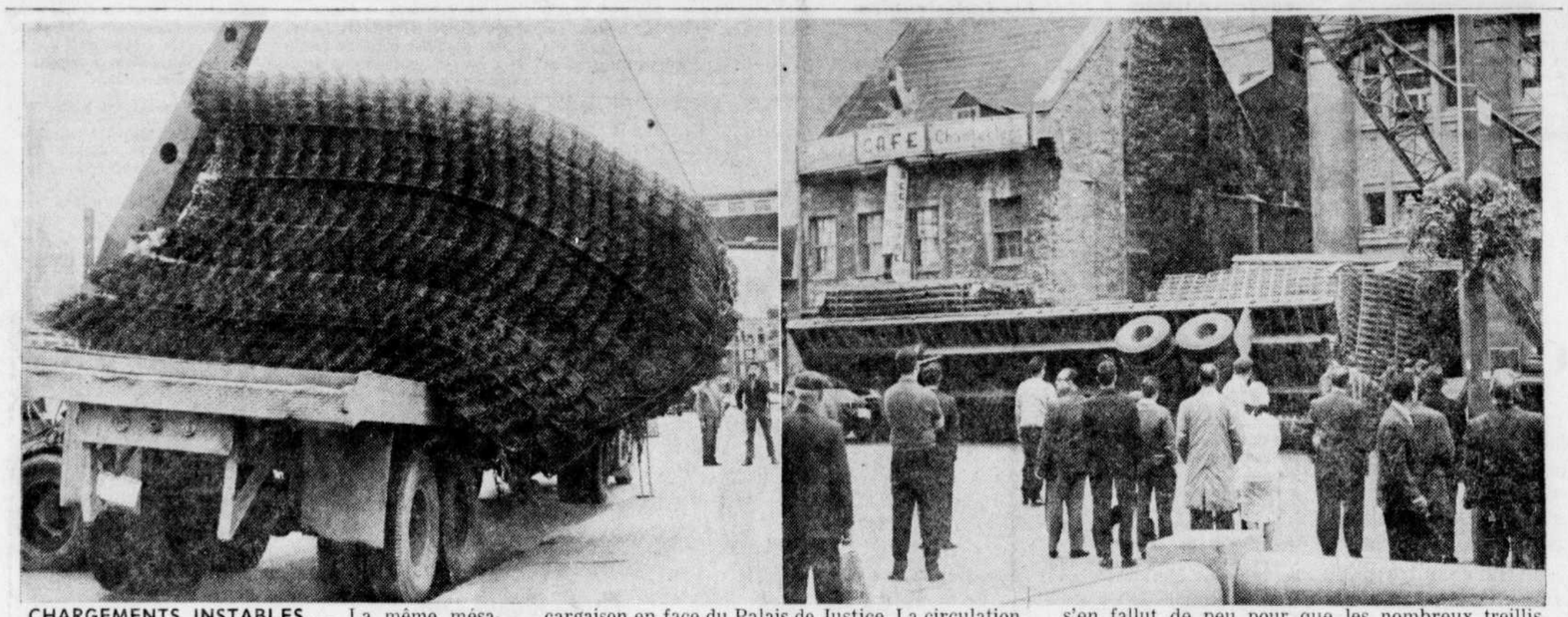
LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 210

FLQ: enquête préliminaire

Le premier accusé devant le juge: Gabriel Hudon



CHARGEMENTS INSTABLES — La même mésaventure est arrivée à deux camionneurs de la même compagnie, ce matin, à l'heure de pointe. Le plus malchanceux des deux, (photo de droite) a perdu sa cargaison en face du Palais de Justice. La circulation a été détournée durant plusieurs heures. Quelques minutes plus tard, (photo de gauche), le chargement du deuxième camion a glissé quelque peu et il ne s'en fallut de peu pour que les nombreux treillis d'acier ne s'étendent dans la rue, en face du Carré Chaboillez.

(photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE)

par **Léopold LIZOTTE** et **Maurice MORIN**

C'est sans heurt et avec quelques minutes seulement de retard que l'enquête préliminaire de Gabriel Hudon, l'un des cinq accusés du meurtre de W. V. O'Neill, a débuté ce matin, devant le juge Emile Trottier.

Dès l'ouverture de l'audience, Me Gabriel Lapointe, qui représente la Couronne avec Mes Jacques Ducros et Jacques Bellemarre, a indiqué que la poursuite était prête à l'instruction des cinq causes de meurtre contre Hudon, Schoeters, Giroux (Jacques), Labonté et Villeneuve.

"Et nous commencerons par Hudon", dit-il.

Le juge Trottier avait précédemment défendu toute prise de photos en cour, en soulignant que cette enquête était, à toutes fins pratiques, le début du procès lui-même et que les accusés devaient se sentir "protégés" par le tribunal à cet égard comme à tous les autres.

Il rappela également aux journalistes que, selon la loi, ils ne pouvaient rapporter le contenu d'une déclaration faite par un prévenu avant l'issue même de son procès.

Me Gilles Duguay, qui représente plusieurs des accusés avec Mes Guy Guérin et Claude-Armand Sheppard, réclama des copies des plaintes portées contre chacun des prévenus pour leurs avocats respectifs.

Promesse fut faite sur le champ, par Me Lapointe, que de telles copies leur seraient données dans le plus bref délai possible.

A cette occasion, le tribunal rappela que la Couronne, dans ce procès comme dans tous les autres, n'avait pas de cause à gagner ou à perdre.

"Elle doit exposer les faits devant le tribunal, et je suis assuré que c'est uniquement ce qui sera fait devant cette cour", d'ajouter le juge.

Et l'on appela le premier témoin.

C'est Mme Helen O'Neill, la veuve du veilleur de nuit tué par la déflagration du 20 avril dernier, à l'arrière du 772 ouest, rue Sherbrooke.

Agée de 45 ans, mais en paraissant facilement soixante, la dame grisonnante qui arrive à la barre est définitivement nerveuse.

Me Lapointe ne lui pose toutefois que les questions les plus essentielles.

Son mari, elle l'a vu pour la dernière fois en toute fin de soirée, le jour de sa mort.

Il était bien portant.

Et elle a revu son corps déchiqueté à la morgue, le lendemain matin.

Me Guérin, qui exprime tout d'abord son regret d'avoir la pénible tâche de la contre-interroger, veut savoir quelles étaient ses fonctions exactes à ce centre de recrutement militaire.

"Préposé aux fournaises", répond-elle.

—Et, en cette qualité, avait-il quelque chose à voir avec les ordures ménagères qui pouvaient être entreposées à l'arrière de l'édifice ?

"Non, mais il devait y déposer les cendres", répond-elle.

Me Guérin lui pose alors une question qui étonne quelque peu. Et qui provoque immédiatement une objection de la Couronne.

—Est-ce que, dans le cours

Voir FLQ en page 8

Pour les 279 wagons du métro

Les prix sont le double des crédits votés

par **Raymond MASSE**

Le point saillant de la journée d'hier à l'hôtel de ville de Montréal ce ne fut pas un changement quelconque à l'emplacement de l'Expo de 1967 mais plutôt le coût élevé — beaucoup plus élevé que celui prévu — des 279 wagons requis pour les deux lignes initiales du métro dont l'aménagement a été autorisé par le conseil municipal en novembre 1961.

L'ouverture des soumissions reçues a donné lieu à deux désappointements au sein de l'administration Drapeau-Saulnier, les premiers (apparemment) depuis que le conseil a résolu de doter Montréal d'un métro.

La ville n'a en effet reçu que deux soumissions, une de la part de Canadian Vickers Limited et l'autre de la part de Montreal Locomotive Works Limited.

Les prix des deux seules soumissions sont presque le double des crédits que le conseil a votés en novembre 1961 "pour l'achat de matériel roulant" des deux lignes initiales, soit la ligne "est-ouest" dans l'axe des rues de Montigny et Burnside, de la rue Frontenac à la rue Atwater, et la ligne "nord-sud" dans l'axe de la rue Berri, du boul. Crémazie aux environs de la rue Vitré, et de là vers l'ouest, au terminus de la Commission de transport de Montréal situé à l'est de la rue Côté et au nord de la rue Craig.

L'administration D.-S. a subi là un dur coup, le premier depuis sa décision de construire un embryon de métro, tel que promis dans son programme électoral d'octobre 1960.

A la lumière des deux soumissions ouvertes hier, les crédits disponibles de $21,945,000 ne seront pas suffisants pour faire face au coût des premiers 279 wagons requis.

Les soumissions reçues concernent deux "tranches".

Quant à la première tranche, qui a trait à l'achat du "matériel roulant", y compris 279 wagons, pour les deux lignes initiales, Montreal Locomotive Works Limited demande $40,241,624, puis Canadian Vickers $41,194,434.

(Les premiers chiffres révélés vers 1 h., hier après-midi, n'étaient pas ceux-là. Ils étaient moindres, soit $37,251,522 et $37,582,881. Ce sont ceux publiés dans la "dernière édition" d'hier).

La deuxième tranche tient compte de l'achat éventuel de 63 ou 117 voitures additionnelles, pour lesquelles Montreal Locomotive Works Ltd demande $8,391,117 et $15,557,685, cependant que Canadian Vickers Ltd requiert $8,146.005 et $15,128,295.

Dans leurs soumissions, ces deux sociétés s'engagent à construire l'un ou l'autre des deux lots de voitures et cela au même prix que ceux offerts hier, à condition que les commandes leur soient communiquées durant l'année qui suivra l'adjudication du contrat relatif aux 279 voitures.

Les 63 voitures mentionnées seraient utilisées advenant le prolongement des deux extrémités de la ligne Berri (soit du boul. Crémazie au boul. Henri-Bourassa, puis de la Place d'Armes à la Gare Centrale). Les 117 voitures seraient nécessaires si, en plus de prolonger les deux extrémités de la ligne Berri, on procédait au prolongement vers l'est — de la rue Frontenac à la rue Viau — de la ligne "est-ouest" ou si on aménageait une autre ligne devant desservir l'Exposition.

Quelle est la plus basse des deux soumissions ? fut-il demandé à M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, à qui ont été référés les documents pour étude et rapport . . .

Il répondit : "Je ne peux pas le dire avant d'avoir procédé à une étude approfondie de tous les documents et de toutes les alternatives".

Au fait, les cahiers des charges mentionnent deux variantes quant au matériel utilisé pour la construction des charpentes de caisses (en acier ou en alliage d'aluminium), ainsi que deux variantes pour le freinage (sabots ou sabots combiné avec freinage rhéostatique). Aussi, chaque manufacturier a eu le loisir de proposer des variantes concernant les équipements principaux, etc.

Interrogé hier après-midi, M. Lucien Saulnier, visiblement déçu, s'est pour sa part limité à commenter : "Nous avons été très surpris qu'il n'y ait eu que deux soumissions offrant des prix très ressemblants".

M. Saulnier a toutefois ajouté que l'administration municipale n'en continue pas moins à projeter le prolongement des lignes commencées et à en aménager d'autres.

Le 20 juin 1963, veille du plus long jour de l'année, aura été un jour sombre dans l'histoire du métro de Concordia !



"Notre semaine de travail comporte plus de 40 heures"

—le président de l'Alliance

"Nous sommes prêts à reviser nos positions si une étude scientifique de l'évaluation et de la répartition des charges d'enseignement au cours secondaire démontre que notre semaine de travail comporte moins de 40 heures. En attendant, nous gardons la prétention que notre semaine de travail comporte plus de 40 heures, et nous demandons le statu quo à moins que les changements ne contribuent à alléger la tâche des professeurs dans le sens des objectifs précisés dans la convention collective."

C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Aimé Nault, à l'issue d'une rencontre à huis clos avec la Commission des écoles catholiques M. Naul et accompagné de deux autres membres de l'exécutif de l'Alliance, a proposé aux commissaires qu'un comité conjoint, assisté d'experts en évaluation des tâches et de psychologues industriels, fasse une étude scientifique de la répartition des charges d'enseignement, après quoi chaque partie pourrait reviser ses positions.

Les commissaires n'ont pas accepté la proposition. Selon les renseignements fournis par M. Nault, ils ont demandé que toute la question soit soumise au comité des relations professionnelles, qui devrait faire rapport le 15 juillet. (Ce comité est formé des représentants de la CECM et de ceux de l'Alliance).

L'Alliance a soutenu que cela ne laissait pas suffisamment de temps au comité pour faire une étude sérieuse, et elle a demandé que le rapport soit retardé au 15 octobre, et qu'on maintienne le statu quo jusque là, à moins que les changements ne contribuent à alléger la tâche des professeurs.

Les deux parties n'ont pu s'entendre. M. Nault a déclaré qu'il soumettra la question à l'exécutif de l'Alliance le plus tôt possible.

Le maire de St-Laurent réclame des contrats pour la Canadair

par **Maurice LAPERRIERE**

Le maire de Saint-Laurent, Me Marcel Laurin, a demandé avec instance aux autorités fédérales, hier après-midi, de donner à la compagnie Canadair les contrats qu'il lui faut de première nécessité pour reprendre son essor d'autrefois.

Profitant de la présence du ministre associé de la Défense du Canada, M. Lucien Cardin, à l'inauguration du nouveau poste de police et d'incendies de Saint-Laurent, rue de l'Eglise, le maire Laurin a dit que les commerçants et les petits industriels de Saint-Laurent s'inquiètent sérieusement depuis quelques mois des mises à pied nombreuses aux usines de la Canadair.

M. Laurin a annoncé que le conseil municipal de Saint-Laurent se rendra à Ottawa pour rencontrer les autorités fédérales et leur soumettre un mémoire touchant tout spécialement la compagnie Canadair. La rencontre aura lieu tout probablement la semaine prochaine.

Interrogé à la suite de son allocution, M. Laurin nous a dit que la possibilité que des contrats soient accordés à Canadair pour la construction de Caravelle pour le compte d'Air Canada est l'une des solutions qu'envisagent les autorités de Saint-Laurent. Mais il a immédiatement ajouté que ce n'est pas là la seule solution. Il semble que le conseil municipal de cette municipalité envisage plusieurs projets de contrats.

M. Lucien Cardin s'est abstenu de donner une réponse précise à la demande de M. Laurin. Il a simplement déclaré que les autorités fédérales feront tout en leur possible pour donner à Canadair les contrats nécessaires à sa prospérité.

Le ministre associé de la Défense a préféré parler du fonds de prêts aux municipalités dont il a été question récemment.

"Vous n'êtes pas uniquement des citoyens de Saint-Laurent. Vous êtes aussi des citoyens du Québec et du Canada . . . Les municipalités ont des problèmes financiers . . . Je sais bien que tous ne pensent pas comme moi. Mais je crois que les problèmes des municipalités doivent être réglés par les gouvernements aux trois échelons, municipal, provincial et fédéral . . ."

Le député fédéral du comté, M. Guy Rouleau, a déploré, tout comme le maire Laurin, les mises à pied à la Canadair. Il s'emploie, a-t-il dit, à faire donner à cette compagnie la juste part des contrats de construction auxquels elle a droit.

L'inauguration du nouveau poste de police et d'incendies de Saint-Laurent, construit au coût de $625,000, était présidée par le maire Laurin.

Le nouvel édifice a été béni par le curé de la paroisse-mère

Voir LA SJB en page 8

Voir CANADAIR en page 8

La SJB: congé dans la plupart des entreprises

par **Bernard MORRIER**

A la suite d'une brève enquête, menée à Montréal au cours des derniers jours, il semble que le 24 juin, fête nationale des Canadiens français, sera passablement respecté cette année.

Outre la plupart des entreprises canadiennes-françaises et tout ce qui relève des gouvernements provincial et municipal, les édifices fédéraux, les banques (dont plusieurs succursales étaient ouvertes par les années passées), les grands magasins à rayons et de nombreux établissements à capitaux anglo-saxons ou étrangers fermeront tous leurs portes.

Les couloirs des bureaux de poste seront ouverts comme à l'ordinaire, mais il n'y aura aucune livraison de courrier.

Un porte-parole d'un des plus grands secteurs commerciaux à Montréal (la Plaza St-Hubert), nous a déclaré que plus de 80 p. cent des marchands ont décidé de ne pas ouvrir leur place d'affaires le jour de la St-Jean-Baptiste. On nous a d'autre part expliqué que l'autre 20 p. cent comprend des maisons dirigées par des Canadiens qui ne sont pas d'expression française, mais dont la majorité des employés sont cependant canadiens-français.

Par ailleurs, dans le "Quartier français", 76 p. cent des établissements commerciaux seront fermés toute la journée du 24 juin. Là encore, les magasins ouverts, sauf quelques très rares exceptions, ne sont pas la propriété de francophones.

Pour ce qui est des compagnies d'aviation, Air Canada, Air France, Lufthansa, Alitalia et Québecair ont décidé de ne pas ouvrir leurs bureaux administratifs ; la Canadian Pacific Airlines a pour sa part adopté

Voir CANADAIR en page 8

94 policiers français visiteront Montréal

Un groupe de 94 policiers français qui font un voyage d'étude à travers l'Amérique du Nord, pour se familiariser avec nos méthodes, arrivera à Montréal lundi. Le voyage est organisé par l'Association internationale de police. Le chef du groupe est M. Nicolet, trésorier de cette association.

Le groupe a déjà visité plusieurs villes des Etats-Unis et arrivera à Montréal après un court séjour à Toronto. La journée du 25 se passera à prendre contact avec les corps policiers de la région de Montréal. Puis dans les jours qui suivent ils visiteront plusieurs autres endroits de la province.

Le 28, les policiers français repartiront pour Boston et New York, où ils s'embarqueront pour retourner en France.

50 cas d'hépatite à Chomedey

Une légère augmentation des cas d'hépatite infectieuse, que l'on signale depuis quelque temps sur l'île Jésus, a occasionné hier, le renvoi de plusieurs élèves de l'école de langue anglaise Hillcrest, à Chomedey, deux jours avant la fin de l'année scolaire.

Parmi les 50 cas signalés par un médecin de cette municipalité, le Dr Seymour Cohen, 10 étaient des élèves de l'école Hillcrest, ce qui a motivé la décision des autorités de suspendre les cours des classes primaires.

Le Dr Cohen avait communiqué avec le ministère de la Santé à Québec pour signaler ces cas d'hépatite et un délégué, le Dr Gérard Martineau, s'est rendu à Chomedey pour faire enquête. On souligne toutefois qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer et qu'il n'est absolument pas question d'épidémie.

Dailleurs, vers le 15 avril dernier, on avait aussi relevé plusieurs cas de cette maladie dans la région de Pont-Viau. Les représentants de l'Unité sanitaire du comté de Laval avaient alors déclaré qu'il n'y

Voir HEPATITE en page 8

FAITS divers

Hold-up spectaculaire dans une taverne

Trois individus, dont l'un était armé, ont perpétré un hold-up spectaculaire à la taverne Black Bridge, située au 759 rue des Communes, vers 8h.10 hier soir.

Voir FAITS DIVERS en page 8

La CECM doit verser $3,700,000 de plus à ses instituteurs

Le budget revisé de la Commission des écoles catholiques de Montréal, adopté hier après-midi, comporte une augmentation des dépenses dépassant $4,000,000, par rapport au budget initial. La convention collective conclue en avril entre la CECM et l'Alliance des professeurs prévoit une augmentation des salaires de $3,700,000. Le résidu de l'augmentation est inscrit au poste des dépenses d'entretien.

Les dépenses de la CECM, pour l'année 1962-63, atteignent maintenant $63,680,607; les revenus sont de $59,387,704, ce qui laisse un déficit apparent de $4,292,903, que la Commission a réduit à $39,636 en raclant toutes ses réserves.

La Commission avait encore un surplus accumulé de $1,444,016 et des arrérages de taxe de vente de $1,027,900. Elle a de plus effectué le virement d'une somme d'un peu plus d'un million, qui servait de réserve pour le remboursement d'obligations sans fonds d'amortissement. Elle a réduit de 33⅓ à 5% la réserve qu'elle gardait pour les taxes contestées, ce qui lui a valu $565,500 de plus. Sous forme de revenus résiduels, elle a finalement retiré $167,351. Toutes ces opérations lui ont permis d'effacer presque complètement son déficit.

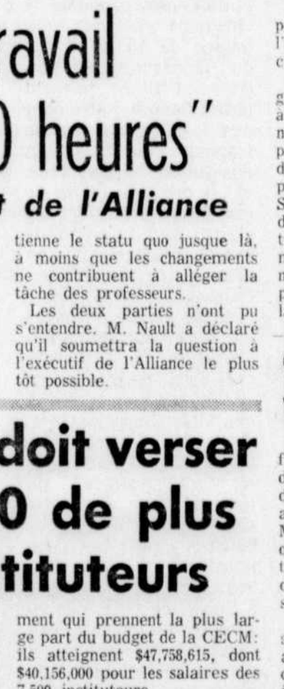
Ce sont les frais d'enseignement qui prennent la plus large part du budget de la CECM: ils atteignent $47,758,615, dont $40,156,000 pour les salaires des 7,500 instituteurs.

La Commission n'a pas révélé hier, le taux de taxation qu'elle entend imposer. Ce taux devait être automatiquement porté de 80 cents à un dollar le 1er juillet, en vertu d'une loi provinciale, mais la CECM vient d'obtenir l'autorisation de fixer elle-même le taux.













AUTOROUTE DE L'ESTRIE — Le ministre de la Voirie M. Bernard Pinard, le président de l'Office des Autoroutes, M. Guy Poliquin ont inauguré officiellement les travaux de l'autoroute qui reliera Montréal à Sherbrooke.

On a inauguré hier les travaux de l'Autoroute des Cantons de l'Est

par **Jacques FILTEAU**

MM. Bernard Pinard et Guy Poliquin, respectivement ministre de la Voirie provinciale et président de l'Office des autoroutes, ont levé hier après-midi à Brossard les premières pelletées de terre, inaugurant ainsi les travaux de construction de l'autoroute des Cantons de l'est.

Une cérémonie semblable s'était déroulée lundi dernier à Omerville alors que M. Carrier Fortin, ministre d'Etat et député de Sherbrooke, avait inauguré la mise en chantier d'un autre tronçon de la route, cette fois en direction de Montréal. Enfin, un troisième chantier a aussi été inauguré l'an dernier par le ministre Pinard à Chambly.

On s'attend à ce que la voie rapide, une fois terminée, coûte $60,000,000. Elle aura une longueur totale de 72.18 milles et elle sera construite pour permettre une vitesse de 70 milles à l'heure.

Cinq stations de péage

Les usagers de la route qui se rendront de Montréal à Sherbrooke, devront débourser $1.50 dans cinq stations de péage. Le système qui prévaut sur l'autoroute des Laurentides sera appliqué sur l'autoroute des Cantons de l'est, à une exception près. Les automobilistes devront en effet débourser $0.50 au premier kiosque.

Lors de la conférence de presse tenue hier M. Poliquin a en outre déclaré que dix chantiers de construction fonctionneront simultanément. On construira en tout six ponts et quarante-cinq viaducs.

On estime à l'Office des autoroutes, que les revenus de l'autoroute des Cantons de l'Est atteindront $6.1 millions vers 1981 et que la première année devrait rapporter $2,919,000. A l'encontre de l'autoroute des Laurentides, la circulation sera plutôt commerciale.

Police

Le chef de la police de l'autoroute des Laurentides, M. Fernand-G. Trépanier, estime que la surveillance de l'autoroute nécessite la présence d'une moyenne d'un policier par mille.

M. Trépanier dispose présentement de 27 hommes, auxquels 14 nouveaux policiers viendront s'ajouter à la fin du mois.

Plan d'ensemble

L'autoroute des Cantons de l'est fait partie d'un vaste réseau routier qui s'étendra par toute la province. "Si le Québec est assez bien pourvu en fait de routes, expliquait hier M. Pinard, avec un réseau routier de plus de 45,000 milles, la province manque pourtant d'un réseau de grande classe. Les 150 milles de voies divisées se répartissent entre le boulevard Métropolitain, l'Autoroute des Laurentides et autres."

Au stage de projet on mentionne l'autoroute qui reliera Montréal, Trois-Rivières et Québec et la voie rapide en bordure du fleuve à Montréal.

Germain Bertrand veut débattre la question en public

(J. F.) — "Je suis prêt à rencontrer M. Paul Labrosse à la télévision ou en assemblée publique dans le but de faire la preuve que M. Labrosse a mené une campagne de mensonges et que les avancés que j'ai faits sont véridiques."

Telle est la réponse que M. Germain Bertrand, ex-président de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, a fait au groupe de citoyens qui lui demandait hier, dans LA PRESSE, de prouver que des "télégraphes" avaient été passés lors de la dernière élection scolaire.

M. Bertrand a ajouté qu'il n'a pas l'intention d'engager de polémique avec le groupe Labrosse, et que cette confrontation serait de nature à régler l'affaire une fois pour toutes. Il a dit que si M. Labrosse accepte de le rencontrer, il se présentera avec preuves à l'appui.

M. Bertrand a expliqué que lorsque qu'il avait accusé l'Ordre de Jacques-Cartier de lui avoir fait perdre son élection, il n'accusait pas "la patente comme telle, mais au moins 25 de ses membres, "dont je fournirai la liste au besoin".

La Commission intermunicipale forme 9 comités

(J.F.) — La Commission intermunicipale de la rive sud a tenu hier soir, à **huis clos**, sa deuxième assemblée depuis la fondation de l'organisme.

M. Roger Buisières, secrétaire de l'organisme et directeur de l'information au ministère des Affaires municipales, a annoncé à cette occasion que la commission avait reçu ses lettres patentes et est donc incorporée en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies depuis le 18 juin dernier.

Neuf comités ont été formés hier soir. Ce sont : les comités de législation, budget, plan directeur régional d'urbanisme, développement d'industrie régional, développement touristique, voies de communications (transport en commun), protection publique, enlèvement des rebuts, épuration des eaux.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071

FLQ

SUITE DE LA PAGE 3

de la journée précédente, votre mari vous avait parlé de séparatisme ?

La quadragénaire montre, la première, son étonnement.

"Je me demande ce qu'on veut savoir de nos conversations privées", demande-t-elle, à son tour. O uà peu près.

Me Lapointe déclara qu'il y a là une interrogation non pertinente.

Me Guérin invoque qu'il peut y avoir question de "res geste". Toute déclaration faite par une victime, avant un délit, peut en constituer un.

Le juge Trottier permet finalement la question.

Mais la réponse fait tomber le débat immédiatement.

"Il ne m'a rien dit sur ce sujet", déclare la veuve de Vincent O'Neill.

Le juge indique que les questions de l'avocat de la défense, sur le sujet, doivent s'arrêter là.

"Et j'arrêtais justement", de dire Me Guérin.

HEPATITE

SUITE DE LA PAGE 3

avait pas lieu de s'inquiéter, que plusieurs cas étaient découverts chaque année dans la région, et qu'il ne s'agissait pas d'une épidémie.

On avait aussi souligné que la façon dont le virus de cette maladie se propage est encore inconnue, et que l'on ne peut l'attribuer à aucune cause spécifique.

Pageant aérien à Longueuil

Le conseil municipal de Longueuil a accordé hier soir la permission aux "Golden Hawks" (Faucons d'Or) de l'Aviation canadienne, de survoler son territoire les 5 et 6 juillet prochains alors que cette équipe donnera un pageant aérien d'une durée de 35 minutes.

Le spectacle pourra être vu à Boucherville, Longueuil et Jacques-Cartier alors que les acrobates aériens évolueront au-dessus de ce territoire.

PREMIERE PELLETEE DE TERRE. — La Caisse Populaire Notre-Dame-du-Foyer franchit un nouveau pas. Elle entreprend la construction de son immeuble, à l'angle de la rue Bellechasse et de la 40e avenue, à Rosemont. M. Paul Gingras, président de la Caisse, présidera mardi soir, à 7 h., la levée de la première pelletée de terre. Après la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle paroissiale, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Foyer.

PELERINAGE AU VERMONT — La Fraternité Saint-Antoine organise, pour le dimanche 7 juillet, un pèlerinage à la Grotte en l'honneur de sainte Anne, dans l'île La Motte, dans l'Etat du Vermont. Les pèlerins, sous la direction des Tertiaires franciscains, partiront de la Maison Saint-Antoine, à l'angle des rues Lagauchetière et Plessis, à Montréal, à 8 h. du matin. L'île La Motte se trouve au nord du lac Champlain, à une vingtaine de milles de la frontière du Québec.

Pour viol

Huit ans de pénitencier et six coups de fouet

De notre dernière édition d'hier

par **Maurice MORIN**

Huit ans de pénitencier et six coups de fouet.

Telle est la sentence que le juge André Sabourin, président des Assises, a imposée, hier matin, à Wilfrid Lamelin, 30 ans, qui avait été reconnu coupable, la semaine dernière, d'avoir violé une jeune fille de 20 ans.

La preuve que Me Robert Turgeon, C.R., procureur de la Couronne, avait soumise aux jurés avait révélé que la jeune fille avait été obligée de monter dans un taxi, le 10 janvier dernier, et que l'accusé et un compagnon qui subira son procès plus tard, l'avaient ensuite conduite dans le domicile du second.

A cet endroit, elle avait été brutalisée avant d'être outragée à deux reprises pendant toute une nuit.

Elle avait réussi à prendre la fuite, de bonne heure le matin, pendant que l'un de ses assaillants dormait et que l'autre était parti . . . travailler.

En plus d'avoir été l'objet de mauvais traitements de la part des deux tristes sires, elle s'était fait voler une somme de $20 et sa montre.

Lamelin a réclamé la clémence du tribunal, mais le juge Sabourin a expliqué qu'il ne pouvait se rendre à sa requête pour plusieurs raisons dont voici les principales :

"Eu Cour, Lamelin, vous avez menti" pour tenter de sauver votre peau. Mais vous n'avez pas été le seul à ne pas dire la vérité. Vous vous êtes concertés, vous et votre compagnon, pour organiser une défense, défense qui, heureusement, a été rejetée par les jurés qui n'ont pas cru votre histoire.

"Bien plus, vous êtes un récidiviste ayant déjà été condamné pour un délit contre la morale. Je ne peux me montrer sympathique à votre endroit et la société ne peut continuer à vous admettre. Vous croyez que tout vous est permis. Vous n'avez aucune décence et ne craignez pas de prendre les grands moyens pour tenter de lancer les jeunes filles dans la voie du crime. Vous devriez avoir honte".

Ville de GREENFIELD PARK
SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m. (H.A.E.) le 4 juillet 1936 pour environ —

14,800 pi. lin. égouts combinés
14,000 pi. lin. d'aqueduc
39,000 vg. car. de pavage
21,000 pi. lin. de trottoir et bordure

dans le boulevard Bellevue, McGregor Drive, Duncan Drive, White Crescent, Vallières, Park Lane, rue Nelan et Côte Noire.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J.-A Lalonde, L. Girouard et L. Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars, en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils: Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumission.

Chaque soumission sera accompagnée d'une chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Greefield Park pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires

Monsieur Raymond Vézina,
206 boulevard Churchill,
Greenfield Park,
Cté Chambly, Qué.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-212

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m., heure avancée de l'Est, lundi, le 8 juillet, 1963, relativement à la fourniture de

Dix (10) — Sectionneurs 230KV.
Douze (12) — Sectionneurs 69 KV.
(Montréal, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autre formules de soumission au bureau de :

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec.

Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme.

Seuls sont admis à soumissioner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Soumission No B-212".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à acepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, 18 juin 1963.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

En pénétrant dans la taverne, les bandits obligèrent les sept clients présents et le patron de l'établissement à vider leurs goussets. Ils récoltèrent ainsi une somme d'environ $300. Ils ne négligèrent pas non plus de s'emparer des différents papiers d'identification des pernonnes présentes ainsi que les permis d'enregistrement d'automobile, permis de conducteur, etc.

Ils demandèrent enfin au propriétaire, M. William Durand, de leur remettre le contenu de la caisse, soit environ $500. Ils enfermèrent tout le monde dans la cave et quittèrent les lieux non sans avoir fait retentir un coup de feu au plafond de l'établissement afin évidemment de prévenir toute poursuite.

Un incendiaire y a-t-il mis la main ?

Une série de logements de trois étages ,situés rue Garnier, nos 4517, 4519, 4521, au nord de la rue Mont-Royal, et qui doivent instamment crouler sous le pic du démolisseur ont été la proie des flammes hier soir vers 8 h.

Le feu, qui a pris naissance à l'arrière des logements désertés, a nécessité le travail d'une quarantaine de pompiers, sous la direction de l'assistant-directeur Sarto Dupré, du Service des incendies de Montréal.

Sept jets et une dizaine de camions, dont deux échelles magyrus, ont dû être employés pour circonscrire les flammes, qui ont pris fin à 9 h.

Cet incendie a été qualifié par quelques pompiers "suspect".

Un septuagénaire tombe au bas d'un autobus

Un septuagénaire du nom de Rosario Labrie a trébuché, vers 1 h. 50 hier après-midi, alors qu'il descendait d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Ste-Catherine et William-David, et a dû être transporté à l'hôpital Maisonneuve, souffrant de contusions multiples et d'une commotion cérébrale.

Il est inscient depuis.

Sur lui, la police a retrouvé un porte-monnaie et une adresse : 2146 rue Davidson. Mais le vieil homme a dû demeurer à cet endroit il y a plusieurs années parce que les actuels locataires de ce logement n'ont jamais entendu parler de lui.

Le blessé, dont le poids est de 200 livres, a été transporté à l'hôpital par les agents René Bourgouin et Aurèle Beauchamp, de l'auto-patrouille 6-15.

Bambin tué à Vaudreuil

Un bambin de cinq ans, François Rozon, fils de M. et Mme Lazare Rozon, dont le domicile est situé sur la route 17 à Vaudreuil, a été tué instantanément par un camion, vers 4 h. 10 hier après-midi.

L'enfant, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, s'est aventuré dans la rue et le camionneur n'a rien pu faire pour l'éviter.

L'enquête du coroner aura lieu demain.

Vols avec violence

M. François Fréchette, 7011, avenue de l'Epée, a répondu hier soir à deux inconnus qui venaient de sonner à sa porte pour lui demander un renseignement. Comme il leur disait qu'il ignorait ce qu'ils voulaient, ils ont enfoncé la porte retenue par une chaine et l'ont assommé. Puis ils l'ont soulagé de son argent, de sa bague et de sa montre, le tout d'une valeur de $316. Après leur départ, M. Fréchette a été secouru par des voisins et transporté à l'hôpital Jean-Talon pour pansement.

Comme M. Roger Langlois, de S.-David, comté de Yamaska, passait hier soir à l'angle des rues Dorchester et Amherst, deux escarpes l'ont assailli et roué de coups de poings et de pieds afin de lui voler sa montre, sa bague et $32. La police, alertée quelques minutes plus tard, a transporté le blessé à l'hôpital Saint-Luc.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages d'au moins $5,000 dans des domiciles de divers quartiers de la ville, des malfaiteurs ont volé pour $1,000 d'articles divers chez Mlle Raymonde Thiboutot, 4345, rue Bréboeuf ; $1,000 chez M. Peter Wilcheck, 121 ouest, avenue Laurier; $1,000 chez Mme Albert Fion, 5150, 12e avenue, Rosemont; $700 de fourrures et $200 en argent chez M. André Bergeron, 10110, rue Lille; et enfin une forte quantité de cigarettes au magasin IGA, 1275, rue Villeray.

Deux accidents : trois blessés graves

Trois personnes ont été blessées grièvement dans deux accidents de la circulation au cours de la soirée d'hier.

Dans le premier, un enfant de 6 ans, Serge Allard, domicilié au 2752 de la rue Châteauguay, à Pointe St-Charles, a subi une fracture du crâne, lorsqu'il a été happé par une voiture non loin de la demeure de ses parents, vers 8 h. 30. Il a été transporté à l'hôpital Montreal Children's Memorial, où son état est considéré comme critique.

Par ailleurs, deux personnes ont été blessées grièvement dans la collision de deux automobiles, vers 9 h. 40, à l'angle de la rue Morgan et de la route 2-17, à Baie d'Urfé.

Les blessés sont : M. Lucien Pilon, âgé de 39 ans, demeurant au 7, rue Larocque, à Valleyfield, et Mme Walter McKay, âgée de 70 ans, du 59 Montée Ste-Marie, à Ste-Anne-de-Bellevue. M. Pilon a été hospitalisé à l'Institut Neurologique de Montréal, souffrant de multiples fractures du crâne. Quant à Mme McKay, elle a été hospitalisée à Royal Victoria. Elle souffre de fractures aux deux bras, à la jambe droite et au nez.

CANADAIR

SUITE DE LA PAGE 3

de Saint-Laurent, le R.P. Jules Poitras, c.s.c.

Le poste était occupé depuis plusieurs mois, mais son inauguration a été retardée par les événements qui ont coûté la vie à deux des policiers de St-Laurent lors du hold-up de banque qui eut lieu en décembre dernier, au cours duquel un des bandits était déguisé en Père Noël.

Le Service de la police et des incendies de Saint-Laurent est dirigé par le chef Camille Hétu. Le corps de police compte 77 hommes. Le Service des incendies compte actuellement 47 hommes. Les autorités ont l'intention d'en porter le nombre à 60 avant la fin de l'année.

LA SJB

SUITE DE LA PAGE 3

une sorte de compromis : elle donne une demi-journée de congé à ses employés. Les autres compagnies ne considèrent pas le 24 juin comme fête légale et leurs employés travailleront.

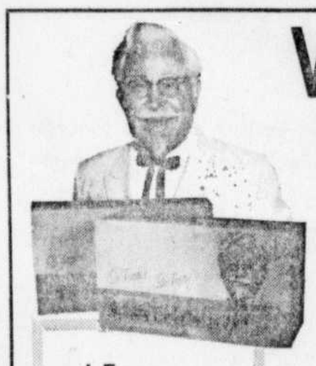
Enfin, les deux principales compagnies ferroviaires, les Chemins de fer nationaux et le Canadien Pacifique, font part que leurs bureaux administratifs, où 90 p. cent des employés sont anglophones, observeront pour la première fois cette année notre fête nationale. Toutefois, les employés des autres services, la plupart des Canadiens français, pourront prendre congé s'ils le désirent, mais ne seront pas payés, leur convention collective signée pour l'ensemble de tous les employés ferroviaires canadiens ne reconnaissant pas le 24 juin comme fête légale. Il est à noter cependant qu'ils auront droit à un congé payé pour la fête du Canada, le premier juillet.

Bref, il semble bien que, pour la première fois cette année, la St-Jean-Baptiste permettra à un plus grand nombre de Québecois de bénéficier d'un congé payé. Certaines entreprises hésitent encore à accorder ce congé, mais le geste énergique posé par d'autres et la pression populaire finiront peut-être par les convaincre . . .

L'ATELIER DES ADULTES.

— L'Atelier des adultes de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés était l'hôte de nombreux membres du club Westward Rotary et de leurs dames lors d'une réception spéciale en l'honneur de ces derniers. A cette occasion, le club Rotary présentait à l'Association de Montréal un chèque de $20,000 pour aider à l'achat de l'édifice que l'Atelier occupe depuis déjà quelque temps et qui est situé à St-Laurent. Par son Atelier des adultes, l'Association pourvoit à la formation industrielle de plus de 75 déficients mentaux.

En plus d'établir les services de son Atelier des adultes, l'Association de Montréal pour les enfants arriérés pourvoit à l'éducation spéciale de 250 jeunes déficients mentaux à son école de la rue Rockland, à Outremont.



VENTE 2 POUR 1

LE repas POULET
chips
biscuit chaud
miel
DEUX DELICIEUX REPAS seulement 1.15

TOUTE LA JOURNEE SAMEDI
(22 juin 1963)

Lors de notre dernière vente DEUX POUR UN nous avons été littéralement assiégés ; nous nous limitons donc maintenant à 3 par client . . . Achetez-en 3 — obtenez-en 3 gratuitement. Evidemment vous pouvez quand même en acheter 1 et en obtenir 1 gratuitement. Toutefois, l'offre n'est valable que pour les commandes à emporter ; donc **pas de livraison.**

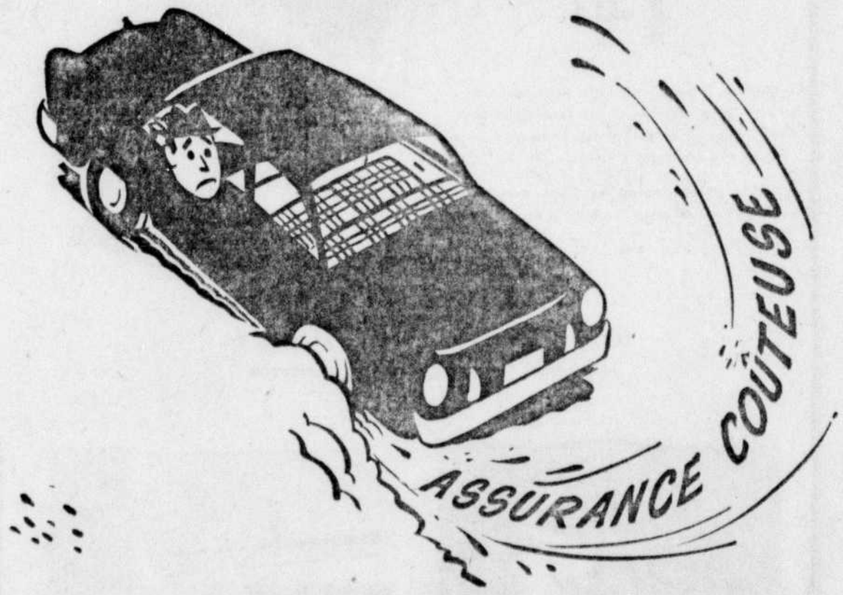
Bon à s'en lécher les doigts

TOMASSO Fratelli
Kentucky Fried Chicken
5249 de la Savane (tout près de Décarie)
(à côté de Piazza Tomasso)

IMPORTÉ DE PORTO RICO
Ronrico
LE RHUM DE LA NOBLESSE
Le voici...léger...sec...!



Pourquoi embourber votre automobile dans une assurance coûteuse?



VOYEZ Wawanesa

MEILLEURS PRIX
10 MOIS POUR PAYER
L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC



Wawanesa

LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC

8585, BOULEVARD DECARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
3326 EST, RUE ONTARIO
5688, AVENUE VERDUN
10,548, RUE LAJEUNESSE
1228 EST, RUE MONT-ROYAL

Un numéro de téléphone pour toutes les succursales : 735-2211 — Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. p.m. et le samedi jusqu'à 6 h.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

P.M.E. à Davao

A la demande du Nonce apostolique et des évêques du sud des Philippines, la Société des Missions-Etrangères de Pont-Viau vient d'accepter la charge d'un grand séminaire interdiocésain pour les dix circonscriptions de l'île de Mindanao, aux Philippines.

L'édifice sera érigé à Davao, ville épiscopale de Son Exc. Mgr Clovis Thibault, P.M.E. Le séminaire recevra 250 étudiants des trois années de philosophie et des quatre années de théologie.

La société s'occupe principalement du ministère paroissiale, mais elle a également pour but la formation du clergé nationale. Elle dirige déjà trois petits séminaires au Pérou, au Honduras et aux Philippines.

Au Cap-de-la-Madeleine

Le directeur de la Garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie, le R.P. Chauret, organise un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, le dimanche 23 juin. Son Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, présidera la messe pontificale et le Salut du St-Sacrement. Informations au 104 est, rue Sherbrooke.

A l'île Perrot.

Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, présidera les célébrations marquant la fête de Notre-Dame de la Garde, le samedi 22 juin, à la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal, à l'île Perrot. Les célébrations auront lieu dans la soirée et débuteront par une procession, suivie d'un feu d'artifie et clôturée par une messe basse à minuit.

Aux Etats-Unis

Les Pères Oblats organisent, à l'occasion de la Fête de la Confédération, un pèlerinage-excursion à leur sanctuaire de Notre-Dame-de-Fatima à Bar-Harbor, Maine ,et à Hampton Beach. Départ de Montréal, le vendredi 28 juin, et retour le lundi 1er juillet. Informations : Mme J.-L. Desroches, WE. 5-3002.

A Rigaud

L'Union catholique des malades tiendra son pèlerinage annuel au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud, le mardi 9 juillet.

Les auxiliaires de l'Ordre de Malte assisteront les pèlerins qui voyageront dans quinze autobus partant de divers points de la ville et de la banlieue. Informations : Mlles Gabrielle Thibaudeau, 272-4545, et Rolande Berthiaume, DU. 7-5621.

A St-Hyacinthe

La Jeunesse Lacordaire du diocèse de St-Hyacinthe tiendra son congrès annuel de la Sobriété, les 5, 6 et 7 juillet, à la Villa St-Hyacinthe de Contrecoeur. Ce congrès ne s'adresse pas seulement aux membres de l'organisme, mais à tous ceux qui s'intéressent à la sobriété chez les jeunes.

En Europe

Lisieux, Lourdes, Nice, Rome, Barcelone, Montserrat, Genève.

Ces quelques noms indiquent dans ses grandes lignes, l'itinéraire du "Pèlerinage aux grands sanctuaires d'Europe" en voie d'organisation à Montréal et qui aura lieu du 1er au 17 octobre.

Ce pèlerinage s'adresse non seulement aux personnes en bonne sante, mais aussi aux malades, invalides en civières et chaises roulantes. Il est organisé par le R.P. E. Labonté, de l'Oratoire St-Joseph, assisté de Mlle Françoise Paré, 65 est, boul. Dorchester.

Les conclaves se font plus courts

CITE DU VATICAN. (PA) — Il fut une époque où il fallait siéger durant des mois, voire même des années, avant de parvenir à s'entendre sur le choix d'un sucesseur au trône de saint Pierre. Encore au siècle dernier, on a vu des cas où les princes de l'église durent discuter et voter durant plus de 60 jours avant de réussir à élire un pape.

C'est d'ailleurs pour empêcher les pressions de l'extérieur et pour hâter les procédures qu'au début des temps modernes il fut décidé d'enfermer à clé les cardinaux chargés de procéder à l'élection du Souverain Pontife—d'où le terme "conclave".

La durée des conclaves tend de plus en plus à diminuer. Voici une liste des dix derniers conclaves, avec en regard, leur durée et le nom du pape élu.

1823—26 jours; clôture le 28 septembre; élection de Léon XII.

1829—50 jours; clôture le 31 mars; élection de Pie VIII.

1831—63 jours; clôture le 2 février; élection de Grégoire XVI.

1846—deux jours ; clôture le 15 juin ; élection de Pie IX.

1878—deux jours ; clôture le 20 février ; élection de Léon XIII.

1903—cinq jours ; clôture le 4 août ; élection de Pie X.

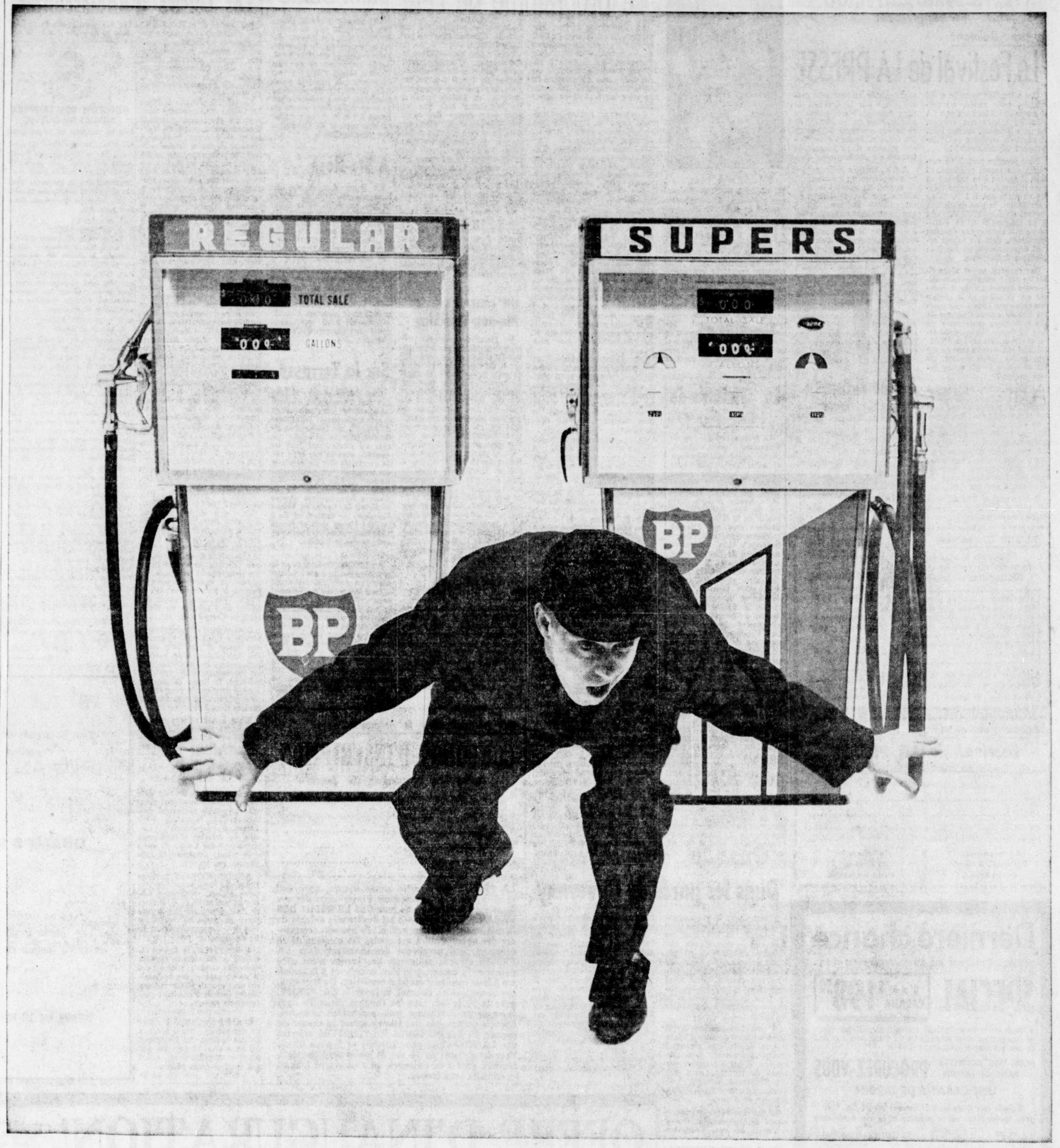
1914—quatre jours ; clôture le 3 septembre ; élection de Benoit XV.

1922—trois jours ; clôture le 6 février ; élection de Pie XI.

1939—un jour ; clôture le 2 mars ; élection de Pie XII.

1958—trois jours ; clôture le 28 octobre ; élection de Jean XXIII.

Des dix pontifes, c'est Pie IX qui eut le plus long règne, soit 31 ans et sept mois. C'est également lui qui connut la période la plus troublée, ayant été témoin de la chute du pouvoir temporel avec l'occupation de Rome par les nationalistes italiens en 1870.



QUATRE COUPS SÛRS . . . AUCUNE ERREUR!

Une manche parfaite...remportée par des professionnels hautement qualifiés! Une joute passionnante...disputée avec science en faveur des Québécois!

L'équipe des spécialistes BP s'est vraiment surpassée pour déterminer une fois pour toutes le nombre des gazolines nécessaires à l'alimentation rationnelle des innombrables types de moteurs. Il en faut **quatre** — ni plus... ni moins.

BP a donc immédiatement formulé à votre intention deux SUPERS intermédiaires . . . à prix intermédiaires.

A vous maintenant de déterminer laquelle des **quatre** gazolines BP à énergie maximum convient exactement à votre auto . . . et empêche définitivement votre moteur de cogner!

Consultez sans tarder le tableau affiché aux stations service BP: **quatre** gazolines à énergie maximum . . . **quatre** prix — **quatre** coups sûrs . . . aucune erreur!

Dans le domaine de l'industrie pétrolière, BP frappe toujours à coup sûr!

PUISSANCE SUR MESURE...PRIX SUR MESURE

Laquelle de ces quatre gazolines convient à votre auto . . . donc à votre budget?

SUPER ROUGE . . . la SUPER à indice d'octane élevé toujours en vente à l'enseigne BP.
SUPER BLANCHE . . 2¢ de moins au gallon que la ROUGE
SUPER BLEUE . . . . 4¢ de moins que la ROUGE et seulement 1¢ de plus que la REGULAR.
REGULAR . . . . . la REGULAR de toute confiance toujours en vente à l'enseigne BP.

***Votre détaillant BP** vous aidera à déterminer celle qui vous assure une* **puissance économique** *maximum.*

4 gazolines à énergie maximum

BP CANADA LTD

LA VIE DANS LES PARCS

par Dollard MORIN

Au parc Belmont

Le Festival de LA PRESSE

Une attraction nouvelle a été ajoutée, cette année, au programme des 5 festivals que LA PRESSE offrira aux enfants, au parc Belmont, durant l'été. Il s'agit du concours des "Enveloppes Mystérieuses" !

Pour prendre part à ce concours, dès mardi prochain, 25 juin, il faudra être présent au parc Belmont, en face du théâtre en plein air, à 1 h. 15 de l'après-midi, le jour de chaque festival de LA PRESSE. C'est à ce moment-là qu'on distribuera aux enfants des coupons numérotés, dont les talons seront déposés dans un baril de plastique transparent.

Des coupons seront alors tirés au sort; leurs heureux détenteurs seront invités à monter sur la scène et à choisir une enveloppe fixée à une énorme tête de clown. Chacune de ces enveloppes renfermera un prix en argent, au montant total de $299 offerts par LA PRESSE. Mai qui aura la chance d'y trouver les billets de $10, de $20 et même le $50 qui y seront cachés ?

L'animateur de ce concours sera le populaire artiste JOEL DENIS, qui y ajoutera ses danses et ses chansons. En outre, c'est durant la même attraction que se déroulera la semi-finale du concours des jeunes musiciens, dont le vainqueur se verra décerner un beau prix. Cette partie musicale sera dirigée par M. **Frank Ravenda**, un autre grand ami des jeunes.

D'autre part, à 5 h. 30, tous les enfants et leurs parents, qui participent au festival, pourront assister au spectacle gratuit offert par la direction du parc Belmont. Mardi prochain, 25 juin, date du 1er festival de la saison, on verra à l'oeuvre les Drury's, fameux acrobates qui arrivent d'une triomphale tournée en Amérique du Sud.

A 6 h., ce sera le tirage des prix de présence : d'autres prix en argent, au montant de $100, offerts par LA PRESSE; de magnifiques cadeaux fournis par les présidents d'honneur du festival, MM. J.-O. Houle et J.-O.-Edgar Houle, chiropraticiens bien connus; un beau toutou et une cage avec perruches, don de M. Roger Quézel, du "Paradis des Chiens". Plus les enfants accumuleront de bulletins, découpés dans LA PRESSE, plus ils auront de chances de gagner ces prix !

Enfants et adultes doivent aussi accumuler les "Bulletins d'aubaines" pour obtenir une réduction du prix d'entrée et des séries de billets, pour les manèges, à prix réduits.



M. GILLES HOUDE, dynamique animateur du programme "Sports et Loisirs", qui prendra le titre de "Loisirs d'été" à compter de demain, samedi, à 5 h. 30, à l'écran de CFTM-TV (canal 10). Jeunes et moins jeunes auront tout intérêt à suivre régulièrement cette émission consacrée aux activités récréatives de l'été. On sait que M. Houde, directeur du Centre Culturel et Sportif, s'est vu offrir lors du récent "Gala des Artistes" un magnifique trophée (ci-haut) pour "son fructueux travail de promotion dans le domaine des loisirs et du sport amateur"; c'est la première fois qu'un tel honneur était décerné.

Les handicapés

Les Loisirs "le Grillon", pour les infirmes, tiendront demain une excursion au zoo de Granby. Le départ se fera à 9 h. 30 du matin, du centre Ovila-Pelletier, 4495 est, rue Ontario, et le retour, vers 5 h. 30 de l'après-midi. En cas de pluie, ce voyage sera contremandé. Pour renseignements : LA. 4-5936.

Le "Théâtre de l'Esquisse"

La troupe du "Théâtre de l'Esquisse", de Longueuil, lance un appel à tous ceux et celles qui seraient intéressés à en faire partie comme comédiens, décorateurs ou autres emplois. Cette troupe projette d'offrir de bons spectacles au public de la Rive Sud; elle donnera sous peu d'autres représentations des "Jours Heureux". Les intéressés sont priés de communiquer au plus tôt avec M. Robert Spickler (OR. 4-8942).

D'autre part, des cours d'éducation physique pour adultes se donnent présentement au Chalet St-Pierre-Apôtre, à Longueuil, sous la direction du professeur Gilbert Comtois. En plus des exercices de mouvement et de souplesse, le programme comprend aussi des exercices de détente. Pour renseignements : OR. 4-8942.

Statue scoute

OTTAWA. (PC) — L'Association des Boy Scouts du Canada recevra l'une des sept répliques de la fameuse statue de Tait McKenzie représentant un scout. Le Dr McKenzie, natif d'Almonte, Ontario, avait sculpté cette statue pour les Boy Scouts de Philadelphie alors qu'il était professeur à l'Université de Pennsylvanie. Une réplique sera présentée au quartier général des Boy Scouts du Canada, le 29 juin, à Ottawa, par la section de Philadelphie des Boy Scouts d'Amérique.

A St-Vincent-de-Paul

Le programme de l'été

La Commission du Parc municipal de St-Vincent-de-Paul compte un nouveau président en la personne de M. Louis Pronovost, qui succède à M. Réjean Teasdale, fondateur de cet organisme. Ce dernier, en sa qualité d'ex-président, reste membre du bureau de direction.

Les autres membres de l'exécutif sont : M. Raymond Desrosiers, vice-président, M. G.-J. Charron, secrétaire, M. Fernand Coulombe, trésorier, MM. Jean-Paul Charbonneau et Jules Labelle, directeurs. Au sein de la Commission, se trouvent également MM. Jacquelin Bouchard, Normand-P. DaSilva, Elzéar Gagnon, Raymond Gascon, Jean Granger, Denis Lalonde, André Mondor et Roger Cadotte. Ce dernier succède à M. Guy Pépin qui a démissionné pour cause de santé.

Le nouvel exécutif est heureux d'annoncer que l'Association canadienne de Nage amateur a choisi la piscine de St-Vincent-de-Paul comme théâtre des prochains championnats nationaux de plongeons. Ces épreuves auront lieu les 25, 26 et 27 juillet prochain ; les meilleurs plongeurs du Canada et des Etats-Unis y sont déjà inscrits.

Cette piscine municipale, l'une des plus grandes en Amérique du Nord, s'ouvrira le 22 juin. A cette fin, la Commission envoyait 4 nageurs locaux suivre les cours d'instructeur de la Croix-Rouge, à l'Auberge "le P'tit Bonheur", au lac Quenouilles.

La Commission du Parc municipal a en outre décidé : il y aura cours de natation, tous les matins sur semaine, à 11 h., pour les enfants, ainsi que le mardi et jeudi soir, à 9 h., et le samedi soir, à 10 h. 30, pour les adultes; une équipe de natation sera formée, avec pratique le matin, à 9 h.; une ligue de polo aquatique jouera ses parties le dimanche matin, à 10 h.; on prévoit aussi des cours de nage artistique, pour le lundi et le mercredi soir, à 9 heures.

Pour les citoyens de Saint-Vincent-de-Paul, l'abonnement familial à la piscine sera de $15. Sur semaine, l'admission sera de 50 cents pour les adultes et de 25 cents pour les enfants. En fin de semaine, ce sera le double pour les étudiants comme pour les adultes. D'autre part, les enfants fréquentant les terrains de jeux locaux pourront se baigner gratuitement, chaque après-midi, sur semaine, et un service d'autobus sera même à leur disposition (au prix de 15 cents).

Les activités de loisirs intérieurs qui se tenaient au pavillon de la piscine sont maintenant terminés, après avoir connu un succès remarquable. D'autre part, la saison des terrains de jeux s'ouvrira le mardi 2 juillet, avec le programme préparé par l'Alliance métropolitaine de la Récréation, à laquelle est affiliée le Service des parcs de St-Vincent-de-Paul.

On annonce d'autre part qu'un restaurant sera construit à proximité de la piscine, ce qui favorisera les pique-niques. Le 11 juillet, sur la promenade de la piscine, se déroulera une nouvelle émission télévisée par Radio-Canada.

Comme l'an dernier, avec la collaboration du collège Laval, on y utilisera les courts de tennis : de 4 h. à 8 h. 30, les jours de semaine, et à compter de 2 h., en fin de semaine. Un instructeur sera sur les lieux pour donner des cours aux débutants. De plus, un sondage se fera dans les écoles en vue de l'organisation d'un Club d'adolescents, cet été. Cette initiative avait connu un beau succès l'été dernier; à cette fin, une demande a été faite à la Commission scolaire pour utiliser la salle de l'école Jean XXIII.

On signale aussi que l'entretien des parcs et terrains de jeux a été confié à M. Marcel David, directeur des Travaux publics. D'autre part, M. Yvan Dubois continue d'y remplir les fonctions de conseiller technique en récréation.

Un concours à Pte-aux-Trembles

Un grand concours est présentement en marche à Pointe-aux-Trembles; il est organisé par le Service de la Récréation de cette municipalité. Il s'agit de trouver un nom pour les personnages thème du programme des terrains de jeux de l'été '63. Les caricatures de ces deux personnages apparaissent sur de nombreuses pancartes installées un peu partout dans Pointe-aux-Trembles.

Ce concours est ouvert aux jeunes de 15 ans et moins; il doit se terminer le mardi 25 juin. Des prix seront décernés aux vainqueurs, déterminés par un jury spécial. Le but de cette initiative est d'intéresser non seulement les jeunes, mais aussi toute la population de Pointe-aux-Trembles, à profiter abondamment de l'activité récréative qui sera en vigueur, cet été, dans les parcs.

A Ste-Marthe

A Ste-Marthe-sur-le-Lac, près de St-Eustache, se fera demain soir l'ouverture officielle du "Pavillon de la Jeunesse". Ce pavillon se trouve du côté nord du chemin d'Oka, angle 23e avenue. Il y aura danse tous les soirs, ainsi que les fins de semaine, avec orchestre. Jeunes et moins jeunes y sont attendus.

Au Centre Saint-Denis

Une grande soirée se déroulera samedi, 22 juin, au Centre St-Denis, 5115, rue Rivard; elle est organisée par le Club des Loisirs, sous la direction de M. André Laflamme et de Mlle Monique Benoit. Elle a pour but de fournir aux jeunes la possibilité de se récréer abondamment dans une atmosphère saine et cordiale. Cette soirée débutera à 8 h. 30 et l'on y dansera aux accords de l'orchestre des "Chante-Clair".

A Ste-Rose

La Jeune chambre de Ste-Rose organise pour dimanche, 23 juin, un défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Cette parade débutera à 1 h. 30 de l'après-midi; son parcours sera : rue Duffrin, Ste-Rose, Longpré, 3e Ave, Gagnon, Labelle, Roseval et "Je me souviens".

La Jeune chambre décernera un trophée au citoyen qui aura le mieux décoré sa demeure, le long de ce parcours. En outre, le défilé sera suivi d'un grand souper canadien, à l'école Villemaire, ainsi que d'une danse en plein air et d'un feu d'artifice.

Sur la Terrasse

C'est dimanche soir, 23 juin, que "Les Danseurs du Rocher" inaugureront leurs soirées de danses folkloriques "Tout l'monde danse", sur la Terrasse de Québec. Par la suite, ces soirées s'y continueront tous les samedis, pour la joie et la saine récréation des Québécois et des touristes. "Les danseurs du Rocher" (FFQ) jouissent déjà d'une grande popularité ; ils tiennent leur pratique chaque lundi soir au Centre de Loisirs Durocher, de Québec, et ils y invitent jeunes gens et jeunes filles désireux de faire partie de cette équipe fort active.

A PORTNEUF, on prévoit la municipalisation des Loisirs pour l'an prochain. Le maire Marcel Marcotte a expliqué que cette solution était envisagée en vue de régler plus efficacement les problèmes de financement. A cette fin, le Conseil municipal a adopté un règlement en vue de la formation d'un nouveau comité de Loisirs qui serait composé : du maire, d'un échevin et de 6 autres personnes choisies par le Conseil, sur recommandations des organismes locaux.

Dans les parcs de Montréal

Les Loisirs d'Adolescentes

Les jeunes filles de 13 à 17 ans, étudiantes et ouvrières, auront toutes les facilités de passer d'agréables et bienfaisantes vacances estivales, grâce aux **Loisirs d'Adolescentes** organisés par la division de la Récréation du Service des parcs de Montréal.

En effet, à ces jeunes filles, les Loisirs d'Adolescentes offriront un programme récréatif spécialement approprié à leurs goûts et à leurs besoins, à compter de mardi prochain, 25 juin. Ce programme, qui se déroulera du lundi au jeudi, a été soigneusement préparé et sera dirigé par des spécialistes particulièrement au courant de la mentalité et des désirs des adolescentes. Celles-ci auront le choix de différentes activités et resteront libres de participer à celles qu'elles préfèrent.

Les Loisirs d'Adolescentes ont été confiés à la direction de Mlle **Lise Mathieu,** monitrice déjà bien connue des jeunes filles. Ils seront présentés à 5 endroits différents : au centre **St-Charles,** angle Hibernia et Grand Trunk, Pte-St-Charles (monitrice : **Marie-Laure Dussault**); au centre **Notre-Dame-de-Grâce,** 5311, Côte-St-Antoine (monitrice : **Monik Barbeau**); au centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis (monitrice : **Micheline Boyer**); au centre **Liébert,** 8100, rue de Marseille, dans l'est (monitrice : **Monic Dolbec**); au parc **Lafontaine,** avec pied-à-terre au Centre **Immaculée-Conception,** 4265, rue Papineau (monitrice : **Marise Brunet**).

Chaque semaine, le programme comportera une visite à l'extérieur. Le voyage s'effectuera par autobus, à tarif spécial (aux frais des jeunes filles). Il est déjà prévu que celles-ci iront à Ste-Lucie, à St-Faustin, à St-Côme, à Oka, au Mont St-Hilaire, à l'Auberge "le P'tit Bonheur" (au lac Quenouilles).

En outre, chaque semaine, il y aura aussi une visite éducative avec guides appropriés. Parmi les endroits que visiteront les adolescentes, on compte : un atelier de haute couture, une fabrique de cosmétiques, une boulangerie, un poste de radio, un grand magasin à rayons, le port de Montréal, la Place Ville-Marie, l'usine des filtres de l'Aqueduc de Montréal, la Croix-Rouge, etc.

D'autre part, les adolescentes pourront également s'adonner aux sports et aux jeux. Avec des spécialistes, elles profiteront encore des activités de : la gymnastique, le chant, la peinture, la danse folklorique. En cas de pluie, le programme se continuera au gymnase des centres ci-haut mentionnés.

C'est à ces mêmes centres que toutes les jeunes filles de 13 à 17 ans sont invitées à s'inscrire aux Loisirs d'Adolescentes, dès mardi prochain, 25 juin, de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi. Mais elles y seront accueillies avec joie, même après cette date !

En bref...

A COURVILLE, près de Québec, le Conseil municipal vient d'adopter trois règlement concernant : la formation d'une Commission municipale des Loisirs, la création d'un Comité consultatif des Loisirs et aussi d'un comité municipal de subvention aux Loisirs.

A TROIS-RIVIERES, la Fédération des mouvements de jeunesse locaux, récemment fondée à l'instigation de M. le maire J.-A. Mongrain, est à préparer un projet de charte. Le tout doit être complété pour la fin de l'été.

A EASTVIEW, le Centre récréatif a récemment reçu la visite des vandales ; ils ont volé de l'argent et des accessoires pour plus de $400 et fait des dégâts évalués à plusieurs centaines de dollars.

Il a été transpercé à cause de nos péchés, écrasé à cause de nos crimes. Le châtiment qui nous rend la paix est sur lui et c'est grâce à ses plaies que nous sommes guéris.
(Is. 53, 5)

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de MONTREAL-NORD

COMTE DE BOURGET

Avis public est, par les présentes donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, MERCREDI le DIX (10) JUILLET, mil neuf cent soixante-trois (1963), à DIX (10) heures de l'avant-midi, heure avancée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission Municipale de Québec, par décision en date du 21 mai 1963, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, article 550, tel qu'amendé par 24 Georges V, chapitre 33, section 3.

Noms des Propriétaires	Cadastre	Subdivisions
Jean Simoneau	28	55-3
Alphée Aubin & Charles Gaudreault	31	898
Jérôme Martel (avec bâtisse dessus érigée)	31	77.78-1
Paul Drouin	31	78-2
Ernest Lebel	31	79
E. Jalbert	31	653P
Partie du lot no. six cent cinquante-trois (653P) subdivision du lot originaire numéro trente et un (31) du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Division d'Enregistrement de Montréal, en la municipalité de Mtl.-Nord, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire bornée en front vers le nord-ouest par le lot 31-632-2, vers le nord-est par le résidu dudit lot 31-653, vers le sud-est par partie du lot 31-654 et vers le sud-ouest par partie du no. 31-669, mesurant quarante pieds et cinq dixièmes de pied (40.5') de largeur par une profondeur de vingt-cinq (25') pieds et contenant une superficie de mille douze pieds carrés et cinq dixièmes, mesure anglaise (1012.5 p.c. m.a.).		
Dame Marie-Paule Meloche, épouse de Lucien Vadeboncoeur & al.	35	10
Giovani Supino	35	795.793
	36	712.713
Savaria Bulldozer Ltd.	51	20
	50	46P
	50	1069.1010
Une partie du lot quarante-six (46P) subdivision du lot originaire no. cinquante-neuf (59) du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet. Division d'Enregistrement de Montréal, en la municipalité de la Cité de Montréal-Nord, de figure rectangulaire, bornée en front vers le sud-ouest par le résidu dudit lot 59-46, vers le nord-ouest par partie du lot 59-45, vers le nord-est par le lot no. 51-20 et vers le sud-est par partie du lot no. 56-47, mesurant cinquante (50') pieds de largeur par une profondeur de quatre (4') pieds et contenant une superficie de deux cents pieds carrés, mesure anglaise (200' p.c. m.a.).		
Aldéo Dupuis	54	5.6P
Une partie du lot no six (6) subdivision du lot originaire no cinquante-quatre (54) du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, en la municipalité de Montréal-Nord, sans bâtisse dessus érigée, de figure rectangulaire, bornée en front vers le sud-ouest par partie non subdivisée du lot originaire 54 (ave Savard), vers le nord-ouest par le résidu dudit lot 54-6, vers le nord-est par partie du lot 53-23 et vers le sud-est par le lot no 54-5, mesurant trois (3') pieds de largeur par quatre-vingts (80') pieds de profondeur et contenant une superficie de deux cent quarante pieds carrés, mesure anglaise, (240 p.c. m.a.).		
Antonio Lapenna (avec bâtisse dessus érigée)	76	375

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et situés dans la Cité de Montréal-Nord.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, ce onzième (11) jour du mois de juin, mil neuf cent soixante-trois (1963).

Le secrétaire-trésorier,
RENE BERGERON, c.a.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU QUEBEC

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le Ministère des Travaux publics du Québec pour chacun des travaux suivants dans le projet de :

CONSTRUCTION DE L'HOPITAL GENERAL DE LA RIVE SUD (Comté Chambly) à 121, boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q.

A. 1. Ascenseurs
2. Convoyeur vertical
3. Fabrication de cadres d'acier.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau du chantier, à 121 boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q., le ou après le mardi 18 juin 1963 pour consulter les plans et devis et pour obtenir les documents nécessaires: formules directives et de soumissions et enveloppes,

B. 1. Isolation du bâtiment
2. Toiture et solins

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau du chantier, à 121 boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q., le ou après le mardi 25 juin 1963 pour consulter les plans et devis et pour obtenir les documents nécessaires: formules directives et de soumissions et enveloppes.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 2 heures P.M. (heure avancée de l'Est), au Bureau du Secrétariat, Ministère des Travaux publics bureau 33, immeuble "A", Hôtel du Gouvernement, Québec. P.Q.

MARDI, LE 9 JUILLET 1963.

Les plans et devis devront être consultés au bureau du chantier de l'Hôpital précité.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte du Canada et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés ou compagnies qui ont leur bureau principal dans la province de Québec sont invitées à soumissionner pour ce projet.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE-A. GAUVIN,
Sous-ministre.

BULLETIN D'AUBAINES

Admission à tous les manèges du parc Belmont : 10¢ (enfants et adultes)

ATTENTION ! — Avec ce bulletin et 20¢ — on obtiendra une série de 10 billets (rég. 50¢). Chaque série donne droit à 2 tours de manège. Autant on aura de bulletins de LA PRESSE, autant on obtiendra de séries à prix réduits.

A échanger au kiosque de LA PRESSE, au centre du parc. — Valable de midi à minuit, le jour du festival.

Festival de LA PRESSE
Au
PARC BELMONT
25 juin 1963
Prix d'entrée :
ENFANTS : 10¢ (rég. 15¢)
ADULTES : 25¢ (rég. 30¢)
Valables jusqu'à minuit, pour tous, le jour du festival.

BULLETIN DES ENFANTS

Festival de LA PRESSE

Au PARC BELMONT — 25 juin 1963

(Ecrire proprement et lisiblement)

NOM .....

ADRESSE .....

(Ce bulletin donne droit à tout enfant d'âge scolaire au tirage des prix de présence, distribués à l'issue de chaque festival de LA PRESSE)

Déposer ce coupon, bien rempli, à l'entrée du parc Belmont. | *Le tirage se fait à 6 h. du soir, à chacun des festivals.*

10 bicyclettes à gagner !

CONCOURS D'INSCRIPTION

dans les terrains de jeux

(Coupon à remplir et à remettre au moniteur ou à la monitrice)

Nom de l'enfant .....

Adresse .....

Téléphone ..... Age .....

Nom du terrain de jeux .....

LA PRESSE lance, cette année encore, un grand concours afin de promouvoir l'inscription des enfants dans les terrains de jeux DES LE DEBUT DES VACANCES. Ce concours est ouvert aux enfants de la métropole et de la province ; ils peuvent commencer dès aujourd'hui à accumuler les coupons de ce concours, qui paraîtront fréquemment dans LA PRESSE d'ici la mi-juillet. Les jeunes n'ont qu'à découper le coupon, à le bien remplir et à le remettre à leur moniteur ou leur monitrice. De leur côté, ces responsables devront envoyer à LA PRESSE, pour le 18 juillet, tous les coupons recueillis dans leurs parcs durant les trois prochaines semaines. Comme grands prix, les jeunes auront la chance de gagner 10 MAGNIFIQUES BICYCLETTES offertes par LA PRESSE (5 pour garçons et 5 pour filles). Tous les enfants de 16 ans et moins sont invités à prendre part à ce concours, en s'inscrivant à leurs terrains de jeux locaux.

Dans les parcs de Duvernay

A Duvernay, le programme récréatif de l'été débutera mardi prochain, 25 juin, dans les 5 terrains de jeux de cette municipalité de l'île Jésus, où près d'une quinzaine de moniteurs et de monitrices seront au service des enfants. Mais c'est **aujourd'hui même** que s'ouvrira, pour la saison estivale, la piscine récemment acquise par la Ville.

M. Henri Deslauriers a été nommé gérant de cette piscine; il sera assisté d'un personnel choisi d'instructeurs et de sauveteurs. Il est à préparer des cours de natation, ainsi que des cliniques de plongeon et de sauvetage dont l'horaire sera annoncé sous peu.

On sait que la piscine municipale de Duvernay se trouve à l'angle des rues Franchère



M. Henri Deslauriers

et de Callières (à l'arrière de l'hôtel de ville). Elle sera ouverte tous les jours (y compris le dimanche), de 10 h. du matin à 10 h. du soir. Voici les tarifs adoptés par le Conseil municipal : du lundi au vendredi, pour les enfants, 15 cents, et pour les adultes, 50 cents; le samedi et le dimanche, pour les enfants, 25 cents, et pour les adultes, $1. A noter que les enfants (16 ans et moins) n'y seront pas admis après 5 heures.

Quant aux terrains de jeux de Duvernay, ils s'ouvriront mardi matin, 25 juin, à 9 heures. En plus des jeux, des sports et autres activités récréatives, organisés par les moniteurs et monitrices attachés à chaque parc, les enfants pourront également s'y adonner à l'athlétisme, à la danse folklorique, aux jeux dramatiques, avec des moniteurs et des monitrices spécialisés.

Le programme général de l'été a été organisé sous la direction de M. Denis Trudeau, coordonnateur de la Récréation auprès du Comité municipal des parcs et terrains de jeux. Il s'inspire du programme commun qui a été préparé par l'Alliance métropolitaine de la Récréation dont Duvernay est membre. Tous les enfants de cette ville sont donc attendus en très grand nombre, dès mardi matin, aux parcs St-Maurice, des Ecores, St-Ernest, Hôtel-de-Ville et Duvernay-Est.

Tous les grands whiskies écossais
rappellent les familles
de leurs créateurs

GRANT'S STANDFAST

est un produit
de la famille Grant
depuis cinq générations

DISTRIBUE PAR LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITEE

Dernière chance

pendant que nous en avons encore en stock.

SPECIAL 8' x 6' CABANA **$198.50**

A cause de la nouvelle taxe fédérale sur les matériaux de construction, nous sommes forcés d'augmenter le prix de nos prochaines cabanas à $209.50

POUR VOS ACTIVITES DANS LE JARDIN **PROCUREZ-VOUS**

UNE CABANA DE JARDIN

réalisée par Canadian Structural Wood Co. Ltd. pour agrémenter votre pelouse et la vie extérieure



Commandez maintenant pour l'avoir à temps.
Livraison gratuite pour les 20 premiers milles

- Pin noueux
- Porte hollandaise
- Bardeaux d'asphalte
- Volets
- Teinte rustique
- Plancher embouveté
- Boite à fleurs
- Fenêtre fonctionnelle
- Serrure cottage
- Bien structurée
- Construction solide
- Entièrement à l'épreuve des intempéries

Vraiment ce qu'il vous faut pour . . .

remiser chaises de jardin, tondeuse à gazon, échelles, accessoires de Bar-B-Q, charbon de bois, outils de jardin, contre-fenêtres, meubles de jardin, voiturettes, bicyclettes, jouets, articles de sport, articles de jardin . . . ou pour servir de salle de jeu, atelier de bricolage, cabana de piscine, bar extérieur, etc.

EN MONTRE MODELES DE DIMENSIONS VARIEES
TERMES FACILES SI DESIRE

CANADIAN STRUCTURAL WOOD CO. LTD.
6018 chemin Côte-de-Liesse 744-5501
(Face à l'édifice de la Corporation de gaz naturel du Québec)
SALLE DE MONTRE — Tous les jours 9 à 8.30 — Sam. jusqu'à 6 p.m. Dimanche 11 à 6 p.m.

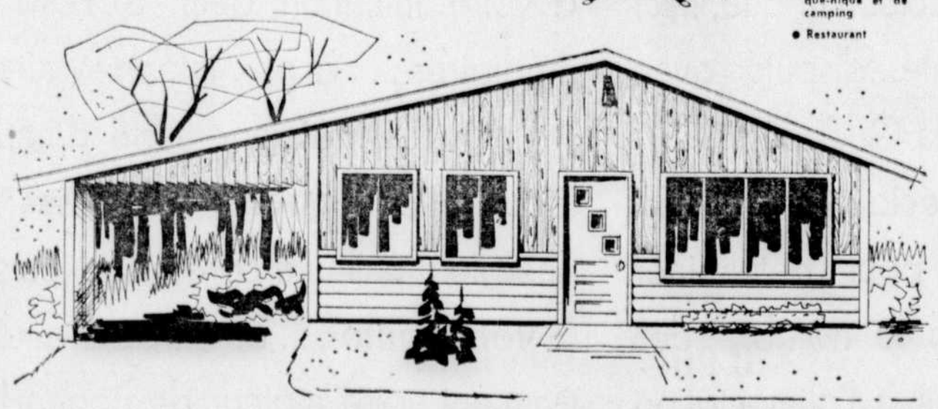
Si vous ne pouvez pas venir, téléphonez ou écrivez pour recevoir votre brochure GRATUITE

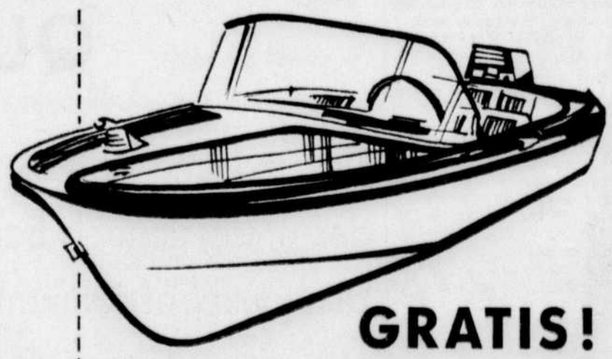
OFFRE D'INAUGURATION!

. . . un développement planifié pour la vie en famille où vous pourrez relaxer et être privé sur le pittoresque lac des Deux-Montagnes.

Bungalow — 5 pièces, 3 chambres à coucher, extérieur complètement fini, intérieur semi-fini, fenêtres et moustiquaires en aluminium, construction en cèdre et plywood (carport, supplément $150), terrain 50' x 100' complètement boisé. Maison modèle ouverte aux visiteurs. Seulement **$3,450.00**. Paiements aussi bas que **$48.00** par mois.

- Endroit idéal pour toutes sortes d'embarcations à voile ou à moteur.
- Pêche
- Equitation
- Tir à l'arc
- Plages sablonneuses publiques et privées
- Natation
- Terrain de pique-nique et de camping
- Restaurant





Plage sablonneuse maintenant ouverte aux visiteurs.

GRATIS!

AUX 50 PREMIERS CLIENTS

Bateau en fibre de verre de 14' comprenant volant et moteur hors bord de 12 c.v. Pare-brise, contrôle à distance, réservoir à gaz.

Valeur totale de **$1220.00**

les Iles Carillon

● Seulement 38 milles de Montréal par l'auto-route jusqu'à la sortie 14 et suivre la route 29 jusqu'à OKA et continuer jusqu'à 3 milles passé St-Placide. Service de traversier avec l'île.

LES ILES CARILLON DEVELOPPEMENT INC.
4661, av. Van Horne, Ch. 9,
Montréal, Qué. — Tél. 737-1122.

S.V.P., m'envoyer gratuitemnet votre brochure illustrée sur le développement "Les Iles Carillon".

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .....

Prolongement de l'autoroute des Laurentides

La présence de la PP évite une bagarre entre camionneurs

SAINT-JEROME (C.B.) — La surveillance de la police provinciale a évité hier que les camionneurs de la région de Saint-Jérôme en viennent aux coups avec d'autres camionneurs, ceux-ci engagés par une compagnie de pavage et une compagnie de carrière de pierre pour forcer la ligne de piquetage.

Depuis le début de la semaine, l'arrêt de travail s'était maintenu dans le calme aux camps des camionneurs protestataires, lesquels, par leur refus à travailler sur un secteur du prolongement de l'autoroute des Laurentides de Saint-Jérôme à Sainte-Adèle, veulent manifester contre les prix, trop bas selon eux, payés par la compagnie d'asphalte de pavage Laurentien, de Saint-Antoine-des-Laurentides.

Hier matin, quelques camionneurs de Sainte-Thérèse et de Brownsburg ont tenté de franchir la "ligne de piquetage" établie à l'entrée du tronçon de l'autoroute en voie de construction. Quelques-uns d'entre eux ont réussi à passer, mais la plupart ont été arrêtés par les protestataires.

Plus chanceux

Des camions, propriétés de compagnies corrolaires à celle de Saint-Antoine-des-Laurentides, ont pu au début de la matinée circuler sur les chantiers. Mais quelques heures plus tard, les "grévistes" les arrêtèrent à leur tour. Sans la présence de la police provinciale sur les lieux, on aurait eu sans doute à déplorer des actes de violence. Seul, un camion de la compagnie Desjardins Asphalte, de Sainte-Thérèse, a eu ses pneus dégonflés.

Le sergent d'état-major, Paul Benoît, en charge du détachement de la police provinciale à Saint-Jérôme, a rencontré les manifestants pour apaiser les esprits fort échauffés à ce moment, et leur demander d'adopter une attitude plus sereine. Cette intervention, "commandée par Québec", selon le policier, a permis la reprise du transport de la pierre concassée au début de l'après-midi.

Mais pour une raison inconnue, le transport cessa vers 3 heures de l'après-midi sans que les grévistes eurent manifesté de quelque façon pour son arrêt.

Les camionneurs de la région de Saint-Jérôme, Ste-Agathe et Saint-Jovite refusent de faire le transport du gravier sur les six milles et demi du prolongement de l'autoroute, tant et aussi longtemps, ont-ils soutenu, que la Carrière laurentienne, propriété de la Compagnie d'asphalte de pavage laurentien, n'accordera pas le même tarif payé par la voirie provinciale. Ce tarif est de 20 cents le premier mille et 5 cents additionnels par millet-onne.

L'un des porte-paroles du comité de négociation, M. Jean Lacasse a déclaré, hier, qu'il était faux que la compagnie en question ait offert aux camionneurs 10 cents la tonne-mille au départ plus 5 cents additionnels par mille. "Elle a toujours maintenu son offre, a-t-il dit, de cinq cents par mille-tonne". Selon M. Lacasse, qui a précisé n'être pas un dirigeant de la manifestation, la compagnie La Carrière laurentienne paierait ainsi pour le transport de 12 milles alors qu'il est de 14 milles.

Ville d'Anjou a un surplus budgétaire

par **Thomas DUHAIME**

Pour l'exercice financier 1963 les contribuables de Ville d'Anjou bénéficieront d'un budget du "Jour de l'An" !

Le taux de la taxe foncière et générale maintenue au même plafond de $1.63; celui de la taxe pour le boulevard Métropolitain et l'égout collecteur Molson, également inchangé; une réduction de $3 sur la taxe d'eau, qui décroît de $28 à $25; et enfin, une diminution de 5% au rôle d'évaluation, mais seulement sur les constructions de type domiciliaire, unifamilial duplex et triplex, et les maisons de rapport de huit logements ou moins. (Les établissements commerciaux, les industries et les terres en spéculation ne bénéficient pas de cette déduction).

L'adoption du présent budget a été retardée jusqu'en juin par suite de la revision complète du rôle d'évaluation, selon une explication fournie par le maire Ernest Crépeault.

Ville d'Anjou vient d'atteindre, cette année, un budget record depuis sa fondation, en 1956, soit de l'ordre de $2,388,395.46. Les dépenses s'élèveront à $2,383,724.23 accusant ainsi un surplus budgétaire de $4,671.23.

Les taxes générales et spéciales rapporteront près de trois quarts de millions de dollars, tandis que les autres revenus graviteront autour de $600,000.

Par ailleurs, le service de la dette atteint le million de dollars; les autres dépenses importantes pour les principaux services publics sont réparties à peu près à parts égales.

La dette obligataire est tombée de $11,033,000 à $10,669,000, soit une baisse de $364,000.

A Repentigny

Creusage d'un chenal remis à l'an prochain

OTTAWA. (PCf) — Le creusage d'un chenal entre l'île Repentigny et la rive sud du Saint-Laurent ne sera pas effectué au cours de la présente année financière même si une imputation de $200,000 à cette fin est inscrite dans les prévisions budgétaires 1963-64. Ce chenal projeté, qui sera probablement aménagé l'an prochain, pourra être utilisé par des embarcations de plaisance. Ce projet pourra revaloriser Repentigny au point de vue touristique.

Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, qui avait fourni les premières informations à ce sujet aux Communes en réponse à une question, a par la suite précisé que c'est à la suite d'un ordre de priorité dans les travaux de son ministère au cours de l'année que ce projet a été reporté à l'an prochain. Il n'est pas abandonné puisque l'imputation est toujours inscrite aux prévisions budgétaires.

A Rivière-des-Prairies

La Commission scolaire de la paroisse demande à son tour l'annexion

(par **T.D.**) — A son tour, la Commission scolaire de la paroisse de Rivière-des-Prairies Commission des écoles catho- adoptait une résolution, hier soir, afin de demander à la Commission des écoles catholiques de Montréal d'entreprendre les procédures nécessaires en vue de l'annexion éventuelle de ses écoles.

Les commissaires du village avaient ouvert la marche, mardi soir, faisant ainsi écho à l'annexion de la municipalité qui sera rendue officielle d'ici un mois, tout au plus, selon une déclaration du maire Jean Drapeau.

La réunion d'hier soir devait cependant, avoir une importance plus marquée. Le maire de Montréal, le président du comité exécutif de la Métropole, M. Lucien Saulnier, deux représentants du département de l'Instruction publique, ainsi que ceux de la CECM devaient être présents.

Une invitation leur avait été faite par M. Roger Dufort, président de la Commission scolaire de la paroisse.

Seul un représentant du DIP a pu assister aux délibérations, les autres personnalités invitées étant retenues par d'autres obligations plus urgentes.

De toute façon, il ne s'agit dans tout ce processus que de simples formalités, puisque la loi prévoit que l'annexion des deux commissions scolaires doit se faire automatiquement, ceci découlant de l'annexion complète de Rivière-des-Prairies à Montréal.

St-Jean-Baptiste et Confédération

La police de la route est renforcée pour les deux congés

QUEBEC. (PCf) — Les effectifs de la police de la route seront renforcés à l'occasion des congés de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération.

M. J.-Alphonse Matte, inspecteur général à la Sûreté du Québec, a annoncé que tous les congés des policiers chargés de la circulation ont été supprimés pour ces deux fins de semaine. Il est probable qu'environ 600 agents seront de service sur les routes du Québec au cours de ces deux périodes chômées. Un certain nombre d'entre eux se trouveront, en tenue de ville, dans des voitures ne comportant aucun signe permettant de les reconnaître. On recrutera du personnel supplémentaire parmi les employés de bureau.

Cet inspecteur a précisé que quatre appareils de radar seront utilisés dans des endroits stratégiques. Il a en outre indiqué que, le mois dernier, 900 infractions à l'article du Code de la route concernant la vitesse ont été enregistrées dans la seule région de Québec.

La Sûreté du Québec recommande aux automobilistes d'être très prudents, surtout quand ils doublent d'autres véhicules, d'aller moins vite et de s'abstenir d'absorber des boissons alcooliques.

Le juge Caffrey est dans une 'pénible aventure'

COATICOOK, Qué. (PC) — Commentant une nouvelle transmise par une agence de presse voulant qu'il ait pris la vedette malgré lui à cause d'une lettre adressée en français à un juge des Etats-Unis, Me Laurent Dubé regrette que le juge Andrew Caffrey se soit compromis "dans une si pénible aventure".

Me Dubé doit représenter M. Manuel Cliche qui fait l'objet d'une poursuite de $50,000 à la suite d'un accident aux Etats-Unis. Le demandeur, M. Marcel Poitras, de Attleboro, Mass., avait pris place dans l'auto de M. Cliche quand celle-ci a frappé un arbre.

Me Dubé avait donc averti le juge Caffrey, de Boston, qu'il représenterait M. Cliche, mais le juge avait répondu à M. Dubé qu'il aurait à parler anglais quand il se présentera devant lui.

"Il est fort regrettable que le juge Caffrey se soit compromis dans une si pénible aventure, lui qui se vante d'avoir appris le français au Holy Cross College, dit M. Dubé. Je respecte ses idées et ses manières, mais je crains de lui être désagréable".

M. Dubé ajoute que c'est une liberté fondamentale de l'être humain que de pouvoir s'exprimer et "pourquoi n'en serait-ce pas une autre que de le faire dans sa langue maternelle ?

"Si j'avais à transiger avec la Chine, est-ce à dire que je devrais d'abord apprendre le chinois ?".

Me Dubé conclut : "J'aurais très bien compris le juge Caffrey s'il ne m'avait pas laissé apprendre par les journaux ce qu'il voulait me dire".

Il faut ouvrir les forêts au public avec discernement

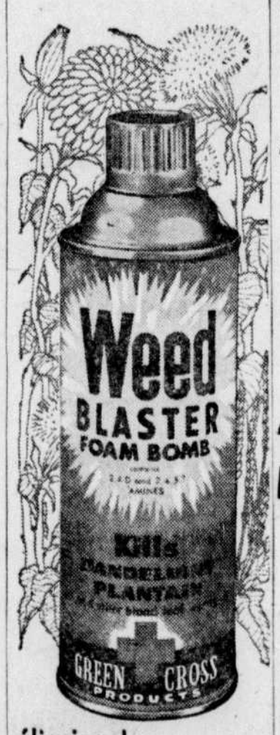
OTTAWA. (PC) — M. J. A. Brodie, chef de la section du bois de coupe du ministère des Terres et Forêts de l'Ontario, a déclaré hier devant la Commission forestière nord-américaine que ce serait une erreur que d'ouvrir sans discernement les forêts commerciales aux campeurs, pique-niqueurs, pêcheurs et autres.

Il a observé que 20 pour cent du revenu de l'Ontario vient de l'industrie forestière et qu'il faut protéger cette source de revenu.

La veille, les conférenciers avaient souligné que la forte poussée populaire vers la récréation en forêt obligerait à ouvrir les forêts commerciales au public, de gré ou de force.

M. Lowell Besley, président de l'Institut canadien de la forêt, a appuyé le point de vue de M. Brodie.

La Commission a adopté une recommandation des Etats-Unis demandant l'institution d'un groupe d'étude sur la récréation en forêt et sur la vie au grand air. Les délégations du Mexique et du Canada ont chaudement appuyé l'idée.



élimine les mauvaises herbes sur **pression du poussoir**- rien à mélanger avec Green Cross

DUPUY & FERGUSON
LIMITEE
438, Place Jacques-Cartier
En face de l'hôtel de ville
UN. 6-8594

FINANCEMENT
de vente au détail
- Meubles
- Appareils électriques
- Améliorations à la propriété
- Biens durables
- Ventes privées

Nous offrons aussi d'autres services particuliers aux détaillants. Service de finance le jour même
CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LTD.
M. LEONARD VI. 2-8505
400, rue St-Jacques ouest porte 402

COLLEGE ST-PAUL
10555, Bois-de-Boulogne
EXAMEN D'ADMISSION
- 8e CLASSIQUE aux classes de (Elément latin)
- 11e CLASSIQUE (Versification spéciale pour les finissants de 11e scientifique)

Date de l'examen : JEUDI 27 JUIN 63 à 9 a.m.
Pour tout renseignement : FE. 4-4921

COLLEGE FRANÇAIS
— ouvert aux élèves Canadiens et aux élèves Français
— professeurs français
COURS PRIMAIRE — COURS CLASSIQUE

I PRIMAIRE :
— Jardin d'enfants et Maternelle
— Cours primaire complet en cinq ans
— Ouverture d'une nouvelle classe de "Pré-classique" (pour les élèves de 5e ou 6e année des commissions scolaires)

II SECONDAIRE : Eléments Latins — Syntaxe Méthode — Versification
— Programme de la Faculté des Arts de Montréal
— Subvention de 200 dollars

Examens d'admission en Eléments latins :
— classe d'Eléments "Jeunes filles" : SAMEDI 22 JUIN
— classe d'Eléments "Garçons" : SAMEDI 29 JUIN

III CLASSES TERMINALES :
Seconde — Première — Philosophie
— Programme de l'Université française
— Toutes séries du Baccalauréat français

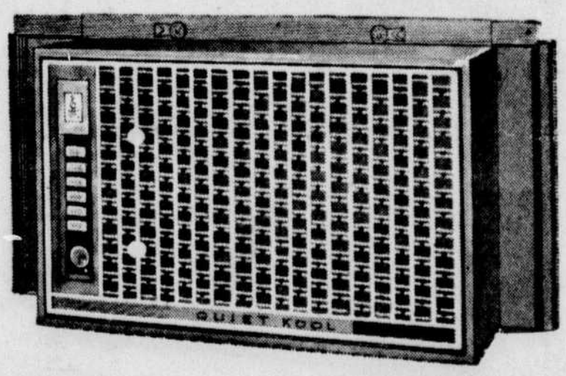
5217 Avenue de l'Esplanade
Renseignements et inscriptions : Tél. : 272-0754

Legaré
MAGASINEZ EN TOUTE AISANCE CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES LE SAMEDI JUSQU'A 6 H. P.M.
ABAT LES PRIX

ENSEMBLE D'ETE EN ALUMINIUM, 6 MCX
IDEAL POUR VOTRE PATIO OU JARDIN
JOUISSEZ DE LA VIE AU GRAND AIR !
- Deux chaises pliantes en aluminium tubulaire et recouvertes de vinyle épais à motifs floraux. 8.95 ch.
- Parasol géant de 7½' avec corde coulissante. Bordure à frange. 44.95
- Table à parasol, 4 pattes, diamètre 33". 14.95
- Housse de table assortie au parasol, en vinyle. 4.95
- Chaise-longue, ajustable, pliante, avec matelas rembourré, montée sur des roues caoutchoutées. 27.95

Valeur rég. 110.70
ENSEMBLE COMPLET 89.95
VOUS PAYEZ SEULEMENT 90c PAR SEMAINE
NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT "Taxe de vente payable à l'achat"
AUCUN DEPÔT REQUIS, jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

ENSEMBLE de MEUBLES D'ETE, 3 MORCEAUX
Economisez chez Legaré !
Tel que décrit et illustré "satisfaction garantie"
Ces meubles d'été, de fabrication experte, sont très en demande. Ils vous assureront confort et durabilité. Particularités : cadres d'aluminium tubulaire d'un pouce, sangles à saran dans le rouge, vert, bleu ou jaune. La chaise-longue s'ajuste à 4 positions différentes. Comprend une chaise, une berçeuse et une chaise-longue.
EN SPECIAL A 24.95
VOUS NE PAYEZ QUE 25c PAR SEMAINE

MAINTENANT CHEZ LEGARE ! Nouveaux climatiseurs d'air, installation facile et rapide
Ne laissez pas la chaleur accablante de l'été vous incommoder ! Profitez d'une fraîcheur continue et bienfaisante !...
Quiet Kool par Emerson
MODELE 6C 7A
Déshumidification (chop./hre) 1.6. B. T. U. 6,000. Air frais filtré Eventail à 2 vitesses. Thermostat automatique. Dimensions : 24⅞" de largeur x 16⅞" de profondeur x 14¼" de hauteur. Poids : 108 livres.
MODELE 8C 1A
B. T. U. 7,500. Air frais filtré. Eventail à 2 vitesses. Thermostat automatique. Dimensions : 24⅞" de largeur x 16⅞" de profondeur x 14¼" de hauteur. Poids 113 livres.


UTILISEZ NOS TERMES ULTRA-FACILES
LUNDI, JOUR DE FETE, LES MAGASINS LEGARE SERONT FERMES TOUTE LA JOURNEE

Legaré
1200, rue AMHERST. Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Wellington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME Wellington 5-7813
3250, rue MASSON RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 210



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

UN CARDINAL EN ENFER

Dans la chapelle Sixtine où l'on dépouille présentement le scrutin du conclave, un cardinal aurait été voué aux enfers.

Mais il y a bien longtemps de cela. C'est nul autre que Michel-Ange, qui aurait fait le coup.

On sait que ce génie de la Renaissance décora de fresques une grande partie de la chapelle Sixtine. Il entreprit l'immense tâche en 1502, à la demande du pape Jules II, et travailla sur le thème "Préparation et attente de la Rédemption" ; ce ne fut qu'en 1512 qu'il mit la dernière main à ce prodigieux ensemble de tableaux.

Or, Michel-Ange aimait travailler seul. Cela se conçoit. Tout le temps qu'il vaqua à son oeuvre, il s'enferma dans la chapelle et défendit à quiconque d'y entrer — même au pape. Et les choses se déroulèrent selon son désir . . . jusqu'à la reprise des travaux.

Car l'artiste revint à la Sixtine de 1535 à 1541, et acheva son oeuvre de fresquiste en peignant, sur le mur du fond, son célèbre "Jugement dernier" — "oeuvre étonnante de force, de violence, et dont il est incroyable qu'elle fut le fait d'un seul homme".

La fresque comprend des tableaux superposés du Ciel, du Purgatoire et de l'Enfer.

Or, cette fois, Michel-Ange éprouva quelque difficulté à travailler seul.

Il y avait un cardinal qui le harcelait passablement, et qui faisait office de vérificateur auprès de lui, comme un "foreman" surveille ses peintres en bâtiment.

Michel-Ange n'aimait pas ça.

Vous devinez le reste ?

Il attendit d'achever sa fresque des Enfers, puis, à la fin du tout, il joignit aux visages des innombrables damnés celui du cardinal qu'il n'aimait pas ; lequel se retrouva "en peinture" dans le chef-d'oeuvre du Maître.

Telle est l'anectote que l'on raconte à Rome, et que l'on certifie comme authentique.

Se faire peindre par Michel-Ange, ce n'est pas un honneur qui est revenu à tout le monde — le décor environnant fut-il quelque étrange pour un cardinal !

• • •

NEO-FUMEE

Au Vatican comme ailleurs, on s'est modernisé : ainsi apprend-on que l'Aviation militaire italienne a fourni les substances chimiques nécessaires à la coloration de la fumée, cette fumée annonciatrice de la marche des élections : noire aussi longtemps qu'un pape n'est pas élu, puis blanche.

Cela n'empêcha pas qu'il y eut confusion, hier matin, et qu'à certain moment on ne savait pas trop de quelle couleur était ladite fumée.

Mais c'est quand même un changement efficace de l'ancienne méthode, alors que la "sfumata" (noire, épaisse) provenait de la combustion de paille humide mêlée aux bulletins de vote. Pour obtenir la fumée blanche, on ne brûlait que les derniers bulletins — sans paille.

A propos, un lecteur demande à quelle époque remontent les règles actuelles du conclave. Disons qu'il y eut de l'abus jusqu'en 1509 ; jusque là, l'élection du pape dépendait des clercs et fidèles et, en fait, le choix du pape finissait par dépendre de celui, empereur ou chef de faction romaine, qui était assez puissant pour imposer son candidat.

Nicholas II décida alors que l'élection serait faite par les cardinaux seuls ; mais l'indépendance des cardinaux lors des élections ne fut assurée qu'en 1179 par Alexandre III, au 3e concile de Latran. Enfin, Grégoire X posa des règles précises en 1274, au 2e concile général de Lyon.

• • •

SACRIFICE

Petite annonce publiée l'autre jour dans notre journal, sous la rubrique des automobiles à vendre :

"Bagnole, moteur mauvaise condition, sièges déchirés, pneus usés, vitres brisées, Dodge 1956, 8 cylindres, automatique, vendrais bon marché, raison ne trouve pas à donner.

Le secret d'Etat interdit aux fonctionnaires toute affiliation à une centrale syndicale (Lesage)

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Jean Lesage a déclaré hier que l'article No 5 du nouveau Code du travail, tel que soumis aux Chambres reconnait formellement aux fonctionnaires le droit de se syndiquer à la condition que leur association ne s'affilie pas à un autre groupement, par exemple une centrale ouvrière. Mais le premier ministre a promis d'étudier encore le problème de l'affiliation.

M. Jean Marchand, président de la C.S.N., a félicité le gouvernement de son geste démocratique parce qu'il donne à quelque 30,000 personnes le droit fondamental de négocier pour s'assurer de meilleures conditions de travail.

M. Marchand a dit que la restriction, concernant l'affiliation, peut se comprendre dans le cas de "policiers", mais plus difficilement dans le cas de fonctionnaires.

— "C'est à cause du secret d'Etat !" a répondu M. Lesage. Et le premier ministre a expliqué que les employés du gouvernement constituent une catégorie spéciale de salariés, étant donné que des documents confidentiels passent par leurs mains.

Le président de la C.S.N. se demande en quoi la défense de s'affilier peut garantir le maintien du secret d'Etat.

— "Cela garantit qu'il n'y aura pas de pressions extérieures", a riposté le premier ministre. "N'oubliez pas qu'il y a des centrales qui ont une affiliation politique !"

M. Marchand a fait alors valoir que cela ne pose pas de problèmes pour un très grand nombre d'employés de l'Etat, par exemple le personnel de la Régie des alcools . . . Dans leur cas, on ne peut invoquer la raison d'Etat.

Au cours de la discussion, le président de la C. S. N. a souligné qu'à Ottawa, dans plusieurs provinces du Canada, plus généralement dans le monde occidental, les fonctionnaires ont le droit d'affilier leurs associations à des centrales ouvrières. Ils n'exercent pas toujours ce droit; ils le font quand ils jugent que c'est dans leur intérêt.

M. Lesage a promis d'étudier la question en même temps que la réforme de la fonction publique.

— "Mon esprit n'est pas convaincu même par votre éloquence et vos compliments, mais il est ouvert pour l'examen de la question, a dit le premier ministre. La réorganisation et la revalorisation de la fonction publique créent beaucoup de problèmes; et j'aimerais bien voir clair . . ."

Johnson souhaite le "rapatriement" du contrôle des syndicats québécois

QUEBEC. (par **J.M.**) — M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, a déclaré que les membres du Comité des relations industrielles aimeraient étudier le problème du contrôle de certaines unions ouvrières par des chefs syndicalistes demeurant à l'étranger ; et le député de Bagot a dit qu'il souhaite le "rapatriement de ce contrôle".

"Ce serait une façon d'avancer notre émancipation économique", a-t-il ajouté.

"Dans la province de Québec, avait-il affirmé, on a hâte que les unions et les patrons trouvent des manières de négocier qui ne viennent pas en conflit direct avec notre notion d'émancipation. Je sais les efforts qui se font pour canadianiser certaines unions ; je sais le travail de certains chefs ouvriers, entre autres MM. Roger Provost et Claude Jodoin, mais si les employés du camionnage tombaient éventuellement sous le contrôle américain sans même passer par la F.T.Q. ou le C.T.C., ça ne serait pas intéressant."

C'était pendant la séance du Comité des relations industrielles de la chambre basse ; et M. Pierre Joron, de l'A.P.I., avait mis le propos sur "une union internationale dont la réputation douteuse est de notoriété publique, qui a été expulsée du Congrès canadien du travail et de la Fédération américaine du Travail, et qui détient la majorité des certificats de reconnaissance syndicale émis par la Commission des relations ouvrières".

M. Joron avait terminé son exposé en priant le gouvernement de ne permettre à aucun dirigeant étranger d'imposer sa domination dans un secteur si important.

Des ingénieurs montréalais réclament le droit de se syndiquer s'ils le veulent

QUEBEC. (par **J.M.**) — M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, a dit avoir reçu de nombreuses félicitations émanant de représentants des professions libérales à la suite de la déclaration qu'il avait faite au Comité des relations industrielles de la chambre basse et où il demandait pour ces gens le droit de se syndiquer.

Comme le comité continuait l'étude du Bill No 54, M. Marchand a donné lecture du télégramme suivant qui lui avait été adressé :

— "Félicitations pour appui à la cause des ingénieurs salariés. Une pétition à cet effet est en route signée par un groupe d'ingénieurs salariés de la ville de Montréal".

Le président de la C.S.N. a ajouté à l'adresse des membres de l'Assemblée législative :

— "Vous allez recevoir la pétition. Et vous allez voir qu'on n'est pas tout seul à penser ça".

Une suggestion

Un comité biculturel permanent

WINNIPEG. (PC) — Le chef du département d'histoire de l'Université du Manitoba a recommandé la formation d'un comité composé en nombre égal de Canadiens français et anglais de toutes les parties du pays pour discuter les problèmes que pose le biculturalisme.

Le professeur W. L. Morton a souligné au congrès annuel de la Société d'histoire de Winnipeg que ce comité, nommé par le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces, devrait se réunir à intervalles réguliers et pour faire des recommandations sur "ce que devrait être la Confédération et comment elle pourrait être modifiée".

Saint-Jean, N.-B.

Un autre gain libéral après un recomptage

ST-JEAN, N.B. (PC) — Le recomptage judiciaire des bulletins de la dernière élection dans le comté de la ville de St-Jean a fait changer un siège, accordant ainsi aux libéraux et aux conservateurs deux sièges chacun au lieu du partage trois à un en faveur des conservateurs.

Les élus sont les libéraux Daniel Riley et John MacCullum et les conservateurs George McInnerney et Donald Patterson. Auparavant, les sièges avaient été accordés à trois conservateurs, MM. Patterson, McInnerney et R. M. Pendrigh et au libéral Riley.

Le partage de l'Assemblée législative après le recomptage judiciaire s'établit ainsi : libéraux, 32; conservateurs, 20. C'est un gain d'un siège pour les libéraux. Ils ont gagné deux sièges dans St-Jean et perdu un dans Victoria.



Les filles sont des sentimentales. Elles prennent un temps fou à vider leur pupitre. Un peu plus, et on croirait qu'elles vont s'ennuyer de l'école !



Allez, hop, et que ça saute ! C'est le jour du grand départ !

LES ENFANTS SONT EN VACANCES!

(Par L.G.) — Il est enfin arrivé, le plus beau jour de l'année scolaire !

Sur l'île de Montréal, 300,000 enfants sont heureux. Hier, ils ont lavé leur pupitre, les tableaux noirs — qui d'ailleurs sont verts — et rapporté leurs livres chez eux.

Les écoles seront demain désertes, propres et silencieuses.

Mais les maisons... mais les maisons seront de nouveau la proie des mioches en vacances. Et les automobilistes se devront en leur âme et conscience d'arrêter à tous les feux rouges et de surveiller pas seulement la rue, mais aussi le trottoir : car Montréal retentira dès aujourd'hui des cris et des jeux de 300,000 enfants.

Pour les mères de famille, il est fini, le temps des vacances !... Et peut-être bien que nombre d'entre elles partagent, sans trop oser le dire à leur progéniture, l'opinion récemment énoncée par la direction du Collège Saint-Denis : Pourquoi l'année scolaire ne durerait-elle pas . . . douze mois...? Quatre trimestres, séparés chacun par une quinzaine de jours de vacances.

Mais, bien sûr, ça n'est pas une chose à dire, le jour-même où tant de jeunes Montréalais célèbrent la fin — temporaire — de leurs soucis.

Changeons au plus vite de sujet.

Ils étaient donc, hier, passablement excités, les enfants des écoles. L'eau savonneuse coulait sur les petits pupitres. (Vous vous souvenez, de ces petits pupitres sur lesquels on grave des noms, des coeurs entrelacés, et où l'on dessine la figure de la maîtresse, quand l'heure du cours se fait trop longue ?). On décrochait des murs les cartes géographiques et les illustrations éducatives. On empilait ses livres et ses cahiers dans les sacs d'école, on disait bonjour au professeur. Et, ma foi, ce qu'on était content ! . . . Et rien n'empêche de penser que les professeurs partageaient les mêmes sentiments que les élèves.

. . . N'empêche que ça fait quelque chose, de voir des gens partir en vacances quand on retourne au bureau. Les enfants à qui nous avons souhaité de bonnes vacances ne nous ont-ils pas répondu, machinalement : "Merci, vous aussi !" . . . Ça nous a semblé presque cynique.



En route vers près de trois mois de vacances !

photos LA PRESSE par Rene Picard



LES COSMONAUTES S'EMBRASSENT — Valentina Tereshkova, âgée de 26 ans, la première cosmonaute de son sexe, et son compagnon de l'espace, le lieutenant-colonel Valery Bykovsky, âgé de 28 ans, s'embrassent au moment de leur rencontre à un refuge secret sur la Volga aujourd'hui. Valentina et Bykovsky ont atterri à des endroits différents en Sibérie hier. Valentina a fait le tour du globe plus de 48 fois, et Bykovsky, plus de 81 fois. Cette photo a été fournie par l'agence soviétique Tass. (Téléphoto PA)

OTAN: la France retire sa flotte de l'Atlantique-Nord

PARIS, (AFP, Reuter, UPI) — Le gouvernement français a décidé de retirer de l'OTAN sa flotte en Atlantique Nord, indique-t-on dans les milieux autorisés en France.

Les milieux français font valoir à cet égard qu'il s'agit d'une conséquence logique de la décision que la France avait prise en 1959 de retirer de l'OTAN sa flotte en Méditerranée. En effet, celle-ci avait été transférée presque en totalité de Toulon à Brest. La procédure qui avait été appliquée en Méditerranée l'est donc maintenant en Atlantique.

Cependant, dans les milieux américains de l'OTAN en France, on estime que ce retrait apparait concordant avec la politique du général de Gaulle de raffermir l'autonomie nationale de la France. On remarque aussi que la décision française survient alors que les Etats-Unis tentent de restructurer solidement la force de l'OTAN.

La flotte retirée de l'OTAN se composerait, indique-t-on, d'un porte-avions, de six destroyers et de 12 destroyers d'escorte.

A Washington, la décision du gouvernement français ne suscitait ce matin aucun commentaire de la part du Département d'Etat, où l'on en attendait encore l'annonce officielle.

Il ressort toutefois d'indications obtenues dans les cercles américains autorisés, où l'on confirme que Paris avait mis au courant le gouvernement des Etats-Unis de ses intentions à ce sujet, que cette initiative française sera accueillie avec regret au sein de l'administration Kennedy.

De façon générale, les spécialistes américains estiment que cette décision revêt une plus grande importance sur le plan politique et psychologique que sur le plan militaire, bien qu'elle soit de nature à compliquer la tâche des stratèges de l'Alliance atlantique. Cependant, les assurances que serait prêt à donner Paris de remettre rapidement au service de l'OTAN, en cas de conflit général, les unités navales dont il envisage le retrait, ont quelque peu tempéré le sentiment de malaise dans les milieux américains.

On se refuse, dans les cercles américains autorisés, à attacher une importance exagérée au moment choisi pour la divulgation des intentions de Paris : 48 heures avant le départ du président Kennedy pour Bonn, Dublin, Londres et Rome. A ce sujet, les officiels américains se sont efforcés au cours des derniers jours de dissiper — sans y réussir complètement — l'impression que M. Kennedy, à la faveur de ce voyage, aurait pu nourrir le dessein "d'encercler" le général de Gaulle.

De son côté, la Grande-Bretagne déplore la décision de la France, indique-t-on, bien qu'un porte-parole du Foreign Office ait déclaré qu'il ne pouvait formuler aucun commentaire, la question étant du ressort du Conseil atlantique.

La Hollande, elle aussi, déplore le geste de Paris, estimant qu'une défense purement nationale ne correspond pas aux nécessités actuelles.

Les autorités s'inquiètent

100,000 Noirs projetteraient de marcher sur Washington

WASHINGTON. (PA, UPI, Reuter, AFP)—Selon des renseignements communiqués à la police de Washington, 100,000 Noirs participaient à une marche sur les édifices du Congrès si les législateurs sudites font de l'obstruction systématique pour bloquer les mesures antiracistes proposées par le président Kennedy. Les autorités craignent qu'une telle manifestation géante dégénère en violence et cette inquiétude est partagée à la fois par les partisans et les adversaires du nouveau programme sur les droits civiques.

Le pasteur Martin Luther King, le chef de la campagne contre la ségrégation, a déclaré pour sa part qu'une "marche nationale de protestation" serait la réponse des Noirs à un "filibuster" des Sudistes. Parlant à un banquet hier soir, le Dr King a dit que "s'ils commencent à faire de l'obstruction, c'est par centaines de milliers que les Blancs et les Noirs devraient marcher sur Washington".

On doute que des incidents puissent être évités si un aussi grand nombre de manifestants envahissaient les terrains et les édifices du Congrès ou tentaient d'occuper les bureaux des sénateurs du Sud.

Cependant, les manifestations des Noirs contre la ségrégation continuent un peu partout en dépit de l'appel lancé par le président Kennedy dans son message de mercredi au Congrès.

Une autre manifestation intégrationiste a suivi hier, à Savannah, l'arrestation de 250 personnes, à la suite d'incidents qui avaient opposés plus tôt policiers et manifestants et qui avaient failli tourner à l'émeute.

En effet, tandis que le conseil municipal, réuni d'urgence, cherchait à organiser des entretiens entre les leaders des deux communautés pour mettre fin aux manifestations et obéir à l'appel du président Kennedy, 63 Noirs, défiant tous les ordres, tant du maire que du président, ont parcouru à pied plus d'un mille et se sont rassemblés en cercle pour prier sur une place de la ville. Trente-deux d'entre eux ont été arrêtés pour s'être rassemblés sans autorisation et avoir refusé de se disperser. La plupart avaient moins de 20 ans.

D'après Bob Kennedy

Un Noir sera président avant 50 ans aux E.-U.

WASHINGTON (PC) — Avec l'accroissement continuel du nombre de voteurs noirs dans les Etats du Sud, le pouvoir devrait échapper éventuellement aux partisans de la ségrégation et un Noir pourrait bien devenir président des Etats-Unis d'ici 40 ou 50 ans.

Telle est l'opinion exprimée par M. Robert Kennedy, procureur général des Etats-Unis et frère du président, dans une interview accordée à un reporter de la Presse Canadienne.

Soulignant qu'il y a 40 ans, un Irlandais catholique n'aurait pu être élu à la Maison blanche, M. Kennedy déclare que dans un délai comparable un Noir pourrait devenir président, comme cela s'est produit pour d'autres races et d'autres groupes.

"Je ne connais aucun autre pays, y compris le Canada, qui n'ait ses problèmes internes," dit-il, en discutant la question raciale. "Les Canadiens doivent se rendre compte que le gouvernement américain mène une grande offensive dans le domaine des droits civiques et qu'il a l'appui de la majorité de la population".

Bob Kennedy a confiance que le nouveau programme présidentiel sera adopté par le Congrès en dépit de l'opposition farouche des Sudistes, mais il ne croit pas qu'une telle législation suffira pour régler le problème. L'intégration est la seule solution, à son avis, et elle deviendra possible à mesure que les Noirs deviendront plus instruits et amélioreront d'autant leurs chances d'emploi et leur niveau de vie.

Combien de temps faudra-t-il aux Noirs pour arriver à l'égalité totale, le frère du président n'ose le prédire.

OIT: exclusion du délégué des travailleurs d'Afrique du Sud

GENEVE, (AFP, Reuter) — Par un vote de 135 voix contre trois et 57 abstentions, la conférence de l'OIT (Organisation internationale du Travail) à Genève, a décidé d'exclure de ses travaux M. Johan Hauptfleisch Liebenberg, délégué des travailleurs de la République d'Afrique du Sud.

Cette décision est le dernier incident d'une campagne systématique lancée par les représentants de 32 pays africains pour exclure l'Afrique du Sud de la communauté internationale des Nations Unies et de ses agences spécialisées.

Les Africains, ainsi que les représentants de cinq pays arabes non africains et ceux de quatre autres pays, n'assistent plus aux travaux de la conférence, et plusieurs d'entre eux ont déjà quitté Genève.

Cette décision a été précédée d'un autre incident, des délégués ayant à nouveau quitté la salle des séances à la conférence de l'OIT, pour protester contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, lorsque le délégué du gouvernement sud-africain, M. Daniel Johannes Geyser, a pris la parole à la tribune. Tous les délégués des pays du bloc soviétique, les représentants de plusieurs pays asiatiques, et tous les délégués des travailleurs, y compris ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, se sont levés et ont quitté la salle. Il restait environ 150 délégués en séance, sur un total de 1,087 à l'ouverture de la conférence le 5 juin, lorsque M. Geyser, vice-ministre du Travail dans le gouvernement sud-africain, a prononcé son discours.

Enquête judiciaire dans l'affaire Profumo

LONDRES. (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le premier ministre, M. Macmillan, a annoncé aujourd'hui l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les aspects de l'affaire Profumo intéressant la sécurité du Royaume-Uni. Lord Denning, juge de la Cour d'appel, présidera cette enquête.

En annonçant aux Communes sa décision de charger de cette enquête un juge et non pas une commission parlementaire composée de représentants de tous les partis, M. Macmillan a dit que de "terribles rumeurs" menaçaient de détruire à la fois les conservateurs et les travaillistes.

Le chef de l'Opposition et leader du parti travailliste, M. Harold Wilson, a immédiatement protesté qu'une enquête menée par un juge serait "totalement inadéquate pour calmer l'anxiété du public".

"Thresher"

Une inondation soudaine aurait causé le désastre

WASHINGTON (PA) — La Commission d'enquête navale, qui avait été chargée d'enquêter sur les causes de la perte du sous-marin atomique "Thresher", a déposé, hier, son rapport, dans lequel elle estime que la cause la plus probable du désastre du 10 avril dernier, qui a coûté la vie à 129 personnes, est l'inondation soudaine de la salle des machines.

Le secrétaire à la Marine, M. Fred Korth, a rendu public, hier, un résumé du rapport établi par la commission d'enquête rapport basé sur les interrogatoires et les déclarations de 120 témoins et plus de 1,700 pages de dépositions recueillies.

La déclaration du secrétaire à la Marine est la suivante :

"La Marine estime qu'il est plus que probable qu'une défaillance dans un système de tuyauteries s'est produite dans un des réseaux de distribution d'eau salée du "Thresher", probablement dans la chambre des machines.

L'énorme pression de l'eau de mer entourant le sous-marin, a soumis l'intérieur à un violent jet d'eau et à une inondation progressive.

Il est très probable que l'eau a affecté les circuits électriques et provoqué une perte de puissance. Le "Thresher" a ralenti et a commencé à couler. En peu de temps, il avait dépassé sa profondeur d'écrasement et était entièrement inondé. Il vint finalement s'échouer sur les fonds de l'océan à 8,400 pieds de la surface de la mer."

Pont - tunnel - pont

PARIS. (AFP) — Un quatrième projet de traversée du Pas de Calais a été présenté, hier, par M. Jules Moch, au cours d'une conférence de presse. Il s'agit cette fois d'un pont-tunnel-pont.

On est toujours sans nouvelles des commandos débarqués à Cuba

MIAMI. (PA, Reuter) — Le Conseil révolutionnaire cubain et des milliers d'exilés attendent impatiemment aujourd'hui des nouvelles des commandos qui, selon le Conseil, sont débarqués hier à Cuba pour entreprendre ce qu'on appelle "le commencement de la libération de Cuba".

Les débarquements n'ont reçu aucune confirmation officielle du gouvernement Castro ni du gouvernement des Etats-Unis. Le Conseil a révélé qu'il attendait un rapport par radio à 2 heures cet après-midi des commandos. Les postes récepteurs sur tout le pourtour des Antilles restent en écoute permanente en vue de capter un message des envahisseurs anticastristes.

Selon les précisions données par un membre du Congrès américain, M. Paul Rogers, 3,000 hommes bien entraînés aux opérations de guerilla auraient débarqué hier en trois points de la côte cubaine, qu'ils avaient gagnée en radeaux et en barques. Le Conseil révolutionnaire cubain affirme que les assaillants ont été bien accueillis par les paysans de la côte et qu'ils ont promptement fait la liaison avec des bandes de guérilleros de l'intérieur de l'île.

A La Havane, le correspondant de l'agence Reuter a fait savoir qu'il n'y avait dans les provinces cubaines aucun mouvement de troupes inhabituel, contrairement à ce que l'on pourrait attendre à la suite d'un débarquement assez important.

Des émissions très sommaires et sans vérification mentionnaient la province d'Oriente, située à l'extrémité orientale de l'île, comme emplacement possible des débarquements et peut-être de combats.

De toute façon, ces raids vont à l'encontre de la politique déclarée de Washington de ne permettre aucune incursion en partance du territoire américain. On sait également que l'URSS a mis les Etats-Unis en garde contre toute activité militaire des exilés cubains contre le régime fidéliste et que Fidel Castro a menacé d'attaquer toute base d'exilés en opération dans les Antilles.

Le Conseil révolutionnaire cubain s'est gardé jusqu'à maintenant de révéler les points de départ des commandos, leur nombre et les lieux de débarquement.

Après l'affaire Profumo

Recul des conservateurs dans un scrutin partiel

LONDRES. (Reuter, AFP) —Première consultation électorale depuis la démission de l'ex-ministre de la Guerre John Profumo, le scrutin partiel de South-Leeds (nord de l'Angleterre) s'est soldé hier par une victoire travailliste et une baisse sensible du pourcentage conservateur.

Conservant au "labour" l'ancienne circonscription de M. Hugh Gaitskell, leader travailliste décédé en janvier dernier, le nouvel élu, M. M. Rees, a recueilli 18,785 voix contre 5,996 au conservateur Judal, 4,399 au libéral B. Walsh et 670 au communiste B. Remelson.

Tandis que le pourcentage des suffrages exprimés recueilli par les conservateurs tombe de 31 pour cent en 1959 à 20.1 pour cent, celui des travaillistes passe de 58.6 pour cent à 62.9 pour cent et celui des libéraux de 10.4 pour cent à 14.7 pour cent.

Les rebelles tories se soumettent et Macmillan garde le leadership

LONDRES. (AFP, Reuter, UPI) — M. Harold Macmillan a remporté hier soir une victoire importante contre les rebelles conservateurs.

Une brève intervention de l'ancien ministre de la Santé, sir Derek Walker-Smith, a suffi en effet à faire taire les anti-Macmillan, qui prétendaient demander un nouveau chef devant le groupe parlementaire conservateur réuni à huis clos à la Chambre des communes.

Sir Derek a déclaré qu'une démission de M. Macmillan pourrait provoquer de nouvelles élections. L'ancien ministre a lancé un appel au calme, invitant les députés à traiter le problème qui se pose actuellement au parti conservateur sans passion ni précipitation. "Un changement hâtif de premier ministre, a-t-il dit, pourrait rendre inévitables une dissolution du parlement et des élections anticipées".

La réunion des députés conservateurs consacrée à une discussion sur le sort futur de M. Macmillan a donc tourné court. Après la brève déclaration de sir Derek, le groupe conservateur s'est séparé sans discussion, à l'issue d'une séance de 25 minutes. Ainsi s'est terminée en un temps record une des réunions les plus attendues du "Comité 1922" dont font partie tous les parlementaires tories qui n'occupent pas de poste ministériel.

Le premier ministre a fait savoir que le scandale Profumo n'était nullement de nature à lui faire modifier ses projets et qu'il entendait être là lui-même pour accueillir le président Kennedy la semaine prochaine.

Le député travailliste Marcus Lipton avait auparavant souligné que la visite du président des Etats-Unis était maintenue et avait demandé à M. Macmillan "s'il ne serait pas souhaitable de lui suggérer de faire son tour d'horizon avec un nouveau premier ministre, et non pas avec un premier ministre dont le crédit en Grande-Bretagne et à l'étranger est inévitablement en baisse et à qui on a signifié son congé".

La Chambre des communes a reconnu l'ancien ministre de la Guerre, M. John Profumo, coupable "d'un grave affront" en mentant à la Chambre au sujet de ses relations avec le mannequin Christine Keeler.

20,000 emplois nouveaux, 13 semaines de vacances

Accord révolutionnaire dans la sidérurgie, aux États-Unis

PITTSBURGH. (AFP, AP) — Un accord sans précédent pour les ouvriers de l'acier, qui sera éventuellement amené à révolutionner le sens des conventions collectives, a été conclu jeudi entre les 400,000 syndiqués de la "United Steelworkers" et les 11 grandes aciéries américaines. Il s'agit d'une date importante dans les relations ouvrières chez nos voisins du Sud.

Selon la règle pour les aciéries, 90 jours avant l'expiration d'une convention en cours, les ouvriers et leur syndicat étaient en droit d'en demander la révision, la grève étant l'issue en cas de non-accord. Cette année, les deux parties avaient décidé de la création de ce qui avait été appelé une commission de "relations humaines" (Human Relation Committee) formée de représentants du patronat et des ouvriers, et destinée à discuter, dans une atmosphère plus détendue que lorsqu'il s'agit des points précis d'une convention, à trouver une solution équitable pour tous aux divers problèmes.

Cette commission avait commencé à siéger dès le mois de janvier et jeudi, dix jours avant l'expiration de la présente convention collective, on annonçait un accord complet entre les deux parties.

La convention ne prévoit pas d'augmentation de salaires, ni aucune mesure à première vue spectaculaire : pourtant, son résultat principal va être d'apporter un renouveau sensible dans le nombre des emplois d'une industrie où l'automation semblait devoir, au contraire, pousser la diminution de sa force ouvrière.

Le système complexe, qui n'est pas encore connu dans le détail, prévoit des vacances étendues, pouvant aller jusqu'à 13 semaines tous les cinq ans pour les plus anciens des ouvriers, et l'on prévoit déjà que ce nouveau système amènera la création de quelque 20,000 emplois nouveaux dans l'industrie sidérurgique américaine.

On estime évidemment dans les milieux informés que la première réaction sur le marché sera une diminution assez sensible dans les commandes : on avait noté ces derniers temps un accroissement notable dû au désir des consommateurs d'acier de stocker en vue de la possibilité d'une grève; celle-ci étant maintenant écartée, il faut naturellement s'attendre à un recul, mais qui, pense-t-on en raison de l'activité économique actuelle du pays, devrait rapidement se stabiliser.

Fin de la crise ministérielle

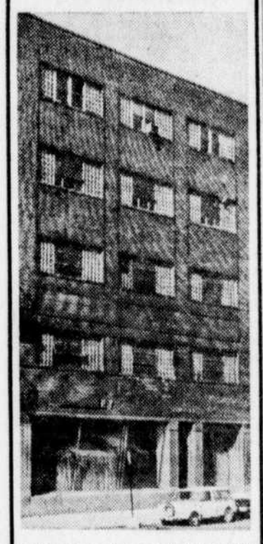
ROME. (AFP) — M. Giovanni Leone a accepté, hier, de former le nouveau cabinet italien. Ainsi prend fin la crise ministérielle, qui s'était ouverte le 16 mai dernier, au lendemain des élections législatives, avec la démission de M. Amintore Fanfani.

La situation politique semblait ces jours-ci particulièrement confuse et grave. M. Aldo Moro, secrétaire général de la démocratie chrétienne, pressenti le premier, le 25 mai, avait abandonné à la suite du refus du comité central socialiste d'accepter le programme de centre gauche préconisé.

M. Leone, pressenti à son tour, est l'une des personnalités les plus populaires de la Chambre et jouit de l'estime et de la sympathie de ses collègues. Il commençait dès hier matin ses consultations, les terminait le soir même et allait immédiatement apporter sa réponse au président de la république. Il présentera ce matin la liste des ministres qui formeront son gouvernement.

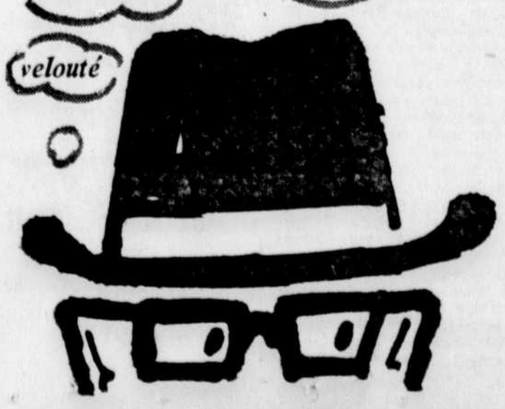
La plupart des observateurs estiment qu'il s'agira d'un gouvernement composé exclusivement de démocrates chrétiens, qui pourrait bénéficier de l'abstention des républicains, des sociaux démocrates et des socialistes nenniens.

A VENDRE
25,000 pieds carrés
RUE ST-DENIS



5 étages, construction brique solide et béton armé. Eclairé devant et derrière. 2 étages complètement finis pour bureaux, 1½ étage air climatisé.
Vitrine sur le premier plancher et plancher fini en terrazzo; 4,500 lb monte-charge automatique pour marchandise et passagers conduisant à la ruelle arrière. Occupation immédiate.
Pour plus de détails
DEPARTEMENT INDUSTRIEL
WESTMOUNT REALTIES CO.
1367, avenue Greene
935-8541
Soir : HU. 4-9061

Melchers Anniversary
CANADIAN WHISKY
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
BERTHIERVILLE, CANADA
velouté
velouté



ANNONCE
VOS PIEDS
VOUS FONT SOUFFRIR ?
Etre debout toute la journée vous est insupportable ? Procurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB — et découvrez combien rapidement cette crème douce et médicamentée fait disparaître douleurs, brûlements, irritations, démangeaisons — diminue les enflures — soulage la peau crevassée — assouplit cors et durillons — donne à vos pieds une sensation de fraîcheur et de bien-être. Procurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB. En vente partout, 67¢.

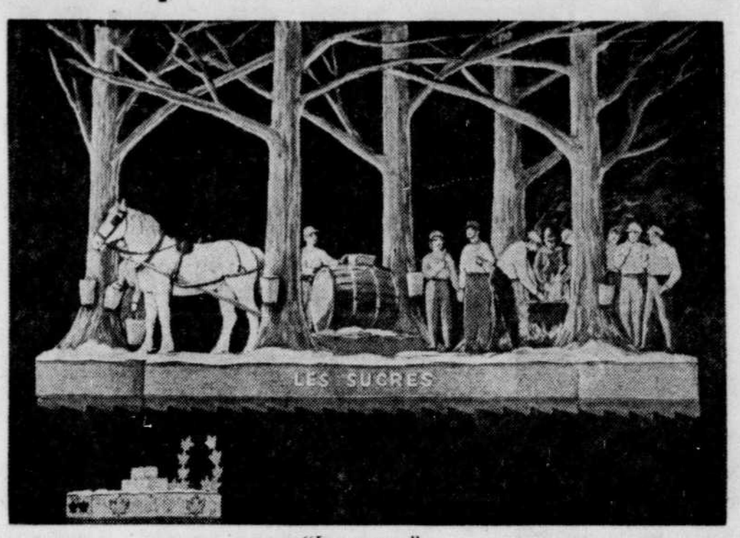
UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DE
L'année académique du
BACCALAUREAT ES ARTS
POUR ADULTES
Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission au plus tard le 1er août en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.
Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :
Bureau des admissions, Baccalauréat ès arts, pour adultes,
Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3
(733-9951, poste 516)

DERNIERS SOIRS D'INSCRIPTION
PROFITEZ DES MOIS D'ETE
POUR DEVENIR PARFAITEMENT
BILINGUE
EN SUIVANT UN SOIR PAR SEMAINE
LES COURS INTENSIFS
ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE
INC.
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
à un endroit facilement accessible de toutes les parties de la ville
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU
(au nord de Rachel)
CHOIX de COURS:
SOIR : 12 semaines
Lundi soir seulement
A COMPTER DU 25 JUIN
JOUR : 2 semaines
(2-13 juillet)
Etre parfaitement bilingue est un atout précieux
Entrevues sans obligation de votre part
JOUR : le samedi seulement, de 2 h. à 4 h.
SOIR : du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30
279-0678 274-2396

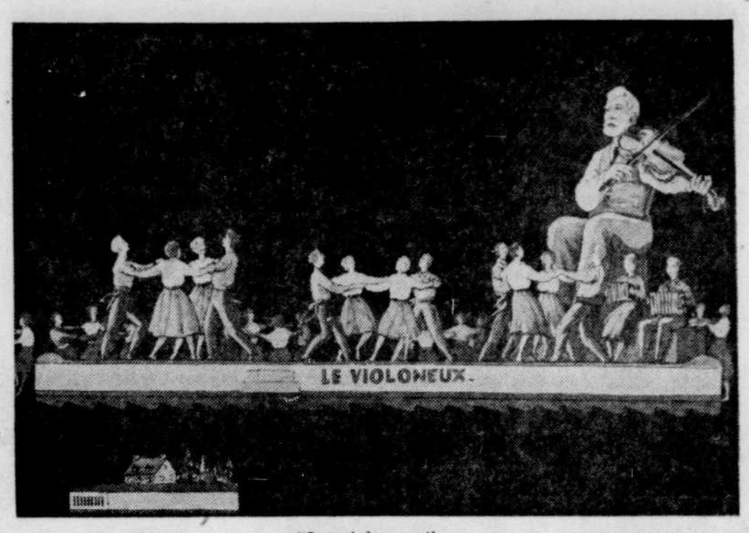
Montréal verra la joie de vivre au Canada français



"Le mardi gras"



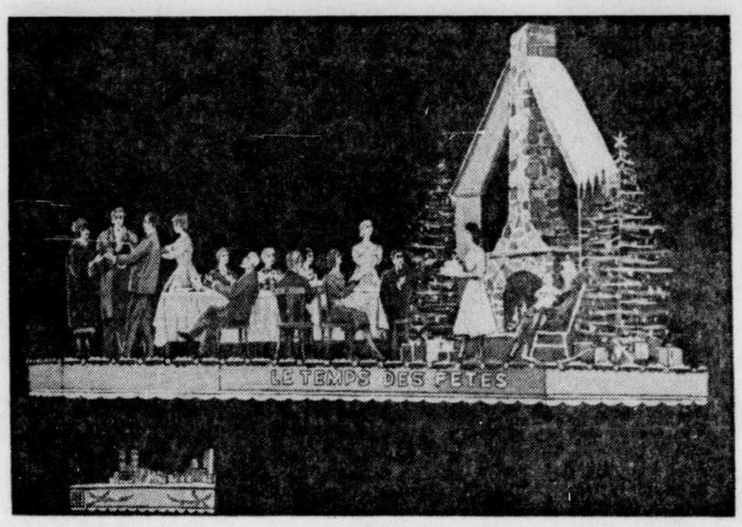
"Les sucres"



"Le violoneux"



"L'épluchette"



"Le temps des fêtes"

Au CN, pas de congé si on est syndiqué

Pour la première fois cette année, les bureaux de Montréal de la Compagnie des chemins de fer nationaux seront fermés à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Mais, tout en se réjouissant de cette initiative, les employés syndiqués trouvent matière à plainte. En effet, si les employés de bureau, à majorité anglaise, paraît-il, peuvent jouir d'un congé payé, il n'en va pas de même des syndiqués qui, s'ils veulent prendre congé devront perdre une journée de salaire.

La compagnie s'en tient à la convention collective de travail prévoyant sept jours de congés payés, parmi lesquels ne figure pas la Saint-Jean-Baptiste.

Les 450 syndiqués le comprennent bien, mais ne voient quand même pas pourquoi les employés de bureau jouissent du privilège d'un congé payé parce qu'ils ne sont pas membres d'un syndicat.



OUVERT
TOUS LES JOURS
Y compris lundi fête de Saint Jean-Baptiste

PLAISIR... GAÎTÉ POUR TOUS!

★ divertissements pour toute la famille ★ nouveaux manèges ★ amusements variés au royaume des petits ★ pavillon de danse ★ cuisine délicieuse au restaurant

Y'A DE LA JOIE AU JOLI PARC BELMONT

150 bûchers

Sur les deux rives du St-Laurent, près de 150 bûchers seront allumés en l'espace de 27 minutes, le soir du 23 juin.

Dans un geste dont la tradition remonte aux premières années de la colonie, tous les Canadiens français se réuniront ainsi autour des bûchers de la St-Jean, à la veille de la fête nationale.

Pour la première fois, l'allumage des feux sera, cette année, synchronisé dans les cadres d'un programme d'une heure que la Société Radio-Canada diffusera en direct, sur le réseau français, entre 9 h. 30 et 10 h. 30 du soir. On estime que plusieurs millions de personnes à travers le Canada français prendront part à cette communion du feu ou en suivront le déroulement à la radio et à la télévision.

Le premier ministre Lesage allumera le premier bûcher à Québec. Par la suite, sur un signal des commentateurs postés à Montréal, Trois-Rivières et Québec, les notables d'environ 150 municipalités allumeront chacun leur bûcher, dans l'intervalle de quelques secondes chacun.

Cette synchronisation des feux de la St-Jean est une autre des innovations que présentent cette année les fêtes de la St-Jean-Baptiste. Elles visent toutes à entraîner l'ensemble de la population à des manifestations de joie populaire.

Une soirée "canadienne" marque le début des fêtes

Une soirée canadienne "Sous les étoiles" marquera le début des fêtes de la St-Jean-Baptiste.

Cette soirée, entièrement gratuite et à laquelle la population est invitée à participer, se déroulera sur l'esplanade du Chalet de la montagne, samedi soir le 22 juin, à neuf heures. Elle sera présidée par M. Emile Boucher, directeur général de la SSJB.

Germaine Dugas, Monique Gaube, Claude Léveillé, Aimé Major et Ginette Ravel feront les frais de la partie centrale du programme, aux accompagnements d'un trio formé par Tony Romandini (guitariste), Emilia Heyman (accordéoniste) et Claude Hébert (contrebasse).

La soirée sera animée conjointement par Roger Baulu et René Caron, lesquels présenteront aussi la Manécanterie Meilleur, la fanfare Napoléon Courtemanche et les cadets de Shawinigan.

La dernière partie du spectacle permettra à la foule de participer activement à cette explosion de joie populaire. Il y aura des chansons à répondre, dirigées par René Caron, et des danses de folklores avec les troupes suivantes : la Canadienne (dirigée par Roger Sénécal), les Malurons (direction Maurice Prince) et les Tuques rouges (direction Mlle Lise Lefebvre).

Cette soirée, que le poste CKAC irradiera en direct entre neuf et onze heures, a été préparée par M. Jean-Pierre Comeau, réalisateur. Elle servira de conclusion au banquet national qui sera servi à sept heures à l'intérieur du Chalet. Ce banquet sera présidé par Me Yvon Groulx, vice-président général de la SSJB, tandis que le discours de circonstance sera prononcé par M. Gérard Filion, directeur de la Société générale de financement.

Dimanche matin, une messe pontificale sera célébrée à 10 heures, à l'église Notre-Dame, par l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Paul Grégoire. Le R. P. Hyacinthe-Marie Robillard, prononcera le sermon, alors que M. Lionel Vezeau, directeur général de la SSJB, dirigera la délégation populaire.

D'autre part, la SSJB a émis un communiqué par lequel elle précise que les seuls objets mis en vente par elle pour souligner notre fête nationale sont : le flambeau de la St-Jean, les cartes postales illustrant "la joie de vivre" et une épinglette verte en plastique, en forme de feuille d'érable, portant l'inscription "Montréal" et une fleur de lys blanche en relief. A l'endos de la feuille d'érable, on trouve aussi en relief l'inscription "SSJB".

En achetant ces trois objets, on est assuré d'encourager la SSJB et de l'aider à défrayer une partie du coût très élevé de l'organisation des diverses manifestation de la fête nationale des Canadiens français à Montréal.

Selon un économiste soviétique

L'empire du capital étranger au Canada est une leçon pour l'Europe

par Michel VAN SCHENDEL

Selon un spécialiste soviétique de l'histoire économique du Canada, la confédératiton canadienne offre un exemple "très intéressant" de la stratégie d'intervention économique adoptée par le capital étranger. L'histoire de l'intégration progressive du Canada et des Etats-Unis comporte d'importantes leçons dont devraient profiter les pays d'Europe qui ont appuyé l'idée d'une "intégration aux Etats-Unis".

En résumant ainsi le thème de son livre "Le Canada et les contradictions anglo-américaines", M. Abraham Mileikovsky, qui fait partie d'une délégation de 12 membres de l'Association URSS-Canada actuellement de passage à Montréal, n'a pas voulu commenter de récents événements de la vie politique canadienne. "Mon livre est un ouvrage d'histoire économique", a-t-il dit. Il s'est efforcé d'y analyser "comment il fut possible pour le Canada de passer de l'état de colonie à celui de pays capitaliste très évolué, qui atteignit les niveaux de développement de la métropole sans jamais parvenir à se libérer de la domination du capital étranger".

En guise d'hommage au Canada, mais dans le style le plus purement soviétique, l'économiste déclara qu'il était arrivé à la conclusion que les auteurs occidentaux avaient sous-estimé "le rôle remarquable joué par la lutte du peuple canadien et de celui de dirigeants tels que Papineau, Riel et Mackenzie dans la construction de la démocratie canadienne qui renversa le régime colonial".

MATHEMATIQUES ET ECONOMIE

Auparavant, M. Mileikovsky avait tenu à expliquer dans les grandes lignes, au représentant de LA PRESSE, les très grandes lignes que traverse l'économie soviétique. Il insista particulièrement sur la tendance nouvelle à l'intégration des sciences mathématiques et économiques.

Cette intégration, fort développée parmi les théoriciens occidentaux de la "conjoncture", n'est pas tout à fait un phénomène nouveau en Union soviétique. M. Mileikovsky en attribue même la paternité à son pays puisque, dit-il, "les méthodes bien connues de l'économiste américain Vassili Léontieff ont leur origine dans le Gosplan soviétique de 1924."

Cette méthode mathématique, dont le développement a été rendu possible par l'utilisation massive de cerveaux électroniques, permet de concevoir la planification soviétique de façon plus rationnelle, admet le spécialiste. Elle permet de formuler "des proportions optimum" entre les nombreuses branches de l'activité grâce à l'examen de plusiuers centaines de variantes économiques. Le but est est de combiner le plan de production, leur plan d'approvisionnement en matières premières et en carburants et le plan d'utilisation de la main-d'oeuvre.

La méthode doit normalement mettre les économistes sur la voie de la découverte d'un calcul scientifique des prix. Le système actuel des prix, avoue-t-il, se heurte à des difficultés objectives qu'il sera possible de résoudre, selon la théorie de l'économiste Niemtchinov, en calculant la valeur de l'heure de travail dépensée dans la production de plusieurs marchandises.

Est-ce à dire qu'avant l'introduction de l'électronique la planification soviétique était boiteuse ? Pour M. Mileikovsky, la réponse est évidente et elle est non. Car, dit-il, "nous n'avions pas une division compliquée du travail, nous n'avions pas une spécialisation très évoluée. Cela était normal dans une économie fondée sur un type d'usine à production universelle, non spécialisée ("universal plant"). Ce qui est une façon d'admettre que l'économie soviétique était relativement rudimentaire il y a encore ... 10 ans ?

Mais la spécialisation industrielle a posé bien des problèmes. Un premier pas fut de réorganiser l'industrie en créant un Conseil de l'économie ("Sovnarkhoz") de façon à obtenir une utilisation plus efficace des ressources régionales. Cela donna de bons résultats mais éloigna les directeurs économiques régionaux de l'attention qu'il aurait fallu accorder à "la solution de quelques problèmes économiques importants pour l'ensemble de l'Union". M. Mileikovsky rappelle que son pays s'efforce de parer à cet inconvénient en améliorant sous l'autorité renforcée du "Sovnarkhoz" l'activité des comités spéciaux chargés d'introduire de nouvelles méthodes et techniques dans chaque branche de l'industrie.

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort ... de même leur arôme ... et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails ... un breuvage plus rafraîchissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.



insectes...
mites...mildiou...
taches noires...
enrayez-les tous avec
Green Cross!

DUPUY & FERGUSON
LIMITEE
438, Place Jacques-Cartier
En face de l'hôtel de ville
UN. 6-8594

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les tumeurs de sang

Dr Emile GAUTIER, M.D.

Ce que l'on désigne vulgairement sous ce nom, porte, en médecine, le nom **d'angiomes.** Ce sont plus précisément des tumeurs des vaisseaux sanguins, des malformations dues à la présence, notamment au niveau de la peau, de petits vaisseaux sanguins en nombre accru et élargis, dilatés, gorgés de sang.

Il y a plusieurs sortes d'angiomes. Les savants, en se basant sur la constitution histologique, microscopique, des divers angiomes, les distinguent en **angiomes caverneux, en angiomes capillaires,** en **angiomes endothélio-capillaires** et en **angiomes cellulaires.** Mais ces divers types ne correspondent, au point de vue macroscopique (c'est-à-dire au point de vue perçu par monsieur Tout-le-Monde) à des aspects particuliers de la tumeur vasculaire.

Selon leur apparence à l'oeil nu, on divise les angiomes en **angiomes plans,** en **angiomes stellaires,** en **angiomes tubéreux** et en **angiomes profonds.**

L'angiome plan, ou **nevus flammeus,** est ce qu'on appelle communément une **tache de vin.** Il apparaît dès la naissance ou dans les premiers mois de la vie et reste d'ordinaire stationnaire. C'est une tache plane ou à peine saillante, de taille et de forme variable, de couleur rosée, rouge, lie de vin ou franchement violacée. Sa teinte subit des variations, notamment foncit quand l'enfant pleure ou fait des efforts.

L'angiome stellaire, ou **nevus araneus,** ou encore **naevus telangiectasique,** est formé par un point rouge vif, légèrement surélevé, d'où partent de fines ramifications vasculaires. Comme son nom d'ailleurs l'indique, il a la forme d'une étoile. Il apparaît surtout à la puberté et siège principalement sur la tête et sur le cou.

L'**angiome tubéreux** cutané se présente comme une véritable tumeur, une tuméfaction de la peau. Il forme une saillie vasculaire, ferme, d'un rouge vif ou violacé. Sa taille est le plus souvent modérée, mais il peut parfois couvrir une large surface. Il apparaît à la naissance ou dans les quelques jours qui suivent. Il peut parfois régresser spontanément mais la plupart du temps il a plutôt tendance à s'étendre. Ainsi est-il référable de le traiter précocement, alors qu'il est plus facilement curable, d'autant plus que, laissé à lui-même, des hémorragies peuvent se produire en certains points de sa surface.

L'**angiome profond, sous-cutané,** se présente, comme une masse bien délimitée, une tumeur, localisée en dessous de la peau, et recouverte d'une peau parfois normale, parfois bleutée ou parcourue de petits filaments vasculaires constitués par de très petits vaisseaux sanguins ayant perdu leur élasticité.

Saul les angiomes plans étendus, qui posent un problème surtout esthétique et dons le traitement est long, délicat, avec résultats alléatoires, tous les autres angiomes doivent être traités le plus tôt possible et, sont alors en général facilement curables avec séquelles ordinairement minimes.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Mon mari, âgé de 44 ans, s'est fait extraire trois dents au cours des trois dernières années et, pour toutes trois, a souffert d'alvéolite. Pouvez-vous me dire la cause de cette affection ? Quel en est le meilleur traitement ?

R.—Les causes de l'alvéolite, à la suite de l'extraction de dents, sont nombreuses. Le Docteur Sterling V. Mead, dans son livre sur la chirurgie buccale écrit: "Quelques-unes des causes de l'alvéolite sont : l'infection ou l'inflammation de l'os autour de la racine de la dent ; l'extraction des dents alors qu'existent un état aigu de traumatisme ou un abcès avec du pus en abondance, sans que cette extraction soit suivie des soins ou des précautions post-opératoires nécessaires ; l'existence ancienne d'une infection chronique qui peu à peu a attaqué l'os lui-même ; le grand âge du patient ; la mise à nu pendant une longue période de l'alvéole de la dent ; la présence de la salive et de particules de nourriture dans l'alvéole ; la négligence de nettoyer ou d'enlever complètement les tissus infectés dans l'aire pathologique : la succion, enfin, par le patient, de son alvéole ou le fait d'y placer sa langue ou encore d'y porter les doigts." Le traitement de l'alvéolite varie selon sa cause. Se traiter soi-même n'est jamais à conseiller.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée. 2225 Boulevard St-Joseph est, Montréal 34.

ANNONCE

Vous aide à surmonter L'ENNUI DES

FAUSSES DENTS

qui remuent

Ne soyez plus ennuyé ou mal à l'aise à cause de fausses dents qui remuent et se déplacent. FASTEETH, une poudre alcaline améliorée non acide, dont vous saupoudrez vos dentiers, les tiendra plus fermement et avec plus de confort. Evitez l'ennui des dentiers trop lâches. Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

Simpson MONTREAL

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Samedi 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

GRATUIT !

CAFE et BEIGNETS de 9 h. à 9 h. 30 a.m.

BALLONS pour les enfants

SERVICE D'AUTOBUS

Les passagers utilisant les autobus 94, 10, 45, 68, 55, doivent prendre l'autobus 100 à la correspondance de Crémazie. Ceux des autobus 65 et 48, doivent prendre l'autobus 17 à la correspondance de Garland, puis l'autobus 100 à Crémazie.

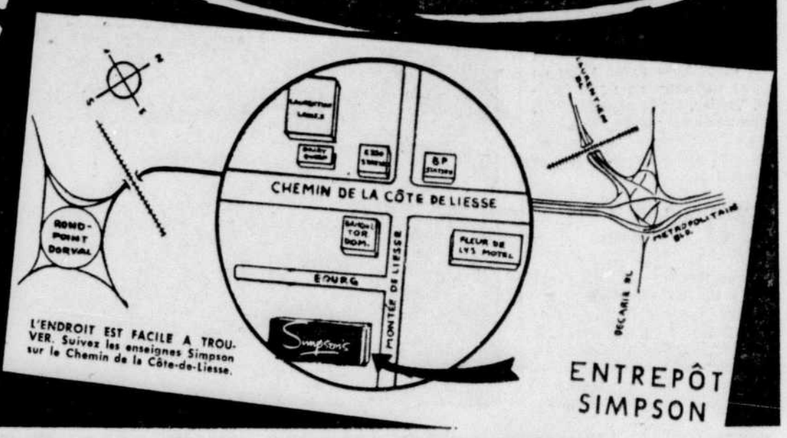
SAMEDI... DERNIER JOUR DE LA VENTE D'ENTREPÔT

STOCK DE $1,000,000 !

AU NOUVEL ENTREPÔT SIMPSON SUR LE CHEMIN DE LA MONTÉE DE LIESSE (VOIR CARTE)

Notre plus grande vente dans son genre! Des centaines d'articles pour la maison à des prix fantastiquement bas . . . Machines à laver, sécheuses, stéréos, meubles, machines à coudre pour ne citer que quelques articles... Tous vendus avec des rabais incroyables! La vente a lieu à l'intérieur et des facilités de crédit seront disponibles.

STATIONNEMENT GRATUIT POUR DES MILLIERS D'AUTOS.



PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR LES SPECIAUX DE LA VENTE D'ENTREPOT

SPECIAL ! Machine à laver "Kenmore" 259.98 Mens. $13 — 2 vitesses, 3temps pour tous les tissus

RABAIS $60 ! Cuisinière automatique Rég. 239.98 ch. 179.98 mens. $10 — 4 éléments chromolux

RABAIS $35 ! Machine-essoreuse double bassin Rég. 159.98 ch. 126.98 mens. $9 — S'arrête automatiquement !

RABAIS 1.99 ! EMAIL "PARKSIDE" Rég. 3.98 gal. 1.99 — Pour l'extérieur comme pour l'intérieur !

SPECIAL ! STEREO AM/FM Orig. 299.98 ch. 189.98 Mens. $10 — Saphir double pointes Changeur automatique

SPECIAL ! Ensemble stéréophonique Orig. 299.98 ch. 189.98 Mens. $10 — 2 puissants haut-parleurs en forme de cônes coaxiaux

RABAIS 2.99 ! Broadloom laine touffue Rég. 8.98 ver. car. 5.99 Larg. 9' — Bouclé très serré

RABAIS 3.49 Broadloom tout laine Rég. 12.98 ver. car. 9.49 largeur 9' — Décor incrusté

VALISES

GARDE-ROBE POUR DAMES. Rég. 34.98 Ch. 17.99

VALISES "AVION" POUR HOMMES. Rég. 52.50 $35

SACS SPORT EN CUIR POUR HOMMES. Rég. 12.98 ch. 8.66

VALISES "AVION" POUR DAMES. Rég. 62.50 Ch. 41.57

VALISES 3 COMPLETS POUR HOMMES. Rég. 47.95 Ch. 31.87

SACS SPORT TISSU ECOSSAIS pour HOMMES. ½ prix ! Rég. 8.98 ch. 4.49

VALISES GARDE-ROBE POUR DAMES. Rég. 39.98 Ch. 19.99

VALISES 3 COMPLETS POUR HOMMES. Rég. $45 Ch. 22.50

MALLETTES POUR DAMES. ½ prix ! Rég. 13.98 ch. 6.99

MAISON ET JARDIN

BAIGNOIRES 5 PIEDS. En couleur. Minimes imperfections. — Qua. rég. 74.50 ch. 37.50

HOUSSES pour AUTOS CANADIENNES. Modèles 2 et 4 portes, 1951-58. Bleu, vert, rouge, gris dans le groupe. Rég. 16.95 ch. 7.88

LAVABOS PORCELAINE. — Porcelaine sur acier. 42x18 x 7½ po. Rég. 39.95 ch. 14.95

JARDINIERES EN METAL. Perforé. 31 x 5 x 7½ po. Choix de couleurs. Rég. 12.95 $4 ch.

TONDEUSES RECONDITIONNEES. 4 temps, 2½ c.v. — Rég. 58.88 à 59.88 ch. $40

CHAUFFERETTES "BOULE DE FEU" PORTATIVES. Garanties 1 an. Imparfaits de qual. rég. 39.95 à 49.95 ch. 29.50

PORTES PLIANTES DE LUXE. Beige ou gris. Imparfaites. — De qual. rég. 19.95 à 41.95—ch. 9.99 à 18.99

PORTES PLIANTES. — Genre tenture. 32 x 80 po. et 38 x 80 po. Bleu ou gris. Imparfaites. Qual. rég. 8.98 à 9.98 ch. 4.54 à 5.54

EVIER ACIER INOXYDABLE. 18 x 31 x 7½. Qual. rég. 39.95 ch. 14.95

MACHINES DE BUREAU

MACHINE A ECRIRE "UNDERWOOD", entièrement reconstruite. Neuve coûterait $150. 49.50

MACHINE A ECRIRE "UNDERWOOD". Reconstruite. Neuve coûterait $225. 99.50

MACHINE A ECRIRE "UNDERWOOD". Reconstruite. Contrôle des touches. Neuve coûterait $185. 99.50

MACHINE A ADDITIONNER, 10 clefs. Entièrement reconditionnée. Neuve coûterait 189.50 79.50

KMM "ROYAL". Entièrement reconstruite. Neuve coûterait $185. 99.50

MACHINE A ECRIRE "SMITH". Modèle 1A. Reconditionnée. Neuve coûterait $175. 69.50

MACHINE A ADDITIONNER "NATIONAL". Reconstruite. Neuve coûterait $259. 109.50

MACHINE A ECRIRE ELECTRIQUE "REMINGTON". Neuve coûterait $480. 199.50

MACHINE A ECRIRE ELECTRIQUE "UNDERWOOD". Reconditionnée. Neuve coûterait $480. 199.50

MACHINE A ECRIRE ELECTRIQUE. Neuve coûterait $480. 99.50

MACHINE A IMPRIMER LES CHEQUES. Reconstruite. Caractères d'imprimerie. Neuve coûterait $199.50. 99.50

CALCULATRICE RECONDITIONNEE. Additionne, soustrait, multiplie, etc. Neuve coûterait $350. $139

MEUBLES

CANAPE ET FAUTEUIL DE "COOPER". Volant. Ton or. Rég. 579.98 379.98

LIT CONTINENTAL 252 ressorts. Rég. 59.98 39.99

3 PIECES POUR CHAMBRE. Commode double et miroir, commode simple, lit à panneaux. Rég. 369.98 219.89

CANAPE ET FAUTEUIL DE "COOPER". Rég. $745 499.88

FAUTEUIL DE "KROEHLER". Choix de recouvrements. Rég. 109.98 54.99

LIT CONTINENTAL "SEALY". Matelas dessus capitonné. Construction "Edgeguard". Rég. 105.98 59.99

CANAPE ET FAUTEUIL DE "KROEHLER". Coussins mousse, recouvrement bouclé brun ou beige. Rég. 329.98 189.88

FAUTEUILS DECORATIFS. Choix de modèles, marques et recouvrements. Rég. 24.98 à 99.50 12.49 à 59.50

LIT CONTINENTAL "SEALY" AVEC TETE DE LIT VINYL. Recouvrement damassé. Rég. 119.98 79.99

CANAPE ET FAUTEUIL DE "KROEHLER". Recouvrement nylon. Coussins mousse. Brun, beige, turquoise. Rég. 369.98 219.88

FAUTEUIL - BERCEUSE DE "KROEHLER". Coussiné mousse. Recouvrement nylon. Rég. 119.98 69.88

DINETTES 5 PIECES. Ton bronze. Table beige, décor incrusté. Chaises brun et blanc. Rég. 129.98 79.89

3 PIECES POUR CHAMBRE. Commode triple avec miroir, commode et lit à panneau. Rég. 279.98 198.89

FAUTEUIL D'HOTESSE "KROEHLER". Recouvrements au choix. Rég. 59.88 34.88

DINETTE 5 PIECES. Ton chrome. Table à décor floral bleu incrusté. Chaises en bleu et blanc. Rég. 119.98 74.89

4 PIECES POUR CHAMBRE. Commode triple à miroir, commode, lit et table de chevet. Rég. $450 279.89

DINETTE 5 PIECES. Ton bronze. Table en noyer, chaises beige. Rég. 89.98 56.89

DINETTE 5 PIECES. Ton bronze. Table noyer. Chaises rayures en beige. Rég. 109.98 69.89

MEUBLES EN TECK. — Rég. 19.98 à 429.98 12.89 à 198.98

MEUBLES STYLE COLONIAL. Rég. 24.98 à 259.98 13.98 à 179.89

MEUBLES DE SALLE A MANGER. Rég. 19.98 à 898.98 12.89 à 498.89

MACHINES A COUDRE

MODELE "WHITE" ZIG-ZAG DE LUXE. ½ PRIX ! Console fini noyer. Fait des boutonnières, appliques, etc. Rég. $225 112.50

"WHITE" AUTOMATIQUE PORTATIVE. Avec caractéristique de luxe. Rég. 194.50 Ch. $122

MACHINE "WHITE" PORTATIVE. Etui élégant. Mêmes qualités que modèle précédent. Rég. $192 Ch. $96

"WHITE PORTATIVE, AUTOMATIQUE. ½ prix. Rég. $242 $121

"WHITE" CONSOLE, AUTOMATIQUE. Gros rabais. Rég. 213.95 $142

"WHITE" ZIG-ZAG, PORTATIVE. Rabais 78.95 $96

CONSOLE PIQURES DROITES. Rabais $41 sur ce modèle. Rég. 123.95 Ch. 82.50

"WHITE" CONSOLE ZIG-ZAG. Rabais $77.95. Rég. 193.95 Ch. $116

"WHITE" AUTOMATIQUE CONSOLE. Un prix exceptionnel. Rég. 213.59 Ch. $142

CONSOLE "WHITE" ZIG-ZAG. Réelle aubaine. Rég. 193.95 Ch. $116

"WHITE" CONSOLE. Piqûres droites. Très bas prix ! Rabais $30. Rég. 98.95 65.98

"WHITE" CONSOLE, AUTOMATIQUE. Rabais 72.95. Rég. 218.95 $146

ARTICLES DE SPORT

CLUBS DE GOLF. 180 seulement ! "Spalding, Ditson". Bois au fer. Pour hommes droitiers et gauchers et pour dames droitières. Orig. 8.98 à $18 5.98 11.98

BICYCLETTE "KORLIS". Pneus 26 po. Phare, porte-bagages. Cadre Cantilenes pour fillettes : bleu. Pour garçons : rouge. Rég. 44.88 Ch. 34.88

TENTES A HAUTS MURS. 16 seulement. 9 x 9 pi. Tapis de sol cousu. Fenêtres en filet. Mâts et piquets. Rég. 79.98 Ch. 54.88

TENTES "VAGABOND". 46 seulement. Pour 5 personnes. Tissu drill rebelle à l'eau. Avec auvent. 12 x 12 x 7'1½ pi. haut. Rég. 89.88 Ch. 68.88

SACS DE COUCHAGE. 60 seulement. Extérieur en nylon. Intérieur laine. Grande dimension. Rég. 11.98 Ch. 7.99

MATELAS PNEUMATIQUE. 150 seulement. Dimensions 32" x 78". Coton caoutchouté. Pompe. Spécial 9.99

SACS DE COUCHAGE. 60 seulement. Extérieur en popeline. De grande dimension. Intérieur en laine. Rég. 11.99 Ch. 7.99

LITS DE CAMP SE GONFLANT. Cadre en acier. 6 positions. 72" x 25". Orig. 16.98 998

BICYCLETTES 3 VITESSES. 23 seulement. Modèles sport pour hommes et garçons. Monture 21". Roues 26 x 1⅜. Noir. Rég. 69.98 Ch. 54.99

TENTES A HAUTS MURS. 16 seulement. 9 x 12'. Tapis de sol cousu. Fenêtres panoramiques. Mâts et piquets. Rég. 89.98 Ch. 64.88

RADIOS – T.V. – PHONOS

STEREO ET RADIO AM-FM. Modèle no 69A34. Amplificateur 16 watts. Changeur de disques "Garrard". Meuble en noyer. Orig. 399.98 289.98

ENSEMBLE STEREO "CHISHOLM" AVEC RADIO AM-FM. 4 seulement. Noyer. Modèle no 1579. Rég. 329.98 229.98

PHONO AUTOMATIQUE 4 VITESSES, STEREO. 42 seulement. Modèle no 950. Orig. 139.50 89.98

TELEVISEUR 23 PO. "CHISHOLM". 2 seulement. Noyer. Modèle no 1526. Rég. 339.98 239.98

ELEGANT PHONO STEREO AUTOMATIQUE. 16 seulement. 4 vitesses. Modèle no SA600. Orig. 99.95 59.98

ENSEMBLE FM STEREO. Modèle no 69A 36. Radio AM-FM. Amplificateur stéréo double 16 watts. Changeur de disques "Garrard". Orig. 359.95 269.98

ENSEMBLE STEREO FM. Modèle no 69A33. Performance orchestrale. Changeur de disques 4 vitesses. Style scandinave. Orig. $479.98 319.98

PHONO STEREO DE LUXE. 31 seulement. 3 haut-parleurs, 4 vitesses. Modèle no SA 900. Orig. 129.95 à 139.50 79.98

ENSEMBLE 23 PO. "CHISHOLM". 4 seulement. Noyer. Modèle no 1543. Rég. $675 $475

PHONO MONO AUTOMATIQUE 4 VITESSES. Avec radio. 6 seulement. Modèle no MA 550. Orig. 84.95 54.98

TELEVISEUR 23 PO. "CHISHOLM". Noyer. Modèle no 1506. Rég. 319.98 219.98

PHONO MONO 4 VITESSES, MANUEL. 43 seulement. Modèle no MP300. Orig. $34.95 Ch. 19.98

STEREO FM AVEC RADIO AM-FM. Modèle no RC-1691. 6 haut-parleurs, changeur de disques 4 vitesses. Stéréo 50 watts. Orig. $599 419.98

STEREO FM AVEC RADIO AM-FM. Modèle no RC-1711. 10 haut-parleurs avec système à hautes fréquences multiples. Changeur de disques 4 vitesses. Meuble danois moderne. Orig. $850 549.98

PHONO STEREO AUTOMATIQUE. 41 seulement. 4 vitesses. Modèle no SA700. Orig. 84.95 54.98

APPAREILS MÉNAGERS

CUISINIERE DE LUXE "KENMORE". Avec rôtisserie, four. Rég. 244.98 199.98

MACHINE A LAVER DE LUXE, 29 PO, 2 vitesses et 11 cycles. Orig. 339.98 279.98

REFRIGERATEUR ZONE-ZERO. 12 PIEDS CUBES. Rég. 289.98 249.98

REFRIGERATEUR "COLDSPOT". 9 PIEDS CUBES. 159.98

CUISINIERE 30 PO. AVEC ROTISSERIE. 179.98

MACHINE A LAVER. 3 temps, 2 vitesses. Rég. 319.98 269.98

CUISINIERE AUTOMATIQUE 30 PO. Avec porte amovible. 159.98

REFRIGERATEUR "COLDSPOT" 2 PORTES. 105 lb de congélation. 259.98

REFRIGERATEUR 2 PORTES. 12 pieds cubes. Rég. 299.98 259.98

REFRIGERATEUR "COLDSPOT". 12 PIEDS CUBES. 189.98

REFRIGERATEUR "COLDSPOT" 12 PIEDS CUBES. 2 zones, automatique. 229.98

REFRIGERATEUR AUTOMATIQUE. 2 portes. 14 pieds cubes. Rég. 569.98 289.98

CONGELATEUR 15 PIEDS CUBES. 189.98

CUISINIERE "FIESTA" A GAZ. Four automatique. Rég. 269.98 209.98

MACHINE A LAVER. Automatique, 2 temps et 2 vitesses. Rég. 289.98 229.98

CUISINIERE "KENMORE" ENTIEREMENT AUTOMATIQUE. Electrique. Rég. 264.98 214.98

MACHINE A LAVER-ESSOREUSE. Capacité 10 lb. Rouleau caoutchouc 2 po. Pompe électrique automatique. Grand agitateur. Sur roulettes. 139.98

SECHEUSES 4 TEMPERATURES. Modèle de luxe. Rég. 229.98 179.98

MACHINE A LAVER-ESSOREUSE. Complète avec pompe. Capacité 10 lb. Agitateur 4 pales. Spécial 89.98

CUISINIERE "FIESTA". Avec tiroir et plateau. Rég. 374.98 309.98

MOBILIER D'ENFANTS

CHIFFONNIER BOIS NATUREL. 4 TIROIRS. Rég. 69.99 Ch. 39.99

LANDAUS POUR BEBES. 2 seulement. Rég. 49.98 Ch. 29.99

LITS POUR ENFANTS. Rabais ⅓ ! 4 seulement. Rég. 39.98 Ch. 24.99

PATAUGEUSES GONFLABLES. ½ prix. Coutures scellées électroniquement. Fabrication canadienne. De 40 po. à 65 po. Rég. 2.98 à 7.98 — Ch. 1.49 à 3.99

COMMODES 4 TIROIRS, BOIS FINI NOYER. 4 seulement. Rég. $75 Ch. 49.99

LIT COTE ABATTANT AVEC MATELAS. Sommier métal 4 positions. Barre de dentition. Action double au genou. Rég. 47.97 35.97

TAPIS

FIN BROADCLOTH TOUFFU. Largeur 12 pieds. 6 coloris. Spécial Ver. car. 4.88

CARPETTES OVALES EN COTON. Choix de 3 dimensions en 4 coloris. Rég. 3.98 à 14.98 — Ch. 2.29 à 10.59

CARPETTES COTON ENVERS MOUSSE. 18 x 30 po. Ch. 88¢

COUPONS DE BROADLOOM. Choix de 5'6" x 12 pieds à 9' x 12 pieds. Rég. $2.95 à 142.50 37.95 à 99.95

BROADLOOM FIN DE SERIE. Laine et viscose dans le groupe. Rég. 4.98 à 5.98 Ver. car. 3.88

CARPETTES OVALES EN COTON TRESSE. 24 po. x 36 po. Rég. 4.98 Ch. 2.98

CARPETTES 'ACRILAN' 24 po. x 48 po. Rég. 10.98 Ch. 6.99 Choix de couleurs.

BROADLOOM ACRILANT FRISE. Largeur 12 pieds. Imperfections minimes. Qual. rég. 13.99 Ver. car. 8.99

CARREAUX EN CAOUTCHOUC. Choix de coloris. Cartons de 96 carreaux. Rég. $20 Ch. 14.40

CARPETTES ACRILAN. 24 po. x 36 po. Rég. 8.98 Ch. 5.29

TAPIS REXOLUM. Dimensions 9' x 10'6". Rég. 10.98 Ch. 5.49

POUFS – TABOURETS

Rabais $3 ! 14 x 14 x 13½ po. Dessus similicuir lavable. Pieds bois fini noyer. Fabrication canadienne. Ch. 3.98

GRANDS VERRES 8 ON.

Réelle aubaine ! Verre transparent et solide. Pour tous les jours. Prix "Vente d'entrept" Douz. 1.29

LAMPES DE TABLE

Rabais 55% ! Toutes sont nouvelles. Un grand choix ! Rég. 17.98 Ch. 7.99

ASPIRATEUR "KENMORE"

Modèle droit ! Caractéristiques de luxe. Venez tôt. Rég. 79.98 Ch. 59.97

Rabais $20 à $50 CHOIX DE LITS SUPERPOSES rég. 79.98 à 129.98 59.98 à 79.98 — Modèles variés. Quelques-uns légèrement endommagés.

Rabais 5.99 à 29.99 CHOIX DE TETES DE LIT rég. 15.98 à 32.98 ch. 9.99 — Grand choix de modèles. 3'3", 4', 4'6".

Rabais 19.99 à 29.99 Matelas "Sealy" et sommier-caisse rég. 49.98 à 59.98 29.99 mens. $4 — Construction et recouvrement haute qualité. 3'3" x 4' x 4'6".

Rabais 15.49 à $30 Matelas et sommier-caisse rég. 29.98 à 99.50 14.49 à 69.50 — Manufacturiers connus ! Lignes discontinuées ! Echantillons ! Légèrement défraîchis !

SPECIAL ! MACHINE A CALCULER (neuf) $450 $139 mens. $9 ch. — Marque "Marchant". Remis à neuf. Fonctionnement automatiquement. Additionne, soustrait, multiple et divise.

Rabais 44.95 Machine à coudre Console White Rég. 123.95 ch. $79 mens. $7 — Idéale pour qui aime coudre ! Fameux modèle zig-zag.

Rabais 5.84 à 9.50 Vente ! Pneus ALL STATE Rég. 17.50 à 28.50 11.66 à $19 — Pneus à parois noires ou blanches. Type sans chambre à air. Dimensions variées. Pas d'échange requis

Rabais 42% à 49% Serveuse 4 places Rég. 12.98 à 39.95 7.44 à 26.66 — 4 tables-plateaux fini émail cuit avec ravissant décor.

TOUS LES ARTICLES DE CETTE PAGE SONT SUJETS A VENTE ANTERIEURE — LES QUANTITES, LORSQUE MENTIONNEES, ETAIENT VALABLES AU COMMENCEMENT DE LA VENTE

ACHETEZ AUJOURD'HUI ET SAMEDI – MAGASIN FERMÉ LUNDI FÊTE DE ST-JEAN BAPTISTE

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 HEURES A.M. — VI. 2-7221

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront de grandes qualités d'intelligence. Ils seront vifs, sincères, altruistes en leurs relations extérieures. Leur santé demandera des soins attentifs et ils devront éviter les excès. Leur tempérament, leurs façons d'agir attireront la sympathie.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Selon votre humeur, il y aura des discussions assez vives ou d'une exubérance un peu factice. Veillez, sur le plan familial, à ne pas entrer en lutte ouverte avec vos parents. Une certaine sécurité dans les affaires se manifestera.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

C'est un peu l'imprévu qui règne sur cette journée : rencontres inattendues ou brusques projets ; en tout cas rien de banal. Sentimentalement, vous êtes entré dans une phase importante, mais qui peut présenter des moments critiques.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Quelqu'un de mal intentionné pourrait suivre vos faits et gestes dans le secret dessein de vous nuire. Ne cédez pas aux provocations ; elles pourraient vous entraîner vers des actes que vous regretteriez. Assez de chance sur le plan sentimental.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous êtes dans une phase active de votre situation. Cherchez surtout la stabilisation et faites appel aux gens qualifiés. Ce serait une erreur de vouloir aller trop vite. Légers nuages dans le domaine du coeur : un geste généreux les dissipera.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Ne cédez pas trop à votre caractère aventureux. Vous devrez montrer aujourd'hui autant de décision ferme et pratique dans le domaine du coeur que dans celui des affaires. Le conseil de prudence financière est particulièrement valable.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Comme dans bien des domaines, votre climat sentimental peut être influencé par une situation tendue qui sévira aujourd'hui. Les réserves de votre santé sont intactes, mais cela ne veut pas dire que vous devez présumer de vos forces.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

L'éloignement temporaire d'une personne proche parente ou amie laissera un vide dans votre vie privée. Journée d'instabilité sentimentale. Il se peut que vous ayez à prendre des responsabilités qui vous effraieront — bien inutilement.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Votre nature ordinairement réservée sera portée à une jovialité qui vous attirera bien des sympathies. C'est le moment de tenter, en affaires, quelques-uns de vos vieux projets. N'allez cependant pas au-delà de vos forces.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Le sentiment d'insécurité que vous éprouvez devrait être combattu. Il ne peut entretenir chez vous qu'une inquiétude néfaste. Votre réussite dépendra de vos efforts et peu du hasard. Belles perspectives sentimentales.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Le domaine des sentiments risque d'être un peu troublé en ce jour. Vous avez pourtant de réelles possibilités d'être heureux à condition de vous montrer prudent. Quelques bonnes réalisations dans le domaine des affaires.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre confiance en vous s'affirmera au cours de cette journée, et il peut en résulter d'heureuses initiatives au point de vue matériel. En amour, l'ennui est que vous avez une certaine tendance à minimiser vos chances.

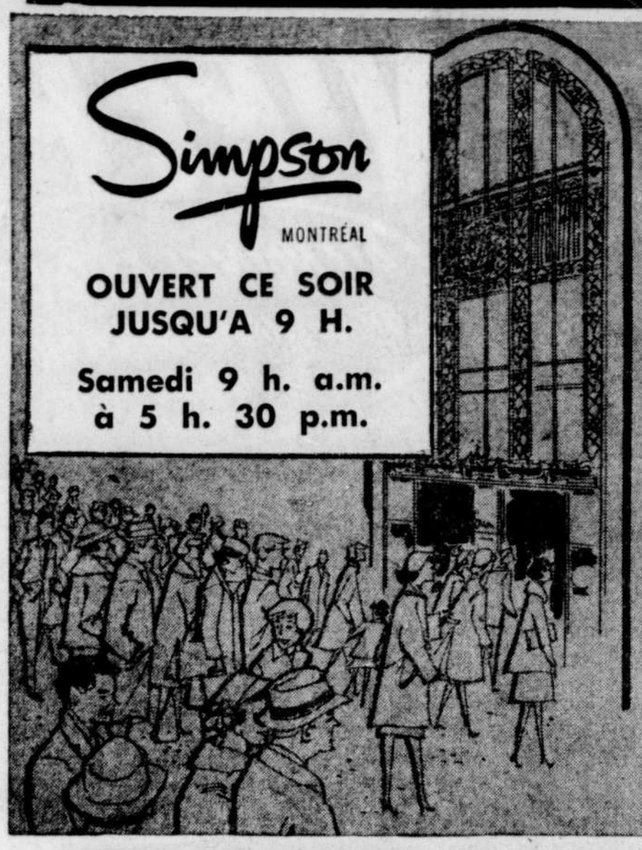
POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

En ce jour, les satisfactions dans le domaine du coeur seront un peu ce que vous voulez qu'elles soient. Si le cadre familial vous déprime quelquefois, donnez libre cours à vos goûts pour le travail, l'innovation, l'entreprise.

Si tu m'aimais, et si je t'aimais, comme je t'aimerais ! — P. GERALDY, Toi et Moi (Epigraphe).

Aimer, c'est se surpasser. — O. WILDE, Le portrait de Dorian Gray.

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!



SPÉCIAUX 9H A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

VENEZ ACHETER DEMAIN SAMEDI – MAGASIN FERME LUNDI 24 JUIN
FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE = OUVERT MARDI 25 JUIN A 9 H. A.M.
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

1 — **BAS ELASTIQUES POUR DAMES.** 30 paires seulement ! Hauteur au-dessus du genou — Jauge 51 — Imparfaits ou légèrement défraîchis. Point P.,M.,G. Qual. rég. 9.98 à 12.98 **Pai. 4.99**

2 — **SELS DE BAIN "DR. SANDE".** 100 seulement ! 3 lb. Rég. 1.25 **79¢**

3 — **SAVON DE TOILETTE A LA CREME.** Importé d'Angleterre — 60 boîtes seulement ! Boîte de 12 savons. Rég. 2.59 **Ch. 1.59**

ARTICLE D'HYGIENE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vêtements sport, tailles junior
Orig. 1.98 à 10.98 — **99¢ à 5.49**
Quantités limitées — Choix de fuseaux, "jamaïca", shorts, corsages et quelques chandails — Coloris : blanc, jaune, rose, vert ou noir. Tissus Terylene* coton — Tailles 7 à 15 dans le groupe.
"LE COIN JUNIOR" (735), AU TROISIEME

1 — **BAINS MOUSSEUX "CLIFTON".** 200 seulement ! Sac de 32 onces Rég. 2 pour 89¢ — **2 pour 59¢**

2 — **SELS DE BAIN "WHITE VELVET" DE SIMPSON.** 150 sacs seulement ! Sac 5 lb. Rég. $1 — **67¢**

3 — **EPAIS TISSU A DEMAQUILLER.** 150 boîtes seulement ! 1000 feuilles par boîte. Rég. 2 pour 1.39 — **2 pour 94¢**

ARTICLE D'HYGIENE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Robes pour tailles junior
Orig. 16.98 à $25 — **$6 ch.**
Quantités limitées — Réductions de notre stock ! et modèles échantillon dans le groupe. Ensembles 2 pièces en crêpe genre soie, bouclés de laine dans les tons pastels et brocart. Tailles "junior" 5 à 15 dans le groupe.
"LE COIN JUNIOR" (735), AU TROISIEME

SACS A MAIN POUR LE SOIR. 20 seulement ! Elégants sacs à main importés de Belgique — Modèles garnis de perles — Avec poignée ou genre pochette — Blanc craie. Rég. $20 — **Ch. $10**

SACS A MAIN (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

GANTS EN CHEVREAU IMPORTES. Pour dames ! 60 paires seulement ! Gants en chevreau glacé, souple et lavable — Modèles courts unis, ou de fantaisie — Quelques-uns légèrement défraîchis — Blanc seulement. Point. 6½ à 7½. Rég. 7.98 à 9.98 **Pai. 4.99**

GANTS POUR DAMES (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

ENSEMBLE DE MANUCURE. 300 seulement ! Format pour sac à main — Etui en cuir véritable. Rég. 79¢ — **Ch. 10¢**

MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vêtements sport pour dames
½ prix
1 — **VETEMENTS SPORT SEPARES.** 200 seulement ! Jupes, fuseaux et corsages en coton ou laine. Tailles 12-18. Rég. 8.98 à 16.98 — **Ch. 4.49 à 8.49**

2 — **MAILLOTS DE BAIN.** 50 seulement ! Marques réputées — Modèles 1 pièce. Coton, Lycra ou nylon extensible. Imprimés et tons unies. Rég. 14.98 — **Ch. 7.49 à 19.99**

VETEMENTS SPORT (736), ETAGE DES MODES AU TROISIEME

PANIERS A COUTURE EN OSIER. 41 seulement ! Moins que ½ prix ! Doublure rayonne — Importation d'Autriche — Doublure de couleur — Quelques-uns avec plateau plastique et pied. Rég. 9.98 à 10.98 — **Ch. 2.98**

MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHAPEAUX POUR L'ETE. Paille ou tissu — Modèles cloche, tambourin ou genre calotte — Blanc, beige, rose et jaune. Quantités limitées — Rég. 6.98 à 10.98 — **Ch. 2.79**

CHAPEAUX (730), AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOUTIENS-GORGE COUSSINES "OLGA" SANS BRETELLES. 56 seulement ! Dentelle nylon et léger baleinage — Dos élasticisé — Blanc seulement. Tailles 32-34 dans le groupe. Rég. $7 — **Ch. 3.50**

LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

PEIGNOIRS TERYLENE*/NYLON — ½ prix ! 60 seulement ! Très confortable. Décors à pois sur fond rose. Tailles P.M.G. Rég. 6.98 ! — **Pai. 3.49**

*Marque déposée Fibre Polyester

LINGERIE (742), AU QUATRIEME

Grand choix de souliers pratiques ou élégants en solde pour dames

1 — Orig. 5.98 — **3.99**
1 — 300 paires seulement ! Suède ou cuirs grenus — La plupart avec talons plats — Noir, brun et quelques coloris — Point. 4½ à 9 — Largeurs étroite et M dans le groupe. Orig. 5.98 — **Pai. 3.99**

2 — Orig. 12.98 à 16.98 — **8.99**
2 — 500 paires seulement ! Souliers d'été de belle qualité, avec talons "aiguille" ou "illusion" — Choix de modèles et de cuirs tons de blanc, beige, rouge et autres — Point. 5½ à 9½, AAAA à B dans le groupe. Orig. 12.98 à 16.98 — **Pai. 8.99**

3 — Orig. 16.98 et 17.98 — **8.99**
3 — 150 paires seulement ! Souliers de marche dans un grand choix de modèles — Noir, bleu ou beige dans le groupe — Point. 5½ à 9½ dans le groupe, largeur étroite pour la plupart. Orig. 16.98 et 17.98 — **Pai. 8.99**

CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

Soutien-gorge court "Karess"
Rabais 1.51 ! Soutien-gorge court "Karess" avec côtés en Pellon* pour plus de soutien — Armature légère — Bretelles éloignées — Broderie — Tailles 32 à 36 (A, B, C). Rég. 3.50 — **ch. 1.99**
CORSETS ((785), AU SOUS-SOL
*Marque déposée "Pellon Corporation"

SACS A MAIN D'ETE — 60 seulement ! Paille, vinyle blanc, etc.... Modèles les plus nouveaux. Décors de "fleurs sous verre". Rég. 2.99 — **1.49**

SACS A MAIN (775), AU SOUS-SOL

BLOUSES CREPE DE COTON — 200 seulement ! Manches courtes. Entretien facile. Col Claudine. Imprimé de bambou. Bleu, vert, fauve, rose. Tailles : 12 à 18. Rég. 1.99 ! — **Ch. 99¢**

VETEMENTS SPORT (781), AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

POUR LA PECHE ! APPATS ! ½ prix et moins ! Très bon choix pour celui qui aime la pêche. 75¢ à 1.50 — **ch. 37¢**

ARTICLES DE SPORT (758), AU CINQUIEME

SOUS-VETEMENTS D'ETE ! Caleçons tout coton avec taille élasticisée. Petites tailles seulement. En plus, quelques maillots de corps, chemises-T et caleçons légèrement défraîchis de notre stock régulier. En blanc. Tailles P.M.G. dans groupe. — **ch. 59¢ 4 pour 1.99**

ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

CHEMISES-T. Légères et pratiques pour l'été. En coton, facile d'entretien. Encolure ronde bordée blanc. Manches courtes. Rayures tons gris, rouge vin, bleu dans le groupe. Tailles P.M.G. dans le groupe. SPECIAL — **ch. 85¢**

ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

Vente ! Jumelles et cameras

1 seulement ! Zoom Rondo 8 mm.	59.88	39.88
5 seulement ! Jumelles prismatiques avec étui 7 x 50	39.97	19.95
1 seulement ! Zoom Keystone K 808	149.50	119.50
5 seulement ! Jumelles non prismatiques 7 x 35	19.95	9.95
1 seulement ! Jumelle prismatique avec étui 10 x 50	49.50	39.50
2 seulement ! Jumelles "Featherweight" avec étui 7 x 50	69.95	55.95
1 seulement ! Jumelle "Featherweight" avec étui 7 x 35	59.95	49.95
3 seulement ! Jumelles non prismatiques 7 x 35	9.95	4.97

CAMERAS (704), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Souliers pour hommes
Rabais $5 — Rég. 8.98 — **3.98 pre**
150 paires seulement ! Semelles néolite de caoutchouc. Lacé, empeigne genre "mocassin". En brun seulement. Pointures 6½ à 10½ dans le groupe.
SOULIERS POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

1,000 chemises pour hommes
½ prix et moins — Rég. $4 à 8.95 — **1.99 Ch.**
Occasion exceptionnelle ! Chemises de très bonne qualité, blanches ou à rayures. En coton non rétrécissable. Grand choix de cols et poignets. Achetez-en plusieurs à ce prix incroyablement bas. Tailles 14 à 17½.
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vestons légers pour hommes
66 seulement ! Fameux vestons "Utex", légers, confortables, élégants. Coton. Modèles les plus en vogue. Pour le golf, la pêche ou pour celui qui aime le confort tout en restant élégant. Tons variés. Tailles 36 à 44. — ½ prix Reg. 12.95 — **7.13 ch.**
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Chaussures pour hommes
Rabais 35% à 45% — Rég. 11.98 à 13.98 — **6.99 Pai.**
Profitez de cet important rabais ! Choix de styles les plus nouveaux. Modèles lacés et quelques fourreaux dans le groupe. Dans les tons de noir et olive. Pointures 6 à 11, largeurs B à EE dans le groupe.
CHAUSSURES POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

Vestes de golf pour hommes
200 seulement ! Pour hommes et jeunes gens ! Vestes 100% coton. Rebelle à l'eau. Pour le golf. Se porte également pour la pêche ou à la maison. Liséré double coutures. Elastiques au dos. Lavables. En beige clair seulement. Tailles 34 à 42. Rég. 8.98 — **4.44 ch.**
VETEMENTS POUR HOMMES (712) — AU DEUXIEME

Pantalons – hommes et jeunes gens
350 seulement ! Pantalons avec légères imperfections. Infroissables. Choix de combinés Dacron*, soie et mohair, Terylene** et laine, Terylene** et viscose, rayonne, etc. En gris, brun, tan, olive, bleu. Tailles 28 à 42. Prix orig. 9.98 à 12.98 — **3.99 pai.**
* Fibre polyester Du Pont
** Marque déposée fibre polyester
VETEMENTS POUR HOMMES (712) — AU DEUXIEME

POUR ENFANTS

OREILLER POUR BEBES — Rabais ⅔ ! 69 seulement ! — Autoventilation. Fabrication mousse "Relyon". Orig. 2.98 ! — **99¢**

TAIE D'OREILLER "SAFESLEEPER" POUR BEBES — 55 seulement ! Orig. 98¢ — **39¢**

VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

IMPERMEABLES PLASTIQUE ET CASQUE — Pour garçons ! Plastique robuste et résistant. Coutures scellées par chaleur électronique. Fermeture par boutons-pression. Capuchon avec visière. Beige ou fusain. Ages 6 à 16. — **Ch. 88¢**

VETEMENTS POUR GARÇONS (714,) AU DEUXIEME

Chaussures pour fillettes
Rabais 20% à 40% ! 1 — Chics modèles avec bride arrière en cuir verni noir et empeignes nylon. — Talons "Cowboy". Pointures 12½ à 4, largeur M. 2 — Modèles avec empeignes en cuir brun et 2 brides — semelles Neolite et talon, caoutchouc. Point. 12 à 3. 3 — Empeignes en cuir brun "Oxford", 5 oeillets entièrement doublés — semelles Neolite — Talons caoutchouc. Point. 12 à 3. Orig. 4.99 à 6.98 — **3.99 pai.**
CHAUSSURES POUR ENFANTS, (722) AU DEUXIEME

CALEÇONS DE BAIN — 100 seulement ! Pour garçons ! Modèles caleçons ou "boxeur". Tissus variés. Ages 8 à 20 ans. Orig. 2.98 à 4.50 ! — **$1**

ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME

CARDIGANS ENCOLURE-V — 125 seulement ! Pour fillettes ! Coton rouge, blanc ou jaune. Ages 4 à 6x. Orig. 2.79 ! — **Ch. 99¢**

ROBES POUR BAMBINES — 100 seulement ! Coton de ton uni avec quadrillé contrastant et dentelle. Rose ou bleu. 12 et 18 mois. Rég. 1.99 ! — **Ch. $1**

POUR LE FOYER

DOSSIERS FILET NYLON — ½ prix ! 40 seulement. Pour siège d'automobile ou chaises de maison. Rég. 3.98 ! — **Ch. 1.99**

ACCESSOIRES D'AUTO (773), AU SOUS-SOL

COUPONS DE BROADLOOM — 12 seulement. Choix de laine, viscose, Trilan*, etc. Dans les tons de cannelle, aqua, ton or, beige. De 4'3" x 9' à 6'9" x 9'. Rég. 30.95 à 95.95 ! — **Ch. 19.95 à 62.95**

*Marque déposée "Canadian Celanese"

TAPIS ET PRELARTS (750), AU QUATRIEME

DRAPS ET TAIES D'OREILLER. 60 seulement. Marques très connues. Grande sélection de tons unis et de fantaisie. Pour lits jumeaux ou doubles. Rég. 3.99 à 9.98 — **Ch. 2.99 à 5.99**

TOILES ET LITERIE (751), AU QUATRIEME

COUSSINS — Rabais 80% ! 78 seulement. Pour la décoration. Couleurs variées. Remplis kapoc. Rég. 2.79 — **Ch. 50¢**

ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

ETAGERES POUR LIVRES — ½ prix ! 6 seulement. Idéales pour le salon, la bibliothèque. En bois. Approx. 36" x 24" x 10" Rég. 12.98 — **Ch. 6.49**

ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

Peintures à l'huile et reproductions
Rabais ⅓ ! Rég. 2.98 à 132.98
1.98 à 88.63
Grande vente. Choix imposant de tableaux originaux et reproductions. Idéal pour la décoration de la maison.
MATERIEL D'ARTISTE (704), AU SIXIEME

ENSEMBLE SEMI-PORCELAINE POUR 4 PERSONNES. 20 morceaux. Importation anglaise. Décor fleuri ou gris et rose sur ivoire. Garanti pour la machine à vaisselle. Rég. 16.98 — Ens. **5.49**

PORCELAINE (757), AU CINQUIEME

EVIERS EN ACIER INOXIDABLE. ½ PRIX. 20 seulement. L'idéal pour la maison d'été. Très bonne qualité. Filtre inclus. 18 po. x 20 po. Rég. 14.98 — **ch. 7.49**

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (771), AU SOUS-SOL

SERVIETTES POUR LE BAIN — Rabais 53% à 70% ! 125 seulement ! Très grandes, en tissu éponge épais et absorbant. Choix de tons unis, rayures et motifs jacquards dans le groupe. Légères imperfections. 22 x 42 et 22 x 44. De qual. rég. 99¢ à 1.49 ch. — **69¢**

TOILES ET LITERIE (792) — AU SOUS-SOL

Commode triple avec miroir
Rabais 49.99 ! Rég. 129.98 — **ch. 79.99**
10 seulement. Commodes triples en magnifique noyer plaqué. Miroirs inclus. Très utile et décoratif pour la chambre à coucher.
MEUBLES (769), AU SIXIEME

VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A 12 FOIS LE MONTANT DE VOTRE PAIEMENT MENSUEL AVEC LE COMPTE COURANT RENOUVELABLE SIMPSON

En choisissant le Compte Courant Renouvelable Simpson vous optez non seulement pour la facilité d'achat qu'offre un compte courant, mais aussi pour un moyen d'équilibrer votre budget. Vous décidez du montant que vous pouvez payer par mois et votre crédit est immédiatement établi pour un montant 12 fois plus grand.

Voici comment fonctionne votre Compte Courant Renouvelable

VOUS PAYEZ PAR MOIS (FRAIS DE SERVICE COMPRIS)	$5	$10	$15	$20	$25
VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A	$60	$120	$180	$240	$300

Pour tous renseignements composez VI. 2-3241, local 884. SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME.

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 HEURES A.M. — VI. 2-7221

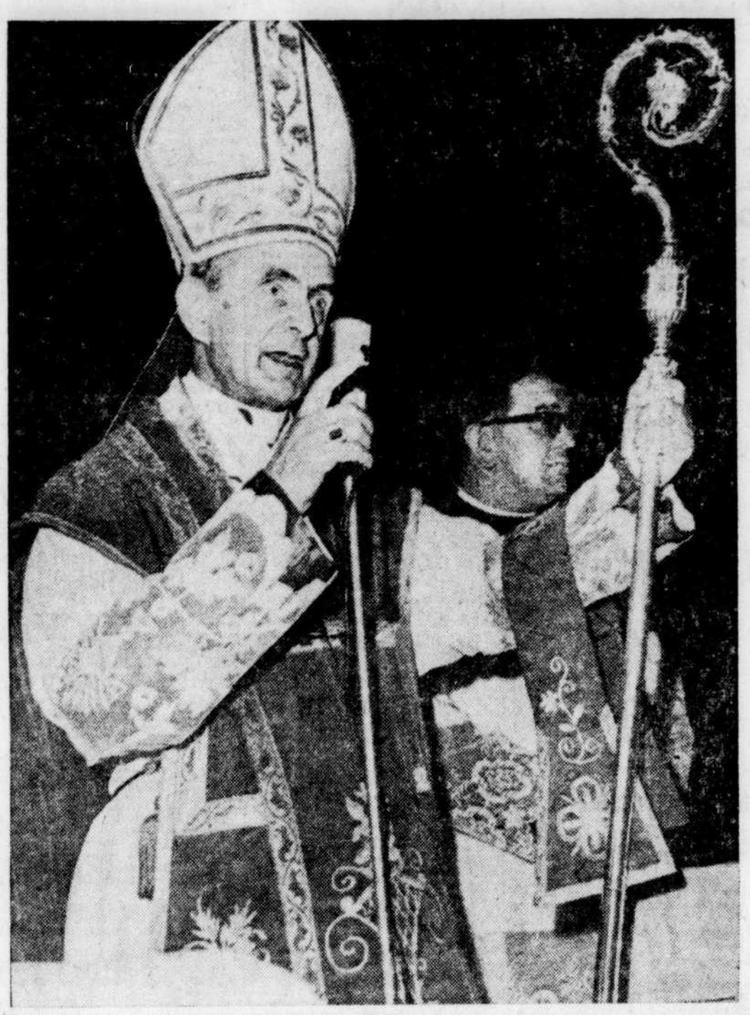
CAHIER No 3 / PAGES 25-38

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / COMIQUES

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 210

Biographie du pape Paul VI



QUAND PAUL VI ETAIT ARCHEVEQUE — L'Eglise catholique ramaine s'est donné un nouveau pape, le cardinal Montini. Sur cette photo, on le voit, alors que le 8 juin dernier, encore archevêque de Milan, il visitait l'église paroissiale Saint Macario, près de Milan.

(Téléphoto PA)

ROME. (AFP) — Une silhouette mince, rappelant celle de Léon XIII ou de Pie XII plutôt que celle de Jean XXIII, tel est apparu Paul Six à la loggia de St-Pierre, lorsqu'il a donné sa première bénédiction apostolique à la foule massée quelque trente verges plus bas. Ses gestes étaient sobres, son visage émacié et pâle, sa voix nette mais basse et contenue, malgré l'amplification des haut-parleurs.

Flamme extraordinaire

L'impression que le nouveau pape donne ainsi lorsqu'on l'aperçoit à distance, est complètement modifiée lorsque l'on se rapproche. De près, tous ceux qui l'ont connu comme cardinal archevêque de Milan ou, avant 1955, comme pro-secrétaire d'Etat et comme collaborateur intime de Pie XII, ont été subjugés par la flamme extraordinaire qui flambe dans les yeux bleus profondément enfoncés dans les orbites, à l'ombre des sourcils broussailleux et noirs.

Volontaire et réservé

Ces yeux sont dominés par un front très haut et dégarni. Au dessous, le nez est long, élégant. La bouche, grande, aux lèvres serrées, les mains, étroitement croisées à la hauteur de la ceinture, disent assez ce qu'il y a de volontaire dans le calme et dans la modeste réserve assumés.

Changement total

Rien ne change plus, dit-on, un cardinal, que d'être fait pape. La vérité est plutôt que rien ne libère davantage sa vérité profonde.

Il n'a plus que Dieu au-dessus de lui, et aucun souverain ne jouit de pouvoirs plus autocratiques. Le changement est brusque et il est total.

Ce qu'étaient l'obéissance, l'humilité, la subordination, nul ne l'a su mieux que Jean-Baptiste Montini, lorsque, comme substitut, puis comme pro-secrétaire d'Etat aux Affaires ordinaires depuis 1937, il eut à servir directement sous les ordres de Pie XII, le plus doux, mais le plus absolu des papes. Voici que maintenant à son tour, il succède à Jean XXIII, ce pape qui, élu à 76 ans comme le plus modéré des cardinaux, devint dans sa quatre-vingtième année, le plus audacieux des successeurs de Pierre.

Un homme très complet

L'expérience acquise, et l'on oserait dire, les épreuves subies par J.-B. Montini, auront fait de lui un homme très complet. Issu de la bonne bourgeoisie de l'Italie du nord, fils d'un député catholique engagé dans l'action sociale, qui renonça au Parlement en 1925 pour passer dans l'opposition au fascisme, Montini, alors jeune prêtre ordonné en 1920, et déjà de retour de Varsovie, où il avait, à la nonciature, été initié à la diplomatie, est nommé aumônier des étudiants catholiques.

Le dauphin

Il l'est d'abord à Brescia, capitale de sa province natale, puis à Rome. Ce fut un aumônier d'avant-garde, combatif et passionné. Lorsque Pie XII l'appela auprès de lui, il s'enrichit d'une triple expérience : d'abord, il apprit la plus exacte obéissance, puis, il connut les questions concrètes de l'Eglise universelle. Enfin et par la force des choses, il connut les grandes affaires internationales, même si le pape en personne, secondé par Mgr Tardini, se réservait le côté purement diplomatique des problèmes.

Aux Affaires ordinaires, Jean-Baptiste Montini faisait figure de dauphin. Mais bientôt, il subit une double épreuve : l'échec, en Italie même, de la politique de M. de Gasperi, et en France, du mouvement des prêtres ouvriers. Il avait soutenu l'un et l'autre.

Disgrâce ? Non

On prononça le mot de disgrâce. Il est exagéré. Sans doute, le pro-secrétaire, loin d'être nommé secrétaire d'Etat (mais Pie XII n'en voulait pas avoir) et d'être créé cardinal (mais, l'autre pro-secrétaire plus ancien, Mgr Tardini, ayant refusé le chapeau, il était difficile à Mgr Montini de l'accepter) fut éloigné de la Curie. Le pape le nomma archevêque de Milan : il n'est pas de siège résidentiel plus important en Italie : deux millions d'habitants. Il arriva en janvier 1955, précédé de la réputation d'homme de gauche, d'intellectuel, et d'homme de bureau.

Archevêque des pauvres

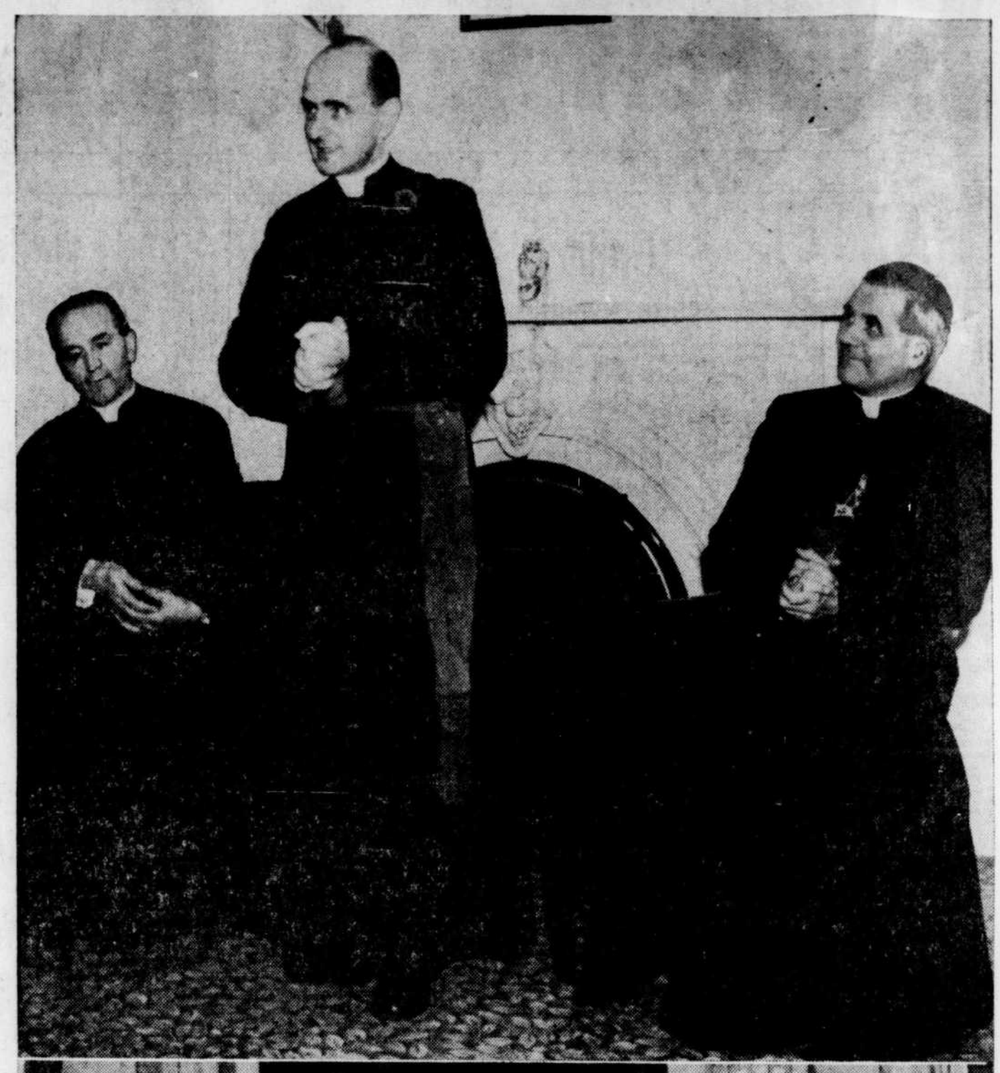
En un peu plus de sept ans d'expérience pastorale, il devait acquérir tout ce qui aujourd'hui complète sa personnalité et en fait l'un des Souverains Pontifes les plus avertis qui aient jamais régné. A Milan, le futur pape devait surprendre tout le monde. Il ne se montra nullement homme d'extrême-gauche. Sans doute eut-il une action sociale étendue : assidu aux hôpitaux, visitant des usines, créant un nombre considérable d'écoles, il fut l'archevêque des pauvres.

Mais il se montra rigoureux sur la doctrine. L'expérience pratique sembla même modifier ses idées sur la question des prêtres ouvriers, précisément parce qu'il lui parut que le but risquait d'être détruit par les moyens. Voici comment en 1959, il s'exprimait à ce propos : C'étaient des prêtres extrêmement zélés, qui, pour la conquête des âmes, cherchaient le rapprochement total, voulaient assumer le travail, la manière de parler, les habitudes et les conditions mêmes d'existence des ouvriers. Mais, qu'est-il arrivé ? . . . L'assimilation amène chez l'apôtre l'invasion d'idées étrangères . . . Il se produit alors un phénomène inverse de celui recherché par l'apostolat : au lieu de la conquête, c'est la reddition.

Le clergé milanais fut, pour le nouveau pape, une autre école. Ce clergé était, comme on dit, à droite. Il l'est moins, au fur et à mesure que de jeunes prêtres remplacent les anciens. L'archevêque dut le traiter avec beaucoup de doigté et tenir compte de ce frein.

Il voulait connaître son époque et jusqu'aux distractions des multitudes : à l'archevêché le soir, il regardait les programmes les plus populaires de la télévision, lisait parfois les romans bon marché.

Jusqu'au bout, il mena à Milan une vie active, évitant cependant tout éclat, et redoutant, semble-t-il, d'attirer sur lui les regards de l'admiration aussi bien que ceux de la critique. Mais voici que désormais Jean-Baptiste Montini est au sommet du mont: la lampe est sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison.





Le nouveau pape, Paul VI, est venu à Montréal, en août 1951. Mgr Montini était alors substitut à la secrétairie d'Etat au Vatican. On le voit ici, (photo du haut) au moment où il transmet aux jocistes et locistes du diocèse de Montréal, le message et les voeux du pape en faveur de la classe ouvrière. Il est entouré de S.E. Mgr Ildebrando Antoniutti (à gauche) et du cardinal Paul-Emile Léger. Sur la photo du bas, Mgr Montini est photographié en compagnie des chefs de mouvements ouvriers catholiques.

L'archevêque des travailleurs

Le pape Paul VI, 263e successeur de saint Pierre, qui, en tant que cardinal Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, était depuis près de dix ans à la tête du plus important diocèse d'Italie, est né à Concesio, près de Brescia, le 26 septembre 1897. Son père, Georges Montini, était député du parti populaire italien fondé par Don Sturzo.

Le jeune Giovanni Battista fit ses études au séminaire de Milan et y conquit ses grades en droit canon. Il termina ses études à l'Université grégorienne et à l'Académie ecclésiastique pontificale, après avoir été ordonné prêtre en 1920. En 1923, il est envoyé pendant quelques mois à la nonciature de Varsovie et entre à la Secrétairerie d'Etat.

Le cardinal Pacelli, celui qui allait devenir le pape Pie XII, le remarque et l'emmène avec lui lorsqu'il est nommé nonce en Pologne. Plus tard, en 1937, Mgr Montini est promu substitut à la Secrétairerie d'Etat. Sa vie est alors consacrée à la gestion des grandes affaires de l'Eglise et au professorat. Il enseigne la diplomatie pontificale à l'Institut juridique de l'Appolinaire et partage avec Mgr Tardini la charge de la Secrétairerie en 1944 à la mort du cardinal Luigi Maglione.

En 1953, Pie XII offre la pourpre aux cardinaux Montini et Tardini, mais tous deux déclinent cet honneur. C'est peu après, en novembre 1954, que Mgr Montini est nommé archevêque de Milan, ou il se gagne le titre d'"archevêque des travailleurs". Il devient cardinal le 17 novembre 1958.

Le cardinal Montini fut membre de la Commision pontificale "Pro Russia". S'intéressant aux courants idéologiques de notre époque, il fut l'un des fondateurs du mouvement connu sous le nom de "Semaines de Camaldoli", dans lequel se rencontraient des laïcs et des ecclésiastiques, pour discuter ensemble les problèmes politiques, sociaux et religieux de notre temps.

Un court conclave

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le conclave qui a élu Paul VI, par sa durée, c'est-à-dire un peu plus de quarante heures, aura été le plus court depuis un siècle après ceux qui élirent Pie XII en 1939 et Léon XIII en 1878. Le premier dura vingt heures, le deuxième trente-six heures.

Paul V, le dernier pape qui a porté le nom choisi par le nouveau pontife, fut élu après huit jours de débats orageux par suite des ingérences des puissances étrangères. Le conclave d'où sortit ce pape s'était ouvert le 8 mai 1605, à un mois de distance de la clôture du conclave précédent, Léon XI n'ayant régné que vingt-six jours.

Les armoiries de Paul VI, si le nouveau pontife garde celles qu'il avait comme cardinal, ainsi que d'autre pontifes l'ont fait avant lui, seront les suivantes : un mont d'argent sur champ de gueules et trois fleurs de lys, également d'argent, dans le champ. La devise est : "In nomine Domini" (au nom du Seigneur).

Ceux qui croient aux prophéties relèveront que Malachie avait prédit que le nouveau pape serait "flos florum" (la fleur des fleurs). En effet, les armoiries du nouveau pape portent trois lys considérés comme fleurs des fleurs.

CITE DU VATICAN (Reuter) — On ne sait pas encore ce qui a fait choisir le nom de Paul VI par le nouveau pape, mais on fait remarquer dans les milieux du Vatican que le cardinal Montini a étudié pendant de nombreuses années l'oeuvre de saint Paul.

Par ailleurs, alors qu'il n'était encore que prêtre, le nouveau pape a traduit pour la première fois en italien les oeuvres du philosophe catholique français, Jacques Maritain.

"L'Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, publie aujourd'hui une édition spéciale à l'occasion de l'élection du nouveau pape, que le journal décrit comme "un valeureux, pieux et puissant continuateur du pape du concile oecuménique."

Le journal ajoute que le successeur de Jean XXIII est un "pasteur déjà cher au coeur des fidèles, mais à partir d'aujourd'hui universellement et immédiatement vénéré, aimé et acclamé et considéré comme tel même par ceux qui ne sont pas en communion avec l'Eglise."

Baisse à la Bourse de Milan

MILAN, (Reuter) — Une brusque baisse a suivi, à la Bourse de Milan, la nouvelle de l'élection du cardinal Montini à la papauté.

Selon certains spécialistes, cette chute devrait être attribuée à des bruits qui avaient couru avec persistance, selon lesquels le conclave élirait le cardinal Ruffini, de Palerme, connu pour ses idées conservatrices. Mais d'autres croient que la baisse doit avoir également pour cause les paiements habituels de la fin de semaine.

Les cinq premiers Paul

Le nom de Paul a été porté à travers l'histoire de l'Eglise par des papes qui ont joué des rôles très importants. Après saint Paul 1er, qui fut pape de 757 à 767, Paul II, souverain pontife de 1464 à 1471, mena avec énergie la répression du mouvement hussite.

Paul III (Alexandre Farnèse) fut le pape de la réforme de l'Eglise. Pendant son pontificat, de 1534 à 1549, fut réuni le concile de Trente. Il publia d'autre part la bulle "In Coena Domini". C'est également sous son pontificat que Michel-Ange assura la direction des travaux de la basilique Saint-Pierre.

Paul IV, pape pendant 4 ans, de 1555 à 1559, restaura l'Inquisition et continua l'oeuvre de réforme de l'Eglise. Enfin, Paul V (Borghèse) présida à l'achèvement de la construction de Saint-Pierre pendant son pontificat de 1605 à 1621. Pendant la même époque, de nombreux travaux furent entrepris et menés à bien dans la ville de Rome.



LES PETITES SOEURS EN LIESSE — Ces deux religieuses ne se tiennent plus de joie en regardant le nouveau pape, Paul VI, faire sa première apparition au balcon de la Basilique St-Pierre, juste après son élection.

(Photo UPI)

Le pape Paul VI hérite de pouvoirs immenses

CITE DU VATICAN. — L'Eglise a un nouveau chef et son pouvoir a commencé dès l'instant où, à la demande du cardinal doyen "Acceptes-tu ton élection canonique ?" il a répondu par l'affirmative, après quelques instants de recueillement. Le nouveau pape peut exercer son magistère suprême dans toute son étendue et si quelqu'un devait s'opposer à quelque décision que ce soit, qu'il aurait prise, il serait frappé ipso facto de l'excommunication.

C'est dans la chapelle Sixtine même que se sont déroulés les premiers actes consacrant le pouvoir du nouveau successeur de Pierre. Les portes de la chapelle ayant été ouvertes, Mgr Francesco Carpino, secrétaire du Sacré Collège, et Mgr Enrico Dante, préfet des cérémonies apostoliques, accompagnés de deux maitres des cérémonies en mantelletta et rochet, ont été les témoins de l'acte par lequel le nouveau pontife, répondant au cardinal doyen Eugène Tisserant, a indiqué le nom qu'il aura comme pape.

Pendant ce temps, l'élu s'est revêtu, dans un local proche de la chapelle Sixtine, d'une des trois soutanes blanches que l'on avait préparées et ayant chacune une taille différente. Quelques épingles ont ajusté à sa taille ce vêtement qui n'était pas fait pour lui. Le pape s'est revêtu de la mozette de velours rouge bordée d'hermine et de l'étole brodée d'or. Il a chaussé des mules rouges marquées d'une croix d'or.

Aussitôt après, les cardinaux se sont succédé devant l'élu pour la première adoration qui tient lieu en quelque sorte aujourd'hui de la cérémonie de consécration que l'on célébrait autrefois. L'assistance a entonné ensuite le chant d'action de grâces, qui a retenti sous les voûtes de la chapelle Sixtine comme l'hymne le plus solennel que l'on puisse imaginer.

Le cardinal proto-diacre, suivi des maitres des cérémonies, traversant la salle royale, s'est rendu dans la grande salle dite des Bénédictions et, par la grande baie qui s'ouvre sur la Place Saint-Pierre, il a donné au monde l'annonce de l'élection : "Je vous annonce une grande joie, a-t-il dit en latin, nous avons un pape, l'éminentissime cardinal Giovanni Battista Montini.

Ainsi vêtu, le pape s'est dirigé vers la loggia de Saint-Pierre pour apparaitre à la foule et lui donner sa bénédiction, la première de son pontificat qu'il adresse à la ville et au monde.

L'ordre a été donné ensuite par le nouveau pape d'ouvrir les portes encore hermétiquement closes du conclave et les personnalités introduites dans l'enceinte jusque-là réservée ont défilé devant l'élu pour un acte d'adoration que les cardinaux effectuent une deuxième fois avant elles. Un troisième acte d'adoration sera effectué plus tard à une date qu'établira le nouveau pontife.

La cérémonie du couronnement, qui est la plus solennelle de l'Eglise et qui se déroule à Saint-Pierre, aura lieu plus tard, à une date qui sera fixée également par le pontife lui-même. Au cours de cette cérémonie, pendant laquelle le pape célèbre la messe avec l'assistance d'un cardinal diacre et d'un cardinal sous-diacre, se déroule le rite symbolique qui rappelle au nouveau pontife la vanité des choses humaines.

Par trois fois, le long du parcours qu'il suit de l'atrium de la Basilique jusqu'à l'autel, un maitre des cérémonies brûle sur son passage une touffe d'étoupe piquée au bout d'une baguette d'argent en chantant : "Sic transit gloria mundi, pater sancte".

Lors du dernier conclave, six jours s'écoulèrent entre l'élection et le couronnement du nouveau pape.

Plus tard, le nouveau pontife prendra solennellement possession, en sa qualité d'évêque de Rome, de la Basilique de Saint-Jean de Latran, Caput Mundi (cathédrale de Rome).

Film de l'élection

(D'après AFP) 10 heures 22 (Greenwich) — 6 h. 22 à notre heure.

La fumée blanche annonçant qu'un nouveau pape est élu s'élève dans le ciel de Rome au-dessus de la chapelle Sixtine.

10 h. 24

Il papa e fatto (le pape est fait), annonce le speaker de Radio-Vatican.

10 h. 45

Les conclavistes sortent de l'enceinte du conclave et se rassemblent sur les terrasses au-dessus de la colonnade du Bernin pour assister à la proclamation du nom du nouveau pape.

11 h. 04

Le nouveau pape serait le cardinal Montini, selon des bruits émanant des milieux proches du conclave.

11 h. 13

Le cardinal-diacre Ottaviani apparait à la loggia de la basilique Saint-Pierre. Il annonce que le cardinal Giovanni Battista Montini a été élu pape et qu'il a pris le nom de Paul VI. Il sera le 262e pape.

11 h. 23

Le nouveau pape Paul VI apparait à la loggia centrale de la basilique. Il éleve les deux bras vers le ciel puis bénit la foule. D'une voix nette, amplifiée par les haut-parleurs, il prononce la formule de la bénédiction apostolique, alors que les cloches sonnent à toute volée et que la foule applaudit à tout rompre.

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 210

Une surprise dans l'omnium national des Etats-Unis

Des heures de gloire éphémères pour le vétéran golfeur Bob Gadja

BROOKLINE, Mass. (par J.B.) — Chaque athlète persistant connait des heures de gloire, pour la plupart éphémères. Bob Gajda, un vétéran professionnel de 46 ans de Bloomfield Hills, Michigan, a connu des moments de gloire, hier à l'issue de la ronde initiale de l'omnium national des Etats-Unis en s'emparant de la première place avec un compte de 69 coups, deux sous la normale, du difficile Country Club de Brookline, une banlieue de Boston.

Gajda, qui n'a jamais gagné un tournoi du circuit ou même dans son état du Michigan, a exécuté une poussée sensationnelle au cours des cinq derniers trous pour passer en tête. Il a obtenu des birdies aux 14e, 16e et 17e trous. Cette fin merveilleuse lui a mérité une priorité d'un seul coup sur Jacky Cupit, un jeune professionnel fort prometteur.

Toutefois, pendant que Gajda traversait les plus belles heures de sa carrière de golfeur professionnel, Jack Nicklaus, le champion défendant, subissait des moments de terreur sur cet historique parcours en jouant 76 coups, cinq au-dessus de la normale. A un moment donné, sa fiche indiquait six auédessus du par. Jouant en compagnie de Bob Goalby et de Labron Harris, Nicklaus en a vu de toutes les couleurs sur les trois premiers trous en enregistrant trois bogeys. Ce départ désastreux a ébranlé considérablement ce golfeur habituellement calme et flegmatique. Il ne s'est ressaisi que vers la fin de sa ronde.

Le favori Arnold Palmer, qui n'a calé qu'un coup roulé important, a réussi un 73, tandis que Gary Player a manqué quatre coups roulés de moins de quatre pieds et a dû se contenter d'un 74.

Les vents et une pluie intermittente ont ajouté aux difficultés naturelles du parcours et ont fait monter les résultats. En effet, on n'a pamais enregistré, au cours des dernières années, autant de scores de 80 et plus à l'ouverture.

Les Canadiens

Al Balding, de Toronto, a roulé un 73 tandis que Stan Leonard, de Vancouver, y allait d'un 82 et Al Johnston, de Montréal, d'un 76.

Deux golfeurs seulement, Gajda et Jacky Cupit, avec un 70, ont pu améliorer la normale 71 du parcours de 6,870 verges, où Francis Ouimet, un cadet de 20 ans, a triomphé des as britanniques Harry Vardon et Ted Ray il y a 50 ans.

On compte quatre joueurs avec la normale : Julius Boros, Tony Lema, Lionel Hebert et Davis Love, fils, cependant que les autres concurrents ne pouvaient faire mieux que 75 et 80 et plus.

Lema, qui menace le trio des grands, a réussi des birdies de 35 et 25 pieds aux deux derniers trous. Pour leur part, Love et Boros, qui ont roulé un premier neuf de 33, ont éprouvé de nombreuses difficultés sur le dernier neuf, appelé "la piste de satan".

Après la 1ère ronde

Voici la liste des meneurs à la suite des 18 premiers trous de l'Omnium des Etats-Unis, présentement en cours à Brookline, Mass. :

Bob Gajda,	35-34—69
Jacky Cupit,	33-37—70
Julius Boros	33-38—71
Lionel Hebert,	33-38—71
Tony Lema,	36-35—71
Davis Love, jr.,	32-39—71
Walter Burkemo,	35-37—72
Dean Refram,	36-36—72
Don January,	33-39—72
Paul Kelly,	35-37—72
Al Balding,	**34-39—73**
a-Richard Davies,	33-40—73
Dow Finsterwald,	36-37—73
Bob Harris,	37-36—73
Jay Hebert,	36-37—73
Tommy Jacobs,	35-38—73
Billy Maxwell,	36-37—73
Bill Ogden,	38-35—73
Arnold Palmer,	37-36—73
Stan Thirsk	34-39—73
Art Wall, jr.,	35-38—73
Frank Boynton,	34-40—74
Jim Browning,	37-37—74
Robert Charles,	36-38—74
Jimmy Clark,	36-38—74
Bruce Crampton,	37-37—74
Clarence Doser,	38-36—74
Bill Erfurth,	38-36—74
Mike Fetchick,	36-38—74
Ed Furgol,	33-41—74
Bob Goalby,	34-40—74
Otto Greiner,	38-36—74
Dick Mayer,	37-37—74
Bobby Nichols,	33-41—74
Gary Player,	35-39—74
Sam Snead	35-39—74
Miller Barber,	37-38—75
Jackie Burke,	37-38—75
Buster Cupit,	37-38—75
Jack Fleck,	33-40—75
Doug Ford,	36-39—75
Gene Littler,	35-40—75
Ted Makalena,	36-39—75
Dave Marr,	39-36—75
a-Alex Antonio, jr.,	38-38—76
George Bayer,	37-39—76
Gay Brewer, jr.,	38-38—76
Don Collett,	36-40—76
Gardner Dickinson, jr.,	38-38—76
Bill Ezinicki	**38-38—76**
William Gabal,	38-38—76
Fred Hawkins,	38-38—76
Charles Huckaby,	35-41—76
a-William Hyndman, III,	37-39—76
Al Johnston,	**37-39—76**
Bill Johnston,	37-39—76
Ted Kroll,	35-41—76
Toby Lyons,	37-39—76
Jack Nicklaus,	39-37—76
Jerry Pittman,	36-40—76
Mason Rudolph,	38-38—76
Robert Schoener, jr.,	35-41—76
Ken Still,	38-38—76
Frank Stranahan,	38-38—76

Aussi : Tommy Aaron Tommy Bolt, Phil Rodgers, Doug Sanders et Mike Souchak à 77; Johnny Pott et Dave Ragan à 78; Gary Middlecoff à 80; Kel Nagle et Bob Rosburg à 81; **Stan Léonard, 82,** a — Amateur



VETERAN EN DIFFICULTE — JAY HEBERT, vétéran golfeur originaire de Lafayette, Louisiane, frappe avec force afin de projeter sa balle hors d'une trappe de sable, au troisième trou, dans le cadre de l'Omnium des Etats-Unis, à Brookline, Mass. Jay a complété la première ronde avec une fiche de 73.

(téléphoto UPD

Gilbert blessé dans un accident

L'ailier droit Rodrigue Gilbert, des Rangers de New-York, a été victime d'un accident d'auto, vers 7h., hier soir.

L'accident survenu à Montréal-Est s'est produit lorsque l'auto dans laquelle le joueur de hockey voyageait est venue en collision avec un autobus de la compagnie de Transport de Montréal, à l'intersection des rues Georges V et Hochelaga.

Deux autres personnes voyageant avec Gilbert s'en sont tirées sans blessure. On rapporte toutefois que l'auto, une décapotable, est très endommagée.

Après avoir été transporté à l'hôpital Maisonneuve, Gilbert a pu retourner chez lui tard dans la soirée. Un examen aux Rayons-X n'a révélé aucune fracture.

Gilbert a joué pendant toute la saison dernière avec les Rangers de New-York. Il a enregistré 11 buts et recueilli 20 passes en 70 parties. Il était le septième chez les meilleurs compteurs de son équipe. Il y a quelques années, Gilbert avait subi une fracture à la base de la colonne vertébrale.

Malgré une ronde de 73

Arnold Palmer joue avec brio devant une armée de partisans

par **Jacques BARRETTE**

BROOKLINE, Mass. — Le roi des links, quand il est frais et dispos, est sans aucun doute Arnold Palmer, ce superbe athlète de Latrobe, Pennsylvanie. Pendant quelques semaines, Palmer a été bafoué parce qu'il ne jouait pas bien. Exténué, il s'est retiré dans son Etat natal où il a reposé ses membres à bout de force dans le but de se préparer pour les trois derniers tournois majeurs de l'année, l'omnium des Etats-Unis, l'omnium britannique et le championnat de la P.G.A.

Ce repos lui a été salutaire puisqu'à son retour il a remporté les honneurs du Thunderbird et a empoché le premier prix de $25,000. Son armée de partisans, qui l'avait abandonné à regret dans les précédents tournois, est revenue plus enthousiaste que jamais. Hier, au cours de la première ronde de l'omnium national des Etats-Unis, elle lui a été fidèle du commencement à la fin. Que ce doit être réconfortant pour un athlète que de bénéficier d'un pareil appui moral !

Il a commencé de façon quasi-désastreuse, mais ses partisans furent fidèles. Dans la foule, on entendait des murmures d'encouragement au moment où Arnie traversait des épreuves. Par exemple, on lui a vite pardonné des bogeys aux 3e et 4e trous.

Des lamentations de sympathie ont accompagné les misères de Palmer sur les verts. Aux 5e, 6e et 7e trous, il a raté trois coups roulés de moins de 8 pieds, ce qui lui aurait donné trois birdies et infusé une plus grande confiance en ses coups. A chaque occasion, il s'est contenté de normales et il a terminé le premier neuf avec un compte de 37 coups, deux audessus de la normale.

Une lueur d'espoir

Cependant, au 12e trou, qu'il avait lui-même qualifié de "trou impossible" avant le tournoi, Arnie a réussi un birdie grâce à un superbe coup de fer 1 sur ce trou de 470 verges à normale-4. Il a calé un pott de 10 pieds environ.

Dès que la balle eut pénétré dans la coupe, une salve d'applaudissements frénétiques a accueilli cet exploit. On a crié de tous ses poumons : "Vas-y, Arnie, Vas-y !"

L'on s'attendait alors à une poussée fulgurante de ce brillant golfeur qui a du nerf à revendre.

Quelle déception ! Au trou suivant, il a tiré sa balle hors de l'allée fort étroite et celle-ci s'est arrêtée dans l'herbe longue à la gauche de l'allée. Il a poussé son coup suivant à la droite du vert et a dû se satisfaire d'un troisième bogey.

Au lieu de délaisser son héros, la foule est restée des plus fidèles.

Un geste audacieux

Au 14e trou, de 530 verges à normale 5, Palmer, affichant le courage et l'aplomb du grand champion qu'il est, a fait frémir la foule en sortant un bois 1 dans le but d'expédier sa balle sur un vert étroit et bien entouré d'obstacles et d'embûches de toutes sortes. Il a manqué légèrement de vigueur, mais a quand même obtenu un birdie.

Aux deux trous suivants, Palmer a manqué des birdies de justesse. Cependant, un faible coup de fer au 17e a coûté un dernier bogey au champion de 1960. Ce fut la dernière déception d'Arnie et de ses bruyants partisans.

A l'issue d'une ronde de 73 coups, l'armée d'Arnie a trouvé toutes sortes d'excuses. Combien de fois avons-nous entendu qu'il avait joué de malchance ? Personne n'a voulu admettre que son potting n'était pas des plus précis, ce qui n'enlève rien à son jeu quasi-impeccable du tertre au vert.

Que voulez-vous, son armée de partisans se compose d'une bande de fanatiques qui ne voient que Palmer dans le tournoi ! Samedi soir, ils n'auront peut-être pas tort si Arnold continue à jouer de façon superbe comme il l'a fait hier. Son compte ne lui rend aucunement justice.

Trois joueurs engagés par les Rough Riders

La direction des Rough Riders d'Ottawa a annoncé, ce matin, que trois footballeurs, deux Américains et un Canadien, ont été mis sous contrat pour la prochaine saison de la conférence de l'Est.

Les Américains, deux bloqueurs, sont : Mike Blazovich, de l'université de la Floride, qui mesure six pieds et pèse 225 livres, et Larry Niedzalkoski, un étudiant à l'université de la Virginie occidentale, qui fait osciller la balance à 243 livres avec une stature de six pieds et deux pouces.

Le Canadien est Ed Moore, un joueur de centre de 205 livres mesurant six pieds et un pouce. Moore, un nouveau venu, est étudiant à l'université St. Mary's à Halifax.



SOURIRE DU MENEUR — BOB GAJDA, âgé de 46 ans, à gauche, sourit à pleines dents à la suite de sa ronde initiale, un 69, qui lui confère une priorité d'un coup en tête du classement de l'Omnium des Etats-Unis. A droite, ED ERVIN, de l'Association de golf des Etats-Unis.

(téléphoto UPD

GOLF-O-RAMA



JACQUES BARRETTE

La première ronde ne permet pas de tirer de conclusion

BROOKLINE, Mass. — Les résultats de la première ronde de l'omnium national des Etats-Unis, disputée hier, n'offrent pas de conclusions sur lesquelles pourraient se baser les experts pour prévoir l'issue de ce grand événement sportif qui prendra fin demain.

A part l'élimination pratique de quelques compétiteurs de marque, le classement de la première journée ne laisse percevoir rien de concluant. Par exemple, il serait ridicule de prédire la victoire du meneur de la première ronde, le vétéran Bob Gajda qui, à 46 ans, n'a jamais décroché la palme d'un tournoi du circuit américain ou même de l'Etat où il est professionnel de l'un des clubs. Son 69 d'hier est attribuable à probablement la meilleure ronde compétitive de sa vie.

Le second au classement de la journée initiale, Jacky Cupit, est un brillant jeune golfeur de 25 ans qui a été couronné champion omnium du Canada en 1961, au club Niakwa de Winnipeg, et de l'omnium de l'Ouest des Etats-Unis, l'an dernier.

Bien qu'une victoire de Cupit serait certes moins surprenante qu'une victoire de Gajda, ce serait illogique de prévoir un triomphe de Jacky. Il n'a pas l'expérience voulue pour tenir le coup durant quatre rondes sur ce parcours extrêmement difficile et dangereux.

Quatre golfeurs, Davis Love, Julius Boros, Tony Lema et Lionel Hebert, suivent avec une fiche identique de 71 coups, le par. De ce groupe, deux seuls peuvent être considérés comme des menaces au titre, Boros, le titulaire de 1952, et Lema, l'un des golfeurs les plus prometteurs.

Toutefois, plusieurs golfeurs, tels Don January, Palmer, Jay Hebert, Art Wall, Dow Finsterwald, Gary Player, Bobby Nichols, Bob Goalby, Sammy Snead et Bob Charles, ont joué moins de 75 coups et sont très près de Boros et de Leam.

Toutefois, à travers ce nuage d'incertitude, le jeu solide et régulier de trois golfeurs nous laisse l'impression qu'ils seront les plus redoutables d'ici la fin du tournoi : Palmer, Boros et Finsterwald.

L'omission de Lema est délibérée. Même s'il a égalé la normale de 71, Tony est un homme fatigué et peut-être vide de son meilleur golf. Hier il a été erratique en réussissant plusieurs bogeys qui ont tous été effacés par des birdies. Mais son jeu inégal, parfois indifférent à certains moments, nous incite à ne pas le considérer sérieusement pour le titre.

TERRAIN MONSTRUEUX

Le futur champion omnium des Etats-Unis devra jouer merveilleusement du commencement à la fin, car ce parcours nous semble quasi-monstrueux. Les verts tout petits et pour la plupart durs et les allées d'une étroitesse effroyable rendent la vie impossible à tout golfeur hésitant ou incertain de ses capacités.

A l'issue de sa ronde, le tenant du titre, Jack Nicklaus, a été interviewé par les journalistes qui l'ont assailli de questions, quelques-unes embarrassantes.

A un moment donné, un confrère lui a demandé d'expliquer son double-bogey-6 au 11e trou. Il a répondu de la manière suivante : "Je n'ai pas eu le cran de tenter le coup idéal à mon coup de départ. Le vent soufflait de gauche à droite et le coup de départ idéal aurait été de viser la gauche de l'allée et de laisser le vent ramener ma balle vers l'allée. J'ai tenté un coup qui me semblait le plus facile, un 'hook' avec un bois-3. Ça n'a pas réussi et j'ai obtenu un double-bogey."

Ces paroles, prononcées par le titulaire de 1962, sont révélatrices. Le golfeur doit avoir entière confiance en tout ses coups afin d'éviter le désastre sur ce parcours périlleux. Il n'y a pas de coup facile à jouer sur ce parcours. Il faut frapper la balle avec autorité, sinon ça coûte cher.

Un danger est imminent à Brookline. Le terrain a grand besoin d'eau, sinon il deviendra très dur. Cela pose un grave problème. Si les verts durcissent, le parcours sera pratiquement injouable. Autour des verts, on a entretenu une frise d'environ un pied et demi, puis on a laissé pousser le gazon à une hauteur variant entre 3 et 6 pouces. Imaginez donc l'impasse si les petits verts durcissent et ne "tiennent" plus la balle.

Le prochain champion aura beaucoup de mérites. Il aura fait face à de vives difficultés au cours de toute la compétition. Son système nerveux sera sans doute ébranlé même s'il a le bonheur d'en avoir un bon !

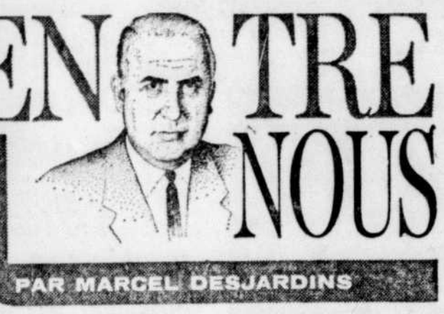
POTINS — Les Canadiens, à l'exception de **Stan Leonard,** ont bien fait en première ronde. Al Balding a joué 73 coups, et Alan Johnston et Bill Ezinicki, chacun 76 . . . Plusieurs golfeurs de marque ont joué 80 coups ou plus. En voici la liste : Leonard, 82; **Cary Middlecoff,** deux fois champion omnium des Etats-Unis, 80; Kel Nagle, ancien champion omnium britannique, 81; Bob Rosburg, 81; Wes Ellis, 82; Chick Harbert, 81; Howie Johnson, 80; Joe Campbell, 80; Bill Eggers, 84; Fred Wampler, 80; Skee Riegel, 82; Houston Laclair, 80; Deane Beaman, 80 . . . Labron Harris, le champion amateur des Etats-Unis, a dû se contenter d'un 79 . . .

L'annonceur, qui identifiait les golfeurs aux spectateurs entourant le 18e vert, a informé la foule, à l'arrivée de **Bill Ezinicki,** que celui-ci était un immortel du hockey. Heureusement que **Maurice Richard** n'était pas dans les parages ! A propos, Ezinicki a réussi l'un des plus magnifiques second coup au dernier trou en logeant sa balle à seulement 3 pieds de la coupe. Malheureusement, il a manqué son coup roulé . . .

Commentaire de Palmer après sa ronde : "Je n'ai jamais si bien frappé la balle dans un omnium de mon pays. Mais mon putter infidèle a gâté ma ronde" . . . **Ed Furgol** allait très bien jusqu'à ce qu'il obtienne cinq bogeys d'affilée au cours du deuxième neuf, le plus difficile et de beaucoup . . .

L'an dernier, Nicklaus a commencé ce tournoi en lion en enregistrant trois birdies sur les trois premiers tours. Cette année, il a obtenu trois bogeys sur ces trois trous initiaux.

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

La date de la série Canada-Mexique pas encore déterminée

Après avoir débattu la question de l'endroit de leur série de tournois pour la coupe Davis, voilà que les Canadiens et les Mexicains ont de la difficulté à s'entendre sur les dates de leurs matches.

Les Mexicains avaient proposé le 3 août comme jour d'ouverture de la série. Cette date coïncide toutefois avec celle du tournoi pour les championnats canadiens. Donc, hors de question.

Les nôtres ont suggéré les 19, 20 et 21 juillet ou encore les 9, 10 et 11 août. Aucune réponse n'a cependant encore été reçue. Mais une acceptation ou un refus ne saurait tarder.

Restera ensuite le choix du personnel de l'équipe canadienne. On est porté à croire qu'elle ne sera guère différente de celle de l'an dernier. Comment pourrait-il en être autrement quand on admet que les vétérans du tennis canadien ont connu leurs meilleures années et que les rangs juniors n'ont pas fourni la moisson de nouvelles vedettes que l'on avait espérée.

François Godbout, le seul membre officiel de l'équipe dans le moment, partira vraisemblablement en fin de semaine pour une période de quinze à vingt jours aux Etats-Unis afin de prendre part à toute une série de tournois.

Keith Carpenter, un choix possible, prend part à des tournois en Angleterre depuis le début de mai. Il fait le voyage à ses propres frais et reviendra au pays après les épreuves de Wimbledon.

Harry Fauquier, de Toronto, un autre choix possible, s'entraîne apparemment dans la ville reine.

Reste un quatrième membre à venir. Aucun espoir en ce qui a trait à Robert Bédard. Toutes les pressions exercées pour l'amener à revenir sur sa décision ont été vaines. Il dit n'avoir pas le temps nécessaire pour se bien préparer à une série d'une telle importance.

"Nous allons attendre et voir si un de nos joueurs juniors ne s'affirmera pas au cours des tournois qui se dérouleront d'ici à ce que le choix de tous les membres de l'équipe s'impose", nous déclarait le président Laird Watt de l'Association Canadienne de tennis, hier après-midi.

A moins de pouvoir jouer plus de six mois par année

"Nous n'avons pas suffisamment de véritables compétitions en hiver", affirmait-il pour expliquer la difficulté pour le Canada de former une équipe aussi puissante qu'on le souhaiterait.

Une solution pour développer plus rapidement le noyau d'une brillante équipe serait de faire un choix de six à huit de nos meilleurs jeunes joueurs et de les inscrire à une université américaine où tout en poursuivant leurs études ils pourraient jouer au tennis à l'année, considère Watt.

Mais l'Association Canadienne de tennis n'a pas les fonds nécessaires pour un tel projet. Grâce à l'intérêt montré pour le tennis par la compagnie Pepsi Cola, un instructeur voyage à travers le pays pour aider les joueurs juniors mais il en faudrait plusieurs pour obtenir les résultats souhaités. Cela aussi est une idée impossible à matérialiser avec les maigres revenus de la C.L.T.A.

Il y a cependant progrès, fait remarquer M. Watt. Il note en passant que le tennis n'est pas le seul sport déçu parce que ses jeunes ne se sont pas améliorés assez rapidement pour assurer la relève lorsque les vétérans ont commencé à décliner. Il signale le cas du Canadien, club de hockey, qui en dépit de son organisation formidable, de son vaste système de filiales, de son armée d'instructeurs et de dépisteurs, n'a pas été capable de trouver les remplaçants adéquats à ceux qui se sont retirés.

La raison ?

Possiblement parce que les jeunes de nos jours pratiquent plus les sports pour le plaisir de la chose que dans le but de se créer une carrière. On n'est pas prêt à s'imposer les sacrifices qui mènent au succès. Il n'y a pas à s'illusionner. On ne devient pas une étoile sportive sans être obligé de mettre de coté bien des plaisirs de jeunesse.

Les raisons des succès des joueurs d'Australie

Comment expliquer alors le succès des Australiens ?

Watt nous déclare que ceux-ci sont généralement portés à la vie en plein air. Leur caractère, le climat de leur pays les portent naturellement vers les diverses disciplines sportives. Ils excellent dans mains sports. C'est un fait reconnu qu'ils achètent énormément d'équipements sportifs et que les manufacturiers de ces mêmes équipements versent des sommes considérables pour encourager les jeunes et leur apporter les facilités nécessaires à la pratique des sports.

Dans le domaine du tennis, les jeunes sont naturellement portés à vouloir suivre les traces des Lew Hoad, Ken Rosewall, des Rod Laver, et des multiples grandes vedettes qui ont dominé la scène pendant des années. Il appert qu'on compte 100,000 joueurs de tennis dans la seule ville de Sydney. C'est vingt fois plus que nous en avons dans tout le Canada.

Watt voudrait pouvoir prétendre que nos chances de succès d'éliminer les Mexicains sont excellentes mais en toute sincérité il doit avouer que c'est évidemment le contraire. La question que l'on se pose plutôt dans le monde du tennis est de savoir si les Mexicains pourront répéter leur succès de l'an dernier sur les Américains.

Cette fois, cette série se déroulera aux Etats-Unis et sur le gazon. Les Mexicains sont meilleurs sur terre battue de sorte que l'on se demande s'ils pourront répéter leur série de remarquables et étonnants triomphes de l'an dernier.

Watt termine en disant que nous devons persévérer dans nos efforts au Canada et s'efforcer d'encourager les nôtres de toutes les façons possibles.

Pierre Desjardins parle du Wyoming

Les vacances sont terminées pour les Alouettes

(par **G.P.**) — Pendant que le président Ted Workman tentera de se comprendre, parmi les multiples propositions et plans de stade reçus depuis qu'il a laissé sa bombe tomber sur la gent sportive de la métropole, vendredi dernier, les premiers chandails aux couleurs des Alouettes sauteront sur le terrain dimanche, alors que débutera le camp canadien, au parc Jarry.

Pour tous, dirigeants de près ou de loin avec le club, finies les heures d'incertitude ! Tout viendra maintenant à une allure vertigineuse, et ce n'est qu'au lendemain du premier jour de décembre qu'ils pourront s'arrêter pour reprendre leur souffle.

Nous n'avons qu'à étudier le programme des Alouettes d'ici les premières sorties de l'hiver pour constater le peu de loisirs qu'ils pourront contempler.

La galère 1963 des Alouettes est en marche d'ailleurs, puisque la série de cours pour futurs instructeurs de football a commencé hier, au Séminaire de Joliette, le "home" du club depuis plus d'un an maintenant.

Elle se poursuivra aujourd'hui, avec la collaboration la plus étroite du personnel d'instructeurs, pour prendre fin demain, sur le terrain, alors qu'on dévoilera le nom des deux gagnants des bourses offertes par une brasserie montréalaise.

Le camp canadien

Le camp canadien occupera toute la semaine prochaine alors que sous la direction de Jim Trimble, tous les Canadiens qui aspirent tout d'abord se rendre à Joliette, au camp



PIERRE DESJARDINS

général, puis peut-être se mériter un titre de régulier, essaieront d'attirer l'attention de Jungle Jim et de ses 2 acolytes, Leo Cahill et Ed Enos.

Le camp canadien se terminera le 29 juin alors que sera présenté le match inter-club à l'intention de tous ceux qui auront suivi assidûment à Jarry les instructions données.

Le 1er juillet, le camp proprement dit commencera à Joliette, et alors se succéderont sans interruptions ou presque, pratiques, joutes hors concours, jour de repos, pratiques, joutes régulières, etc.

Tout se terminera par le match de la coupe Grey . . . si les Alouettes s'y rendent, et ce n'est qu'alors que les Workman, Trimble, Cahill, Enos, Danny Pickett, Roger Gagnon, Guy Girardeau et Rénald Dutil pourront espérer se reposer durant quelques jours.

Pierre Desjardins de retour

Au sujet du camp canadien, il serait bon de rappeler qu'au cours des récentes années, plusieurs joueurs de chez nous sont allés parfaire leur [illegible] outre-frontière grâce à [illegible] collaboration des A[illegible]

Pierre Desjardins, [illegible] réalais qui terminait, il y a peine un an, ses études au collège des Eudistes, est de ceux-là, et depuis près de trois semaines maintenant, il est de retour dans la métropole après un séjour dans le Wyoming où il a fréquenté l'université de l'état.

Pierre y a poursuivi ses études en Administration Commerciale, et même s'il avoue avoir eu beaucoup plus d'ouvrage scolaire qu'à Montréal, il semble s'en être bien tiré car il a conservé une note d'ensemble supérieure à 75%.

Desjardins a conservé un excellent souvenir du Wyoming:

"Son paysage me fait penser," racontait-il récemment, "à celui qu'on voit dans les films du genre "western". L'hiver, la neige ne peut résister aux périodes de vent. Les gens sont plutôt sympathiques, très intimes mêmes, et je n'oublierai jamais ce groupe de vieilles dames qui nous invitaient à venir prendre le thé avec elles pour qu'on les entretienne sur notre pays."

Pierre s'y attendait : le français n'est pas parlé dans l'état, mais à notre grande surprise, il nous a dit que même dans les quotidiens de Laramie, où est située l'université, on pouvait lire les comptes rendus des faits et gestes du FLQ.

Et le football ?

Du côté football, Pierre n'a pas été trop chanceux, car il s'est blessé à un genou, et il a dû subir l'intervention du bistouris. Il doit présentement porter un soulier spécial pour l'aider à renforcer son genou malade. De plus, Ed Saliba, un autre Montréalais, a quitté l'université un mois avant la fin de l'année scolaire, pris qu'il était par le mal du pays.

Comme les règlements universitaires le lui interdisent, Desjardins ne pourra participer au camp canadien des Alouettes, et il passera donc la majeure partie de l'été en convalescence au camp de ses parents, à Ste-Julienne, où Nicole Geoffrion, cousine de Boum Boum, lui rendra visite assez souvent, afin d'oublier les longs mois de séparation.

Et quand viendra septembre, Pierre retournera vers l'ouest américain, tentant de convaincre son ancien coéquipier avec les Bombers de Rosemont, Bob Connell, de l'accompagner.

Saliba et Len Sparks, un de ses confrères à l'U. du Wyoming qui a décidé de tenter sa chance avec les Alouettes, brilleront par leur absence.

VOYAGEUR POUR PIECES D'AUTOMOBILES

Notre compagnie demande récent diplômé d'université désirant se tailler une carrière rémunératrice dans l'est du Canada. Bon revenu, généreux avantages marginaux et excellentes chances d'avancement. Automobile fournie.

Veuillez envoyer résumé à :

CASE 9018, LA PRESSE

C-I-L

VENDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUES

Notre Division des produits chimiques agricoles est à la recherche d'un représentant pour la région de Joliette. Libre immédiatement, l'emploi est à plein temps et sujet à tous les plans C-I-L de bien-être. Les candidats, de langue française, devront avoir une connaissance de l'anglais.

Nous préférerions un agronome possédant jusqu'à dix ans d'expérience dans la vente agricole ; mais les demandes de vendeurs expérimentés dans le domaine de fertilisants ou tout domaine connexe, seront prises en considération.

Prière d'écrire en donnant tous les détails requis à :

Officier de placement,
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
B.P. 10, Montréal

CITE DE WESTMOUNT
ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Les ménagères sont priées de prendre note qu'il n'y aura pas d'enlèvement d'ordures ménagères le jour de la St-Jean-Baptiste le 24 juin 1963.

L'enlèvement qui se fait habituellement ce jour-là aura lieu le mardi 25 juin 1963.

J. R. DAYE, ing. p.
ingénieur de la cité.

EXCELLENTES OPPORTUNITES

Pour hommes bilingues avec initiative et personnalité. Situations libres dans le district de Montréal, et les villes environnantes.
Doivent avoir : de 21 à 28 ans.
Instruction : 12ème année, ou l'équivalence.
Salaire : Excellent, avec augmentations rapides et promotions assurées.
Entraînement spécialisé offert gratuitement.
Bénéfices : Plan pension, épargnes, vacances, assurances-vie et médicale, expansion au-delà de 1,400 bureaux au Canada, Etats-Unis, Australie, Angleterre, Hawaii, Alaska, et plusieurs autres continents dans l'avenir.
Toutes positions ouvertes conduiront au poste de gérance, audition, etc.

Se présenter entre 5:00 et 8:00 P.M., mardi et mercredi,
les 25 et 26 juin 1963, à :

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA
39a ouest, rue St-Charles, Longueuil
1850 est, rue Ontario
3872 est, rue Ontario
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Chambre 101
1297, rue St-Denis
370 est, rue Jean-Talon, Chambre 100
6787, rue St-Hubert

Applications par la poste doivent être adressées au Surintendant, M. G. Helms, Beneficial Finance Co. of Canada, 6787 St-Hubert, Montréal, donnant description physique, âge, degré d'instruction, etc. Applications considérées dans toute la province de Québec.
(TOUTES REPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES)

CORRECTION
TERRAINS A VENDRE
Soumission No S.A. 260-63

La description du terrain no 9 offert en vente dans une annonce antérieure aurait dû se lire :

TERRAIN 9 : Partie C du lot # 327 de la paroisse St-Joseph de Chambly.
Dimensions = 113 pi. front et 230 pi. profondeur moyenne.
Superficie 25,990 pi. car. plus ou moins.

HYDRO-QUEBEC

ASSISTANT DU PRESIDENT
LIGNE D'EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

Compagnie fabriquant équipement de chauffage et vendant dans le gros seulement demande personne agressive et fiable comme assistant du président.
L'applicant devra avoir une bonne éducation, une connaissance complète de la ligne de chauffage, être ambitieux et ne pas avoir peur de travailler. En retour bel avenir pour personne qualifiée.
Faite application par lettre au président.

BROCK ENGINEERING MFG. CO. LTD.
4305 RUE IBERVILLE, Montréal

Besoin immédiat d'un
MECANICIEN
Ford-Mercury formé à la manufacture

Doit posséder propres outils, avoir bonne main d'écriture et être apte à assurer l'entretien d'une petite flotte d'automobiles et de camions, y compris l'établissement et la vérification de registres de coût de revient. Le bilinguisme serait un avantage. Emploi immédiat et permanent, excellentes conditions et tous avantages.

Ecrire ou téléphoner SEULEMENT pour rendez-vous.

M. Burns
HEWITT EQUIPMENT LIMITED
697-6911 C.P. 1200, Montréal 3

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication

"SOUMISSION POUR LA TONTE DU GAZON AUX ECLUSES DE ST-LAMBERT ET DE COTE STE-CATHERINE, REGION DE L'EST, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi (H.A.E.), le mercredi, 3 juillet 1963.
On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau du Gérant régional, Région de l'Est, 465, avenue Victoria, St-Lambert, P.Q., ou du Secrétaire, Immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4, sur dépôt d'un montant de cent dollars ($100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.
Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10%) jusqu'à $250,000.00 du montant total de la soumission, et cinq pour cent (5%) de toute somme excédente, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission ; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.
Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. Malcolm,
Secrétaire et Directeur de l'Administration.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 20 juin 1963.

DECES DE M. ANATOLE HELIE



A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 juin, est décédé Anatole Hélie, pharmacien bien connu de la rue Jarry. Né à St-Grégoire de Nicolet, il était le fils de feu le Dr Omer Hélie. Il avait fait ses études au séminaire de Nicolet.
Il laisse dans le deuil son épouse, née Thérèse Leclerc, ses enfants: Pierre, interne à l'Hôtel-Dieu, Thérèse, étudiante en pharmacie, Pierrette, Bernard, et France, son frère, le Père Bruno Hélie des Pères Blancs d'Afrique, ses soeurs, Antoinette (Mme Charles Rocheleau) de Trois-Rivières, Cécile (Mme Philippe Hélie),
La dépouille mortelle est exposée à 5650 Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 juin à 9 heures, à St-Germain d'Outremont.

DECES DE M. YVON SOUCY



A Longueuil, le 19 juin, est décédé accidentellement M. Yvon Soucy, résident à St-Hubert, à l'âge de 18 ans 8 mois. Il laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Rémi Soucy, son frère et ses soeurs, Mlles Yvonne, Réjeanne, Gertrude, Pauline et M. Jean-Paul Soucy.
La dépouille mortelle est exposée aux Salons Demers & Latour sis au 5246 rue Armand, coin Alexis, à St-Hubert. Les funérailles auront lieu le 24 courant à 8 h. 30 à l'église de St-Hubert, suivi de l'inhumation au cimetière de St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLE DE PIERREFONDS
SOUMISSIONS
TRAVAUX PRELIMINAIRES DE RUES ET PAVAGE

"DES SOUMISSIONS CACHETEES", sous enveloppes marquées "SOUMISSION, CONTRAT NO ..." et adressées au Greffier de la Ville Jean-Pierre Blais seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. pour être ouvertes publiquement à 3 heures p.m. jeudi le 27 juin 1963, pour les travaux de pavage suivants:

Contrat no 102
Règlement no 344.
Projet Roger Pilon.
Environ 5,000 pi. li.

Seront seules considérées les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville de Pierrefonds Paul H. Savard Ing.P. Ces formules tout comme les plans et spécifications peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la Ville de Pierrefonds à 11,072 ouest boulevard Gouin sur un dépôt de $25.00.
Ce dépôt de $25.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des plans et spécifications en bonne condition.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte payable à l'ordre de la Ville de Pierrefonds pour un montant égal à 10% du total de la soumission.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soummissionnaires.

Paul H. Savard Ing.P
Ingénieur de la Ville.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressé au soussigné et portant la mention "Soumission pour dragage — fleuve Saint-Laurent", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heures avancée de l'Est, le 4 juillet 1963, pour le dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent dans le secteur compris entre Saint-Jean (île d'Orléans) et Cap Gribanne (P.Q.) pour le reste de l'année courante se terminant le 30 novembre 1963 ou vers cette date. Les dragues et autre matériel devant être utilisés pour les travaux devront :

a) être immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni; et
b) avoir été fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel du Royaume-Uni, avoir été au Canada pendant au moins une année avant la date de la demande de soumission. La preuve d'immatriculation devra accompagner la soumission.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal, et en obtenir un exemplaire sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS
18 juin 1963.

"USINE DE MENUISERIE RECHERCHE LES SERVICES D'UN HOMME POUVANT LIRE LES PLANS ET PREPARER DES ESTIMES POUR TERRITOIRE DE MONTREAL.

Ecrire Case No 9023, LA PRESSE

Notre personnel est au courant de cette annonce

Voyageur en vêtements d'hommes

Demandé pour la ville de Québec, le Lac-St-Jean et le Bas-St-Laurent. Pas d'objection à ligne non concurrente. Manufacture bien établie en vêtements tout faits.

CASE 8298, LA PRESSE

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DEMANDE
CHEF MECANICIEN

Doit avoir expérience dans tout équipement de construction comme : tracteurs, compresseurs, pelles mécaniques, camions, etc. Doit être bilingue. Répondre par écrit, mentionnant adresse et téléphone à

CASE 8295, LA PRESSE

avis de DÉCÈS

BEAUDOIN (Daniel) — Accidentellement à St-Jérôme, le 19 juin 1963, à l'âge de 8 ans est décédé Daniel Beaudoin, fils de M. Roger Beaudoin et de Jeannine Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair
entre Pie IX et 21e ave
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Hormidas) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 86 ans est décédé Hormisdas Benoit, époux de Albina Robert, demeurant à 11823 Zotique-Racicot. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Paul-Emile) — A l'Hôpital Notre-Dame, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 57 ans, M. Paul-Emile Bernier, époux de Lucienne Vallée. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 20 juin, en l'église St-Jacques, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

BERTRAND (Ulric) — A Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 79 ans est décédé Ulric Bertrand époux de feu Alida Benoit, demeurant à Rigaud. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
à Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Atala) — A Joliette, le 20 juin 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Atala Forest, épouse de J.-A. Boisvert, courtier d'assurance et ex-maire de la Cité de Joliette, demeurant 642 boul. Manseau. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau, Perreault, Garceau Inc.
636 boul. Manseau
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDUA (L. Conrad) — A Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 62 ans 3 mois, est décédé L. Conrad Bordua, gérant adjoint de la Cie Métropolitain Life Insurance du district Lachine, époux de Marguerite Bourgeois, demeurant à 8755, 15ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse coin 11e Ave
Rosemont
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement St-Zotique et 15e avenue, Rosemont à 11.20 hrs.

BOULANGER (Joseph W.) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 82 ans est décédé Joseph W. Boulanger, époux de feu Marie-Louise Pichette, demeurant à 2279 Hogan. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2321 rue Ste-Catherine Est
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULIANE (Pierre) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre Bouliane, époux de Delima Beaudoin, demeurant à 4515, 26e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25e avenue angle Beaubien
pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CHANTELOIS (Edmond) — A Montréal, le 21 juin 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Edmond Chantelois, époux de Béatrice Houle, demeurant à 2715 Sherbrooke est, appt 1. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELEINE-PELLETIER (Alma) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 18 juin 1963, à l'âge de 70 ans est décédée Alma Colpron, épouse en 1ères noces de Elzear Pelletier et en 2èmes noces de Roch Chapdeleine, demeurant à 5174 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e Avenue Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Maria) — A Lanoraie, le 19 juin 1963, est décédée Mme veuve Napoléon Chaput, née Maria Peltier, demeurant chez son fils, M. Antonio Chaput, au 1023 Notre-Dame, à Lanoraie. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lanoix & Guilbault Enrg.,
1, rue Notre-Dame, à Lavaltrie,
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lanoraie où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Aldéric) — A Ste-Rose, le 18 juin 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Aldéric Chartrand, époux de feu Anna Gohier, demeurant chez son fils Léo 162 boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J.-M.-D. Cyr
167 boul. Ste-Rose
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Marie-Louise) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Mme veuve Wilfrid Côté, née Marie-Louise Livernash. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Joseph-Eugène) — A Longueuil, le 20 juin 1963, à l'âge de 61 ans, 11 mois, est décédé Joseph-Eugène Daigneault, époux de Thérèse Pépin, père de Armand, Aimé, Henri, Paul, Simonne (Mme Jean Lussier), Madeleine (Mme Jean Ste-Marie) Germaine, (Mme Jean Ste-Marie), demeurant à 133 Ste-Catherine, appt 2. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils Enrg.
70, boul. Lemoyne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Henri B.) — A St-Jérôme, le 19 juin 1963, est décédé Henri B. Décary, autrefois de Dorval, frère de Soeur Vitaline-du-Sacré-Coeur, Fille de la Sagesse de Brooklyn, New-York, (Blanche), Mme Albert D. Descary (Mathilde) et de Jean Monette Décary. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFOSSES (Marie-Anne) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 88 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Ernest Desfossés, née Marie-Anne Pinard, demeurant à 5136 Notre-Dame Est, mère de Omer et Donat Therrien, Armand Provencher, Mme Raymond (Annonciade), Mme Joseph Provencher (Clérina), Mlle Doria Therrien, Mme Rodolphe Beaulieu (Yvonne). Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951, rue Adam
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Philippe) — A Laval-Ouest, le 20 juin 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Louis-Philippe Desrosiers, époux de Cécile Delisle, père de Gilles, Margot, (Mme Roger Muller), Madeleine, (Mme Réal Bouthillier), demeurant au 6667, 19e ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582 24ème rue Laval-Ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Marie Salomé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VOLTE (Anita) — A l'hôpital Général de Montréal, le 20 juin 1963, est décédée Mlle Anita De Volte, fille de Mme J. O. Linteau, demeurant à 4059 Oxford, N.D.G. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAMEL (Germaine) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Alcide Duhamel, née Germaine Francoeur, demeurant à 2510 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBURRY (Paul) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé Paul Dunburry, époux de Blanche Lavoie, demeurant 8940 Laverdière, St-Léonard. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
11220 Est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARINEAU (Albert) — A Lachine, le 19 juin 1963 à l'âge de 60 ans est décédé Albert Farineau, époux de Lucienne Poliquin, demeurant à 72, 7ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 11 hrs pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARRAR (Nellie) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédée Mlle Nellie Farrar, fille de feu Ebene Farrar et de feu Rose de Lima Denault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier Est
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

FLEURENT (Hervé) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Hervé Fleurent, époux de Yvonne Courteau, demeurant au 4333 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Emile) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Emile Fontaine, époux de Christiana Comtois. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Yvonne) — A Cité LaSalle, le 18 juin 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Raoul Fontaine née Yvonne Sutherland, demeurant au 140, 8e ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de LaSalle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Jules) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Jules Girard, célibataire, demeurant au 5898 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue De Lorimier,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Jeanne) — Subitement à Cité Lasalle, le 19 juin 1963 à l'âge de 61 ans est décédée Mme Philippe Giroux née Jeanne Boutrins, demeurant à 7666A Edouard, Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 Boul. Lasalle
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODARD (Flore) — A Ste-Rose, le 19 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédée Flore Nadon, épouse de Gérard Godard, demeurant au 14, rue Albert. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, Boul. Ste-Rose
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HELIE (Anatole) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Anatole Hélie, B.A. B.Ph. L.Th., époux de Thérèse Leclerc, père de Pierre, interne à l'Hôtel-Dieu, Thérèse, étudiante de 3e année pharmacie, Pierrette, Bernard et France. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers
5650 Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'église.

HODGE (Marie-Ange) — A St-Laurent, le 20 juin 1963, à l'âge de 73 ans est décédée Marie-Ange Jasmin, épouse de Alex Hodge. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle de l'Eglise et Lindsay.

HOUDE — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Hector Houde, époux de Pauline Baribaeu, 2710 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bruno Brousard,
Ste-Geneviève de Batiscan
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LACHAPELLE (Napoléon) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 58 ans est décédé Napoléon Lachapelle époux 1ère noces de Eva Morin, en 2ème noces de Albina Quevillon et en 3ème noces de Jeanne Stebens, demeurant à 3430 Grande Allée, Cité Lafleche. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise à Verdun
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean Hude, Ville Lafleche où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Adélard) — A Pont-Viau, le 18 juin 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Adélard Lacombe, époux de feu Eva Jarry, demeurant à 81 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (Edmond) — A St-Augustin-des-Deux-Montagnes, le 20 juin 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Edmond Lalande, ex-constable de la cité de Montréal, époux de Marie-Jeanne Ouellette, demeurant à Petit-Brûlé, St-Augustin. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146 rue St-Louis, St-Eustache,
à 10 hrs pour se rendre à l'église de St-Augustin, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Edmond) — A Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 86 ans est décédé Edmond Lamarre, époux de feu Angélina Landry, demeurant chez son fils Henri Lamarre, 4583 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364 rue Laurier est
à 7 h. 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Rose) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Alfred Lavoie, née Rose Varin, demeurant à 1215 de Montigny Est. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ECUYER (Cécile) — A St-Vincent-de-Paul, le 19 juin 1963 à l'âge de 56 ans 6 mois est décédée Cécile Bigras, épouse de Donat L'Ecuyer demeurant à 1070 rue Desnoyers. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039 rue du Collège
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laura) — Subitement à Cornwall, le 19 juin 1963 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Joseph Leduc, née Laura Charlebois, demeurant à 5765 Avenue des Cèdres à Montréal, mère de Laurette (Mme Ovide Lepage) et René. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse, coin 11e Ave
Rosemont
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAISONNEUVE (Ovila) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Ovila Maisonneuve, époux de Marie-Jeanne Charette, demeurant à 10,120 Parthenais, père de Mme Paul Chaurette (Germaine), de Mme Maurice Albert (Réjeanne), de Mme René Légaré (Thérèse), de Mme André Bennett (Denise), Jean-Paul, Réal, Jacques et Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rolland Bisson Inc.
1514, rue Fleury est
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

MARCOUX (Léonie) — A Montréal, le 18 juin 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Marcoux, née Léonie Claude, demeurant à 4560 Décarie. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
3661 rue Jean-Talon Est,
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAROIS (Joseph) — A Montréal, le 21 juin 1963, à l'âge de 62 ans est décédé Joseph Marois, fils de feu Pierre Marois et Delphine Desjardins, demeurant 2024 rue Du Havre. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2500 rue Rouen
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT (Arthur) — A Rivière-Beaudette,

économie & finance — LA PRESSE

L'affaire du 30 pour cent

Laurent Lauzier



Des éléments nouveaux viennent d'être introduits dans notre vie politique nationale qui modifieront certainement la conduite de la chose publique au cours des prochaines années, particulièrement dans la mise en vigueur d'une politique économique capable d'assurer l'essor industriel du pays.

Pour la première fois peut-être dans l'histoire canadienne, une action directe de représentants de la haute finance force les autorités centrales à modifier des décisions budgétaires d'importance dans une vague de protestations au grand jour à laquelle nous sommes encore peu habitués. Le poids des capitaux s'est toujours fait sentir dans la capitale fédérale, mais d'une façon fort discrète. C'est même étonnant de constater combien s'avère radical le changement d'attitude indiqué ces jours derniers par ceux qui dirigent les principaux marchés boursiers du pays. Leur agressivité n'a rien eu de comparable dans le passé.

●

Les vives protestations du président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Eric Kierans, sur certaines dispositions du budget, la volte-face presque incompréhensible du ministre des Finances, M. Walter Gordon, qui rescinde sa taxe de 30 pour cent sur les achats d'actions d'entreprises canadiennes par des étrangers se présentent comme un phénomène d'évolution politique qui dépasse sans doute les cadres de notre politique nationale pour s'associer à un ensemble plus vaste de préoccupations, dont l'origine pourrait bien être, comme par le passé, les exigences manifestées par Washington.

Au fait, il est peu probable que les autorités fédérales aient décidé d'imposer une telle pénalité sans en avoir averti auparavant le Capitole. On peut même penser que cette disposition du budget fait simplement écho aux négociations conduites par Ottawa avec Washington et s'inscrit au chapitre des concessions mutuelles qui devaient permettre des relations plus amicales entre les deux pays. D'ailleurs, le gouvernement américain ne cache pas son intention depuis quelques mois de prendre les mesures nécessaires pour réduire les sorties de devises nationales du pays afin de refaire l'équilibre de sa balance commerciale, qui traduit chaque mois un déficit mettant en danger la stabilité du dollar américain. Il n'est donc pas impossible qu'Ottawa et Washington aient vu dans cette mesure un moyen de servir à la fois les intérêts canadiens et américains.

●

Quoi qu'il en soit des véritables intentions poursuivies par les autorités fédérales et quelle que soit l'étendue des accords conclus avec le gouvernement américain, le mouvement rapide de protestations enregistré par la haute finance canadienne indique qu'il ne sera pas facile dans l'avenir à ceux qui dirigeront les destinées du pays de formuler des politiques économiques et fiscales sans tenir compte des exigences du marché des capitaux au pays. Le précédent créé ces jours derniers par l'intervention directe de M. Kierans marquera certainement les relations futures entre le pouvoir central et le monde des affaires.

Il est utile, en un sens, que le mécontentement des financiers du pays se soit manifesté au grand jour de façon à atteindre rapidement l'opinion publique, mais, dans un domaine aussi ouvert à la spéculation que l'est le commerce boursier, il n'est pas à souhaiter que les interventions de ceux qui le dirigent se fassent toujours avec le tapage enregistré au cours des dernières heures. On risquerait alors trop de donner aux luttes engagées un caractère d'ambitions personnelles qui cadreraient mal avec la véritable défense des intérêts canadiens.

Par une collaboration Canada-E.-U.

M. Herter préconise une politique commerciale à l'échelle atlantique

Le représentant spécial du président Kennedy aux négociations internationales sur le commerce, M. Christian A. Herter, a rappelé hier, à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil canadien de la Chambre de Commerce internationale, que les structures commerciales du monde libre avaient subi de grands bouleversements depuis la fin de la seconde guerre mondiale, par suite notamment du relèvement spectaculaire de l'Europe, de la naissance de nouvelles nations en Afrique et en Asie, et aussi de la croissance d'un autre géant industriel, le Japon.

Ces divers événements ont donné lieu, selon M. Herter, à une nouvelle conception du commerce international et à la création de groupes économiques régionaux, comme le Marché commun et la Petite Zone de Libre Echange. La politique de ces groupes d'abaisser les barrières tarifaires entre leurs divers membres a pour ainsi dire obligé les autres partenaires du bloc occidental à redéfinir leur politique commerciale extérieure, notamment lors de la récente conférence du GATT à Genève.

Commerce accru

"Les futures négociations commerciales qui auront lieu à Genève, en 1964, sous l'égide du GATT, auront certainement des répercussions importantes sur le commerce entre les Etats-Unis et le Canada, de même qu'entre ces deux pays et les autres régions économiques du monde. Les échanges commerciaux entre nos deux pays, l'année dernière, ont totalisé plus de sept milliards de dollars, ce qui est remarquable si l'on tient compte qu'il existe des barrières tarifaires entre eux. De plus, comme par le passé, chacun constitue le plus important client de l'autre.

"On peut s'attendre à un commerce accru entre le Canada et les Etats-Unis, dans le cas où les négociations de Genève conduiraient à un abaissement appréciable des tarifs à l'échelle occidentale. Je sais que nombre de personnes doutent que les bénéfices qui en découleront seront partagés par nos deux pays. Tout comme certains hommes d'affaires américains, certains Canadiens craignent une telle réduction des tarifs.

Eliminer l'inefficacité

"Mais nous nous devons de reconnaître qu'il est nécessaire de stimuler l'économie nord-américaine dans tous les secteurs afin de les rendre plus efficaces, et même de les confronter avec les exportateurs étrangers, si nous voulons que le monde libre conserve sa puissance. C'est pourquoi ni le Canada ni les Etats-Unis ne peuvent se permettre plus longtemps de protéger certains secteurs de leurs industries par des barrières tarifaires."

M. Herter s'est dit confiant que le Canada voudra bien collaborer avec les Etats-Unis et les autres pays dans l'élaboration d'une politique commerciale à l'échelle atlantique, qui ne pourra que "renforcer le monde libre".

Auparavant, dans la présentation de son rapport au Conseil, le président de cet organisme, M. G. H. Sheppard, a souligné que les perspectives économiques du Canada pour l'année 1963 semblent favorables.

Investissements records

Les investissements de capitaux devraient atteindre un record de plus de $9,000,000,000, soit une hausse de quatre pour cent comparativement à l'année 1962. De plus, toute amélioration enregistrée dans le rythme de l'économie américaine ne pourra que profiter au Canada.

"Par suite d'un accroissement de la productivité, de la stabilité des prix et de la dévaluation du dollar, la position internationale du Canada au point de vue commercial s'est améliorée de façon considérable.

"Certaines mesures annoncées dans le dernier budget devraient également raffermir l'économie canadienne, et éliminer jusqu'à un certain point les méfaits du chômage.

"De toute façon, lors des prochaines négociations de Genève, le Canada devra s'assurer d'obtenir un meilleur accès aux marchés internationaux, et accepter par ailleurs de faire certaines concessions tarifaires en échange des avantages recherchés."

A Washington, pas un mot

WASHINGTON. — Dans les milieux officiels de Washington, on a refusé hier de faire le moindre commentaire sur la décision du ministre canadien des Finances, M. Walter Gordon, de rescinder temporairement la taxe de 30% sur les mainmises étrangères.

Le ministre Gordon avait en effet annoncé la veille, à Ottawa, que la taxe nouvelle, qui aurait rapporté au Trésor fédéral la somme de $50,000 par jour, sur la vente de titres de sociétés canadiennes à des intérêts étrangers serait rescindée jusqu'à ce que les difficultés administratives soient aplanies.

Ni le Trésor américain ni le département d'Etat n'ont voulu faire de commentaires au Capitole.

Plus tôt, cependant, des porte-parole du gouvernement des Etats-Unis avaient qualifié de "discriminatoire et restrictif" l'ensemble du programme fiscal canadien sur les investissements de capitaux étrangers au Canada, annoncé dans le discours du budget, il y a une semaine.

On s'est contenté de dire, dans les milieux officiels, que les experts du gouvernement américain tentent actuellement d'évaluer les effets de la nouvelle taxe sur les investissements américains au Canada, sur le commerce entre les deux pays, et sur la balance des paiements des Etats-Unis.

Nouveau gouverneur au F.M.I.

WASHINGTON. (Reuter) — M. Pierre Paul Schweitzer, gouverneur adjoint de la Banque de France, a été choisi pour être nommé directeur général du Fonds Monétaire International, poste auquel il succédera à M. Per Jacobsson, décédé, apprend-on de source autorisée à Washington.

Les directeurs du bureau exécutif du Fonds doivent se réunir aujourd'hui pour procéder à l'élection officielle de M. Schweitzer qui est âgé de 51 ans.

Le gouverneur adjoint de la Banque de France séjourne à Washington depuis la semaine dernière. Il y a eu des entretiens au siège du Fonds monétaire International.

Trois nominations

Le président du conseil d'administration de The Imperial Tobacco Company of Canada Ltd., M. Edward C. Wood, a été élu hier au poste de vice-président du Conseil canadien de la Chambre Internationale de Commerce.

Egalement, à l'occasion du 17ème congrès annuel du Conseil, M. A. Toner Brodeur, président de Cassidy's Ltd., a été choisi comme membre du comité exécutif du Conseil.

Ces deux nouvelles nominations ont pour but de remplir des postes laissés vacants au cours de la dernière année d'activités de l'organisme. Les dirigeants élus l'année dernière l'ont été pour deux ans.

On a aussi annoncé que M. Thomas J. Bata, président du conseil d'administration de Bata Shoe Co. of Canada Ltd., sera le prochain représentant au conseil de la Chambre Internationale de Commerce, à Paris.

Selon M. H. Graham

Nouvelle gaffe de M. W. Gordon

TORONTO (UPI) — Le président de la bourse de Toronto a sévèrement critiqué hier le moment choisi par le ministre des Finances, M. Walter Gordon, pour annoncer sa décision de rescinder la taxe de 30% sur les mainmises étrangères sur les sociétés canadiennes. Le ministre a rendu sa décision publique pendant les heures d'affaires à la bourse.

"Nous sommes furieux à propos de toute cette affaire, s'est exclamé le général Howard Graham, en son nom personnel et au nom des membres et des gouverneurs de la bourse de Toronto.

"L'allure du marché est souvent très fortement influencée lorsqu'un ministre des Finances communique de telles nouvelles pendant les heures d'affaires, a-t-il expliqué. Le marché part subitement comme une flèche".

On a rapporté que la bourse torontoise a été sens dessus dessous mercredi pendant la dernière demi-heure de transactions; en si peu de temps, l'indice des valeurs industrielles, qui avait fait un plongeon, a repris 10 points avant le timbre de fermeture.

Mois de mai record pour les papeteries

La situation continue de s'améliorer dans l'industrie canadienne du papier-journal. Pendant le mois de mai, les usines ont produit à 83.3% de leur capacité, et ont produit 599,092 tonnes, selon les chiffres fournis par la Newsprint Association of Canada, rapportés par l'agence d'information financière Financial Counsel.

L'industrie du papier-journal vient donc d'établir un nouveau record pour le mois de mai, le dernier ayant été de 591,923 tonnes, établi en 1961. Par rapport au mois de mai 1962, l'augmentation est de 25,395 tonnes ou de 4.4%. L'année dernière, la consommation américaine avait été considérablement réduite par les grèves des journaux.

Les fabricants canadiens de papier-journal ont grandement profité en mai d'une forte hausse des exportations outre-mer; elles ont été de 100,722 tonnes, ce qui représente une augmentation de 38.8% sur mai 1962. C'est la hausse de ce secteur qui a le plus contribué au progrès global de mai.

Les expéditions aux consommateurs américains ont augmenté faiblement de 0.9% à 633,995 tonnes, et celles destinées aux clients canadiens encore moins, de 0.6% à 47,650 tonnes.

Grâce aux résultats encourageants de mai, les papeteries canadiennes ont produit, au cours des cinq premiers mois de cette année 2,624,740 tonnes, ce qui n'est plus que 120,727 tonnes ou 4.4% inférieur à la production de la même période de 1962, en dépit du fait que pendant le premier trimestre de cette année, la production totale était de 10.4% inférieure à celle des trois premiers mois de l'année dernière.

Pendant les cinq premiers mois de cette année, les usines canadiennes de papier-journal ont produit à 76.7% en moyenne, de leur capacité théorique.

A titre complémentaire, le bulletin de Financial Counsel donne les chiffres suivants relatifs à la publicité dans les publications. Le volume d'annonces dans les journaux américains a reculé de 1.7% de janvier à avril, par rapport à 1962, et de 0.6% dans les périodiques. Par contre, la publicité à la télévision a progressé de 3.7% pendant le même temps.

Nouveau président de T. G. Bright & Co., Limited



M. W. D. HATCH

Lors de l'assemblée annuelle de T. G. Bright & Co., Limited, tenue à Niagara Falls, Ontario, le 11 juin 1963, M. W. Douglas Hatch a été élu président. Il succède à M. Meredith F. Jones qui était président depuis 1959, et au service de Brights Wines depuis 1934.

M. Hatch, né à Montréal, a fait ses études dans les écoles de cette ville et à Toronto. Au cours de la guerre, il a servi avec la Marine Royale Canadienne de 1943 jusqu'à son licenciement avec le rang de lieutenant en 1945. Il entra au service de la compagnie en 1947 et au cours des années suivantes occupa plusieurs fonctions administratives et plus récemment fut vice-président en charge de la commercialisation. M. Hatch est aussi administrateur de Canada Malting Co., Limited et de Shepherd Boats Limited.

Billets du Trésor

Rendement un peu plus élevé

OTTAWA — Les billets du Trésor à 91 jours se sont vendus cette semaine au prix de $99.204 pour une somme totale de $100,000,000 ce qui leur donne un rendement moyen de 3.22%. Le prix accuse donc une légère hausse par rapport à la semaine dernière. Il avait alors été de $99.211. Le rendement était donc moindre, soit 3.19%.

Pour les billets à 182 jours, la situation a été à peu près la même : cette semaine le total de $35 millions s'est vendu à $98.372, contre $98.379, ce qui a donné un rendement moyen de 3.32% contre 3.30%.

RAPPORTS FINANCIERS

Rusty Lake Mining

Dans un rapport intérimaire aux actionnaires, la société minière Rusty Lake Mining Corp. fait savoir que les installations de surface sont suffisamment avancées pour lui permettre d'amorcer les travaux souterrains. Les travaux commenceront incessamment et, si tout va tel que prévu, l'exploitation devrait être en marche à la fin du mois.

L'installation de surface comprend un chevalement de 55 pieds, une bâtisse pour l'appareil de hissage, la station génératrice pour 2 compresseurs de 500 pieds et une centrale électrique, l'endroit préposé au séchage pouvant accommoder un minimum de 20 hommes, un atelier de construction mécanique, une cuisine, un dortoir, ainsi qu'un édifice pour le personnel de l'administration.

L'enlèvement de l'eau du puits et la construction d'une nouvelle charpente prendra 15 jours. Toute la machinerie et l'outillage ont été achetés et seront installés ces jours-ci.

Le programme de développement souterrain a pour but d'accroître la réserve de minerai déjà existante. La structure du minerai d'argent a une longueur de 3000 pieds; 2028 pieds comprennent les travaux dans les puits et dans les galeries souterraines. Le travail immédiat se fera au puits No 3. A la première galerie, il y a environ 1200 pieds de travaux en ligne latérale dont 22% de ces mesures linéaires renferment du minerai d'argent. La deuxième galerie, 100 pieds au-dessous de la première, n'a pas encore été exploitée.

Lorsque la seconde galerie aura été exploitée profitablement, une usine de traitement pouvant produire 100 tonnes par jour sera construite, avant d'entreprendre un programme complet d'exploitation. Il y a environ 15,000 tonnes de minerai concassé en réserve sur le terril.

La construction de surface a pris deux semaines de plus que prévu. Ce délai est dû aux pluies abondantes du mois de mai. "Le programme actuellement en cours nous permettra de rattraper le temps perdu", affirme M. Sylvio Charet, gérant général des ventes.

* * *

National Automatic Vending

Le premier exercice financier pour une année entière d'exploitation de National Automatic Vending Co. Ltd. a permis de poursuivre la consolidation et l'intégration de diverses sociétés acquises au cours de la première année d'activité de la société, en 1961. C'est ce que vient de révéler le président de National Automatic Vending, M. Albert Siegel.

Le volume de ventes consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 1962 s'élevait à $5,024,615 contre $1,826,657 en 1961. Au cours de 1962, le déficit s'est accumulé à $332,569 comparativement au déficit net de $78,250 enregistré l'année précédente.

Les cinq premiers mois de 1963 ont montré une amélioration dans la production nette sur la période correspondante l'an dernier et, selon le président de la société, des indices favorables annoncent une amélioration constante pour les autres mois de l'année.

Au 31 décembre 1962, les exigibilités dépassaient de $200,294 les disponibilités.

Les actifs immobiliers nets se chiffraient par $2,245,978 contre $1,476,815 l'année précédente. La dette consolidée s'est élevée à $950,000 de $550,000.

Au cours de l'année écoulée, 133,334 actions ordinaires ont été émises pour une valeur au comptant de $200,001. Les détenteurs de débentures ont eu le droit d'acquérir jusqu'à 15,000 actions ordinaires à $1.50 chacune. Ils peuvent exercer ce droit le ou avant le 15 novembre 1964.

* * *

Ansil Mines

Le président de la société minière Ansil Mines Ltd., M. A. Robertson, vient de faire part aux actionnaires que la société concentre ses efforts à s'assurer un bailleur de fonds, afin de poursuivre ses travaux projetés. Au 31 décembre 1962, les disponibilités étaient de $1,156 contre des exigibilités de $4,107.

* * *

Silver Regent Mines

Les disponibilités de la société minière Silver Regent Mines Ltd., se chiffraient paur $159,002 et les exigibilités à $8,220 au 31 décembre 1962. Au cours de la dernière année, la société a surtout fait de l'exploration et a travaillé au développement de ses concessions, sous location, de Fisher-Eplett et de Silver Hill dans la région de Cobalt en Ontario.

Après l'érection d'une nouvelle charpente, la construction de bâtisses adjacentes et la réfection générale des installations minières, on fonça le puits, de 300 pieds qu'il était, à 500 pieds avec l'aménagement de deux galeries au niveau de 400 et 465 pieds.

* * *

Satellite Metal

Des travaux d'exploration de peu d'envergure ont fait l'activité principale de la société minière Satellite Metal Mines Ltd., eu égard à son permis d'exploitation minière accordé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

De plus, on compléta les travaux préliminaires sur les concessions minières du Lac Romanet. Le président de la société, M. J. Boylen, souligne que d'autres travaux seront en voie de se réaliser au cours de la saison prochaine en 1963.

Les disponibilités se chiffraient par $5,084 et les exigibilités par $750 au 31 décembre 1962. Les investissements s'élevaient à $72,282 et avaient une valeur au marché de $75,652.

* * *

Barnat Mines

La production en lingots de la société minière Barnat Mines Ltd. a atteint, au cours des cinq premiers mois de cette année, $1,124,030 provenant de 252,704 tonnes de minerai usinées, contre $1,148,180 de 274,037 tonnes usinées pendant la période correspondante l'an dernier. C'est ce qu'a annoncé le gérant général de la société, M. T. V. Nethery, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Avec des frais d'exploitation de $885,272 ou $3.50 la tonne, on établit à $238,758 les bénéfices d'exploitation pour la période de cinq mois de 1963, comparativement à $239,068 pour la période correspondante en 1962.

On a accéléré des travaux d'exploration et d'aménagement à une galerie de 1700 pieds de longueur.

* * *

East Malartic Mines

Les profits d'exploitation de East Malartic Mines Ltd. s'élevaient à $152,805, pour la période des cinq premiers mois de 1963, contre $86,077 pour la période correspondante en 1962.

Au cours du mois de mai, la société minière enregistrait des profits d'exploitation de $43,189 sur des revenus d'exploitation de $354,445. On avait usiné 48,090 tonnes de minerai au cours du mois de mai.

Au cours de la période des cinq mois, on a manufacturé 233,020 tonnes contre 228,231 tonnes l'an dernier et la production s'est élevée à $1,348,687 contre $1,419,078 pour la même période en 1962.

Les frais d'expansion se chiffraient par $1,517,282 contre $1,643,551 pour la période des cinq premiers mois de l'an dernier.

* * *

Malartic Gold Fields

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer que le programme établi pour l'exploration en surface sur la propriété de Marban Gold Mines s'avérera fruxtueux pour la société Malartic Gold Fields Limited. C'est ce qu'a annoncé le gérant général de la société, M. R. W. Dempsey, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Les benefices d'exploitation de la société Marban atteignent $136,457 pour la période de cinq mois de 1963 provenant d'une production de $441,745.

Une moyenne de 385 tonnes de minerai furent expédiées quotidiennement au cours de cette période de cinq mois. Le revenu total de Malartic Gold Fields Limited pour la période précitée s'établit à $437,356 et les bénéfices d'exploitation, à $67,328 pour la même période.

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

DIVIDENDE No 208

Avis est par les présentes donné que le dividende No 208 de dix-sept cents et demi (17½c) par action, pour le trimestre finissant le 30 juin, 1963, a été déclaré sur les actions de la Compagnie, payable le jeudi, 1 août, 1963, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le mardi, 2 juillet, 1963.

Par ordre du Conseil,
W. C. CHICK,
Secrétaire.

Hamilton, Canada,
19 juin, 1963.

Nominations chez Continental Public Relations Limited



M. FERNAND-J. LaBROSSE

M. J. R. Foster, directeur général de CONTINENTAL PUBLIC RELATIONS LIMITED, fait part de la nomination de M. Fernand-J. LaBrosse au sein de cette compagnie, à la succursale de Montréal. M. LaBrosse, diplômé de l'Université d'Ottawa, possède une vaste expérience dans les domaines du journalisme, des relations extérieures et de la promotion des ventes. Cette expérience rend M. LaBrosse particulièrement apte à diriger et à réaliser dans la province de Québec, les programmes de relations extérieures des clients de Continental Public Relations et de sa compagnie-mère, l'agence de publicité Foster. ●

La Corporation de Gaz Naturel du Québec

(Constituée en vertu des lois de la Province de Québec)

$8,188,000

OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE, SÉRIE 6%

Echéance, 1er juin 1987 (monnaie canadienne)

$4,000,000

OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE, SÉRIE 5½%

Echéance, 1er juin 1987 (E.-U.)

Les émissions ci-dessus ont été vendues par souscription privée par les soussignés.

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée

Wood, Gundy & Company Limited

Osler, Hammond & Nanton Limited

Lehman Brothers

Allen & Company

1059AF



délicat

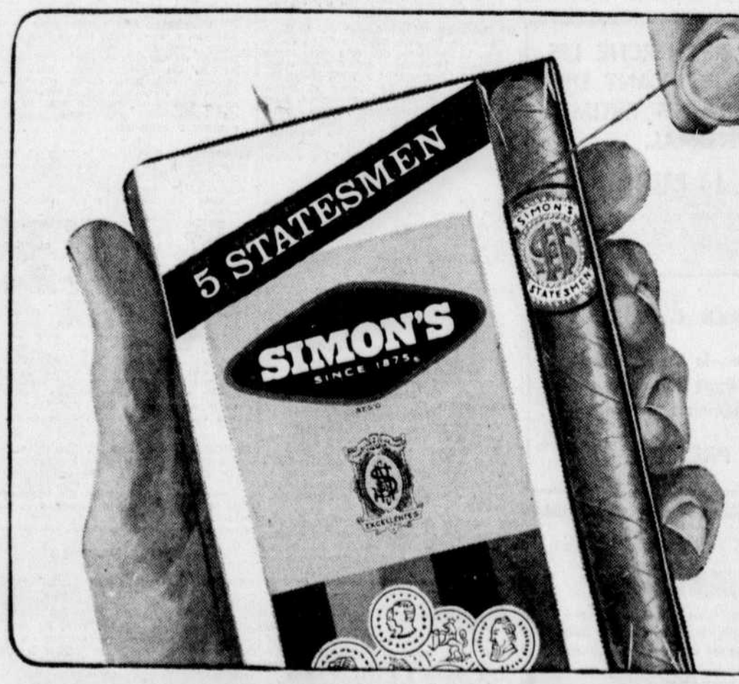
un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au délicat et moelleux 'Black and White', le whisky par excellence des réunions amicales. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* 'Black and White' résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. Ce mélange, dosé avec un art consommé, donne une finesse de goût que vos hôtes apprécient au plus haut point. 'Black and White' est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

B-423F



Le gentleman fume toujours un cigare de choix

Les cigares de la maison Simon (fondée en 1875), sont parmi les meilleurs sur le marché. Le soin minutieux que l'on prend à les fabriquer, le souci que l'on a de choisir les tabacs les plus doux et les plus savoureux, expliquent pourquoi l'homme de goût a fait des cigares Simon ses cigares favoris.

SIMON

LES "ROYAL CORONAS" 33¢ LES "STATESMEN" 22¢ LES "PETITS CORONAS" 22¢
LES "DELMONICOS" 17¢ LES "PANETELAS" 17¢ LES "CIGARILLOS" 5¢

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
200	Abitibi	45	45	45
—	Abitibi Pr	25	25	—
—	Algoma	58	55½	—
1015	Alumin	28	27½	28
—	Alum 2 pr	50	49½	—
—	An T 4½ p	45¾	45¾	—
—	An T 2.90 p	55	55	—
—	Argus	12	12	—
—	Argus 2.50 p	52	52	—
—	Argu 2.60 p	52¾	52¾	—
—	Argu 2.70 p	52¾	52¾	—
—	Argus C pr	9¾	9¾	—
—	Asbestos	26	25¾	—
—	Atl Sug	17	17	—
—	Atl Sug A	24	24	—
—	Bail S 5 pr	24¾	24¾	—
—	Bail S 5¾ p	25¾	25¾	—
—	Banq CN	77¾	77	—
50	Banq Imp	66	66	66
125	Banq Mont	68	67¾	68
—	Banq N-E	73	73	—
—	Banq P C	50¾	50¾	—
230	Banq Roy	77½	77½	77½
—	Bath Pow	19	19	—
—	Bath Pow A	55	55	—
470	Bl Phon	55	55	55
—	Bo Cr5p	50½	50½	—
—	Bo Cr 5½p	51½	51½	—
—	Bo Mercy p	51¾	51¾	—
—	Bow Papr	15¾	15¾	—
—	Brazil	335	335	—
340	BO Oil	27¾	27¾	27¾
—	BC Forest	18	18	—
525	BC Power	20½	20½	20½
—	BC Phone	56	56	—
—	Brockvl p	7¾	7¾	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	19¾	19¾	—
—	Build Prod	28	28	—
50	Buiolo	600	590	—
285	Cal Pow	23½	23	—
—	Cal Pw 5p	108	108	—
50	Can Cem	37½	37¼	37½
—	Cn Cem p	29¾	29¾	—
210	C Dom Sug	27½	27½	27½
—	CI Fndry	23	23	—
—	C S L	52½	52½	—
300	C Aviation	10½	10½	10½
555	C Brew	10¾	10¾	10¾
—	C Brw P A	53½	53½	—
—	C Brw P B	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	10½	10½	—
—	Cdn Celan	60¼	60¼	—
—	Id 1.75 Pr	38¼	38¼	—
—	C Chemical	10¼	10¼	—
—	C Conv A	350	350	—
—	C Conv B	410	410	—
—	C Frbnks A	9½	9½	—
—	C Frbanks B	4½	4½	—
—	C Hydrocar	12¾	12¾	—
—	C I L	15½	15½	—
—	C I L Pr	83	83	—
—	C Int Pow	15	15	—
—	C Int Pw P	47	46½	—
—	C Marconi	400	400	—
1025	CPR	30¼	30¼	30½
1400	C Pet Pr	11¾	11¾	11¾
—	C Vickers	19¾	19	—
—	Cap Wire	7½	7½	—
—	C Del Rio	775	750	—
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6	5¾	—
—	Col Cell	7	7	—
400	Cons MS	25¾	25¾	25¾
—	Cons Tex	6	6	—
—	Corby "A"	19	19	—
—	Corby "B"	17½	17½	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain R L	17	16½	—
50	Crédit Fon	78	78	78
—	Cr Zell "A"	25	25	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	12¾	12¾	—
950	Dist Seag	54	53½	53¾
—	Dome Pete	14¼	14¼	—
600	D Bridge	19¾	19	19
—	D Coal Pr	14	14	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	64½	64	—
100	D Glass	18½	18½	18½
—	D Glass u	20	20	20
—	D Lime	7¾	7¾	7¾
—	D Steel	13	13	13
500	D Stores	15	15	15
405	D Tar	18	17¾	17¾
500	D Tar pr	23¼	23¼	23¼
—	D Tet	20¾	20½	20½
—	D Text pr	147	147	147
150	Donohue	25	25	25
—	Dow Brew	50	50	50
—	Du Pont	38	38	38
—	Du Pont pr	85	82½	82½
—	Dupuis 'A'	9¼	9¼	9¼
—	E Kout	38	38	—
—	Enamel A	6	6	6
100	Falcon	61¼	61¼	61¼
—	Fam Play	19½	19½	19½
—	Fleetwood	22	22	22
—	Foundation	8¾	8¾	8¾
125	Fraser	28¼	29¾	29¾
—	Fr Pete pr	295	290	290
—	Frosst 'A'	20¼	20¼	20¼
—	Gat 5 pr	103	103	103
—	Gat 5½ pr	107¼	107¼	107¼
25	Gen Dynam	27	27	27
—	Gen Motors	76	76	—
—	GS Wares	12¾	12¾	—
—	Gr Br C In	12¼	12½	—
—	G L Paper	20	20	—
—	Gunnar	810	810	—
—	Hardee	220	220	—
—	Hawk Sidd	6¾	6	—
475	Hollinger	27½	27	27
—	Holt Ren	22	22	—
—	Home Oil A	12	11¾	—
—	Home Oil B	12	12	—
—	Horne Pf	170	160	—
—	H Smith Pp	44	44	—
25	Hud Bay Ms	55½	55½	55½
—	Hud Bay Co	14¼	14¼	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
—	Imp Oil	42	41½	—
—	Imp Tob	13½	13¼	—
—	Imp Tob p	6¾	6¼	—
525	Ind Accep	25	25	25
—	I Ac 4.50 p	97	97	—
—	Inland C p	18½	18½	—
—	I Bronze Pr	28	28	—
30	Int Nickel	66	66	66
—	Int Pap	33¾	33½	—
100	Int Util	24½	24½	24½
—	Int Util Pr	51	51	—
—	Interp PL	83	83	—
—	Iro Glass P	11	11	—
—	Jamaica PS	10¾	10¾	—
—	Labatt	16¾	16¾	—
—	Laura Sec	16¾	16¾	—
—	Laur F A	14½	14½	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
250	Loblaw A	7¾	7¾	7¾
100	Loblaw B	8¾	8¾	8¾
—	Loeb M	18	18	—
3000	Bornite	15	15	15
—	Bruneau	17½	17½	—
—	Cal-Ed	$ 22	21¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Ch	4 30	4 30	—
—	CS Pete	4 05	4.05	—
—	C-Collier	$ 8½	8½	—
—	C-Collier	P 94	94	—
—	Cdn Dev	435	435	—
—	C Dredge	$ 7¼	7¼	—
—	Cdn Inv Tr	$26½	26½	26½
—	Cdn PgP	$12¾	12¾	12¾
—	C Silica	1 10	1 10	1 10
—	Canorama	11	11	11
—	Cantexas	1 40	1 40	1 40
—	Canuba	2	2	2
—	Casavant	—$5½	5½	5½
—	Carbec	7	7	7
—	Cassiar	$ 11¼	11¼	11¼
—	Catelli A	$ 30	30	30
—	Cent Man	4	3	3
200	Chemalloy	76	76	76
100	Cessland	2 12	2 12	2 12
—	Chib Kay	13	13	13
400	Chib Copper	10½	10½	10½
—	Chipman	4½	4½	4½
—	Cleveland C	3½	3½	3½
—	Co Bus M	4 50	4 50	4 50
—	C Bus M wl	1.75	1.75	1 75
—	Cominga	4	4	4
—	Com O₂G	75	75	75
—	C Div S A	85	60	—
—	C Div S	$ 25	25	—
—	C Mogador	20	20	—
—	C New Pac	18	18	18
25	Cons Pap	$ 39	39	39
—	C Que Yell	5	5	—
—	Cop-Man	16	16	—
—	Copstream	15	15	—
—	Couvrett	$ 10	10	—
—	Credi MG	$ 12½	12½	—
—	Crusade	5½	5½	—
—	Dalfens	15½	15½	—
—	Deer Horn	60	60	—
—	Delta Elec	160	160	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Donie	$ 28¼	28¼	—
—	D Explorers	26	26	—
—	Dom Lease	22	22	—
—	D Oilcloth	$ 27	27	—
—	Drum We	$ 10	10	—
—	Dumagami	33	33	—
500	Dumont	18	18	18
—	East Sull	2 25	2 25	—
—	Emp Oil	4	3½	—
37000	Equity Expl	25	24½	25
5000	Fab Met	14	14	14
500	Fabi	$ 8¼	8¼	8¼
10000	Fano	2	2	2
—	Fiscal Pr	19	19	—
—	Flint Rock	24	18	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	For Power	82	82	—
—	Fort Relian	24	24	—
4000	Fox Lake	26	26	26
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	16	16	—
—	G Autotr	4 80	4 80	—
—	Glen Lake	1 70	1 70	—
—	Gold Age	40	38	—
—	Hastings	85	85	—
—	Inspiratn	2 25	2 10	—
—	Int Ceram	7	7	—
—	In Helium	1 60	1 51	—
1000	In Dredg	10	10	10
1800	Jubilee	3 55	3 50	3 50
5000	Keeley	37	37	37
—	Kentg Avi	$ 5¾	5¾	—
—	Kiena	3 90	3 80	—
—	Kodiak Pet	1 0	1 10	—
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Accept	8	8	—
—	Laduboro	135	135	—
—	Lait Leclerc	7¾	7¾	—
—	Lambt A	20½	20½	—
—	Lamontagne	11	11	—
—	Leland P	6¼	6¼	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lith Corp	7	7	—
—	Majortrans	5	5	—
—	Malartic HY	55	55	—
—	Marchant	105	100	—
—	Massval	4	4	—
—	Matachewan	13	13	—
300	McIntyre	$ 51¼	50¾	51¼
—	McKinney	15	15	—
25	Melchers	$ 8½	8½	8½
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
—	Merc Chip	17	17	—
—	Merrill	56	56	—
—	Mid-Chib	17	17	—
—	Midepsa	159	155	—
—	Min Corp	15½	15½	—
—	Mistango	22	22	—
—	Molyb	50	50	—
—	Monpre	09	09	—
—	Mt Pleasant	61	60	—
—	MR Daries	$ 8¼	8	—
—	Mt W Iron	49	49	—
—	Nat At Ven	160	160	—
—	Nat Min	12	12	—
—	Needco	170	170	—
—	N Formaque	04	04	—
—	Nfld Light	$111	111	—
—	Newrich	13½	13	—
5500	N W Amulet	11½	10½	11
—	Nocana	05	05	—
—	Normetal	305	305	—
—	N A Asbestos	5	5	—
—	N A Rare M	28	27	—
—	N Canalask	15	15	—
—	Opemisca Ex	15	15	—
—	Opemisk C	730	730	—
100	PA Inv	330	330	330
—	Pat Silver	33	33	—
—	Patudash	5	5	—
—	Paul Serv	$ 9½	9½	—
—	Peace Riv	300	285	—
6000	Pennbec	4½	4½	4½
—	Pitt Gold	5	3	—
—	Polaroid	29	29	—
100	Pow C l p	$ 47	47	—
—	Pow C 2p	$ 10½	10½	—
—	Qu Cobalt	2 60	2 50	—
—	Qu. Smelt	13	13	—
—	Q. PH 56	20½	20½	—
—	R M Br 'A'	$16¼	16½	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	2 30	2 30	—
—	Ruby F w	30	30	—
100	St L Colm	360	360	360
—	St Lw Div	92	90	—
—	Sangamo	$360	355	—
—	Satellite	99	92	—
—	Saucon D	15	15	—
—	Shop Sv	$ 8¼	8¼	—
400	Silver Rg	46	45	45
1000	Silver Sum	82	81	82
—	Silver T	33	32	—
—	Sobey's	$ 15	15	—
—	Soca	50	50	—
3000	S. Dufault	11	11	11
—	SC P 6 P	$117½	117½	—
—	Spartan A	54	53	—
—	Spartan Wts	22	20	—
1000	Stairs E	175	175	175
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	152	152	—
—	Suptest O	$ 17¾	17¾	—
—	Taché	9	9	—
—	Talisman	90	90	90
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Exp	6½	6½	—
—	Titan	5	5	—
—	Tr C F	$240	240	—
—	U Asbestos	325	325	—
—	U Corp B	27¾	27¾	—
—	U Corp P	$ 35	32	—
—	Un Obalski	57	55	—
—	U Princ	33	33	—
205	U Towns E	15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	5¼	5	—
—	Van Hout	165	150	—
—	Vanguard	10	10	—
—	Viola	185	185	—
—	Weedon	3	3	—
—	Virginia	03	03	—
1000	Westburne	82	82	82
—	W Helium	40	40	—
—	Westeel	$ 13	13	—
—	Westville	3½	3½	—
142	York Spec	6 00	6 00	6 00

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
8500	Ajax	18	17	18
—	Alpha	450	450	—
—	Alpha A	6	6	—
1000	Alscope	60	59	60
3000	Alsof	30	29½	30
2800	Amera	5	4½	5
1600	A A Molyb	220	225	220
—	Ang C P	$ 57	57	—
—	Anthonian	4½	4½	—
—	Arno	4	3½	—
—	Atlas S	7	5½	—
2800	Atlas T	275	270	270
2000	Augustus	29½	29½	29½
—	Baker Talc	12	12	—
—	Bankfield	23	23	—
—	Bateman	4½	4½	—
—	Beau Placer	15	15	—
—	Bell-Cort	$ 12	12	—
—	Bellechasse	18	18	—
—	Black River	8	8	—
200	Blue Bon	$ 18½	18½	18½
—	Bl Bon W	7 00	7 00	—
—	Bluewater	17	14	—
3000	Bornite	15	15	15
—	Bruneau	17½	17½	—
—	Cal-Ed	$ 22	21¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Ch	4 30	4 30	—
—	CS Pete	4 05	4.05	—
—	C-Collier	$ 8½	8½	—
—	C-Collier	P 94	94	—
—	Cdn Dev	435	435	—
—	C Dredge	$ 7¼	7¼	—
—	Cdn Inv Tr	$26½	26½	26½
—	Cdn PgP	$12¾	12¾	12¾
—	C Silica	1 10	1 10	1 10
—	Canorama	11	11	11
—	Cantexas	1 40	1 40	1 40
—	Canuba	2	2	2
—	Casavant	—$5½	5½	5½
—	Carbec	7	7	7
—	Cassiar	$ 11¼	11¼	11¼
—	Catelli A	$ 30	30	30
—	Cent Man	4	3	3
200	Chemalloy	76	76	76
100	Cessland	2 12	2 12	2 12
—	Chib Kay	13	13	13
400	Chib Copper	10½	10½	10½
—	Chipman	4½	4½	4½
—	Cleveland C	3½	3½	3½
—	Co Bus M	4 50	4 50	4 50
—	C Bus M wl	1.75	1.75	1 75
—	Cominga	4	4	4
—	Com O₂G	75	75	75
—	C Div S A	85	60	—
—	C Div S	$ 25	25	—
—	C Mogador	20	20	—
—	C New Pac	18	18	18
25	Cons Pap	$ 39	39	39
—	C Que Yell	5	5	—
—	Cop-Man	16	16	—
—	Copstream	15	15	—
—	Couvrett	$ 10	10	—
—	Credi MG	$ 12½	12½	—
—	Crusade	5½	5½	—
—	Dalfens	15½	15½	—
—	Deer Horn	60	60	—
—	Delta Elec	160	160	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Donie	$ 28¼	28¼	—
—	D Explorers	26	26	—
—	Dom Lease	22	22	—
—	D Oilcloth	$ 27	27	—
—	Drum We	$ 10	10	—
—	Dumagami	33	33	—
500	Dumont	18	18	18
—	East Sull	2 25	2 25	—
—	Emp Oil	4	3½	—
37000	Equity Expl	25	24½	25
5000	Fab Met	14	14	14
500	Fabi	$ 8¼	8¼	8½
10000	Fano	2	2	2
—	Fiscal Pr	19	19	—
—	Flint Rock	24	18	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	For Power	82	82	—
—	Fort Relian	24	24	—
4000	Fox Lake	26	26	26
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	16	16	—
—	G Autotr	4 80	4 80	—
—	Glen Lake	1 70	1 70	—
—	Gold Age	40	38	—
—	Hastings	85	85	—
—	Inspiratn	2 25	2 10	—
—	Int Ceram	7	7	—
—	In Helium	1 60	1 51	—
1000	In Dredg	10	10	10
1800	Jubilee	3 55	3 50	3 50
5000	Keeley	37	37	37
—	Kentg Avi	$ 5¾	5¾	—
—	Kiena	3 90	3 80	—
—	Kodiak Pet	1 0	1 10	—
—	Kontiki	5	5	—
—	Lab Accept	8	8	—
—	Laduboro	135	135	—
—	Lait Leclerc	7¾	7¾	—
—	Lambt A	20½	20½	—
—	Lamontagne	11	11	—
—	Leland P	6¼	6¼	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lith Corp	7	7	—
—	Majortrans	5	5	—
—	Malartic HY	55	55	—
—	Marchant	105	100	—
—	Massval	4	4	—
—	Matachewan	13	13	—
300	McIntyre	$ 51¼	50¾	51¼
—	McKinney	15	15	—
25	Melchers	$ 8½	8½	8½
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
—	Merc Chip	17	17	—
—	Merrill	56	56	—
—	Mid-Chib	17	17	—
—	Midepsa	159	155	—
—	Min Corp	15½	15½	—
—	Mistango	22	22	—
—	Molyb	50	50	—
—	Monpre	09	09	—
—	Mt Pleasant	61	60	—
—	MR Daries	$ 8¼	8	—
—	Mt W Iron	49	49	—
—	Nat At Ven	160	160	—
—	Nat Min	12	12	—
—	Needco	170	170	—
—	N Formaque	04	04	—
—	Nfld Light	$111	111	—
—	Newrich	13½	13	—
5500	N W Amulet	11½	10½	11
—	Nocana	05	05	—
—	Normetal	305	305	—
—	N A Asbestos	5	5	—
—	N A Rare M	28	27	—
—	N Canalask	15	15	—
—	Opemisca Ex	15	15	—
—	Opemisk C	730	730	—
100	PA Inv	330	330	330
—	Pat Silver	33	33	—
—	Patudash	5	5	—
—	Paul Serv	$ 9½	9½	—
—	Peace Riv	300	285	—
6000	Pennbec	4½	4½	4½
—	Pitt Gold	5	3	—
—	Polaroid	29	29	—
100	Pow C l p	$ 47	47	—
—	Pow C 2p	$ 10½	10½	—
—	Qu Cobalt	2 60	2 50	—
—	Qu. Smelt	13	13	—
—	Q. PH 56	20½	20½	—
—	R M Br 'A'	$16¼	16½	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	2 30	2 30	—
—	Ruby F w	30	30	—
100	St L Colm	360	360	360
—	St Lw Div	92	90	—
—	Sangamo	$360	355	—
—	Satellite	99	92	—
—	Saucon D	15	15	—
—	Shop Sv	$ 8¼	8¼	—
400	Silver Rg	46	45	45
1000	Silver Sum	82	81	82
—	Silver T	33	32	—
—	Sobey's	$ 15	15	—
—	Soca	50	50	—
3000	S. Dufault	11	11	11
—	SC P 6 P	$117½	117½	—
—	Spartan A	54	53	—
—	Spartan Wts	22	20	—
1000	Stairs E	175	175	175
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	152	152	—
—	Suptest O	$ 17¾	17¾	—
—	Taché	9	9	—
—	Talisman	90	90	90
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Exp	6½	6½	—
—	Titan	5	5	—
—	Tr C F	$240	240	—
—	U Asbestos	325	325	—
—	U Corp B	27¾	27¾	—
—	U Corp P	$ 35	32	—
—	Un Obalski	57	55	—
—	U Princ	33	33	—
205	U Towns E	15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	5¼	5	—
—	Van Hout	165	150	—
—	Vanguard	10	10	—
—	Viola	185	185	—
—	Weedon	3	3	—
—	Virginia	03	03	—
1000	Westburne	82	82	82
—	W Helium	40	40	—
—	Westeel	$ 13	13	—
—	Westville	3½	3½	—
142	York Spec	6 00	6 00	6 00

Activité légère et plus stable à l'ouverture

Les cours à l'ouverture, sur les marchés de **MONTREAL**, étaient plus stables et légèrement en hausse. L'activité était plutôt faible.

Mtl Locomotive, MacMillan, Donohue, Steel Co., Seagrams et CPR étaient tous un peu plus élevés.

Northern Ontario Natural Gas, une nouvelle inscription à la bourse de Montréal ce matin, se transigeait à 20.

Parmi les perdants, Hollinger délaissait 1 point, Noranda, B C Power et Dom Glass ¼ chacun, tandis que Dom Bridge reculait de ⅛.

Chez les titres miniers, New West Amulet perdit ½ et Fox Lake baissait de 5 cents. Jubilee et Ajax étaient inchangés. Anglo-American Molybdenite fit un gain de 3 cents.

* * *

Les cours étaient à la hausse ce matin à l'ouverture de la Bourse de **TORONTO**. L'activité était modérée.

Industrial Acceptance et B.A. Oil ont grimpé de ⅜ de point tandis que Canadian Pacific, Consumers' Gas, Banque Royale, Banque de Montréal et Interprovincial Pipe Line ont avancé de ¼.

Algoma Steel a toutefois fléchi de ½ et Aluminium a glissé de ⅛ parmi les actions industrielles qui ont perdu du terrain.

Chez les métaux de base, Falconbridge a avancé de ¾ tandis que Denison a reculé de ¼.

Parmi les titres miniers spéculatifs, Tribag Mines a fléchi de 10 cents à $2.30 cependant que Cusco a avancé d'un cent à 30 et Silver Miller a perdu un cent à 36.

Le lingot d'or cotait $37.75 à $37.95 l'once.

* * *

Le début de la séance aujourd'hui à **WALL STREET** a été caractérisé par un ralliement des sidérurgiques par suite de l'accord des employeurs et des employés.

Nombreux étaient les échanges ce matin dans ce secteur.



U.S. Steel a ouvert la séance avec un virement de 15,000 actions à 50¼, c'est-à-dire un gain de ⅛, et a continué de progresser par la suite.

Les automoteurs, les caoutchoucs, les pétroles, les chemins de fer et les services publics ont tous réalisé des gains plus ou moins grands.

Chrysler, en hausse d'un point, était le titre le plus progressif dans les autos. General Motors a monté d'une fraction.

Polaroid et IBM a grimpé de deux points chacun. U.S. Smelting a gagné un point.

* * *

La tendance générale à **PARIS** n'est pas dépourvue d'irrégularité mais les points de fermeté ne manquent pas et la physionomie de l'ensemble est, en somme, assez satisfaisante.

Dans tous les compartiments de valeurs françaises, on peut relever des valeurs en progrès modérés, ce qui laisse supposer qu'au seuil de cette nouvelle période du terme, des opérateurs tentés notamment par les bas niveaux actuels (l'indice quotidien était hier à son record inférieur pour l'année), procèdent à quelques achats sélectifs.

Les déclarations optimistes faites tout récemment par le ministre des Finances, contribuent également à rassérener un peu l'atmosphère. Les affaires, toutefois, restent à un très modeste niveau. Comme la semaine passée, les deux dernières séances revêtent une allure assez encourageante et il reste à constater si cette orientation persévèrera.

Du côté des valeurs étrangères, les allemandes gravitent étroitement autour de leurs cours de la veille de même que les néerlandaises.

Hausse de Olivetti aux italiennes par ailleurs bien calmes.

Les britanniques marquent le pas et les cuivres congolais varient dans les deux sens.

Hausse de vieille montagne aux valeurs belges.

Quant aux mines d'or, plusieurs d'entre elles se retrouvent en appréciable progrès.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE				
Juil.	80¼	———	———	80¼
Oct.	79⅞	80⅛	79¾	80⅛
Déc.	78¼	78½	78¼	78½
ORGE				
Juil.	1.18¼	1.18⅜	1.18¼	1.18½
Oct.	1.16¼	1.16⅞	1.16	1.16⅜
Déc.	1.14	1.14½	1.14	1.14¼
LIN				
Juil.	3.30	3.32	3.29⅞	3.30⅛
Oct.	3.29¼	3.30⅜	3.28⅜	3.29⅜
Déc.	3.26½	3.28	3.26¼	3.26½
SEIGLE				
Juil.	1.37⅛	1.37½	1.36½	1.36⅞
Oct.	1.38⅜	1.39¼	1.38⅛	1.38½
Déc.	1.36	1.37⅛	1.36	1.36¼

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 79¾, ex 3 cw 77½, 3 cw 77¼, ex 1 fourragère 77¼, 1 fourragère 76½, 2 fourragère 73½, 3 fourragère 70½, fourragère mélangée 62.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.22½, 1 et 2 cw 2-rang 1.17⅛, 3 cw 6-rang 1.20½, 3 cw 2-rang 1.14¼, 1 fourragère 1.14¼, 2 fourragère 1.12, 3 fourragère 1.09.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.36¼, 3 cw 1.31¼, 4 cw 1.18½, ergoté 1.17½, sur voie 1.36¼.

LIN — 1 cw 3.30¼, 2 cw 3.26⅜, 3 cw 3.10⅜, sur voie 3.30¼.

Marché du lin

Prix au comptant 12 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE				
Juil.	1.88	1.89⅝	1.88	1.89⅛
Sept.	1.90¼	1.91¼	1.89⅞	1.90⅛
Déc.	1.95¼	1.96⅛	1.95⅛	1.96⅛
Mars	1.96¼	1.97⅛	1.96	1.97¼
Mai	1.89¾	1.91⅛	1.89¾	1.90⅞
MAIS				
Juil.	1.25⅞	1.26½	1.25½	1.26¼
Sept.	1.23	1.23⅝	1.22⅝	1.23⅜
Déc.	1.16¼	1.16⅝	1.16	1.16½
Mars	1.19⅛	1.19⅝	1.19	1.19⅜
Mai	1.21¼	1.21⅞	1.21⅛	1.21⅝
AVOINE				
Juil.	66⅜	66⅞	66¼	66¼
Sept.	66¾	67⅜	66¾	66⅞
Déc.	69⅞	70	69½	69½
Mars	71½	71½	71	71
Mai	———	———	———	———
SEIGLE				
Juil.	1.27½	1.28⅛	1.27⅜	1.27⅝
Sept.	1.29¼	1.30½	1.29¼	1.29½
Déc.	1.33¼	1.33⅝	1.32⅞	1.33
Mars	1.35⅝	1.35⅞	1.35¼	1.35½
Mai	———	———	———	1.34⅛
FEVE SOYA				
Juil.	2.64	2.65¼	2.63½	2.64¼
Août	2.62½	2.64½	2.62¼	2.63½
Sept.	2.58½	2.59⅞	2.58	2.59
Nov.	2.57	2.58⅜

Préparez-vous pour cette longue fin de semaine, venez acheter vos décorations et drapeaux chez Dupuis au 5ème

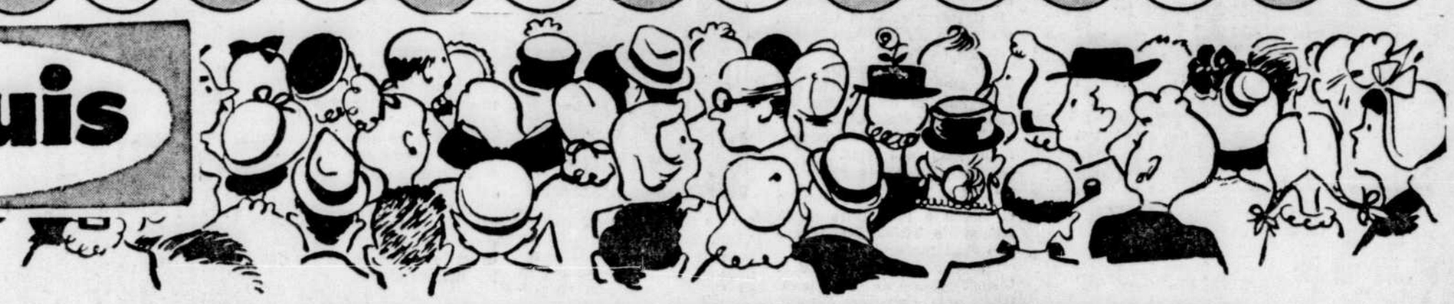
OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.

samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

fermé lundi FETE NATIONALE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

spéciaux samedi matin de 9h30 à 12h30

Le nouveau **Dupuis**





SOLDE!

pour la ville

pantalons tenue habillée

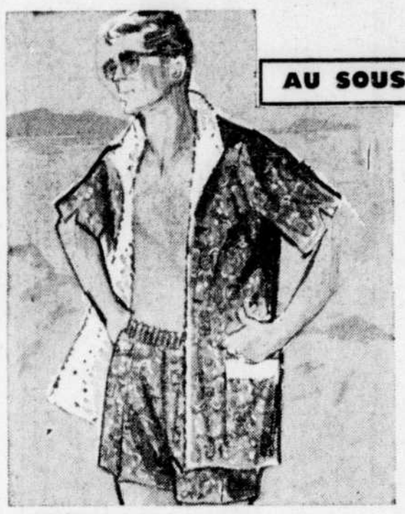
pour hommes, jeunes gens. Tailles 28 à 42 dans le groupe.

SOLDE
Ord. 8.95 à 15.95
SPECIAL DUPUIS **$5**

Plusieurs sont en tissu TROPICAL

Vous serez sages, messieurs, d'en choisir plus d'un à ce bas prix Dupuis. Divers tissus dont le Tropical, de 100% laine, aussi DACRON et laine et autres mélanges de fibres. Séries désassorties et soldes de ventes précédentes. Dans le groupe • brun • gris • bleu moyen • vert dans les textures unies ou fantaisie.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



AU SOUS-SOL

pour hommes

l'ensemble d'été "Cabana"

pour les vacances, fins de semaine...

au complet
tailles
P.M.G.ExG. **7.77**

Un coton satiné posé sur envers de ratine blanche. Imprimés sobres fond • bleu • Loden • charcoal. Gilet à col ouvert en ratine absorbante en dedans... Culotte de bain Boxer à taille élastique et cordonnet coulissé. Poche sureté. Coton satiné imprimé non doublé.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



AU SOUS-SOL

culottes sport en chino

coton lustré pour 6 - 8 - 10 ans

Achetez sans hésiter 3 et même six à la fois, en épargnant d'autant. Coton lustré chino en • marine • bleu éteint. Ceinture à dos élastique, devant droit s'ajustant à volonté. Glissière. 3 poches. Coton "Sanforized".

Ord. .69 ch. spécial **3 pour 1.49**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



ensembles pour les vacances

bambines 4 à 6x ans

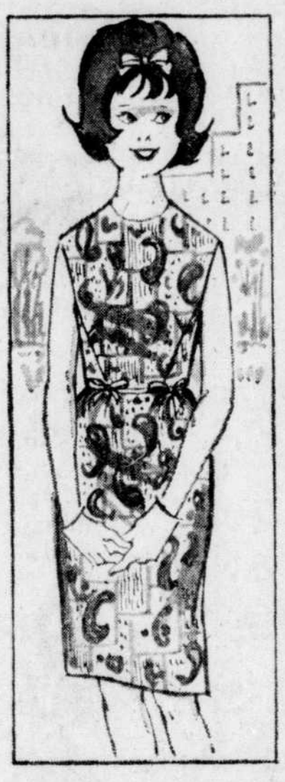
Ord. 1.99
SPECIAL DUPUIS
les 2 pièces

1.34

Corsage imprimé en coton lavable, surtout vert ou corail. Sans manches, encolure ronde.

La CULOTTE est unie, en vert ou corail, bas des jambes courtes à revers et la taille sur élastique.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430



robes des adolescentes

de 10 à 14x ans

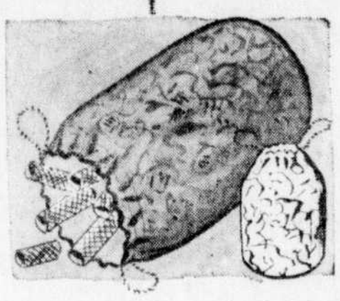
CREATION "BAAB"
Ord. 10.99
SPECIAL DUPUIS

7.99

Jolis et frais imprimés de tons pastels sur tissu FINI RAJAH, lavable, peu de repassage.

La ROBE est sans manches, pour les jours ensoleillés. Encolure ronde. Longue glissière au dos. La jupe plus ample est légèrement froncée.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



c'est pratique

sacs à bigoudis

marque renommée "Celebrity"

Extérieur de fini satin et imprimé de fleurs. Intérieur est d'un fini caoutchouté, imperméable. Ce sac utile recevra tous vos accessoires pour ondulation, coiffure.

Ord. 1.79
SPECIAL DUPUIS **1.39**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



...extraordinaire!...

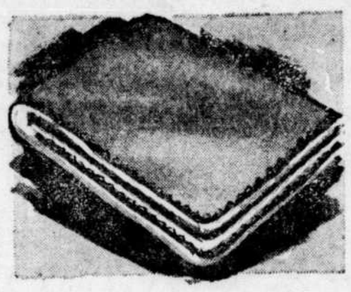
collier effet de perles

pour vos parures de l'été

Similiperles "Coro" fini satin — Le collier de 5 rangs de fausses perles est une parure qui remplace souvent le col d'une robe. Fermoir à pierres du Rhin. Les similiperles satin sont graduées et d'une riche apparence ne laissant pas deviner le bas prix.

Ord. 2.00
SPECIAL DUPUIS
chacun **1.25**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



environ 70 x 90 po.

couvertures pastelles

En finette douce et lavable mais dans un ton de vert seulement... tellement décoratif. Cette offre est avantageuse pour la ville ou le chalet d'été.

(Nombre restreint)

Ord. 3.98
SPECIAL DUPUIS
chacune **1.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



pour hommes

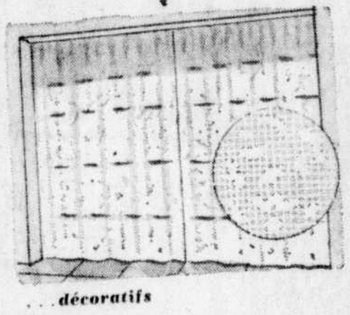
socquettes d'été légères

Un tricot NYLON qui s'étend facilement et convient à toutes les pointures de chaussettes (10 à 12). Sobres motifs contrastants sur fond: • bleu • gris • marine • charcoal • vert • or. Choix de plusieurs modèles.

.59 la paire

ord. 1.00 la paire
SPECIAL **2 paires 1.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



...décoratifs

"Trulon" rideaux texture souple

...lavable à la main et séchant sur la tringle. Pas de repassage. Choix de blanc ou beige. Hauteur du panneau 90 po., largeur 54 po. Recommandé pour une chambre, salle de séjour.

SPECIAL DUPUIS LE PANNEAU **3.57**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



souliers sport souples

pour dames

...en cuir chéri qui assure le confort tant recherché pour la marche. Nouveaux talons étagés (stack). En noir, tan ou brun. Pointures 5 à 9 et largeurs AA et B dans le groupe. Ord. 8.95, 9.95. SPECIAL DUPUIS, la paire **5.00**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

Plus bas prix jamais vu pour **UNE WHITE AUTOMATIQUE** *tête avec disques*

en vente ce soir et samedi au nouveau dupuis

WHITE ***tête automatique***

Ord. 179.95 SPECIAL DUPUIS

99.95

aussi peu que* 5.00 *par mois



- boutonnières posées
- bord invisible
- boutons posés
- broderie
- reprise
- pose les appliques
- fait le surfil

Venez dès ce soir vous faire expliquer à fond le fonctionnement de cette WHITE à tête automatique. Vous reconnaîtrez qu'il vous en faut une.

Pas de commandes postales, P.S.L., ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775



souliers sport bruns

pour garçonnets

... tout en cuir brun si pratique pour la ville, le voyage des vacances. Genre lacé recommandé pour le séjour au camp des jeunes. Empeigne mocassin. Epaisses semelles de caoutchouc assurant longue durée. Pointures 11 à 3 ord. 4.95

3.77

LA PAIRE
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472

VIVE LE Canada français

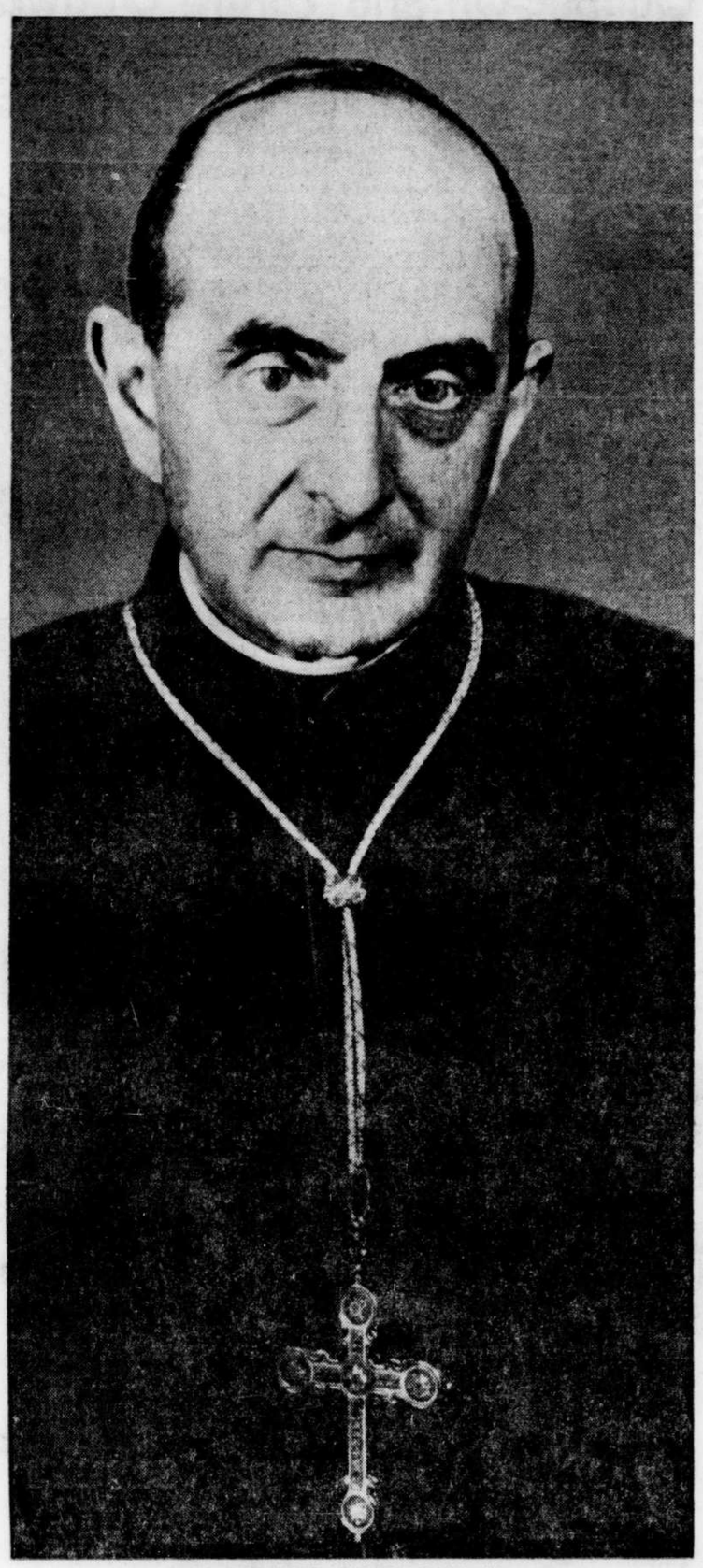
PARTICIPONS GAIEMENT À LA GRANDE FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Le défilé de **NUIT du CANADA FRANÇAIS** *aura pour thème* **"LA JOIE DE VIVRE"**

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

Nouveau pape: Paul VI



SA SAINTETE LE PAPE PAUL VI
262e chef suprême de l'Eglise catholique

Giovanni Battista Montini est âgé de 65 ans

CITE DU VATICAN (AFP, Reuter, PA, UPI) — Nous avons un pape. Le cardinal Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, a été élu par le conclave au sixième tour de scrutin ce matin. Le nouveau pontife a choisi d'être désigné du nom de Paul VI. Il est le 262ème successeur de saint Pierre et il accède au souverain pontificat dix-huit jours après la mort de Jean XXIII.

C'est le cardinal Ottaviani qui a annoncé la nouvelle au monde à 12:23 heure de Rome (7:23 à notre heure) ce matin du haut de la loggia de la basilique Saint-Pierre. Aussitôt, la Campanone, la grosse cloche de Saint-Pierre, a sonné à toute volée pour proclamer la bonne nouvelle et l'immense foule de la Place Saint-Pierre de pousser une grande clameur et la fanfare italienne d'attaquer l'hymne pontifical et l'hymne national.

Peu après, le nouveau pape est apparu à son tour au balcon et a donné sa première bénédiction "Urbi et Orbi". Il a récité la formule d'une voix ferme, puis il a peu à peu cédé à l'émotion. Il était revêtu de la soutane blanche et de l'étole pontificale. Une foule de près de 20,000 personnes était sur la grande place à ce moment-là.

Le cardinal Montini est un progressiste, considéré comme l'un des chefs les plus dynamiques de l'Eglise. Il est connu en Italie comme "l'archevêque des ouvriers".

C'est la troisième fois depuis le début du siècle qu'un ecclésiastique originaire de Lombardie monte sur le trône de saint Pierre. Les deux autres ont été Pie XI, né à Desio, près de Milan, et Jean XXIII né à Sotto Il Monte, près de Bergame.

Le cardinal Montini dirigeait, depuis le début de 1955, l'archidiocèse de Milan, représentant la circonscription ecclésiastique la plus importante d'Italie, en plein coeur du nord industriel du pays. Dans un récent sermon, le cardinal Montini avait préconisé la poursuite de l'action du pape Jean XXIII.

Un porte-parole du Vatican a annoncé que le pape Paul avait décidé de maintenir dans ses fonctions de secrétaire d'Etat le cardinal Amleto Cicognani qui demeure, par le fait même, le plus haut dignitaire et le ministre des Affaires étrangères du Vatican.

M. Raimondo Manzini, rédacteur à l'**Osservatore Romano** a expliqué aux journalistes la signification du nom qu'a choisi le nouveau pape.

"Il s'agit là, dit-il, d'un symbole d'unité, symbole vénéré tant par les catholiques que les protestants et les orthodoxes".

On a tout lieu de croire, ajoute M. Manzini, que le choix du nom de Paul a valeur de symbole et préfigure l'esprit qui animera le nouveau pontife.

Contacts avec Moscou ?

Le dernier pape qui a porté le nom de Paul, et qui a régné au XVIIème siècle, était un docteur en Droit canon et avait encouragé les relations amicales avec la Russie tsariste.

On sait que peu de temps avant sa mort, le pape Jean XXIII avait recommandé qu'on procède à une revision du droit canon et avait encouragé les contacts avec la Russie.

Huit minutes après l'apparition de la première fumée au-dessus de la cheminée de la chapelle Sixtine, la fumée s'élevait encore, blanche et épaisse, tandis que sur la Place Saint-Pierre, les personnes présentes agitaient leur mouchoir en criant: "Il y a un pape, il y a un pape".

Braquées en direction de la Loggia, les caméras de cinéma et de télévision roulaient à plein, lorsque le cardinal Alfredo Ottaviani, doyen du collège des cardinaux, parut pour annoncer en latin: "Je vous annonce une heureuse nouvelle. Nous avons un pape (habeamus papam), le très excellent maître, cardinal Giovanni Battista Montini."

La première fumée qui est apparue à 10.19 ce matin, heure de Greenwich (6.19 à notre heure) a tourné en volutes au-dessus du palais du Vatican jusqu'à 10.36.

Grande foule

Un régiment de "carabinieri" italiens est arrivé sur la Place pour canaliser la foule dont l'enthousiasme risque d'être débordant. Des policiers en civil sont également arrivés à bord de cars de police. Un détachement de gardes palatins, en uniforme bleu foncé et shakos a pris place sur les marches menant à la basilique.

Les carabinieri italiens étaient suivis de détachements de l'armée de terre, de l'aviation et de la marine italiennes.

Les quatre tours de scrutin effectués hier n'avaient pu réussir à dégager la majorité des deux tiers plus un nécessaire à l'élection du nouveau pape. A deux reprises, la cheminée de la chapelle Sixtine avait dégagé une fumée noire.

D'après l'heure à laquelle la fumée blanche est apparue ce matin, on peut penser qu'une majorité s'est dégagée au sixième tour de scrutin. Pour être élu, le nouveau pape a dû recevoir le soutien d'au moins 54 cardinaux, soit deux tiers plus un de 80.

La volonté divine

Le cardinal Montini a déclaré au conclave qu'il se considérait indigne d'accéder au pontificat, mais qu'il acceptait néanmoins son élection, estimant que c'était une manifestation de la volonté divine.

Telle est la réponse que celui qui devait devenir peu après Paul VI a faite, selon l'"Osservatore Romano", au cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, qui lui avait demandé, selon le rite: "Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Ponteficem ?" (Acceptes-tu ton élection canonique comme Suprême Pontife ?).

Le cardinal Tisserant lui demanda ensuite : "Quomodo vis vocari ?" (Comment veux-tu être appelé ?) Et alors, le nouveau pape répondit qu'il désirait prendre le nom de PAUL.

Kennedy à Rome

On n'est pas sans savoir que l'un des premiers gestes officiels du nouveau pape sera d'accueillir le président Kennedy, le premier catholique à devenir président des Etats-Unis. La rencontre est prévue pour le 2 juillet.

Couronnement le 30

CITE DU VATICAN (AFP, UPI) — Le couronnement de Giovanni Battista Montini comme pape Paul VI aura lieu le dimanche 30 juin, en la Basilique Saint-Pierre de Rome.

Cette date du 30 juin est aussi celle qui a été prévue pour l'arrivée à Rome du président des Etats-Unis, M. John Kennedy.

Le couronnement n'ajoute rien aux pouvoirs du pape, qui sont entiers à compter du moment où il accepte son élection.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, vendredi 21 juin 1963 / saint Louis de Gonzague, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 210 • 4 CAHIERS • 48 PAGES



Paul VI bénit la foule, Place Saint-Pierre

Dans LA PRESSE

Ottawa
Gordon fait des aveux sensationnels

* * *

Hudon...
... nous décrit Paul Reynaud

Page 2

FLQ
L'enquête préliminaire débute

* * *

Métro
Les wagons coûteront deux fois plus cher que prévu !

Page 3

Vacances...
... mais avant il faut nettoyer son pupitre

Page 15

OTAN
Retrait de la flotte française de l'Atlantique-Nord

* * *

Etats-Unis
100,000 Noirs menacent de marcher sur Washington

Page 21

Hommages des nations

CITE DU VATICAN. (AFP, Reuter) — Sitôt annoncée l'élection au souverain pontificat du cardinal Giovanni Battista Montini sous le nom de Paul VI, des messages de félicitations ont commencé à affluer à Rome.

Au nom de la nation italienne, M. Antonio Segni, président de la République, a adressé le message suivant à Paul VI: "La nation italienne participe avec exaltation à la joie de l'église universelle et du monde entier à l'heure où votre Sainteté est élevée au trône de saint Pierre. En cette solennelle occasion, la nation regarde avec la foi la plus vive vers les chemins du bien que l'évêque de Rome, vicaire du Christ, indique à ses fils et à l'humanité tout entière."

Le message se termine par des souhaits pour un règne long et glorieux dans la liberté, la justice, la charité et la paix.

De Paris

De Paris, le général de Gaulle a eu connaissance de l'élévation du cardinal Montini au pontificat alors qu'après avoir présidé une séance du Conseil supérieur de la Magistrature, il s'apprêtait à recevoir le président de la République indonésienne, M. Soekarno. Le chef de l'Etat doit, dans les heures qui viennent, faire parvenir un message au nouveau pape.

A Washington

L'élection — et la rapidité avec laquelle elle a eu lieu — du cardinal Montini comme Souverain Pontife a été accueillie avec une profonde satisfaction dans les sphères gouvernementales. Le nouveau Saint-Père est connu pour son dynamisme et ses idées progressistes. Il est également de notoriété publique aux Etats-Unis que le nouvel élu jouissait de l'entière confiance du pape Jean XXIII dont la politique religieuse éclairée s'était attirée les suffrages de tous les hommes de bonne volonté à travers le monde.

On ne peut que se réjouir à Washington à l'idée que Paul VI poursuivra certainement avec vigueur l'application du "grand dessein" de son prédécesseur. Les dirigeants américains avaient suivi avec un très vif intérêt les efforts que l'ancien Souverain Pontife déployait en vue d'essayer de normaliser les relations entre les catholiques et les régimes communistes, tout en veillant

Voir HOMMAGES en page 2

la foule, Place Saint-Pierre

"E fatto... Viva il Papa!"

"E fatto . . . e fatto !" Il est fait . . il est fait ! crie la foule enthousiaste. Il est 10 h. 20 à Rome. Un panache de fumée s'échappe en volutes du tuyau au-dessus de la chapelle Sixtine. Sa couleur ? D'abord grisâtre, elle cesse brusquement de monter dans le ciel uniformément bleu.

L'attente est à son paroxysme.

La fumée reparaît, hésitante, comme si elle voulait retarder l'annonce que le monde catholique attend depuis 24 heures. Elle devient jaunâtre, tournant parfois à l'ocre. Avait-on fait le pape ? L'optimisme commence à gagner les 10,000 personnes qui abandonnent la colonnade du Bernin, seule oasis de la Place où l'on peut se placer en rangs serrés derrière les barrières qui protègent les échelles et les estrades sur lesquelles sont installés reporters, photographes et opérateurs de la télévision et des actualités. La fumée monte de plus en plus dense. Elle est maintenant tout à fait blanche.

Aucun doute possible. La foule exulte, les mouchoirs blancs et les mains s'agitent au-dessus des têtes, saluant la fumée qui, en spirales légères, semble vouloir atteindre le ciel.

La foule augmente rapidement et de véritables grappes humaines viennent dans un désordre extraordinaire, rejoindre les curieux qui attendaient depuis le début de la matinée. Sur la terrasse surplombant la porte de bronze, les conclavistes apparaissent minuscules, entre les premières des 140 statues de saints qui dominent la Place. Parmi eux, les religieuses de Sainte-Marthe, en cornette blanche, et le personnel du conclave, camériers en veste blanche et ouvriers en blouses grises se confondent avec la couleur des statues. Les conclavistes saluent la foule qui se presse de plus en plus nombreuse.

"Chi e . . . Chi e ?" (qui est-ce ?) interroge la foule. Les bras, là-haut sur la terrasse s'écartèrent, et il est facile d'interpréter ce geste . on ne sait encore rien, mais les visages reflètent déjà la joie, l'émotion qui, peu à peu, gagne toute la foule.

Au loin retentissent les premières mesures d'une marche militaire. C'est la musique d'un régiment d'infanterie. D'un pas martial, les cadets envahissent la Place Saint-Pierre et foulent les pavés de la colonnade du Bernin, cependant que les cuivres retentissent sous l'immense voûte.

Les applaudissements redoublent tandis que la musique inonde le parvis de la basilique. De la Via della Conciliazione, ou des rues adjacentes. Romains et touristes déferlent en vagues serrées vers la Place Saint-Pierre, déjà noire de monde.

Qui est le nouveau pape ?

Le soleil commence à faire des victimes dans la foule. Là, c'est une vieille femme qui

Voir VIVA en page 2

Page 25
Biographie de Paul VI
* * *
Mgr Montini à Montréal

EDITORIAL

L'Église acclame un nouveau chef

Il y a quelques jours à peine l'Eglise était en deuil. Elle pleurait un chef aimé et vénéré, un chef dont la bonté et la charité avaient séduit toute l'humanité.

Puis ce fut l'attente du Conclave. Attente sereine et confiante. Jean XXIII avait été un pasteur à la mesure de son époque. Il avait fait naître des espoirs immenses. Mais, pour les croyants, il n'y avait pas lieu de craindre une brisure. Le Tout-Puissant n'a-t-il pas promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des temps ?

Et, aujourd'hui, c'est l'allégresse. Nous avons un nouveau Pape. Un Pape au nom extrêmement prestigieux, à la stature de géant, qui devrait continuer la lignée des grands pontifes contemporains.

C'est S. Em. le cardinal Montini. C'est Paul VI.

Evidemment, il est malaisé de parler de la papauté en termes humains ou profanes. La papauté, comme le disait un jour le cardinal Léger, c'est une sorte de mystère. Il y a l'homme, mais il y a aussi l'assistance divine qui a été promise à Pierre et à ses successeurs. Il y a, si l'on peut dire, le charisme de la fonction.

Cet homme qui porte sur ses faibles épaules le poids du monde est une créature que le Très-Haut lui-même guide et soutient. La Tiare ne change ni ses traits ni sa nature. Et pourtant, il peut parfois être difficile d'expliquer sa conduite sur le trône de Pierre en ne se basant que sur ses antécédents. Certains, par exemple, ont dit de Jean XXIII que sa formation et certaines de ses déclara-

Voir L'EGLISE ACCLAME UN CHEF en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 37
Comiques / 38
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 24
Les Tribunaux / 13
Nouv. internationales / 21
Mots croisés / 6
Radio et Télévision / 6, 7
Session provinciale / 15
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 39 à 44
Vie dans les Parcs / 10
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 23

LA MÉTÉO

MIN.: 45 MAX.: 70
SOLEIL, PLUS CHAUD DEMAIN.
VOIR DETAILS PAGE 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Une anémie pernicieuse

On a l'impression un peu partout que c'est la fureur du nationalisme québecois qui menace de faire éclater la Confédération. On oublie généralement que, du côté anglo-saxon, le fédéralisme canadien est en train de mourir à petit feu : il y souffre, en effet, d'anémie pernicieuse.

Revenons sur la récente conférence de l'historien montréalais Murray Ballantyne qui a mis les Canadiens français en garde contre le séparatisme.

A son avis, un Québec indépendant deviendrait une sorte de Louisiane facilement assimilable par les Anglo-Saxons qui dominent le continent nord-américain. Les Canadiens français n'ont pas le choix, dit-il.

Mais l'aspect intéressant de la causerie de M. Ballantyne est celui où il parle du choix qui se présente aux Anglo-Canadiens : la collaboration avec les Canadiens français ou l'annexion aux Etats-Unis.

"La vie serait tellement plus simple pour nous si nous abandonnions l'expérience canadienne... Si nous nous ralliions aux Etats-Unis, nous serions tous avantagés en termes de dollars et de sous. Nous aurions de bien meilleurs revenus, et des biens comme les autos et les cigarettes coûteraient moins cher. Nous aurions une fois de plus l'agréable sentiment d'appartenir à un groupe fort et puissant", disait M. Ballantyne. Le Canada anglais appartenait à un groupe fort, comme chacun le sait, quand l'Empire britannique était une réalité politique internationale.

M. Ballantyne est personnellement en faveur de la poursuite de l'expérience canadienne en dépit de toutes les difficultés que cela comporte. Mais ce qu'il livrait à ses auditeurs, c'était le sentiment d'une majorité de ses compatriotes pour qui le système politique actuel et même la nationalité canadienne deviennent de plus en plus artificiels et inutiles.

Ce sentiment prend de plus en plus d'ampleur au Canada anglais et il coincide avec une instabilité politique grandissante au pays. On pourrait même se demander si ce n'est pas cette indifférence du Canada anglais à l'égard de la nation canadienne qui est la cause principale de l'ineptie du gouvernement Diefenbaker et des tâtonnements du gouvernement Pearson qui lui a succédé.

Un pays dont la majorité de la population manque de fierté nationale, comme c'est le cas au Canada, ne peut s'administrer efficacement. Il sombre dans le marasme et l'indécision. C'est là l'anémie pernicieuse qui ronge la Confédération.

(Tous droits réservés)

HOMMAGES

SUITE DE LA PAGE 1

à ce qu'il ne soit, en aucune façon, porté atteinte aux grands principes directeurs de l'église romaine. Washington avait également pris note, avec un intérêt tout aussi grand, des initiatives prises par Jean XXIII en vue d'encourager un rapprochement entre les diverses églises chrétiennes et d'harmoniser les grands courants religieux dans le monde.

En Espagne

Le général Franco a adressé au nouveau pape un télégramme déclarant: "La nation espagnole participe de tout coeur à la joie universelle pour l'élection de votre Sainteté."

Mais dans les milieux politiques de Madrid, l'élection de Mgr Montini est accueillie avec une certaine réserve, parce qu'on se rappelle qu'en octobre dernier le cardinal avait adressé un télégramme au général Franco, lui demandant d'épargner la vie de Jorge Conill Vales, l'un des chefs de l'opposition.

En fait, Conill n'avait pas été condamné à mort, mais à 30 ans de prison, et les journaux espagnols avaient dénoncé comme "hâtive" l'intervention de Mgr Montini.

A Londres

Les cloches de la cathédrale catholique de Westminster ont sonné aujourd'hui à Londres pour saluer l'élection du cardinal Montini au trône pontifical.

Mgr Derek Worlock, secrétaire près l'archevêque, a déclaré : tous les catholiques seront transportés de joie en apprenant que nous avons un nouveau pape.

Le Dr Michael Ramsey, archevêque de Cantorbery et primat d'Angleterre, a adressé à Paul VI un télégramme déclarant :

"J'adresse mes voeux à votre Sainteté à l'occasion de votre élection comme successeur du pape Jean.

"Partout les anglicans prieront pour que Dieu accorde à votre Sainteté la force qui vous sera nécessaire au service du christianisme, et sa bénédiction."

De son côté, le révérend Kenneth Slask, secrétaire général du Conseil britannique des églises ,englobant la presque totalité des églises britanniques non-catholiques, a déclaré : "L'élection du cardinal Montini encouragera l'espoir naturel de toutes les églises du Conseil que le nouveau pape maintiendra les possibilités de rencontre de l'église catholique romaine et des autres églises, qui se sont développées sous son prédécesseur."

A Milan

Des explosions de joie ont éclaté à Milan à l'annonce de l'élection du cardinal archevêque de la ville. Les cloches du célèbre dôme ou cathédrale, surmontée de la Madonina, se sont toutes ébranlées. Les journaux sont sortis, moins d'une demi-heure après l'annonce du nom de l'élu, en édition extraordinaire portant, en caractères d'affiche : Montini élu Paul VI.

A Vienne

Le bourdon de la cathédrale Saint-Etienne de Vienne, la Pummerin, a appris aux habitants de la capitale autrichienne l'élection du nouveau pape à deux reprises, à midi et à midi trente, les sons graves de la plus grosse cloche de la cathdrale viennoise ont dominé les bruits de la ville. Immédiatement, les Viennois se sont doutés de l'événement ainsi annoncé, car le bourdon n'est sonné que dans les occasions solennelles.

L'élection du cardinal Giovanni Battista Montini sera, sans aucun doute, accueillie très favorablement dans les milieux catholiques autrichiens. L'archevêque de Milan est considéré en Autriche comme le digne successeur de Jean XXIII dont il semble vouloir poursuivre l'oeuvre d'unification du monde chrétien et l'oeuvre de paix. Comme son prédécesseur, Paul VI passe dans l'opinion autrichienne pour un homme très ouvert aux problèmes sociaux et politiques du monde moderne.

VIVA

SUITE DE LA PAGE 1

vient de s'évanouir et que deux carabiniers emportent à l'ombre de la colonnade. Plus loin, scène identique: un vieillard, cette fois, que les forces de l'ordre évacuèrent rapidement. On dénombrera vingt-trois personnes frappées d'insolation.

Les "Viva il Papa" éclatent de nouveau, poussés par cent cinquante mille personnes délirantes de joie.

Au loin, les rideaux blancs aveuglant les fenêtres situées de part et d'autre de la Loggia de Saint-Pierre se mirent à bouger. Une main audacieuse les écarte et les silhouettes apparaissent... Au premier rang, celle, haute et sévère du cardinal noir Laurea Rugambwa. Puis on distingue une croix.

Véritable explosion. Les rideaux de la Loggia s'écartèrent. Le cardinal diacre Ottaviani s'avance, suivi par tous les membres de la cour pontificale. Une immense tapisserie blanche bordée de rouge, frappée en son centre de la tiare sur les croix pend à la Loggia.

La voix chevrotante du cardinal Ottaviani rompit le silence. "Nuncio vobis... "Je vous annonce une grande joie... Nous avons un pape: l'éminentissime et révérendissime cardinal Giovan Battista...

Il n'eut pas à préciser le nom de famille du prince de l'église appelé à prendre possession du trône de saint Pierre.

"Viva il papa... viva Montini..." crie la foule agitant mouchoirs, parapluies, journaux...

Le suspense qui dure depuis plus d'une heure vient de prendre fin.

PELERINAGE AU VERMONT — La Fraternité Saint-Antoine organise, pour le dimanche 7 juillet, un pèlerinage à la Grotte en l'honneur de sainte Anne, dans l'île La Motte, dans l'Etat du Vermont. Les pèlerins, sous la direction des Tertiaires franciscains, partiront de la Maison Saint-Antoine, à l'angle des rues Lagauchetière et Plessis, à Montréal, à 8 h. du matin. L'île La Motte se trouve au nord du lac Champlain, à une vingtaine de milles de la frontière du Québec.

Une attaque concertée de l'opposition :

M. Gordon reste à son poste malgré tout...

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — C'est un homme qui n'était déjà plus membre du cabinet, aux yeux de certains adversaires politiques, qui occupait hier la banquette du ministre des Finances aux Communes, soit le ministre lui-même, M. Walter Gordon.

Née dans la matinée, la rumeur de sa démission avait aussitôt été démentie par le premier ministre, M. Pearson, mais à 2 h. 30, certains persistaient à la croire et à la propager.

A l'ouverture de la séance, voyant qu'il n'en était rien et que M. Gordon occupait toujours son poste, on a plusieurs fois réclamé sa démission, ne répétant alors que les cris souvent entendus depuis lundi.

C'est dans un tel climat que s'est déroulée la période dite des questions. Le tout premier à prendre la parole à ce moment fut l'ancien premier ministre, M. Diefenbaker, qui a repris une question de mercredi : "Pourquoi n'avoir pas attendu la fermeture de la bourse pour annoncer le retrait de la taxe de 30 p. 100 sur l'achat de capitaux canadiens par les étrangers" ?

"Le gouvernement a cru qu'il fallait annoncer la décision le plus tôt possible", a répondu le ministre. Par la suite, pendant une heure, le ministre a dû répondre à une foule d'autres questions de même nature, laissant en outre sans réponse plusieurs demandes de renseignements de la part de l'opposition.

Trois fois au moins, le président des Communes, M. MacNaughton, a dû intervenir pour rappeler qu'une question est bien une demande de renseignements et non une déclaration ou une amorce de discussion.

La séance entière et non seulement la période des questions a été ainsi chargée d'électricité.

Après que le ministre eut dit avoir retiré la taxe "en dépit de la visite de M. Kierans", (de M. Kierans qu'accompagnait le nouveau sénateur libéral Louis Gélinas), certains députés, dont M. Grafftey, de Brome-Missisquoi, ont demandé une enquête judiciaire sur le marché des valeurs durant la journée de mercredi.

"Je n'ai aucune preuve de fuite ou d'indiscrétion au sujet du retrait de cette taxe, a répondu le premier ministre. Si le député possède des preuves, c'est son devoir de les produire".

Cette réponse ressemblait comme une goutte d'eau à une autre à la réponse faite la veille à M. Diefenbaker que M. Pearson avait prié de dévoiler ses preuves lors du débat sur le budget. Il s'agissait alors de fuites antérieures à celles de mercredi, soit à celles qui se seraient produites lors de la préparation du budget, préparation à laquelle ont collaboré trois spécialistes "non fonctionnaires".

Pas d'enquête sans preuves

Vingt fois, on a sommé le ministre de démissionner et vingt fois on l'a sommé de répondre aux questions.

Chose étrange, ses réponses comme ses silences donnaient lieu aux mêmes cris de protestation : "indécision, indécision".

"La taxe est-elle abolie ou suspendue", lui a demandé le critique financier du parti conservateur, M. Nowlan. M. Gordon gardant le silence, c'est le député des Trois-Rivières, M. Balcer, qui a repris la question pour s'entendre répondre : "la taxe a été retirée, cela devrait être assez clair".

"Démissionnez, démissionnez", lui criait-on ça et là pendant que dix députés à la fois tentaient de capter l'attention du président pour obtenir le droit de parole.

En somme, le premier ministre disait donc qu'il n'y aura pas d'enquête sans preuves, même s'il a personnellement promis mercredi de faire faire enquête sur les présumées fuites de la préparation du budget.

Nombreuses et oiseuses très souvent. Les questions n'étaient que le prélude d'attaques plus violentes encore qui devaient suivre dès la reprise du débat sur le budget.

On ne peut terminer le présent article sans donner un dernier exemple de questions demeurées sans réponse.

"Le premier ministre peut-il dire à combien il estime le nombre de nouveaux millionnaires qui ont été créés par les spéculations boursières d'hier", a demandé M. Louis-Joseph Pigeon, de Joliette.

Ajoutons à cela que M. Diefenbaker lui-même avait tracé la voie à son collègue conservateur en parlant des fortunes qui s'étaient faites ou défaites à la bourse mercredi.

L'Eglise acclame un chef

SUITE DE LA PAGE 1

tions comme nonce ou cardinal auraient pu laisser entrevoir chez lui un Pape plutôt traditionaliste. Il fut un Pape d'avant-garde. Ça fait partie du mystère de la papauté.

Ceci admis, et pour revenir à nos termes humains ou profanes, il reste qu'une analyse même sommaire de la carrière du cardinal Montini justifie bien l'allégresse et les espoirs que provoque son élection au pontificat suprême.

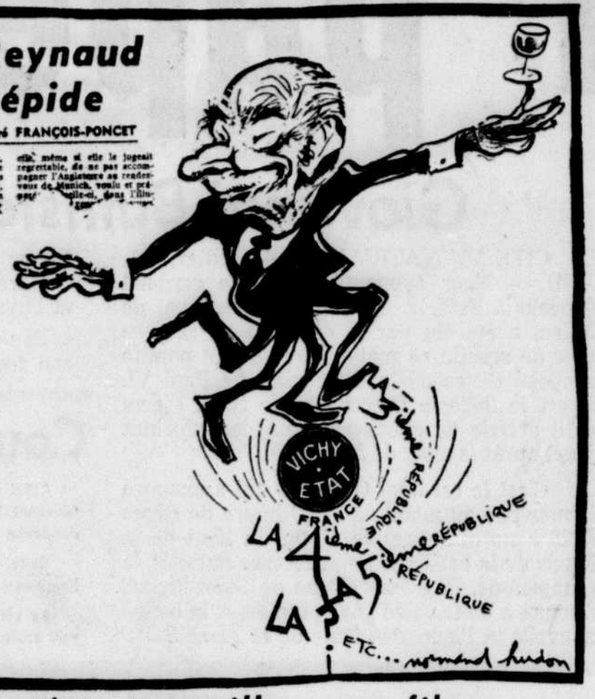
Le cardinal Montini a des hommes et des choses une expérience exceptionnelle. Il a longtemps vécu dans l'entourage immédiat de Pie XII et c'est beaucoup dire. Il connaît à fond le rouage administratif du Vatican et les problèmes de la chrétienté entière. Il est à la fois homme de science et d'action. Il est hardi dans ses conceptions tout en ne se départissant jamais d'une nécessaire prudence. Il sait les tiraillements qui assaillent l'ouvrier, les remous qui secouent les peuples, les tares profondes qui rongent l'humanité. Il communie, en particulier, au désir universel d'unité et de paix.

Comme Jean XXIII, il devrait être pour ce monde dans lequel nous vivons, un phare extrêmement lumineux, un guide inspiré vers lequel tous se tourneront avec confiance et amour.

Vincent PRINCE

Paul Reynaud l'intrépide

par André FRANÇOIS-PONCET



L'artiste travaille sans filet

Du retrait de la taxe de 30 pour cent

M. Gordon prévient ses conseillers torontois avant la Chambre elle-même

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a stupéfait les députés ce matin aux Communes en avouant qu'il avait prévenu ses trois conseillers torontois du retrait de la taxe de 30 p. cent sur la mainmise étrangère, avant d'en avoir informé la Chambre elle-même.

A peine M. Gordon avait-il fait cet aveu que l'Opposition exigeait une enquête sur les transactions de deux sociétés de placement de Toronto, Harris and Partners et Wood, Gundy and Company, parmi lesquelles M. Gordon avait choisi ses trois conseillers afin de préparer le budget fédéral, contrairement à l'usage.

Hier, pourtant le ministre avait affirmé que seuls le premier ministre Pearson et quelques membres du cabinet avaient été mis au courant du retrait de la taxe, une mesure destinée à contrecarrer la mainmise étrangère des compagnies canadiennes.

Le premier ministre Pearson a informé la chambre qu'il avait déjà demandé aux principales bourses du pays de lui envoyer un rapport sur les transactions effectuées hier. Il a dit n'avoir encore reçu aucune réponse. Le chef du cabinet a déclaré qu'il étudierait la demande de l'Opposition pour une enquête, mais il a dit douter de l'opportunité de choisir deux compagnies de placements en particulier.

M. Charles Gundy, président de l'une des firmes, a affirmé hier que sa compagnie n'avait pas été informée à l'avance du retrait de la mesure fiscale, soulignant qu'il n'avait "rien à cacher. Nos livres sont ouverts, a-t-il dit. Une enquête, c'est toujours gênant, mais nous n'avons rien à dissimuler".

Un porte-parole de la deuxième firme a refusé de faire une déclaration. "C'est la première fois que j'en entends parler", a dit M. W. B. Harris, précisant que son expert en placements, David Stanley, l'un des trois conseillers choisis par M. Gordon pour préparer son budget, ne l'avait prévenu de rien.

Pourtant l'Opposition prétend que M. Gordon a reçu plusieurs appels téléphoniques hier après-midi, avant qu'il n'ait annoncé le retrait de la mesure, en provenance de compagnies de placements s'informant si, justement, la mesure n'avait pas été retirée.

Le premier ministre a répondu qu'il étudiera cette question, émanant du député néo-démocrate Douglas Fisher.

Les trois conseillers qui font aujourd'hui l'objet du débat en chambre, l'un des plus vifs depuis l'affaire Coyne, sont le docteur Martin O'Connel, de Harris and Partners, David Stanley, de Wood-Gundy, et le docteur Geoffrey Conway.

M. Gordon a admis que ces personnes étaient payées par son ministère pour l'assister dans la préparation du budget, mais que leurs noms apparaissaient toujours sur la feuille de paie de leurs propres employeurs.

C'est le député néo-démocrate de Winnipeg North Centre, M. Stanley Knowles, l'une des figures les plus redoutables du Parlement, qui a posé le premier la question à M. Gordon, à savoir si d'autres personnes que les membres du cabinet avaient été prévenues du retrait de la taxe avant 2 h. 40 de l'après-midi hier, heure où M. Gordon en informait lui-même la chambre.

—Oui, a répondu M. Gordon, au grand étonnement des députés. Et il mentionna les noms qu'on connait.

M. Diefenbaker accuse le ministère de ne pas tenir ses promesses

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition progressiste conservatrice, M. John Diefenbaker, a déclaré aujourd'hui au cours d'une entrevue que le mot d'ordre du gouvernement libéral, "Soixante jours de décision", s'est révélé à l'usage une simple manoeuvre politique et que le nouveau ministère déçoit tout le monde, tant au pays qu'à l'étranger.

M. Diefenbaker affirme que ses successeurs sont entrés en fonction en promettant hardiment de grandes choses, mais que leur oeuvre reste insignifiante au regard des promesses électorales.

Aux libéraux qui accusent son groupe de mettre obstacle au travail parlementaire, M. Diefenbaker répond : "Le ministère bénéficie toujours de l'appui des créditistes; il peut faire voter tout ce qu'il veut."

L'entrevue de ce jour est la première que M. Diefenbaker accorde aux journalistes depuis le nouveau ministère. Hier se terminaient les "soixante jours de décision" annoncés par M. Pearson, et M. Diefenbaker a attendu ce moment pour donner son entrevue, au cours de laquelle il répète le calembour qu'il avait fait aux Communes, disant que l'expression "shifty days" (jours d'improvisation) conviendrait mieux que "sixty days of decision" (soixante jours de décision).

M. Diefenbaker affirme donc: "Je conclus que ces soixante jours qu'il s'agit d'une manoeuvre politique..., d'une façade très travaillée... Les libéraux ont accompli beaucoup moins que ce qu'ils promettaient pendant la campagne. C'a été des jours d'improvisation, de changements de front et d'attitude.

"On m'accusait d'être anti-américain; pourtant je n'aurais jamais songé à proposer certains projets qu'a présentés le ministère actuel". M. Diefenbaker rappelle l'impôt de 30% sur les ventes à l'étranger de paquets d'actions canadiennes, impôt auquel M. Gordon a renoncé avant même qu'il ne fût mis aux voix.

Pageant aérien à Longueuil

Le conseil municipal de Longueuil a accordé hier soir la permission aux "Golden Hawks" (Faucons d'Or) de l'Aviation canadienne, de survoler son territoire les 5 et 6 juillet prochains alors que cette équipe donnera un pageant aérien d'une durée de 35 minutes.

Le spectacle pourra être vu à Boucherville, Longueuil et Jacques-Cartier alors que les acrobates aériens évolueront au-dessus de ce territoire.

Plaques d'immatriculation 1964 au Québec :

Chiffres verts sur fond jaune

QUEBEC. (PC) — Le gouvernement provincial a approuvé aujourd'hui le dessin des plaques d'immatriculation 1964 pour les véhicules-moteurs du Québec. Elles porteront des chiffres verts sur fond jaune. On pourra lire le mot "Québec" au-dessus des chiffres, et la devise "La belle province", au-dessous.

A la gauche de la plaque, séparée du reste par une ligne allant du haut en bas, se trouvera la fleur de lys, et sous elle le nombre 64, pour indiquer l'année.

L'Assemblée rend hommage à Paul VI

QUEBEC, (par J.M.) — L'Assemblée législative a rendu hommage ce matin au nouveau pape Paul VI. Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré : "Au nom d'une population en immense majorité catholique, c'est avec émotion que je fais entendre ma voix pour présenter à notre nouveau pasteur nos voeux les plus ardents, pour que les désirs les plus chers à son coeur apostolique se réalisent tous pendant un règne long et fructueux".

M. Lesage a aussi rendu hommage à la mémoire de Jean XXIII.

L'Opposition a aussi joint sa voix à celle du premier ministre pour souligner l'unanimité des représentants du peuple : "Tous les membres de cette chambre, a enchaîné M. Daniel Johnson, sont dans la joie... Les cardinaux ont voulu assurer à l'Eglise non seulement un pape qui serait le fidèle interprète du Christ sur la terre, mais également un administrateur d'expérience".

Les remarques de Robarts

L'indice d'une autre bataille Québec-Ontario contre Ottawa

—Donald MacDonald

WIARTON, Ont. (PC) — Les remarques prononcées samedi à Québec par le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, ont été interprétées, par un de ses adversaires politiques, comme l'indice d'une autre bataille entre l'Ontario et le Québec réunis et le gouvernement fédéral.

M. Donald MacDonald, leader du Nouveau parti démocratique ontarien, a précisé devant un club social, qu'il était fier de l'esprit de collaboration et de bonne volonté que le premier ministre Robarts a contribué à créer au cours de la fin de semaine qu'il a passée dans la Vieille Capitale.

Mais, se référant à la déclaration de M. Robarts à l'effet qu'il ne pouvait trouver "trop déraisonnables" les exigences de M. Lesage à l'égard du gouvernement central, M. MacDonald a remarqué : "Je me demande si nous ne retournons pas aux années où les deux principales provinces étaient continuellement à couteaux tirés avec Ottawa."

M. MacDonald a remarqué que le résultat de ces querelles n'a été "qu'une "balkanisation" du pays... dont seule la guerre a pu nous sauver". Il a cependant reconnu que ses préoccupations peuvent très bien être exagérées.

"Il se peut, a remarqué le leader néo-démocrate, que les demandes de M. Lesage ne soient pas des ultimatums, mais seulement le premier pas vers une inévitable série de négociations qui serviront de base à une mise en question de toute la Confédération."

"Il se peut que la déclaration du premier ministre Robarts ne soit encore une fois qu'une simple introduction en vue de négociations et ne représente pas du tout un appui à la formule d'ultimatum.

Enormes investissements

Environ $200,000,000 ont été investis dans le Liberia pour y exploiter de vastes gisements de minerai de fer.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT: 45

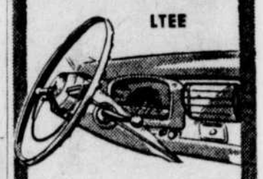
MAXIMUM DEMAIN: 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie :** Nuages, fraîcheur et averses dispersées aujourd'hui; un peu plus chaud. Vents d'ouest de 20 milles avec rafales aujourd'hui; vents du nord-ouest de 15 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 45 et 70; Ottawa et Sherbrooke, 40 et 70; Sainte-Agathe et La Tuque, 40 et 65.

Pontiac, Témiscaminque et Abitibi : Nuages aujourd'hui; ciel dégagé, fraîcheur cette nuit; demain, ensoleillé un peu plus chaud. Vents du nord-ouest de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 35 et 65; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 65.

Régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages et averses dispersées aujourd'hui et demain. Fraîcheur. Vents du nordouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, 40 et 70; Chicoutimi, 40 et 65.

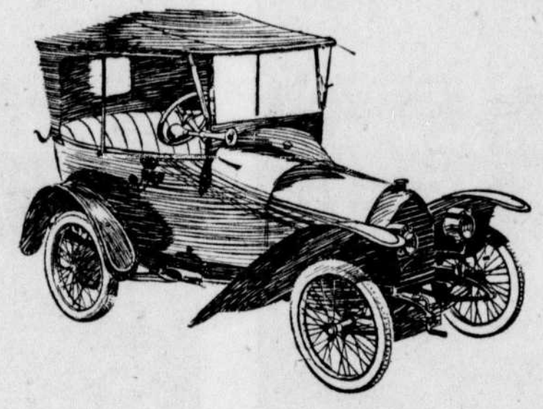
GAGNE AUTOMOBILE LTEE



vous invite à venir essayer la **PEUGEOT 403**

Donnez un coup de téléphone et nous nous ferons un plaisir de vous montrer et de vous faire essayer cette voiture merveilleuse qu'est la Peugeot 403. Emmenez toute la famille! Vous pourrez ainsi apprécier la performance de cette voiture et la valeur que vous obtenez pour seulement $2245.

GAGNE AUTOMOBILE LTEE
1672 Ste-Catherine est
(près Papineau) LA. 7-1511



PEUGEOT
Compacte 1913
—BIEN CONSTRUITE

...50 ANS PLUS TARD—UNE ÉGALE BIENFACTURE



PEUGEOT 404
$2,885
prix de liste suggéré
port d'entrée de l'est

C'est Peugeot qui a lancé les premières compactes, bien avant que ce mot fasse son apparition dans le langage courant. Ceux qui s'y connaissent se souviendront de la "Bébé Peugeot" de 1913—une innovation de l'entreprise qui avait vendu la première automobile, en 1889. Peugeot a toujours été à l'avant-garde de la construction des voitures automobiles parce qu'elle a le souci de la qualité. Noblesse oblige, et Peugeot dépense plus d'argent, consacre plus de temps, et emploie un plus grand nombre de préposés à l'inspection pour le contrôle de la qualité, que la plupart des fabricants d'autos. Comme dans le passé, Peugeot continue de vérifier chaque pièce, de soumettre chaque voiture à des essais rigoureux, et d'employer des matériaux coûteux comme l'acier inoxydable pour les pare-chocs, les enjoliveurs et la garniture. Que pensent les experts de la Peugeot? Selon John Bond, éditeur de la revue Road and Track, la Peugeot est l'une des sept meilleures voitures du monde, avec la Rolls-Royce, la Mercedes-Benz, la Lancia, la Porsche, la Lincoln Continental et la Rover. Vous voulez des preuves? Lors du Rallye East African Safari de 1963, reconnu comme l'un des plus difficiles du monde, une Peugeot 404 a été première dans le classement général parmi les 83 voitures qui ont participé à l'épreuve. Seules 7 voitures ont pu compléter le parcours, et trois d'entre elles étaient des Peugeot. Une autre Peugeot 404—usagée, par surcroit—s'est classée première dans la catégorie des inscriptions privées, lors du Rallye Shell 1963 à travers le Canada, le plus long du monde. Ces magnifiques résultats constituent une preuve de plus de la bienfacture supérieure des Peugeot. Venez le constater par vous-même. Venez chez votre concessionnaire Peugeot vous rendre compte personnellement de la façon impeccable dont les Peugeot sont construites. 63-5F

CHECKER MOTORS — 7400, rue Lajeunesse, Montréal — Tél.: 273-4461
DESJARDINS AUTO — 1982 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: 935-1101
GAGNE AUTO — 1672 est, rue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: LA. 7-1511
ROGER AUTO — 5790 ouest, rue St-Jacques, Montréal — Tél.: 489-6310
UPTOWN AUTO — 400, boul. Décarie, St-Laurent — Tél.: RI. 8-8808
LOUIS MONGEAU GARAGE — 328 — 3e Avenue, LaSalle — Tél.: DO. 6-0260
SELECT AUTO — 700, boul. Labelle, Chomedey — Tél.: 688-1251

BOURLAMAQUE (VAL D'OR) — Robert Service Station
CABANO — Garage Ruest Enr.
CAP-DE-LA-MADELEINE — LeBlanc Automobiles Enr.
CHICOUTIMI — Garage Jean-Paul Gauthier
CLERMONT — Garage Benoit Hudon
HAVRE ST-PIERRE — Benoit Vignault Automobile
LEVIS — J.-E. Bégin Automobile Ltée
LYSTER — Garage Beaudoin Enr.
MATANE — Service H. Gagné Enr.
MONT-LAURIER — Jérôme Auto Enr.
QUEBEC — Château Automobile Inc.
RIMOUSKI — Garage Ernest Landry
RIVIERE-DU-LOUP — Pommerleau Automobile Ltée
ST-JANVIER ELECTRIC — St-Janvier Auto Electric
ST-JEAN — Zenon Lessard, Station Esso
ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE — Blais Auto Parts
ST-THOMAS D'AOU'N — Angers Automobile Enr.
SHERBROOKE — Eastern Township Motors Ltd.
TRACY — Raymond Bouvier Automobile Enr.
VALLEYFIELD — St-Louis Auto Enr.
DRUMMONDVILLE — Valois Automobile
VICTORIAVILLE — Lemay Drive Yourself Enr.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 21 JUIN 1963 — 79e ANNEE — No 210

FLQ: l'enquête préliminaire

Labonté: 20 minutes pour fabriquer la bombe meurtrière



CHARGEMENTS INSTABLES — La même mésaventure est arrivée à deux camionneurs de la même compagnie, ce matin, à l'heure de pointe. Le plus malchanceux des deux, (photo de droite) a perdu sa cargaison en face du Palais de Justice. La circulation a été détournée durant plusieurs heures. Quelques minutes plus tard, (photo de gauche), le chargement du deuxième camion a glissé quelque peu et il ne s'en fallut de peu pour que les nombreux treillis d'acier ne s'étendent dans la rue, en face du Carré Chaboillez.

(photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE)

par **Léopold LIZOTTE** et **Maurice MORIN**

Il n'en aurait pris que vingt minutes à Gabriel Hudon, le présumé expert-ès-bombes du F.L.Q., pour fabriquer celle qui devait coûter la vie au veilleur de nuit Vincent O'Neil, dans la nuit du 20 avril dernier.

C'est ce qu'a révélé au début de l'après-midi devant le juge Emile Trottier, le jeune Yves Labonté, celui-là même qui aurait déposé l'engin, rue Sherbrooke.

Et pour le "fun" et le "kick", comme il devait le dire dans le langage, ici tragiquement imagé, des habitués du . . . restaurant du coin.

Interrogé par Me Gabriel Lapointe, qui représente la Couronne avec Mes Jacques Bellemare et Jacques Ducros, le jeune commis de 18 ans semblait moins nerveux qu'à l'enquête du coroner. Mais il est amaigri, a les traits tirés, le visage un peu plus pâle.

A nouveau il raconte comment Raymond Villeneuve, un autre "gars du bout" l'a embauché pour aller faire sauter le monument MacDonald, au carré Dominion.

Chez Villeneuve il a rencontré un peu plus tard Hudon, qui y arrivait avec un petit sac de voyage contenant tous les éléments de la bombe du 20 avril.

C'étaient un cadran, des fils, sept ou huit bâtons de dynamite et un fer . . . à friser.

C'est à l'aide de ce dernier qu'il devait souder les fils au mécanisme d'horiogerie.

Contre-interrogé sur les détails de la fabrication par Me Guy Guérin, qui représente Hudon avec Mes Gilles Duguay et Claude-Armand Sheppard, le jeune homme devait cependant se dire incapable d'entrer dans les "détails techniques".

"Je l'ai vu faire chauffer le fer et sabler le cadran", dit-il, mais je ne suis pas un expert là-dedans.

Puis il ajouta, en soulevant le seul moment de semi-hilarité de cette première séance:

"Et je ne suis pas la tête à Papineau, non plus".

Pas assez d'expérience?

La bombe prête, donc, il quitta le domicile de Villeneuve avec Hudon pour aller rencontrer, angle de la rue Saint-Denis et du boulevard Saint-Joseph, Jacques Giroux qui, prévenu, les attendait.

Puis on descendit carré Dominion à pied.

Là, toutefois, Giroux trouva qu'il y avait trop de monde. Et probablement des policiers parmi ce monde.

Il fallait un "meilleur" endroit.

On remonta donc vers la rue Sherbrooke, où on repéra le centre de recrutement de l'armée.

Il était 9 h. 30 ou 9 h. 45.

Et la bombe était amorcée pour 10 h.

Pendant que Giroux se tenait à l'entrée de la ruelle, au sud de la rue Sherbrooke, le jeune homme dit avoir déposé l'engin entre le mur de l'édifice et un coffret contenant des poubelles.

On s'en fut ensuite dans un restaurant du voisinage pour prendre une liqueur douce, et on revint sur place pour se rendre compte que rien n'avait sauté.

Labonté déclare qu'il a alors voulu reprendre la bombe, mais

Voir FLQ en page 8

Pour les 279 wagons du métro

Les prix sont le double des crédits votés

par **Raymond MASSE**

Le point saillant de la journée d'hier à l'hôtel de ville de Montréal ce ne fut pas un changement quelconque à l'emplacement de l'Expo de 1967 mais plutôt le coût élevé — beaucoup plus élevé que celui prévu — des 279 wagons requis pour les deux lignes initiales du métro dont l'aménagement a été autorisé par le conseil municipal en novembre 1961.

L'ouverture des soumissions reçues a donné lieu à deux désappointements au sein de l'administration Drapeau-Saulnier, les premiers (appartement) depuis que le conseil a résolu de doter Montréal d'un métro.

La ville n'a en effet reçu que deux soumissions, une de la part de Canadian Vickers Limited et l'autre de la part de Montreal Locomotive Works Limited.

Les prix des deux seules soumissions sont presque le double des crédits que le conseil a votés en novembre 1961 "pour l'achat de matériel roulant" des deux lignes initiales, soit la ligne "est-ouest" dans l'axe des rues de Montigny et Burnside, de la rue Frontenac à la rue Atwater, et la ligne "nord-sud" dans l'axe de la rue Berri, du boul. Crémazie aux environs de la rue Vitré, et de là vers l'ouest, au terminus de la Commission de transport de Montréal situé à l'est de la rue Côté et au nord de la rue Craig.

L'administration D.-S. a subi là un dur coup, le premier depuis sa décision de construire un embryon de métro, tel que promis dans son programme électoral d'octobre 1960.

A la lumière des deux soumissions ouvertes hier, les crédits disponibles de $21,945,000 ne seront pas suffisants pour faire face au coût des premiers 279 wagons requis.

Les soumissions reçues concernent deux "tranches".

Qnant à la première tranche, qui a trait à l'achat du "matériel roulant", y compris 279 wagons, pour les deux lignes initiales, Montreal Locomotive Works Limited demande $40,241,624, puis Canadian Vickers $41,194,434.

(Les premiers chiffres révélés vers 1 h., hier après-midi, n'étaient pas ceux-là. Ils étaient moindres, soit $37,251,522 et $37,582,881. Ce sont ceux publiés dans la "dernière édition" d'hier).

La deuxième tranche tient compte de l'achat éventuel de 63 ou 117 voitures additionnelles, pour lesquelles Montreal Locomotive Works Ltd demande $8,391,117 et $15,557,685, cependant que Canadian Vickers Ltd requiert $8,146,005 et $15,128,295.

Dans leurs soumissions, ces deux sociétés s'engagent à construire l'un ou l'autre des deux lots de voitures et cela au même prix que ceux offerts hier, à condition que les commandes leur soient communiquées durant l'année qui suivra l'adjudication du contrat relatif aux 279 voitures.

Les 63 voitures mentionnées seraient utilisées advenant le prolongement des deux extrémités de la ligne Berri (soit du boul. Crémazie au boul. Henri-Bourassa, puis de la Place d'Armes à la Gare Centrale). Les 117 voitures seraient nécessaires si, en plus de prolonger les deux extrémités de la ligne Berri, on procédait au prolongement vers l'est — de la rue Frontenac à la rue Viau — de la ligne "est-ouest" ou si on aménageait une autre ligne devant desservir l'Exposition.

Quelle est la plus basse des deux soumissions? fut-il demandé à M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, à qui ont été référés les documents pour étude et rapport . . .

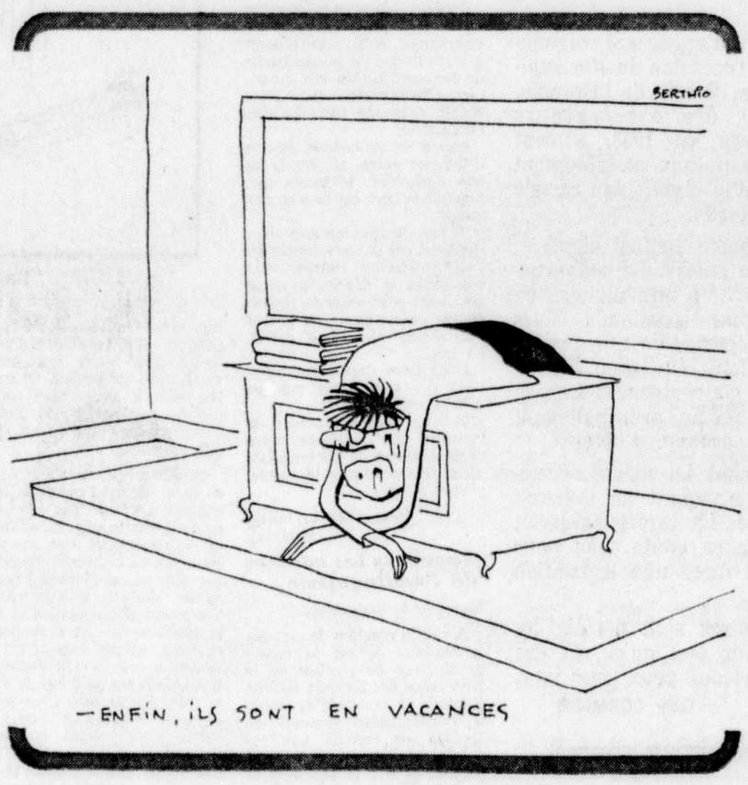
Il répondit: "Je ne peux pas le dire avant d'avoir procédé à une étude approfondie de tous les documents et de toutes les alternatives".

Au fait, les cahiers des charges mentionnent deux variantes quant au matériel utilisé pour la construction des charpentes de caisses (en acier ou en alliage d'aluminium), ainsi que deux variantes pour le freinage (sabots ou sabots combiné avec freinage rhéostatique). Aussi, chaque manufacturier a eu le loisir de proposer des variantes concernant les équipements principaux, etc.

Interrogé hier après-midi, M. Lucien Saulnier, visiblement déçu, s'est pour sa part limité à commenter: "Nous avons été très surpris qu'il n'y ait eu que deux soumissions offrant des prix très ressemblants".

M. Saulnier a toutefois ajouté que l'administration municipale n'en continue pas moins à projeter le prolongement des lignes commencées et à en aménager d'autres.

Le 20 juin 1963, veille du plus long jour de l'année, aura été un jour sombre dans l'histoire du métro de Concordia!



"Notre semaine de travail comporte plus de 40 heures"

—le président de l'Alliance

"Nous sommes prêts à reviser nos positions si une étude scientifique de l'évaluation et de la répartition des charges d'enseignement au cours secondaire démontre que notre semaine de travail comporte plus de 40 heures. En attendant, nous gardons la prétention que notre semaine de travail comporte plus de 40 heures, et nous demandons le statu quo à moins que les changements ne contribuent à alléger la tâche des professeurs dans le sens des objectifs précisés dans la convention collective."

C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Aimé Nault, à l'issue d'une rencontre à huis clos avec la Commission des écoles catholiques M. Naul et accompagné de deux autres membres de l'exécutif de l'Alliance, a proposé aux commissaires qu'un comité conjoint, assisté d'experts en évaluation des tâches et de psychologues industriels, fasse une étude scientifique de la répartition des charges d'enseignement, après quoi chaque partie pourrait reviser ses positions.

Les commissaires n'ont pas accepté la proposition. Selon les renseignements fournis par M. Nault, ils ont demandé que toute la question soit soumise au comité des relations professionnelles, qui devrait faire rapport le 15 juillet. (Ce comité est formé des représentants de la CECM et de ceux de l'Alliance).

L'Alliance a soutenu que cela ne laissait pas suffisamment de temps au comité pour faire une étude sérieuse, et elle a demandé que le rapport soit retardé au 15 octobre, et qu'on maintienne le statu quo jusque là, à moins que les changements ne contribuent à alléger la tâche des professeurs.

Les deux parties n'ont pu s'entendre. M. Nault a déclaré qu'il soumettra la question à l'exécutif de l'Alliance le plus tôt possible.

La CECM doit verser $3,700,000 de plus à ses instituteurs

Le budget revisé de la Commission des écoles catholiques de Montréal, adopté hier après-midi, comporte une augmentation des dépenses dépassant $4,000,000, par rapport au budget initial. La convention collective conclue en avril entre la CECM et l'Alliance des professeurs prévoit une augmentation des salaires de $3,700,000. Le résidu de l'augmentation est inscrit au poste des dépenses d'entretien.

Les dépenses de la CECM, pour l'année 1962-63, atteignent maintenant $63,630,607; les revenus sont de $59,387,704, ce qui laisse un déficit apparent de $4,292,903, que la Commission a réduit à $39,636 en raclant toutes ses réserves.

La Commission avait encore un surplus accumulé de $1,444,016 et des arrérages de taxe de vente de $1,027,900. Elle a de plus effectué le virement d'une somme d'un peu plus d'un million, qui servait de réserve pour le remboursement d'obligations sans fonds d'amortissement. Elle a réduit de 33% à 5% la réserve qu'elle gardait pour les taxes contestées, ce qui lui a valu $565,500 de plus. Sous forme de revenus résiduels, elle a finalement retiré $167,351. Toutes ces opérations lui ont permis d'effacer presque complètement son déficit.

Ce sont les frais d'enseignement qui prennent la plus large part du budget de la CECM: ils atteignent $47,758,615, dont $40,156,000 pour les salaires des 7,500 instituteurs.

La Commission n'a pas révélé hier, le taux de taxation qu'elle entend imposer. Ce taux devait être automatiquement porté de 80 cents à un dollar le 1er juillet, en vertu d'une loi provinciale, mais la CECM vient d'obtenir l'autorisation de fixer elle-même le taux.

50 cas d'hépatite à Chomedey

Une légère augmentation des cas d'hépatite infectieuse, que l'on signale depuis quelque temps sur l'île Jésus, a occasionné hier, le renvoi de plusieurs élèves de l'école de langue anglaise Hillcrest, à Chomedey, deux jours avant la fin de l'année scolaire.

Parmi les 50 cas signalés par un médecin de cette municipalité, le Dr Seymour Cohen, 10 étaient des élèves de l'école Hillcrest, ce qui a motivé la décision des autorités de suspendre les cours des classes primaires.

Le Dr Cohen avait communiqué avec le ministère de la Santé à Québec pour signaler ces cas d'hépatite et un délégué, le Dr Gérard Martineau, s'est rendu à Chomedey pour faire enquête. On souligne toutefois qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer et qu'il n'est absolument pas question d'épidémie.

Dailleurs, vers le 15 avril dernier, on avait aussi relevé plusieurs cas de cette maladie dans la région de Pont-Viau. Les représentants de l'Unité sanitaire du comté de Laval avaient alors déclaré qu'il n'y

Voir HEPATITE en page 8

FAITS divers

Chasse à l'homme: un mort

Un homme a été tué et un autre repose dans un état critique à l'hôpital à la suite d'une chasse à l'homme qui s'est déroulée à Vaudreuil tôt ce matin. La Sûreté municipale de

Voir FAITS DIVERS en page 8

Le maire de St-Laurent réclame des contrats pour la Canadair

par **Maurice LAPERRIERE**

Le maire de Saint-Laurent, Me Marcel Laurin, a demandé avec instance aux autorités fédérales, hier après-midi, de donner à la compagnie Canadair les contrats qu'il lui faut de première nécessité pour reprendre son essor d'autrefois.

Profitant de la présence du ministre associé de la Défense du Canada, M. Lucien Cardin, à l'inauguration du nouveau poste de police et d'incendies de Saint-Laurent, rue de l'Eglise, le maire Laurin a dit que les commerçants et les petits industriels de Saint-Laurent s'inquiètent sérieusement depuis quelques mois des mises à pied nombreuses aux usines de la Canadair.

M. Laurin a annoncé que le conseil municipal de Saint-Laurent se rendra à Ottawa pour rencontrer les autorités fédérales et leur soumettre un mémoire touchant tout spécialement la compagnie Canadair. La rencontre aura lieu tout probablement la semaine prochaine.

Interrogé à la suite de son allocution, M. Laurin nous a dit que la possibilité que des contrats soient accordés à Canadair pour la construction de Caravelle pour le compte d'Air Canada est l'une des solutions qu'envisagent les autorités de Saint-Laurent. Mais il a immédiatement ajouté que ce n'est pas là la seule solution. Il semble que le conseil municipal de cette municipalité envisage plusieurs projets de contrats.

M. Lucien Cardin s'est abstenu de donner une réponse précise à la demande de M. Laurin. Il a simplement déclaré que les autorités fédérales feront tout en leur possible pour donner à Canadair les contrats nécessaires à sa prospérité.

Le ministre associé de la Défense a préféré parler du fonds de prêts aux municipalités dont il a été question récemment.

"Vous n'êtes pas uniquement des citoyens de Saint-Laurent. Vous êtes aussi des citoyens du Québec et du Canada . . . Les municipalités ont des problèmes financiers . . . Je sais bien que tous ne pensent pas comme moi. Mais je crois que les problèmes des municipalités doivent être réglés par les gouvernements aux trois échelons, municipal, provincial et fédéral . . ."

Le député fédéral du comté, M. Guy Rouleau, a déploré, tout comme le maire Laurin, les mises à pied à la Canadair. Il s'emploie, a-t-il dit, à faire donner à cette compagnie la juste part des contrats de construction auxquels elle a droit.

L'inauguration du nouveau poste de police et d'incendies de Saint-Laurent, construit au coût de $625,000, était présidée par le maire Laurin.

Le nouvel édifice a été béni par le curé de la paroisse-mère

Voir CANADAIR en page 8

La SJB: congé dans la plupart des entreprises

par **Bernard MORRIER**

A la suite d'une brève enquête, menée à Montréal au cours des derniers jours, il semble que le 24 juin, fête nationale des Canadiens français, sera passablement respecté cette année.

Outre la plupart des entreprises canadiennes-françaises et tout ce qui relève des gouvernements provincial et municipal, les édifices fédéraux, les banques (dont plusieurs succursales étaient ouvertes par les années passées), les grands magasins à rayons et de nombreux établissements à capitaux anglo-saxons ou étrangers fermeront tous leurs portes.

Les couloirs des bureaux de poste seront ouverts comme à l'ordinaire, mais il n'y aura aucune livraison de courrier.

Un porte-parole d'un des plus grands secteurs commerciaux à Montréal (la Plaza St-Hubert), nous a déclaré que plus de 80 p. cent des marchands ont décidé de ne pas ouvrir leur place d'affaires le jour de la St-Jean-Baptiste. On nous a d'autre part expliqué que l'autre 20 p. cent comprend des maisons dirigées par des Canadiens qui ne sont pas d'expression française, mais dont la majorité des employés sont cependant canadiens-français.

Par ailleurs, dans le "Quartier français", 76 p. cent des établissements commerciaux seront fermés toute la journée du 24 juin. Là encore, les magasins ouverts, sauf quelques très rares exceptions, ne sont pas la propriété de francophones.

Pour ce qui est des compagnies d'aviation, Air Canada, Air France, Lufthansa, Alitalia et Québecair ont décidé de ne pas ouvrir leurs bureaux administratifs; la Canadian Pacific Airlines a pour sa part adopté

Voir LA SJB en page 8

94 policiers français visiteront Montréal

Un groupe de 94 policiers français qui font un voyage d'étude à travers l'Amérique du Nord, pour se familiariser avec nos méthodes, arrivera à Montréal lundi. Le voyage est organisé par l'Association internationale de police. Le chef du groupe est M. Nicolet, trésorier de cette association.

Le groupe a déjà visité plusieurs villes des Etats-Unis et arrivera à Montréal après un court séjour à Toronto. La journée du 25 se passera à prendre contact avec les corps policiers de la région de Montréal. Puis dans les jours qui suivent ils visiteront plusieurs autres endroits de la province.

Le 28, les policiers français repartiront pour Boston et New York, où ils s'embarqueront pour retourner en France.







SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LUNDI 24 JUIN LA ST-JEAN-BAPTISTE FERME



GRANDES VARIETES DE VIANDES CUITES POUR REPAS AU GRAND AIR

UNE VARIETE DE FROMAGES FINS

CORNEVILLE — BOURSAULT — LES AVARIS — BERTOZZI — PONT LEVEQUE — BRIE — MANZARELLA — CAERPHILLY — LEICESTER — GLOUCHESTER — TALEGGIO — GORGONZOLA — STILTON — GOUDA — MAIGRELET — ERMITE — ST-PAULIN — HAVOITI — SAMSOE — TILSIT — PROVOLINI — CANTAL — SAGE DERBY — DUNLOP — ETC.

CANNELLONI BARBIER DAUPHIN

BLEUETS — CERISES — ABRICOTS — FRAISES — FRAMBOISES — MANGOES — AVOCATS — PECHES — PRUNES — RAISIN SANS PEPINS — CANTALOUPS — MELONS D'EAU — MELONS HONEY DEW ETC . . . ETC . . .

GINGER ALE SCHWEPPE

A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE — Tél.: VI. 9-2341



AUVENTS en CANEVAS ou ALUMINIUM
BELLO LA MARQUE DE QUALITE BRAND
POUR FENETRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, etc.
LE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE COULEURS
PLAN BUDGETAIRE
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre-yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc. • Louage de tentes et d'accessoires pour camping.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS A DOMICILE
Tél. LA. 7-1555*

FLQ

SUITE DE LA PAGE 3

que Giroux l'a dissuadé de ce faire, en lui expliquant qu'elle pourrait lui sauter dans les mains, à n'importe quel moment.

Et on s'en retourna chacun chez soi.

Le témoin dit avoir fait rapport des opérations à Villeneuve qui laissa tomber :

"C'est correct".

Le lendemain matin, toutefois, lorsque le même Villeneuve lui montra un journal dominical rapportant la mort tragique du veilleur de nuit, il ne le crut pas tout de suite.

Au cours du contre-interrogatoire de Me Guérin, d'autre part, Labonté devait révéler qu'après lui avoir demandé d'aller porter la bombe, son compagnon d'enfance avait tenté de l'en dissuader, en soulignant que son inexpérience pouvait mettre des vies en danger.

Il révéla également que c'était Giroux qui avait suggéré de placer l'engin dans la ruelle, et non rue Sherbrooke, afin de ne pas exposer inutilement des vies.

S'il y est allé quand même, c'est qu'ayant déjà peinturé les lettres F.L.Q. sur les murs des tunnels, il lui tardait d'avoir un "kick" plus violent.

Par ses dernières questions, Me Guérin veut savoir du témoin pourquoi il n'a pas passé la nuit dernière avec ses compagnons ordinaires de détention.

—Vous a-t-on fait quelque promesse ? lui demande-t-il donc.

La réponse est négative.

Et explicative.

"J'ai décidé de moi-même de témoigner comme je el fais", dit-il.

Me Guérin insiste encore.

—Pourquoi vous a-t-on changé de salle.

Labonté répond alors que c'est parce que chaque fois qu'il avait une entrevue avec son procureur, Me Benoit Gonthier, il était passé de mille questions par ses compagnons, à son retour.

Là, le procureur de la défense veut arrêter le témoin.

Me Lapointe, lui, veut qu'il continue.

Me Guérin souligne qu'il ne veut pas entrer dans le secret professionnel d'un confrère.

Le juge Trottier souligne que c'est peut-être parce que la réponse du témoin n'était pas celle qu'attendait le procureur de Giroux.

Celui-ci l'admet, mais, en même temps, la Couronne affirme qu'elle ne veut pas prolonger le débat sur ce point.

L'état du cadavre

Auparavant, le Dr Jean-Paul Valcourt, l'un des experts pathologistes de la morgue locale avait répété son témoignage de l'enquête du coroner, cependant que le chimiste Bernard Péclet avait apporté quelques éléments nouveaux en ce qui concerne les causes de l'explosion elle même.

Puis le sergent-détective Léo Plouffe, chef du laboratoire mobile de la police locale, et expert en désamorçage des bombes, raconta comment il avait été appelé à se rendre sur la scène de l'explosion, peut avant minuit.

Il s'est rendu dans la ruelle sise en arrière du 772 ouest, rue Sherbrooke, où avait eu lieu la déflagration.

Il a ensuite fait part de ses constatations.

Il y avait projection de débris de vitre et le sol en était jonché.

Il y avait une personne étendue . . . la face contre terre. Elle était morte.

Il a alerté la morgue et le corps y a été subséquemment transporté pour l'autopsie.

Il a rappelé, contre-interrogé par Me Guy Guérin, que le corps de M. O'Neill avait été découvert dans le centre de la ruelle près de la ligne médiane, en face d'un coffre de bois démantelé.

En fait, le corps était à environ dix pieds de ce coffre qui, semble-t-il, servait à contenir des ordures ménagères.

Le témoin-expert affirme ensuite avoir trouvé les débris d'une bombe et d'explosifs éparpillés dans un rayon de 200 pieds.

A son arrivée, les pompiers procédaient au déblaiement. Les débris furent ensuite placés dans cinq poubelles.

Prié d'expliquer la position du corps et dans quel état il se trouvait, le détective Plouffe a dit "que la victime avait les deux mains déchiquetées; son visage et le thorax étaient recouverts de poudre noire, ainsi que certains vêtements.

Le coffre avait d'ailleurs été réduit en miettes. Par la suite, il a été reconstitué pour fins d'expertise.

Enfin, il a dit qu'il avait constaté des éclisses de bois sur le corps; que la bombe avait été placée dans le coffre de bois.

L'agent Paul Pothier, du service d'identité judiciaire de la police municipale, a dit, pour sa part, avoir pris des photographies de la scène de l'explosion, non pas la journée même mais le 29 avril, à 3 h. 30 de l'après-midi.

Le sergent-détective Parizeau l'accompagnait alors.

Une première photographie produite indique l'arrière de l'édifice sis au 772 ouest, rue Sherbrooke. La seconde, la ruelle en arrière du même édifice . . . mais d'une vue vers l'est, et la troisième, la même ruelle, mais d'une vue vers l'ouest.

Pas question de séparatisme chez les O'Neill, ce jour-là

Au tout début de la matinée, par ailleurs, la veuve de la victime avait elle-même déposé brièvement devant le tribunal.

Agée de 45 ans, mais en paraissant facilement soixante, la dame grisonnante qui arrive à la barre est définitivement nerveuse.

Me Lapointe ne lui pose toutefois que les questions les plus essentielles.

Son mari, elle l'a vu pour la dernière fois en toute fin de soirée, le jour de sa mort.

Il était bien portant.

Et elle a revu son corps déchiqueté à la morgue, le lendemain matin.

Me Guérin, qui exprime tout d'abord son regret d'avoir la pénible tâche de la contre-interroger, veut savoir quelles étaient ses fonctions exactes à ce centre de recrutement militaire.

"Préposé aux fournaises", répond-elle.

—Et, en cette qualité, avait-il quelque chose à voir avec les ordures ménagères qui pouvaient être entreposées à l'arrière de l'édifice ?

"Non, mais il devait y déposer les cendres", répond-elle.

Me Guérin lui pose alors une question qui étonne quelque peu. Et qui provoque immédiatement une objection de la Couronne.

—Est-ce que, dans le cours de la journée précédente, votre mari vous avait parlé de séparatisme ?

La quadragénaire montre, la première, son étonnement.

"Je me demande ce qu'on veut savoir de nos conversations privées", demande-t-elle, à son tour. Ou à peu près.

Me Lapointe déclara qu'il y a là une interrogation non pertinente.

Me Guérin invoque qu'il peut y avoir question de "res geste". Toute déclaration faite par une victime, avant un délit, peut en constituer un.

Le juge Trottier permet finalement la question.

Mais la réponse fait tomber le débat immédiatement.

"Il ne m'a rien dit sur ce sujet", déclare la veuve de Vincent O'Neill.

Le juge indique que les questions de l'avocat de la défense, sur le sujet, doivent s'arrêter là.

"Et j'arrêtais justement", de dire Me Guérin.

On a inauguré hier les travaux de l'Autoroute des Cantons de l'Est

par **Jacques FILTEAU**

MM. Bernard Pinard et Guy Poliquin, respectivement ministre de la Voirie provinciale et président de l'Office des autoroutes, ont levé hier après-midi à Brossard les premières pelletées de terre, inaugurant ainsi les travaux de construction de l'autoroute des Cantons de l'est.

Une cérémonie semblable s'était déroulée lundi dernier à Omerville alors que M. Carrier Fortin, ministre d'Etat et député de Sherbrooke, avait inauguré la mise en chantier d'un autre tronçon de la route, cette fois en direction de Montréal. Enfin, un troisième chantier a aussi été inauguré l'an dernier par le ministre Pinard à Chambly.

On s'attend à ce que la voie rapide, une fois terminée, coûte $60,000,000. Elle aura une longueur totale de 72.18 milles et elle sera construite pour permettre une vitesse de 70 milles à l'heure.

Cinq stations de péage

Les usagers de la route qui se rendront de Montréal à Sherbrooke, devront débourser $1.50 dans cinq stations de péage. Le système qui prévaut sur l'autoroute des Laurentides sera appliqué sur l'autoroute des Cantons de l'est, à une exception près. Les automobilistes devront en effet débourser $0.50 au premier kiosque.

Lors de la conférence de presse tenue hier M. Poliquin a en outre déclaré que dix chantiers de construction fonctionneront simultanément. On construira en tout six ponts et quarante-cinq viaducs.

On estime à l'Office des autoroutes, que les revenus de l'autoroute des Cantons de l'Est atteindront $6.1 millions vers 1981 et que la première année devrait rapporter $2,919,000.

A l'encontre de l'autoroute des Laurentides, la circulation sera plutôt commerciale.

Police

Le chef de la police de l'autoroute des Laurentides, M. Fernand-G. Trépanier, estime que la surveillance de l'autoroute nécessite la présence d'une moyenne d'un policier par mille.

M. Trépanier dispose présentement de 27 hommes, auxquels 14 nouveaux policiers viendront s'ajouter à la fin du mois.

Plan d'ensemble

L'autoroute des Cantons de l'est fait partie d'un vaste réseau routier qui s'étendra par toute la province. "Si le Québec est assez bien pourvu en fait de routes, expliquait hier M. Pinard, avec un réseau routier de plus de 45,000 milles, la province manque pourtant d'un réseau de grande classe. Les 150 milles de voies divisées se répartissent entre le boulevard Métropolitain, l'Autoroute des Laurentides et autres."

Au stage de projet on mentionne l'autoroute qui reliera Montréal, Trois-Rivières et Québec et la voie rapide en bordure du fleuve à Montréal.

Germain Bertrand veut débattre la question en public

(J. F.) — "Je suis prêt à rencontrer M. Paul Labrosse à la télévision ou en assemblée publique dans le but de faire la preuve que M. Labrosse a mené une campagne de mensonges et que les avancés que j'ai faits sont véridiques."

Telle est la réponse que M. Germain Bertrand, ex-président de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, a fait au groupe de citoyens qui lui demandait hier, dans LA PRESSE, de prouver que des "télégraphes" avaient été passés lors de la dernière élection scolaire.

M. Bertrand a ajouté qu'il n'a pas l'intention d'engager de polémique avec le groupe Labrosse, et que cette confrontation serait de nature à régler l'affaire une fois pour toutes. Il a dit que si M. Labrosse accepte de le rencontrer, il se présentera avec preuves à l'appui.

M. Bertrand a expliqué que lorsque qu'il avait accusé l'Ordre de Jacques-Cartier de lui avoir fait perdre son élection, il n'accusait pas "la patente comme telle, mais au moins 25 de ses membres, "dont je fournirai la liste au besoin".

Vol de banque

Trois bandits armés de revolvers et la tête recouverte d'une cagoule se sont attaqués ce matin à la Caisse populaire de Ste-Véronique, à environ 30 milles de Mont-Joli.

Leur forfait accompli, les bandits se sont enfuis rapidement dans une voiture grise qu'on n'a pas encore retracée. Le montant du vol reste indéterminé.

CANADAIR

SUITE DE LA PAGE 3

de Saint-Laurent, le R.P. Jules Poitras, c.s.c.

Le poste était occupé depuis plusieurs mois, mais son inauguration a été retardée par les événements qui ont coûté la vie à deux des policiers de St-Laurent lors du hold-up de banque qui eut lieu en décembre dernier, au cours duquel un des bandits était déguisé en Père Noël.

Le Service de la police et des incendies de Saint-Laurent est dirigé par le chef Camille Hétu. Le corps de police compte 77 hommes. Le Service des incendies compte actuellement 47 hommes. Les autorités ont l'intention d'en porter le nombre à 60 avant la fin de l'année.

HEPATITE

SUITE DE LA PAGE 3

avait pas lieu de s'inquiéter, que plusieurs cas étaient découverts chaque année dans la région, et qu'il ne s'agissait pas d'une épidémie.

On avait aussi souligné que la façon dont le virus de cette maladie se propage est encore inconnue, et que l'on ne peut l'attribuer à aucune cause spécifique.

Ville de GREENFIELD PARK

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSIONS" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m. (H.A.E.) le 4 juillet 1936 pour environ —

14,800 pi. lin. égouts combinés
14,000 pi. lin. d'aqueduc
39,000 vg. car. de pavage
21,000 pi. lin. de trottoir et bordure

dans le boulevard Bellevue, McGregor Drive, Duncan Drive, White Crescent, Vallières, Park Lane, rue Nelan et Côte Noire.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J.-A. Lalonde, L. Girouard et L. Letendre. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de cinquante ($50.00) dollars, en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils: Lalonde, Girouard et Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumission.

Chaque soumission sera accompagnée d'une chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Greefield Park pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires

Monsieur Raymond Vézina,
208 boulevard Churchill,
Greenfield Park,
Cté Chambly, Qué.

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-212

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m., heure avancée de l'Est, lundi, le 8 juillet, 1963, relativement à la fourniture de

Dix (10) — Sectionneurs 230KV.
Douze (12) — Sectionneurs 69 KV.
(Montréal, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autre formules de soumission au bureau de :

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec.

Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme.

Seuls sont admis à soumissioner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Soumission No B-212".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à acepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, 18 juin 1963.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

cette localité a tenté d'intercepter une automobile suspecte mais dépassant le barrage routier, cette dernière a accéléré son allure.

Quelques instants plus tard, alors que les inconnus fuyaient à grande vitesse, une fausse manoeuvre de la part du conducteur a précipité le véhicule contre un arbre.

Le chauffeur devait succomber sur les lieux tandis que son compagnon était transporté à l'hôpital. La police n'a pas encore dévoilé le nom des suspects. Quant à l'automobile, elle avait été rapportée volée.

Hold-up spectaculaire dans une taverne

Trois individus, dont l'un était armé, ont perpétré un hold-up spectaculaire à la taverne Black Bridge, située au 759 rue des Communes, vers 8h.10 hier soir.

En pénétrant dans la taverne, les bandits obligèrent les sept clients présents et le patron de l'établissement à vider leurs goussets. Ils récoltèrent ainsi une somme d'environ $300. Ils ne négligèrent pas non plus de s'emparer des différents papiers d'identification des personnes présentes ainsi que les permis d'enregistrement d'automobile, permis de conducteur, etc.

Ils demandèrent enfin au propriétaire, M. William Durand, de leur remettre le contenu de la caisse, soit environ $500. Ils enfermèrent tout le monde dans la cave et quittèrent les lieux non sans avoir fait retentir un coup de feu au plafond de l'établissement afin évidemment de prévenir toute poursuite.

Un incendiaire y a-t-il mis la main ?

Une série de logements de trois étages ,situés rue Garnier, nos 4517, 4519, 4521, au nord de la rue Mont-Royal, et qui doivent instamment crouler sous le pic du démolisseur ont été la proie des flammes hier soir vers 8 h.

Le feu, qui a pris naissance à l'arrière des logements désertés, a nécessité le travail d'une quarantaine de pompiers, sous la direction de l'assistant-directeur Sarto Dupré, du Service des incendies de Montréal.

Sept jets et une dizaine de camions, dont deux échelles magyrus, ont dû être employés pour circonscrire les flammes, qui ont pris fin à 9 h.

Cet incendie a été qualifié par quelques pompiers "suspect".

Un septuagénaire tombe au bas d'un autobus

Un septuagénaire du nom de Rosario Labrie a trébuché, vers 1 h. 50 hier après-midi, alors qu'il descendait d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Ste-Catherine et William-David, et a dû être transporté à l'hôpital Maisonneuve, souffrant de contusions multiples et d'une commotion cérébrale.

Il est inscient depuis.

Sur lui, la police a retrouvé un porte-monnaie et une adresse : 2146 rue Davidson. Mais le vieil homme a dû demeurer à cet endroit il y a plusieurs années parce que les actuels locataires de ce logement n'ont jamais entendu parler de lui.

Le blessé, dont le poids est de 200 livres, a été transporté à l'hôpital par les agents René Bourgouin et Aurèle Beauchamp, de l'auto-patrouille 6-15.

Bambin tué à Vaudreuil

Un bambin de cinq ans, François Rozon, fils de M. et Mme Lazare Rozon, dont le domicile est situé sur la route 17 à Vaudreuil, a été tué instantanément par un camion, vers 4 h. 10 hier après-midi.

L'enfant, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, s'est aventuré dans la rue et le camionneur n'a rien pu faire pour l'éviter.

L'enquête du coroner aura lieu demain.

Vols avec violence

M. François Fréchette, 7011, avenue de l'Epée, a répondu hier soir à deux inconnus qui venaient de sonner à sa porte pour lui demander un renseignement. Comme il leur disait qu'il ignorait ce qu'ils voulaient, ils ont enfoncé la porte retenue par une chaîne et l'ont assommé. Puis ils l'ont soulagé de son argent, de sa bague et de sa montre, le tout d'une valeur de $316. Après leur départ, M. Fréchette a été secouru par des voisins et transporté à l'hôpital Jean-Talon pour pansement.

Comme M. Roger Langlois, de S.-David, comté de Yamaska, passait hier soir à l'angle des rues Dorchester et Amherst, deux escarpes l'ont assailli et roué de coups de poings et de pieds afin de lui voler sa montre, sa bague et $32. La police, alertée quelques minutes plus tard, a transporté le blessé à l'hôpital Saint-Luc.

Cambriolages

Au cours d'une série de cambriolages d'au moins $5,000 dans des domiciles de divers quartiers de la ville, des malfaiteurs ont volé pour $1,000 d'articles divers chez Mlle Raymonde Thiboutot, 4345, rue Bréboeuf ; $1,000 chez M. Peter Wilcheck, 121 ouest, avenue Laurier; $1,000 chez Mme Albert Fion, 5150, 12e avenue, Rosemont; $700 de fourrures et $200 en argent chez M. André Bergeron, 10110, rue Lille; et enfin une forte quantité de cigarettes au magasin IGA, 1275, rue Villeray.

Deux accidents : trois blessés graves

Trois personnes ont été blessées grièvement dans deux accidents de la circulation au cours de la soirée d'hier.

Dans le premier, un enfant de 6 ans, Serge Allard, domicilié au 2752 de la rue Châteauguay, à Pointe St-Charles, a subi une fracture du crâne, lorsqu'il a été happé par une voiture non loin de la demeure de ses parents, vers 8 h. 30. Il a été transporté à l'hôpital Montreal Children's Memorial, où son état est considéré comme critique.

Par ailleurs, deux personnes ont été blessées grievement dans la collision de deux automobiles, vers 9 h. 40, à l'angle de la rue Morgan et de la route 2-17, à Baie d'Urfé.

Les blessés sont : M. Lucien Pilon, âgé de 39 ans, demeurant au 7, rue Larocque, à Valleyfield, et Mme Walter McKay, âgée de 70 ans, du 59 Montée Ste-Marie, à Ste-Anne-de-Bellevue. M. Pilon a été hospitalisé à l'Institut Neurologique de Montréal, souffrant de multiples fractures du crâne. Quant à Mme McKay, elle a été hospitalisée à Royal Victoria. Elle souffre de fractures aux deux bras, à la jambe droite et au nez.

LA SJB

SUITE DE LA PAGE 3

une sorte de compromis : elle donne une demi-journée de congé à ses employés. Les autres compagnies ne considèrent pas le 24 juin comme fête légale et leurs employés travailleront.

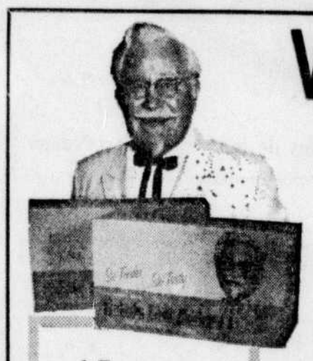
Enfin, les deux principales compagnies ferroviaires, les Chemins de fer nationaux et le Canadien Pacifique, font part que leurs bureaux administratifs, où 90 p. cent des employés sont anglophones, observeront pour la première fois cette année notre fête nationale. Toutefois, les employés des autres services, la plupart des Canadiens français, pourront prendre congé s'ils le désirent, mais ne seront pas payés, leur convention collective signée pour l'ensemble de tous les employés ferroviaires canadiens ne reconnaissant pas le 24 juin comme fête légale. Il est à noter cependant qu'ils auront droit à un congé payé pour la fête du Canada, le premier juillet.

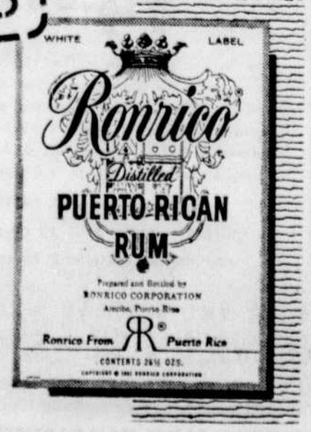
Bref, il semble bien que, pour la première fois cette année, la St-Jean-Baptiste permettra à un plus grand nombre de Québecois de bénéficier d'un congé payé. Certaines entreprises hésitent encore à accorder ce congé, mais le geste énergique posé par d'autres et la pression populaire finiront peut-être par les convaincre . . .

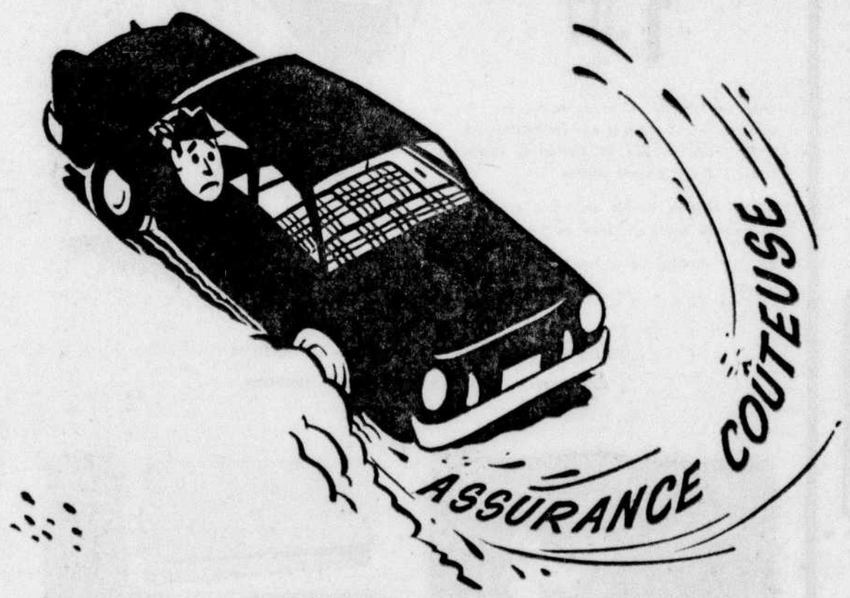
L'ATELIER DES ADULTES. — L'Atelier des adultes de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés était l'hôte de nombreux membres du club Westward Rotary et de leurs dames lors d'une réception spéciale en l'honneur de ces derniers. A cette occasion, le club Rotary présentait à l'Association de Montréal un chèque de $20,000 pour aider à l'achat de l'édifice que l'Atelier occupe depuis déjà quelque temps et qui est situé à St-Laurent. Par son Atelier des adultes, l'Association pourvoit à la formation industrielle de plus de 75 déficients mentaux.

En plus d'établir les services de son Atelier des adultes, l'Association de Montréal pour les enfants arriérés pourvoit à l'éducation spéciale de 250 jeunes déficients mentaux à son école de la rue Rockland, à Outremont.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071


VENTE 2 POUR 1
LE repas POULET chips biscuit chaud miel
DEUX DELICIEUX REPAS seulement 1.15
TOUTE LA JOURNEE SAMEDI
(22 juin 1963)
Lors de notre dernière vente DEUX POUR UN nous avons été littéralement assiégés ; nous nous limitons donc maintenant à 3 par client . . . Achetez-en 3 — obtenez-en 3 gratuitement. Evidemment vous pouvez quand même en acheter 1 et en obtenir 1 gratuitement. Toutefois, l'offre n'est valable que pour les commandes à emporter ; donc pas de livraison.
Bon à s'en lécher les doigts
TOMASSO Fratelli
Kentucky Fried Chicken
5249 de la Savane (tout près de Décarie)
(à côté de Piazza Tomasso)

IMPORTÉ DE PORTO RICO
Ronrico
LE RHUM DE LA NOBLESSE
Le voici...léger...sec...!


Pourquoi embourber votre automobile dans une assurance coûteuse?


VOYEZ Wawanesa
MEILLEURS PRIX
10 MOIS POUR PAYER
L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER
ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa
LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC
8585, BOULEVARD DECARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
3326 EST, RUE ONTARIO
5688, AVENUE VERDUN
10,548, RUE LAJEUNESSE
1228 EST, RUE MONT-ROYAL
Un numéro de téléphone pour toutes les succursales : 735-2211 — Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. p.m. et le samedi jusqu'à 6 h.



LES COSMONAUTES S'EMBRASSENT — Valentina Tereshkova, âgée de 26 ans, la première cosmonaute de son sexe, et son compagnon de l'espace, le lieutenant-colonel Valery Bykovsky, âgé de 28 ans, s'embrassent au moment de leur rencontre à un refuge secret sur la Volga aujourd'hui. Valentina et Bykovsky ont atterri à des endroits différents en Sibérie hier. Valentina a fait le tour du globe plus de 48 fois, et Bykovsky, plus de 81 fois. Cette photo a été fournie par l'agence soviétique Tass. (Téléphoto PA)

OTAN: la France retire sa flotte de l'Atlantique-Nord

PARIS, (AFP, Reuter, UPI) — Le gouvernement français a décidé de retirer de l'OTAN sa flotte en Atlantique Nord, indique-t-on dans les milieux autorisés en France.

Les milieux français font valoir à cet égard qu'il s'agit d'une conséquence logique de la décision que la France avait prise en 1959 de retirer de l'OTAN sa flotte en Méditerranée. En effet, celle-ci avait été transférée presque en totalité de Toulon à Brest. La procédure qui avait été appliquée en Méditerranée l'est donc maintenant en Atlantique.

Cependant, dans les milieux américains de l'OTAN en France, on estime que ce retrait apparaît concordant avec la politique du général de Gaulle de raffermir l'autonomie nationale de la France. On remarque aussi que la décision française survient alors que les Etats-Unis tentent de restructurer solidement la force de l'OTAN.

La flotte retirée de l'OTAN se composerait, indique-t-on, d'un porte-avions, de six destroyers et de 12 destroyers d'escorte.

A Washington, la décision du gouvernement français ne suscitait ce matin aucun commentaire de la part du Département d'Etat, où l'on en attendait encore l'annonce officielle.

Il ressort toutefois d'indications obtenues dans les cercles américains autorisés, où l'on confirme que Paris avait mis au courant le gouvernement des Etats-Unis de ses intentions à ce sujet, que cette initiative française sera accueillie avec regret au sein de l'administration Kennedy.

De façon générale, les spécialistes américains estiment que cette décision revêt une plus grande importance sur le plan politique et psychologique que sur le plan militaire, bien qu'elle soit de nature à compliquer la tâche des stratèges de l'Alliance atlantique. Cependant, les assurances que serait prêt à donner Paris de remettre rapidement au service de l'OTAN, en cas de conflit général, les unités navales dont il envisage le retrait, ont quelque peu tempéré le sentiment de malaise dans les milieux américains.

On se refuse, dans les cercles américains autorisés, à attacher une importance exagérée au moment choisi pour la divulgation des intentions de Paris : 48 heures avant le départ du président Kennedy pour Bonn, Dublin, Londres et Rome. A ce sujet, les officiels américains se sont efforcés au cours des derniers jours de dissiper — sans y réussir complètement — l'impression que M. Kennedy, à la faveur de ce voyage, aurait pu nourrir le dessein "d'encercler" le général de Gaulle.

De son côté, la Grande-Bretagne déplore la décision de la France, indique-t-on, bien qu'un porte-parole du Foreign Office ait déclaré qu'il ne pouvait formuler aucun commentaire, la question étant du ressort du Conseil atlantique.

La Hollande, elle aussi, déplore le geste de Paris, estimant qu'une défense purement nationale ne correspond pas aux nécessités actuelles.

Les autorités s'inquiètent

100,000 Noirs projetteraient de marcher sur Washington

WASHINGTON. (PA, UPI, Reuter, AFP)—Selon des renseignements communiqués à la police de Washington, 100,000 Noirs participaient à une marche sur les édifices du Congrès si les législateurs sudites font de l'obstruction systématique pour bloquer les mesures antiracistes proposées par le président Kennedy. Les autorités craignent qu'une telle manifestation géante dégénère en violence et cette inquiétude est partagée à la fois par les partisans et les adversaires du nouveau programme sur les droits civiques.

Le pasteur Martin Luther King, le chef de la campagne contre la ségrégation, a déclaré pour sa part qu'une "marche nationale de protestation" serait la réponse des Noirs à un "filibuster" des Sudistes. Parlant à un banquet hier soir, le Dr King a dit que "s'ils commencent à faire de l'obstruction, c'est par centaines de milliers que les Blancs et les Noirs devraient marcher sur Washington".

On doute que des incidents puissent être évités si un aussi grand nombre de manifestants envahissaient les terrains et les édifices du Congrès ou tentaient d'occuper les bureaux des sénateurs du Sud.

Cependant, les manifestations des Noirs contre la ségrégation continuent un peu partout en dépit de l'appel lancé par le président Kennedy dans son message de mercredi au Congrès.

Une autre manifestation intégrationiste a suivi hier, à Savannah, l'arrestation de 250 personnes, à la suite d'incidents qui avaient opposés plus tôt policiers et manifestants et qui avaient failli tourner à l'émeute.

En effet, tandis que le conseil municipal, réuni d'urgence, cherchait à organiser des entretiens entre les leaders des deux communautés pour mettre fin aux manifestations et obéir à l'appel du président Kennedy, 68 Noirs, défiant tous les ordres, tant du maire que du président, ont parcouru à pied plus d'un mille et se sont rassemblés en cercle pour prier sur une place de la ville. Trente-deux d'entre eux ont été arrêtés pour s'être rassemblés sans autorisation et avoir refusé de se disperser. La plupart avaient moins de 20 ans.

D'après Bob Kennedy

Un Noir sera président avant 50 ans aux E.-U.

WASHINGTON (PC) — Avec l'accroissement continuel du nombre de voteurs noirs dans les Etats du Sud, le pouvoir devrait échapper éventuellement aux partisans de la ségrégation et un Noir pourrait bien devenir président des Etats-Unis d'ici 40 ou 50 ans.

Telle est l'opinion exprimée par M. Robert Kennedy, procureur général des Etats-Unis et frère du président, dans une interview accordée à un reporter de la Presse Canadienne.

Soulignant qu'il y a 40 ans, un Irlandais catholique n'aurait pu être élu à la Maison blanche, M. Kennedy déclare que dans un délai comparable un Noir pourrait devenir président, comme cela s'est produit pour d'autres races et d'autres groupes.

..."Je ne connais aucun autre pays, y compris le Canada, qui n'ait ses problèmes internes," dit-il, en discutant la question raciale. "Les Canadiens doivent se rendre compte que le gouvernement américain mène une grande offensive dans le domaine des droits civiques et qu'il a l'appui de la majorité de la population".

Bob Kennedy a confiance que le nouveau programme présidentiel sera adopté par le Congrès en dépit de l'opposition farouche des Sudistes, mais il ne croit pas qu'une telle législation suffira pour régler le problème. L'intégration est la seule solution, à son avis, et elle deviendra possible à mesure que les Noirs deviendront plus instruits et amélioreront d'autant leurs chances d'emploi et leur niveau de vie.

Combien de temps faudra-t-il aux Noirs pour arriver à l'égalité totale, le frère du président n'ose le prédire.

OIT: exclusion du délégué des travailleurs d'Afrique du Sud

GENEVE, (AFP, Reuter) — Par un vote de 135 voix contre trois et 57 abstentions, la conférence de l'OIT (Organisation internationale du Travail) à Genève, a décidé d'exclure de ses travaux M. Johan Hauptfleisch Liebenberg, délégué des travailleurs de la République d'Afrique du Sud.

Cette décision est le dernier incident d'une campagne systématique lancée par les représentants de 32 pays africains pour exclure l'Afrique du Sud de la communauté internationale des Nations Unies et de ses agences spécialisées.

Les Africains, ainsi que les représentants de cinq pays arabes non africains et ceux de quatre autres pays, n'assistent plus aux travaux de la conférence, et plusieurs d'entre eux ont déjà quitté Genève.

Cette décision a été précédée d'un autre incident, des délégués ayant à nouveau quitté la salle des séances à la conférence de l'OIT, pour protester contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, lorsque le délégué du gouvernement sud-africain, M. Daniel Johannes Geyser, a pris la parole à la tribune. Tous les délégués des pays du bloc soviétique, les représentants de plusieurs pays asiatiques, et tous les délégués des travailleurs, y compris ceux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, se sont levés et ont quitté la salle. Il restait environ 150 délégués en séance, sur un total de 1,087 à l'ouverture de la conférence le 5 juin, lorsque M. Geyser, vice-ministre du Travail dans le gouvernement sud-africain, a prononcé son discours.

Enquête judiciaire dans l'affaire Profumo

LONDRES. (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le premier ministre, M. Macmillan, a annoncé aujourd'hui l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les aspects de l'affaire Profumo intéressant la sécurité du Royaume-Uni. Lord Denning, juge de la Cour d'appel, présidera cette enquête.

En annonçant aux Communes sa décision de charger de cette enquête un juge et non pas une commission parlementaire composée de représentants de tous les partis, M. Macmillan a dit que de "terribles rumeurs" menaçaient de détruire à la fois les conservateurs et les travaillistes.

Le chef de l'Opposition et leader du parti travailliste, M. Harold Wilson, a immédiatement protesté qu'une enquête menée par un juge serait "totalement inadéquate pour calmer l'anxiété du public".

Les rebelles tories se soumettent et Macmillan garde le leadership

LONDRES. (AFP, Reuter, UPI) — M. Harold Macmillan a remporté hier soir une victoire importante contre les rebelles conservateurs.

Une brève intervention de l'ancien ministre de la Santé, sir Derek Walker-Smith, a suffi en effet à faire taire les anti-Macmillan, qui prétendaient demander un nouveau chef devant le groupe parlementaire conservateur réuni à huis clos à la Chambre des communes.

Sir Derek a déclaré qu'une démission de M. Macmillan pourrait provoquer de nouvelles élections. L'ancien ministre a lancé un appel au calme, invitant les députés à traiter le problème qui se pose actuellement au parti conservateur sans passion ni précipitation. "Un changement hâtif de premier ministre, a-t-il dit, pourrait rendre inévitables une dissolution du parlement et des élections anticipées".

La réunion des députés conservateurs consacrée à une discussion sur le sort futur de M. Macmillan a donc tourné court. Après la brève déclaration de sir Derek, le groupe conservateur s'est séparé sans discussion, à l'issue d'une séance de 25 minutes. Ainsi s'est terminée en un temps record une des réunions les plus attendues du "Comité 1922" dont font partie tous les parlementaires tories qui n'occupent pas de poste ministériel.

Le premier ministre a fait savoir que le scandale Profumo n'était nullement de nature à lui faire modifier ses projets et qu'il entendait être là lui-même pour accueillir le président Kennedy la semaine prochaine.

Le député travailliste Marcus Lipton avait auparavant souligné que la visite du président des Etats-Unis était maintenue et avait demandé à M. Macmillan "s'il ne serait pas souhaitable de lui suggérer de faire son tour d'horizon avec un nouveau premier ministre, et non pas avec un premier ministre dont le crédit en Grande-Bretagne et à l'étranger est inévitablement en baisse et à qui on a signifié son congé".

La Chambre des communes a reconnu l'ancien ministre de la Guerre, M. John Profumo, coupable "d'un grave affront" en mentant à la Chambre au sujet de ses relations avec le mannequin Christine Keeler.

"Thresher"

Une inondation soudaine aurait causé le désastre

WASHINGTON (PA) — La Commission d'enquête navale, qui avait été chargée d'enquêter sur les causes de la perte du sous-marin atomique "Thresher", a déposé, hier, son rapport, dans lequel elle estime que la cause la plus probable du désastre du 10 avril dernier, qui a coûté la vie à 129 personnes, est l'inondation soudaine de la salle des machines.

Le secrétaire à la Marine, M. Fred Korth, a rendu public, hier, un résumé du rapport établi par la commission d'enquête rapport basé sur les interrogatoires et les déclarations de 120 témoins et plus de 1,700 pages de dépositions recueillies.

La déclaration du secrétaire à la Marine est la suivante :

"La Marine estime qu'il est plus que probable qu'une défaillance dans un système de tuyauteries s'est produite dans un des réseaux de distribution d'eau salée du "Thresher", probablement dans la chambre des machines.

L'énorme pression de l'eau de mer entourant le sous-marin, a soumis l'intérieur à un violent jet d'eau et à une inondation progressive.

Il est très probable que l'eau a affecté les circuits électriques et provoqué une perte de puissance. Le "Thresher" a ralenti et a commencé à couler. En peu de temps, il avait dépassé sa profondeur d'écrasement et était entièrement inondé. Il vint finalement s'échouer sur les fonds de l'océan à 8,400 pieds de la surface de la mer."

Pont - tunnel - pont

PARIS. (AFP) — Un quatrième projet de traversée du Pas de Calais a été présenté, hier, par M. Jules Moch, au cours d'une conférence de presse. Il s'agit cette fois d'un pont-tunnel-pont.

Mise au point de Washington

Les anticastristes débarqués ne sont qu'une cinquantaine!

WASHINGTON (AFP, Reuter, UPI) — Le Département d'Etat américain annonce aujourd'hui qu'il a obtenu des renseignements indiquant que moins de 50 Cubains anticastristes se sont infiltrés à Cuba, au cours des dernières semaines.

La version du débarquement donnée hier par le Conseil révolutionnaire cubain, ajoute le Département d'Etat, était tout à fait "inexacte et fantaisiste".

Le département d'Etat a d'autre part reproché au Conseil révolutionnaire cubain d'avoir, par ses déclarations "inexactes et sensationnelles", "déçu les espoirs des éléments anticastristes à Cuba".

Le porte-parole officiel a déclaré qu'il était possible qu'un petit nombre d'exilés cubains, évalué à cinquante hommes au plus, se soit infiltré à Cuba au cours des deux ou trois dernières semaines, mais a déclaré n'avoir aucune information concernant le prétendu débarquement révélé hier par certains éléments cubains en exil aux Etats-Unis.

Le porte-parole a souligné que, selon les renseignements dont il dispose, le Département d'Etat estime qu'aucun exilé cubain parmi ceux qui se sont infiltrés dans l'île des Caraïbes depuis le début du mois de juin n'était parti de territoires sous la juridiction des Etats-Unis.

En réponse à des questions, il a démenti que les Etats-Unis permettent à des exilés anticastristes de se servir de la base de Guantanamo comme centre d'opérations. Il a fait remarquer que les clauses du traité permettant aux Etats-Unis d'utiliser la base navale de Guantanamo excluent l'utilisation de cette base pour des opérations de ce genre.

Dans les cercles officiels américains, on se refuse à commenter certaines remarques attribuées à des exilés anticastristes qui estiment que, au cas où les troupes soviétiques installées à Cuba s'attaqueraient aux éléments anticastristes qui se sont infiltrés dans l'île, les Etats-Unis se devraient de venir à leur aide.

Recul des conservateurs dans un scrutin partiel

LONDRES. (Reuter, AFP) —Première consultation électorale depuis la démission de l'ex-ministre de la Guerre John Profumo, le scrutin partiel de South-Leeds (nord de l'Angleterre) s'est soldé hier par une victoire travailliste et une baisse sensible du pourcentage conservateur.

Conservant au "labour" l'ancienne circonscription de M. Hugh Gaitskell, leader travailliste décédé en janvier dernier, le nouvel élu, M. M. Rees, a recueilli 18,785 voix contre 5,996 au conservateur Judal, 4,399 au libéral B. Walsh et 670 au communiste B. Remelson.

Tandis que le pourcentage des suffrages exprimés recueilli par les conservateurs tombe de 31 pour cent en 1959 à 20.1 pour cent, celui des travaillistes passe de 58.6 pour cent à 62.9 pour cent et celui des libéraux de 10.4 pour cent à 14.7 pour cent.

20,000 emplois nouveaux, 13 semaines de vacances

Accord révolutionnaire dans la sidérurgie, aux États-Unis

PITTSBURGH. (AFP, AP) — Un accord sans précédent pour les ouvriers de l'acier, qui sera éventuellement amené à révolutionner le sens des conventions collectives, a été conclu jeudi entre les 400,000 syndiqués de la "United Steelworkers" et les 11 grandes aciéries américaines. Il s'agit d'une date importante dans les relations ouvrières chez nos voisins du Sud.

Selon la règle pour les aciéries, 90 jours avant l'expiration d'une convention en cours, les ouvriers et leur syndicat étaient en droit d'en demander la révision, la grève étant l'issue en cas de non-accord. Cette année, les deux parties avaient décidé de la création de ce qui avait été appelé une commission de "relations humaines" (Human Relation Committee) formée de représentants du patronat et des ouvriers, et destinée à discuter, dans une atmosphère plus détendue que lorsqu'il s'agit des points précis d'une convention, à trouver une solution équitable pour tous aux divers problèmes.

Cette commission avait commencé à siéger dès le mois de janvier et jeudi, dix jours avant l'expiration de la présente convention collective, on annonçait un accord complet entre les deux parties.

La convention ne prévoit pas d'augmentation de salaires, ni aucune mesure à première vue spectaculaire : pourtant, son résultat principal va être d'apporter un renouveau sensible dans le nombre des emplois d'une industrie où l'automation semblait devoir, au contraire, pousser la diminution de sa force ouvrière.

Le système complexe, qui n'est pas encore connu dans le détail, prévoit des vacances étendues, pouvant aller jusqu'à 13 semaines tous les cinq ans pour les plus anciens des ouvriers, et l'on prévoit déjà que ce nouveau système amènera la création de quelque 20,000 emplois nouveaux dans l'industrie sidérurgique américaine.

On estime évidemment dans les milieux informés que la pre[illegible]on sur le marché [illegible]nution assez sensible da[illegible]s commandes : on avait noté ces derniers temps un accroissement notable dû au désir des consommateurs d'acier de stocker en vue de la possibilité d'une grève; celle-ci étant maintenant écartée, il faut naturellement s'attendre à un recul, mais qui, pense-t-on en raison de l'activité économique actuelle du pays, devrait rapidement se stabiliser.

Fin de la crise ministérielle

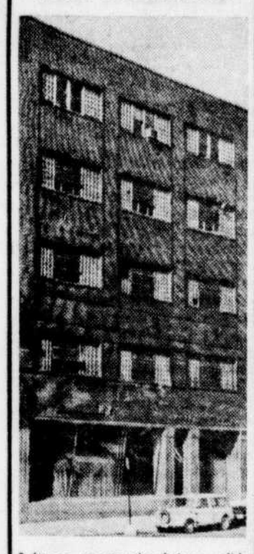
ROME. (AFP) — M. Giovanni Leone a accepté, hier, de former le nouveau cabinet italien. Ainsi prend fin la crise ministérielle, qui s'était ouverte le 16 mai dernier, au lendemain des élections législatives, avec la démission de M. Amintore Fanfani.

La situation politique semblait ces jours-ci particulièrement confuse et grave. M. Aldo Moro, secrétaire général de la démocratie chrétienne, pressenti le premier, le 25 mai, avait abandonné à la suite du refus du comité central socialiste d'accepter le programme de centre gauche préconisé.

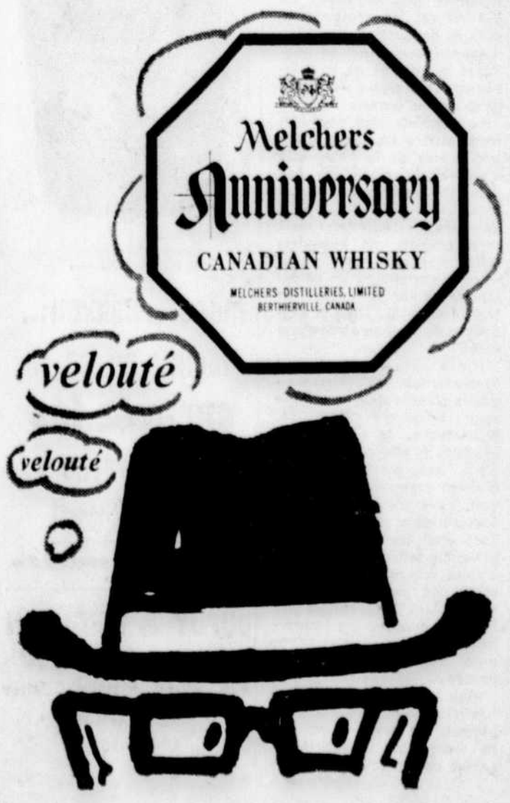
M. Leone, pressenti à son tour, est l'une des personnalités les plus populaires de la Chambre et jouit de l'estime et de la sympathie de ses collègues. Il commençait dès hier matin ses consultations, les terminait le soir même et allait immédiatement apporter sa réponse au président de la république. Il présentera ce matin la liste des ministres qui formeront son gouvernement.

La plupart des observateurs estiment qu'il s'agira d'un gouvernement composé exclusivement de démocrates chrétiens, qui pourrait bénéficier de l'abstention des républicains, des sociaux démocrates et des socialistes nenniens.

A VENDRE
25,000 pieds carrés
RUE ST-DENIS



5 étages, construction brique solide et béton armé. Eclairé devant et derrière. 2 étages complètement finis pour bureaux, 1½ étage air climatisé.
Vitrine sur le premier plancher et plancher fini en terrazzo ; 4,500 lb monte-charge automatique pour marchandise et passagers conduisant à la ruelle arrière. Occupation immédiate.
Pour plus de détails
DEPARTEMENT INDUSTRIEL
WESTMOUNT REALTIES CO.
1367, avenue Greene
935-8541
Soir : HU. 4-9061



ANNONCE
VOS PIEDS
VOUS FONT SOUFFRIR ?
Etre debout toute la journée, vous est insupportable ? Procurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB — et découvrez combien rapidement cette crème douce et médicamentée fait disparaître douleurs, brûlements, irritations, démangeaisons — diminue les enflures [illegible]ge la peau crevassée — ass[illegible]urillons — donne à vos [illegible]sation de fraîcheur et de bien-[illegible]rocurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB. En vente partout, 67¢.

UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DE
L'année académique du
BACCALAUREAT ES ARTS
POUR ADULTES
Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission au plus tard le 1er août en vue de l'année académique qui débutera le jeudi, 12 septembre 1963.
Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :
Bureau des admissions, Baccalauréat ès arts, pour adultes,
Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3
(733-9951, poste 516)

DERNIERS SOIRS D'INSCRIPTION
PROFITEZ DES MOIS D'ETE
POUR DEVENIR PARFAITEMENT
BILINGUE
EN SUIVANT UN SOIR PAR SEMAINE
LES COURS INTENSIFS
ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE
INC.
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
à un endroit facilement accessible de toutes les parties de la ville
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU
(au nord de Rachel)
CHOIX de COURS:
SOIR : 12 semaines
Lundi soir seulement
A COMPTER DU 25 JUIN
JOUR : 2 semaines (2-13 juillet)
Etre parfaitement bilingue est un atout précieux
Entrevues sans obligation de votre part
JOUR : le samedi seulement, de 2 h. à 4 h.
SOIR : du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30
279-0678 274-2396

VOYAGEUR POUR PIECES D'AUTOMOBILES

Notre compagnie demande récent diplômé d'université désirant se tailler une carrière rémunératrice dans l'est du Canada. Bon revenu, généreux avantages marginaux et excellentes chances d'avancement. Automobile fournie.

Veuillez envoyer résumé à :

CASE 9018, LA PRESSE

C-I-L

VENDEUR D'ENGRAIS CHIMIQUES

Notre Division des produits chimiques agricoles est à la recherche d'un représentant pour la région de Joliette. Libre immédiatement, l'emploi est à plein temps et sujet à tous les plans C-I-L de bien-être. Les candidats, de langue française, devront avoir une connaissance de l'anglais.

Nous préférerions un agronome possédant jusqu'à dix ans d'expérience dans la vente agricole ; mais les demandes de vendeurs expérimentés dans le domaine de fertilisants ou tout domaine connexe, seront prises en considération.

Prière d'écrire en donnant tous les détails requis à :

Officier de placement,
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
B.P. 10, Montréal

CITE DE WESTMOUNT
ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Les ménagères sont priées de prendre note qu'il n'y aura pas d'enlèvement d'ordures ménagères le jour de la St-Jean-Baptiste le 24 juin 1963.

L'enlèvement qui se fait habituellement ce jour-là aura lieu le mardi 25 juin 1963.

J. R. DAYE, ing. p.
ingénieur de la cité.

EXCELLENTES OPPORTUNITES

Pour hommes bilingues avec initiative et personnalité. Situations libres dans le district de Montréal, et les villes environnantes.
Doivent avoir : de 21 à 28 ans.
Instruction : 12ème année, ou l'équivalence.
Salaire : Excellent, avec augmentations rapides et promotions assurées.
Entraînement spécialisé offert gratuitement.
Bénéfices : Plan pension, épargnes, vacances, assurances-vie et médicale, expansion au-delà de 1,400 bureaux au Canada, Etats-Unis, Australie, Angleterre, Hawaii, Alaska, et plusieurs autres continents dans l'avenir.
Toutes positions ouvertes conduiront au poste de gérance, audition, etc.

Se présenter entre 5:00 et 8:00 P.M., mardi et mercredi,
les 25 et 26 juin 1963, à :

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA
39a ouest, rue St-Charles, Longueuil
1850 est, rue Ontario
3872 est, rue Ontario
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Chambre 101
1297, rue St-Denis
370 est, rue Jean-Talon, Chambre 100
6787, rue St-Hubert

Applications par la poste doivent être adressées au Surintendant, M. G. Helms, Beneficial Finance Co. of Canada, 6787 St-Hubert, Montréal, donnant description physique, âge, degré d'instruction, etc. Applications considérées dans toute la province de Québec.
(TOUTES REPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES)

CORRECTION
TERRAINS A VENDRE
Soumission No S.A. 260-63

La description du terrain no 9 offert en vente dans une annonce antérieure aurait dû se lire :

TERRAIN 9 : Partie C du lot # 327 de la paroisse St-Joseph de Chambly.
Dimensions = 113 pi. front et 230 pi. profondeur moyenne.
Superficie 25,990 pi. car. plus ou moins.

HYDRO-QUEBEC

ASSISTANT DU PRESIDENT
LIGNE D'EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

Compagnie fabriquant équipement de chauffage et vendant dans le gros seulement demande personne agressive et fiable comme assistant du président.
L'applicant devra avoir une bonne éducation, une connaissance complète de la ligne de chauffage, être ambitieux et ne pas avoir peur de travailler. En retour bel avenir pour personne qualifiée.
Faite application par lettre au président.

BROCK ENGINEERING MFG. CO. LTD.
4305 RUE IBERVILLE, Montréal

Besoin immédiat d'un
MECANICIEN
Ford-Mercury formé à la manufacture

Doit posséder propres outils, avoir bonne main d'écriture et être apte à assurer l'entretien d'une petite flotte d'automobiles et de camions, y compris l'établissement et la vérification de registres de coût de revient. Le bilinguisme serait un avantage. Emploi immédiat et permanent, excellentes conditions et tous avantages.

Ecrire ou téléphoner SEULEMENT pour rendez-vous.

M. Burns
HEWITT EQUIPMENT LIMITED
697-6911 C.P. 1200, Montréal 3

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication

"SOUMISSION POUR LA TONTE DU GAZON AUX ECLUSES DE ST-LAMBERT ET DE COTE STE-CATHERINE, REGION DE L'EST, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi (H.A.E.), le mercredi, 3 juillet 1963.
On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau du Gérant régional, Région de l'Est, 465, avenue Victoria, St-Lambert, P.Q., ou du Secrétaire, Immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4, sur dépôt d'un montant de cent dollars ($100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.
Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10%) jusqu'à $250,000.00 du montant total de la soumission, et cinq pour cent (5%) de toute somme excédente, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission ; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.
Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. Malcolm,
Secrétaire et Directeur
de l'Administration.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 20 juin 1963.

DECES DE M. ANATOLE HELIE



A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 juin, est décédé Anatole Hélie, pharmacien bien connu de la rue Jarry. Né à St-Grégoire de Nicolet, il était le fils de feu le Dr Omer Hélie. Il avait fait ses études au séminaire de Nicolet.
Il laisse dans le deuil son épouse, née Thérèse Leclerc, ses enfants: Pierre, interne à l'Hôtel-Dieu, Thérèse, étudiante en pharmacie, Pierrette, Bernard, et France, son frère, le Père Bruno Hélie des Pères Blancs d'Afrique, ses soeurs, Antoinetie (Mme Charles Rocheleau) de Trois-Rivières, Cécile (Mme Philippe Hélie).
La dépouille mortelle est exposée à 5650 Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 juin à 9 heures, à St-Germain d'Outremont.

DECES DE M. YVON SOUCY



A Longueuil, le 19 juin, est décédé accidentellement M. Yvon Soucy, résident à St-Hubert, à l'âge de 18 ans 8 mois. Il laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Rémi Soucy, son frère et ses soeurs, Mlles Yvonne Réjeanne, Gertrude, Pauline et M Jean-Paul Soucy.
La dépouille mortelle est exposée aux Salons Demers & Latour sis au 5240 rue Armand, coin Alexis, à St-Hubert.
Les funérailles auront lieu le 24 courant à 8 h. 30 à l'église de St-Hubert, suivi de l'inhumation au cimetière de St-Hubert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLE DE PIERREFONDS
SOUMISSIONS
TRAVAUX PRELIMINAIRES DE RUES ET PAVAGE

"DES SOUMISSIONS CACHETEES", sous enveloppes marquées "SOUMISSION, CONTRAT NO. . . ." et adressées au Greffier de la Ville Jean-Pierre Blais seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. pour être ouvertes publiquement à 3 heures p.m. jeudi le 27 juin 1963 pour les travaux de pavage suivants:

Contrat no 102
Règlement no 344.
Projet Roger Pilon,
Environ 5,000 pi. li.

Seront seules considérées les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville de Pierrefonds Paul H. Savard Ing.P. Ces formules tout comme les plans et spécifications peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur de la Ville de Pierrefonds à 11,072 ouest boulevard Gouin sur un dépôt de $25.00.
Ce dépôt de $25.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des plans et spécifications en bonne condition.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte payable à l'ordre de la Ville de Pierrefonds pour un montant égal à 10% du total de la soumission.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soummissionnaires.

Paul H. Savard Ing.P.
Ingénieur de la Ville.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressé au soussigné et portant la mention "Soumission pour dragage — fleuve Saint-Laurent", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heures avancée de l'Est, le 4 juillet 1963, pour le dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent dans le secteur compris entre Saint-Jean (île d'Orléans) et Cap Gribanne (P.Q.) pour le reste de l'année courante se terminant le 30 novembre 1963 ou vers cette date. Les dragues et autre matériel devant être utilisés pour les travaux devront :

a) être immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni; et
b) avoir été fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel du Royaume-Uni, avoir été au Canada pendant au moins une année avant la date de la demande de soumission. La preuve d'immatriculation devra accompagner la soumission.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal, et en obtenir un exemplaire sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS
18 juin 1963.

DECES DE M. L'ABBE JEAN MOREAU



A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, est décédé, le 19 juin, M. l'abbé Jean Moreau, curé de Sainte-Sophie.
Lui survivent, Mgr Adrien Moreau, V. G., procureur du diocèse de Saint-Jérôme, M. et Mme Wilfrid Clermont, de Saint-Luc, M. et Mme Omer Moreau de Montréal, M. Léopold Moreau, de Saint-Luc, M. l'abbé Jean-Paul Moreau, vicaire à la cathédrale de Saint-Jean, soeur Ste-Lucile-Marie, c.n.d., du couvent de l'Assomption, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces.
La dépouille mortelle est exposée aux salons Pilon - Therrien - Desrosiers, 470, rue Labelle, Saint-Jérôme.
La translation des restes aura lieu vendredi soir à 8 hrs, pour l'église de Sainte-Sophie. Le service funèbre sera célébré à Sainte-Sophie samedi, à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



HECTOR LEDUC

Un an déjà que tu nous a quittés, Dieu seul sait le grand vide que tu as laissé.
Ton souvenir ne cessera jamais de vivre dans nos coeurs.
Un service anniversaire sera célébré le 25 juin 1963, à 10 heures, à l'église St-Sixte, Cité de St-Laurent.
Ton épouse et les enfants.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

"USINE DE MENUISERIE RECHERCHE LES SERVICES D'UN HOMME POUVANT LIRE LES PLANS ET PREPARER DES ESTIMES POUR TERRITOIRE DE MONTREAL.

Ecrire Case No 9023, LA PRESSE

Notre personnel est au courant de cette annonce

Voyageur en vêtements d'hommes

Demandé pour la ville de Québec, le Lac-St-Jean et le Bas-St-Laurent. Pas d'objection à ligne non concurrente. Manufacture bien établie en vêtements tout faits.

CASE 8298, LA PRESSE

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DEMANDE
CHEF MECANICIEN

Doit avoir expérience dans tout équipement de construction comme : tracteurs, compresseurs, pelles mécaniques, camions, etc. Doit être bilingue. Répondre par écrit, mentionnant adresse et téléphone à

CASE 8295, LA PRESSE

avis de DÉCÈS

BEAUDOIN (Daniel) — Accidentellement à St-Jérôme, le 19 juin 1963 à l'âge de 8 ans est décédé Daniel Beaudoin, fils de M. Roger Beaudoin et de Jeannine Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair
entre Pie IX et 21e ave
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Hormidas) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 86 ans est décédé Hormisdas Benoit, époux de Albina Robert, demeurant à 11823 Zotique-Racicot. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Paul-Emile) — A l'Hôpital Notre-Dame, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 57 ans, M. Paul-Emile Bernier, époux de Lucienne Vallée. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 20 juin, en l'église St-Jacques, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

Mme JOSEPH LEDUC

Mme Joseph Leduc, née Laura Charlebois, est décédée mercredi à Cornwall, Ontario, à l'âge de 80 ans. Elle était domiciliée chez son fils René, au 5765 avenue des Cèdres, à Montréal.
Elle laisse, outre son fils, sa fille Laurette (Mme Ovide Lepage) de Cornwall; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Arthur et Honorius Leduc, Mme Henri Leduc; ses petits-enfants Pierre, Madeleine, Renée et Nicole Leduc; plusieurs neveux et nièces.
La dépouille est exposée au 3254 rue Bellechasse.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. en l'église Notre-Dame-du-Foyer.

Montagnes sous-marines

La marine sud-africaine a découvert une chaine de montagnes longue de 3,500 milles dans l'océan Indien. Quelques sommets ne sont qu'à 60 pieds sous la surface de la mer.

BERTRAND (Ulric) — A Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 79 ans est décédé Ulric Bertrand époux de feu Alida Benoit, demeurant à Rigaud. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
à Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Atala) — A Joliette, le 20 juin 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Atala Forest, épouse de J.-A. Boisvert, courtier d'assurance et ex-maire de la Cité de Joliette, demeurant 642 boul. Manseau. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau, Perreault, Garceau Inc.
636 boul. Manseau
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDUA (L. Conrad) — A Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 62 ans 3 mois, est décédé L. Conrad Bordua, gérant adjoint de la Cie Métropolitain Life Insurance du district Lachine, époux de Marguerite Bourgeois, demeurant à 6753, 15ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse coin 11e Ave Rosemont
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement St-Zotique et 15e avenue, Rosemont à 11.20 hrs.

BOULANGER (Joseph W.) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 82 ans est décédé Joseph W. Boulanger, époux de feu Marie-Louise Pichette, demeurant au 2279 Hogan. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine Est
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULIANE (Pierre) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre Bouliane, époux de Delima Beaudoin, demeurant à 6315, 26e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25e avenue angle Beaubien pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANTELOIS (Edmond) — A Montréal, le 21 juin 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Edmond Chantelois, époux de Béatrice Houle, demeurant à 2715 Sherbrooke est, appt 1. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELEINE-PELLETIER (Alma) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 18 juin 1963, à l'âge de 70 ans est décédée Alma Colpron, épouse en 1ères noces de Elzéar Pelletier et en 2èmes noces de Roch Chapdeleine, demeurant à 5174 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e Avenue Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Maria) — A Lanoraie, le 19 juin 1963, est décédée Mme veuve Napoléon Chaput, née Maria Peltier, demeurant chez son fils, M. Antonio Chaput, au 1023 Notre-Dame, à Lanoraie. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lanoix & Guilbault Enrg.,
1, rue Notre-Dame, à Lavaltrie,
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lanoraie où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Aldéric) — A Ste-Rose, le 18 juin 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Aldéric Chartrand, époux de feu Anna Gohier, demeurant chez son fils Léo 162 boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J.-M.-D. Cyr
167 boul. Ste-Rose
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Marie-Louise) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Côté, née Marie-Louise Livernash. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Joseph-Eugène) — A Longueuil, le 20 juin 1963, à l'âge de 81 ans, 11 mois, est décédé Joseph-Eugène Daigneault, époux de Thérèse Pépin, père de Armand, Aimé, Henri, Paul, Simonne (Mme Jean Lussier), Madeleine (Mme Jean Ste-Marie) Germaine, (Mme Jacques Ste-Marie), demeurant à 133 Ste-Catherine, appt 2. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils Enrg.
70, boul. Lemoyne
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Henri B.) — A St-Jérôme, le 19 juin 1963, est décédé Henri B. Décary, autrefois de Dorval, frère de Soeur Vitaline-du-Sacré-Coeur, Fille de la Sagesse de Brooklyn, New-York, (Blanche), Mme Albert D. Descary (Mathilde) et de Jean Monette Décary. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFOSSES (Marie-Anne) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 88 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Ernest Desfossés, née Marie-Anne Pinard, demeurant à 5136 Notre-Dame Est, mère de Omer et Donat Therrien, Armand Provencher, Mme Raymond (Annonciade), Mme Joseph Provencher (Clérina), Mlle Doria Therrien, Mme Rodolphe Beaulieu (Yvonne). Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951, rue Adam
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Louis-Philippe) — A Laval-Ouest, le 20 juin 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Louis-Philippe Desrosiers, époux de Cécile Delisle, père de Gilles, Margot, (Mme Roger Mullet), Madeleine, (Mme Réal Bouthillier), demeurant au 6667, 19e ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582 24ème rue Laval-Ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Marie Salomé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VOLTI (Anita) — A l'hôpital Général de Montréal, le 20 juin 1963, est décédée Mlle Anita De Volti, fille de Mme J. O. Linteau, demeurant à 4059 Oxford, N.D.G. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAMEL (Germaine) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Alcide Duhamel, née Germaine Francoeur, demeurant à 2510 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBURRY (Paul) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 37 ans, est décédé Paul Dunburry, époux de Blanche Lavoie, demeurant 8940 Laverdière, St-Léonard. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARINEAU (Albert) — A Lachine, le 19 juin 1963 à l'âge de 60 ans est décédé Albert Farineau, époux de Lucienne Poliquin, demeurant à 72, 7ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 11 hrs pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARRAR (Nellie) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédée Mlle Nellie Farrar, fille de feu Ebene Farrar et de feu Rose de Lima Denault. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier Est
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

FLEURENT (Hervé) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Hervé Fleurent, époux de Yvonne Courteau, demeurant au 4533 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Emile) — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Emile Fontaine, époux de Christiana Comtois. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bozinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Yvonne) — A Cité LaSalle, le 18 juin 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Raoul Fontaine née Yvonne Sutherland, demeurant au 140, 8e ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de LaSalle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Jules) — A Montréal, le 20 juin 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Jules Girard, célibataire, demeurant au 5898 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue De Lorimier,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Jeanne) — Subitement à Cité Lasalle, le 19 juin 1963 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Philippe Giroux née Jeanne Boudrias, demeurant à 7666A, Edouard, Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 Boul. Lasalle
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

ROUSSEAU — Le 22 courant, à 4 h. 30 à l'église Ste-Elisabeth-du-Portugal sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mathias Rousseau. Parents et amis sont priés d'y assister.

Naissances

XENOS — A Montréal, le 26 mai 1963 à l'hôpital de la Miséricorde à M. et Madame Jacques Xénos née Rolande Dagenais, oncle et tante de l'enfant, Porteuse Mlle Georgette Xénos, soeur.

remerciements

DULUDE (Elide Auger) — M. Wilfrid Dulude, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Wilfrid Dulude, survenue le 11 juin 1963, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, de télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DEOM — M. Adélard Déom et les membres des familles Déom et Brousseau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de Mme Adélard Déom, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, de télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

THOMAS — Vendredi le 31 mai, ont eu lieu à l'église Saint-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, les funérailles de Mme veuve Georgianna Thomas, née Chagnon, décédée à l'âge de 87 ans. Elle laisse dans le deuil ses fils et brus, M. et Mme Cyprien Thomas, M. et Mme Emery Thomas, M. et Mme Ludger Thomas, M. et Mme Edouard Thomas, M. et Mme Arthur Thomas, M. et Mme Antonio Thomas, ses filles Mme veuve Armand Richer (Cyprienne), Mme veuve Napoléon Paquette (Eliza), de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents. La famille remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner les marques de sympathie lors du décès, soit par offrande de messe, de fleurs, par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

TURCOTTE — Mme E. Turcotte et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Edmond Turcotte, décédé le 22 mai.

REMERCIEMENTS

DORVAL — Mme Oscar Dorval ainsi que M. et Mme Arthur Gagnon (Bernadette Dorval) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Oscar Dorval, soit par offrande de messes, de fleurs, de télégrammes soit par bouquets spirituels, visites, ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

GODARD (Flore) — A Ste-Rose, le 19 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédée Flore Nadon, épouse de Gérard Godard, demeurant au 14, rue Albert. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, Boul. Ste-Rose
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HELIE (Anatole) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 juin 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Anatole Hélie, B.A. B.Ph. L.Th., époux de Thérèse Leclerc, père de Pierre, interne à l'Hôtel-Dieu, Thérèse, étudiante de 3e année pharmacie, Pierrette, Bernard et France. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers
5650 Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'église.

HODGE (Marie-Ange) — A St-Laurent, le 20 juin 1963, à l'âge de 73 ans est décédée Marie-Ange Jasmin, épouse de Alex Hodge. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle de l'Eglise et Lindsay.

HOUDE — A Montréal, le 19 juin 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Houde, époux de Pauline Baribeau, 2710 Paul-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bruno Brousard,
Ste-Geneviève de Batiscan
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève de Batiscan où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LACHAPELLE (Napoléon) — A Montréal, le 20 juin 1963 à l'âge de 58 ans est décédé Napoléon Lachapelle époux en 1ère noces de Eva Morin, en 2ème noces de Albina Quevillon et en 3ème noces de Jeanne Stebens, demeurant à 3430 Grande Allée, Cité Laflèche. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise à Verdun
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean Hude, Ville Laflèche où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAC

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
52	Abitibi	45¼	45	45
—	Abitibi Pr	25	25	—
530	Algoma	57⅛	57⅛	57⅛
1540	Aluminin	28⅜	28	28⅜
—	Alum 2 Pr	50	49½	—
100	Anglo T Pr	45⅜	45⅜	45⅜
—	Anglo T Pr	55	55	—
100	Argus	12¼	12¼	12¼
—	Argus Pr	52	52	—
—	Argus Pr	52⅜	52⅜	—
—	Argus Pr	52⅜	52⅜	—
—	Argus C Pr	9⅜	9⅜	—
150	Asbestos	26¼	26¼	26¼
—	Atl Sug	17	17	—
—	Atl Sug A	24	24	—
—	Bail S 5 Pr	24⅜	24⅜	—
—	Bail S 5¾ Pr	25⅜	25⅜	—
75	Banq CN	78	78	78
1050	Banq Imp	66	66	66
530	Banq Mont	68	67½	68
25	Banq N-E	72	72	72
50	Banq P C	50⅜	50⅜	50⅜
830	Banq Roy	77½	77½	77½
25	Banq Tor-D	62½	62½	62½
—	Bath Pow	19	19	—
—	Bath Pow A	55	55	—
107	Bell Phone	55¼	55	55¼
—	Bow Cr 5 p	50½	50½	—
—	Bow Cr 5½ p	51½	51½	—
—	Bow Mer p	51⅜	51⅜	—
—	Bow Paper	5⅜	5⅜	—
—	Brazil	335	335	—
199	BA Oil	27⅜	27¼	27¼
—	BC Forest	18	18	—
550	BC Power	20½	20½	20½
—	BC Phone	56	56	—
—	Brockv p	7⅞	7⅞	—
25	Brown	14	14	14
—	Bruck A	10¼	10¼	—
—	Build Prd	28	28	—
—	Bulolo	600	590	—
225	Cal Pow	23½	23	23½
—	Cal Pw 5 p	108	108	—
125	Can Cem	37½	37½	37½
—	Can Cem p	29¾	29¾	—
100	C D Sug	27½	27½	27½
100	Ci Fndry	22¼	22¼	22¼
—	C S L	55½	55½	—
500	C Aviation	10½	10½	10½
2225	C Bre	10¾	10¾	10¾
—	C Bre p	53¼	53¼	—
—	C Bre p B	52⅜	52⅜	—
—	C Br Alum	10½	10½	—
—	Cdn Celan	60¼	60¼	—
—	Id 1.75p	38¼	38¼	—
3300	C Chemical	10	10	10
—	C Cnv A	350	350	—
—	C Convt B	410	410	—
—	C Frbnks A	9½	9½	—
—	C Frbnks B	9¼	9¼	—
—	C Hydrocerb	12½	12¼	—
270	C I L	15½	15½	15½
—	C I L Pr	83	83	—
600	C Int Pw	15	15	15
25	C Int Pw p	46½	46½	46½
—	CMarconi	400	400	—
3425	CPR	30½	30¼	30½
1400	C Pet pr	11¼	11¼	11¼
—	C Vickers	19¾	19	—
—	Cap Wire	7½	7½	—
100	C Del Rio	740	740	740
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6	5⅞	—
200	Col Cel	7¼	7¼	7¼
1395	Cons MS	26	25¾	26
—	Cons Text	6	6	—
—	Corby A	19	19	—
—	Corby B	17½	17½	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Crain Rl	11	11	11
50	Crédit Fon	78	78	78
—	Cr Zell A	25	25	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	12⅜	12⅜	—
970	Dist Seag	54	53½	53⅞
—	Dom Pete	14¼	14¼	—
1850	D Bridge	19¼	19	19
—	D Coal p	14	14	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	64½	64	—
600	D Glass	18½	18¼	18¼
—	D Glass	20	20	—
—	D Lime	7⅜	7⅜	—
—	D Steel	13	13	—
520	D Stores	15¼	15	15¼
1500	D Tar	18¼	18	18¼
500	D Tar Pr	23½	23½	23½
200	D Text	20⅜	20¾	20¾
—	D Text P	147	147	—
150	Donohue	25	25	—
—	Dow Brew	50	50	—
25	Du Pont	39	39	39
—	Du Pont Pr	85	82½	—
50	Dupuis A	10	10	10
—	E. Koot	38	38	—
—	Enamel	6	6	—
100	Falcon	61¼	61⅛	61¼
50	Fam Play	18¾	18¾	18¾
—	Fleetwood	22	22	—
—	Foundation	8¾	8¾	—
1890	Fraser	30¼	30	30⅛
—	Fr Pete Pr	295	295	—
—	Frosst A	20¼	20¼	—
—	Gat 5 Pr	103	103	—
—	Gat 5¼ Pr	107¼	107¼	—
25	G Dynam	27	27	27
—	Gen Motors	76	76	—
—	G S Wares	12¾	12¾	—
—	Gr Br C I	12½	12½	—
725	G L Paper	19¾	19¾	19¾
—	Gunnar	810	810	—
—	Hardee	220	220	—
75	Hawk Sidd	6¾	6¼	6¼
975	Hollinger	28	27	28
—	Holt Ren	22	22	—
—	Home O A	12	11¾	—
200	Home O B	11¾	11¾	11¾
—	Horne Pf	170	160	—
—	H Smith Pr	44	44	—
250	Hud Bay MS	56½	55½	56½
200	H Bay Co	14¼	14¼	14¼
350	Husky Oil	6¼	6¼	6¼
945	Imp Oil	41¾	41⅝	41¾
25	Imp Tob	13¾	13¼	13¾
—	Imp Tb P	6⅜	6¼	—
2030	Ind Accp	25	24¾	25
—	I Ae4.50Prr	97	97	—
—	Inind C Pr	18½	18½	—
—	I Bronze pr	28	28	—
610	Int Nickel	66½	66	66¼
125	Int Pap	33¾	33⅜	33⅜
500	Int Util	24⅞	24½	24⅞
—	Int Uti pr	51	51	—
50	Interp PL	83	83	83
100	Iro Gia Pr	11	11	11
—	Jamaic PS	10⅜	10⅜	—
z50	Labatt	17	17	17
—	Laur Se	16¾	16¾	—
—	Laur F A	14½	14½	—
25	Lau F 2.00	40	40	40
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
1900	Lobl 'A'	7¾	7¾	7¾
1250	Loblaw 'B'	8⅜	8⅜	8⅜
—	Loeb M	18	18	—
50	Macl. 'A'	22	22	22
—	Macl. 'B'	23½	23½	—
640	MacM Pow	24⅜	24	24⅜
—	Mail Pr	95	95	—
150	Maritim Tel	22	21¾	21¾
2425	Mass F	14¼	13¾	14⅛
z5	Mas F 4½ p	108	108	108
50	Mas F 5½ p	108	108	108
—	Met Stores	7½	7½	7½
1225	Miron pr	12½	12	12
—	Mitch R A	7½	7½	7½
525	Molson A	30½	30½	30½
375	Molson B	30½	30½	30½
600	Mtl Loco	14	14	14
—	Mtl Trust	95½	95½	95½
200	Moore Corp	53¾	53½	53½
—	Nat Drug	15¾	15¾	15¾
—	Nat Drug p	15¾	13¾	13¾
705	Noranda	36⅝	36½	36⅝
—	Nw Util p	85	85	85
325	N S Light	25¼	25	25¼
200	N Ont Gas	20	20	20
752	Ogilvie	13¼	13¼	13¼
—	Ogilvie pr	37½	37½	37½
—	Ont Steel	19¾	19¾	19¾
—	Pac Pete	13¼	12⅝	12⅝
—	Page-Hers	21¾	21¾	21¾
—	Penmans	29	29	29
—	Placer	28	27½	—
3400	Pow Cor	9¾	9½	9¾
175	Price Br	37½	37¼	37½
—	Price Pr	88¼	88¼	—
—	Prov Tr	48¾	48	—
165	QN Gas	7¾	7⅝	7¾
60	QN Gas pr	105	105	105
—	Que Pow	36½	36½	—
300	Que Phon	47½	47½	47½
—	Que Ph	21¾	21¾	—
—	Que Ph pr	22	22	—
—	Reed A E	7¾	7¾	—
100	Reitman's	11	11	11
—	Reitman A	9½	9½	—
500	Rio Algom	14	13⅝	14
z50	Rolland A	9¼	9¼	9¼
—	Rolland B	11	11	—
50	Rolland pr	89	89½	89½
—	Rothmans	7¾	7¾	—
—	St L Cem	19	19	—
—	St L Ce	105	105	—
1100	Salada F	9½	9½	9½
—	Scott LaS	8	8	—
100	Shawin	29¾	29¾	29¾
—	Shaw A p	45	45	10
—	Shaw 4½ pr	47	47	—
—	Shell Inv p	27¼	27¼	—
—	Shell I W	6	6	95
—	Shell Oil	17¾	17¾	17¾
—	Sher Will	25	25	—
—	Sher W pr	127	127	—
300	Sicard	8½	8¼	8½
—	Sicard Pr	21	21	—
—	Simpsons	34	33½	—
—	Sogemi P	14½	14½	—
800	Southam	33	33	33
—	Std S Steel	10½	10½	—
1584	Steel Can	20½	20½	20½
200	Steinb 'A'	22	22	22
150	Texaco Can	50¾	50¾	50¾
900	T Fin 'A'	13	13	13
725	Tr-Can Crp	11¾	11¼	11¾
125	Tr-Can Pet	28¾	28¾	28¾
800	Tr Mtl PL	14¾	14¾	14¾
—	Triad Oil	1.75	1.75	—
—	Turnbull El	13½	13½	—
225	UN Steel	5¼	5¼	5¼
—	Vendomat	4.25	4.25	—
—	Viau	12½	12½	—
235	Wik G W	57⅜	57⅜	57⅜
600	W n Knapp	65	65	65
—	WCoast Tr	14⅛	14⅛	—
275	WCoas T V	13¼	13¼	13¼
—	W Pac Pd	18½	18½	—
—	Weston A	18¾	18¾	—
—	Weston B	21¾	21¾	—
—	Wstn 4½ p	97	97	—
—	Zellers	39½	39½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
26800	Ajax	18	17	17½
—	Alpha	4.50	4.50	—
—	Alpha 'A'	6	6	—
5000	Alscope	85	58	87
3500	Alsof	30	29½	30
118500	Ameranium	7½	4½	5½
2500	A A Moly	2.20	2.15	2.15
—	A C Pulp	37	37	—
—	Anthonian	4½	4½	—
51000	Arno	5½	4	5½
8500	Atlas Sul	6½	6	6
16200	Atlas Tel	2.80	2.70	2.70
7000	Augustus	29½	29	29½
—	Baker Talc	12	12	—
5000	Band-Ore	7	6	7
—	Bankfield	23	23	—
5000	Barvelee	4	4	4
—	Bateman	4½	4½	4½
—	Beau Placer	15	15	15
—	Beld-Cort	12	12	12
11000	Bellechasse	17½	17	17
—	Black River	8	8	8
200	Blue Bon	18½	18½	18½
—	Bl Bon w	7.00	7.00	7.00
—	Bluewater	17	14	14
6500	Bornite	15	13½	15
—	Bruneau	17½	17½	17½
—	Cal-Ed	22	21¾	21¾
—	Calumet	3	3	3
—	Camp Chi	4.30	4.30	4.30
—	CS Pete	4.05	4.05	4.05
100	C-Collieri	9¼	9¼	9¼
—	C-Col pr	94	94	94
—	Cn Dev	4.35	4.35	4.35
—	C Dredge	7¼	7¼	7¼
—	CI Inv Tr	26½	26½	—
—	Cdn P P	12¾	12¾	—
—	C Silica	110	110	—
1000	Canorama	13	12½	13
—	Cantexas	140	140	—
—	Canuba	2	2	—
200	Casavant	5	5	5
—	Carbec	7	7	—
—	Cassiar	11¼	11¼	—
—	Catelli 'A'	30	30	—
—	Cent Man	4	3	—
600	Chemali	76	75	76
700	Cessland	212	205	205
—	Chib Kay	13	13	—
400	Chib Cop	10½	10½	10½
—	Chipman	4½	4½	—
—	Clevel Cop	3¼	3¼	—
2000	Com Cus M	460	460	460
—	Com B M W	175	175	—
—	Cominga	4	4	—
2000	Com O G	70	70	70
—	C Div S A	80	60	—
—	C Div S P	25	25	—
—	C Magador	20	20	20
100	C New Pac	17	17	17
100	Cons Pap	39	39	39
500	C Que Yell	5	5	5
—	Cop-Man	16	16	—
1000	Copstream	15	15	15
—	Couvrette	10	10	—
—	Credit M	12½	12½	—
—	Crusade	5½	5½	—
—	Dalfens	15½	15½	—
—	Deer Horn	60	60	—
—	Delta Elect	160	160	—
5000	Dolsan	6½	6½	6½
4000	Dome	28¼	28¼	—
4000	D Explorer	30	28	30
2000	Dom Lease	21	21	21
—	D Oilcloth	27	27	—
—	Drum W	10	10	—
1000	Dumagami	35	33	33
500	Dumont	18	18	18
—	East Sull	2.25	2.25	—
1000	El Sol	8	8	8
—	Emp Oil	4	3½	—
160500	Equity Exp	30	24½	29
25000	Fab Met	14½	13	14½
100	Fabi	8¾	8¼	8¼
15000	Fano	3	3	3
1000	Fiscal pr	19	19	19
—	Flint Rock	24	18	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	For Power	82	82	—
—	Fort Relian	24	24	—
11000	Fox Lake	26	25	25
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	16	16	16
—	G Autotr	4.80	4.80	—
—	Glen Lak	1.70	1.60	—
12500	Gold Age	37	32	32
—	Hastings	85	85	—
—	Inspirtion	2.25	2.10	—
2000	In Ceram	7	7	—
500	Int Helium	155	155	155
3000	In Dredg	10	10	10
15000	Jubilee	3.55	3.45	3.50
7010	Keeley	37	25	37
—	Kent Avi	5¾	5¾	—
12000	Kiena	400	390	400
1200	Kodiak P	1.15	1.10	1.10
—	Kontiki	5	5	—
100	Lab Accept	8	8	8
2700	Laduboro	131	130	130
—	Lambt A	20½	20½	—
145	Lamont A	11¼	11	11
—	Leland P	6¼	6¼	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lith Corp	7	7	—
5000	Majortrns	5½	5½	5½
—	Malartic HY	55	55	—
—	Marchant	105	100	—
—	Massval	4	4	—
—	Matachewan	13	13	—
300	McIntyre	51¼	50¾	51¼
—	McKinney	15	15	—
25	Melchers	8½	8½	8½
105	Melchrs	5¾	5¼	5¼
—	Merc Chip	17	17	—
—	Merrill	56	56	—
—	Mid-Chib	17	17	—
—	Midepsa	159	155	—
—	Min Corp	15½	15½	—
—	Mistango	22	22	—
—	Molyb	50	50	—
—	Monpre	09	09	—
3000	Mt Pleasant	60	60	60
100	M R Dairies	7¾	7¼	7¾
—	Mt W Iron	49	49	—
—	Nat Aut V	160	160	—
—	Native Min	12	12	—
225	Needco	170	160	170
500	N Formag	04	04	04
50	Nfld Ligh	110¾	110¾	110¾
2000	Newrich	13½	13½	13½
8300	N W Amul	14½	14½	14½
2650	Nocana	06	2½	05
—	Normetal	305	305	—
—	N A Asbest	5	5	—
1000	N A Rare M	28	28	28
100	N Canalask	16	16	16
—	Opemisko E	15	15	—
—	Opemisk C	730	730	—
500	Pac A dr	09	09	09
100	PA Inv	330	330	330
—	Pat Silver	33	33	—
—	Paudash	05	05	05
—	Paul Serv	9½	9½	—
1350	Peace Riv	3.00	2.95	3.00
8000	Pennbec	4½	4½	4½
11700	Pitt Gold	6	4½	5½
4000	Porcupine	04	04	04
100	Power Cor.			
—	1 Pr	47	47	47
50	id 2 Pr	10¼	10¼	10¼
600	Que Cobalt	350	350	350
500	Que Smelt	13	13	13
100	Que PH	56	20¾	20¾
—	R M Br A	8	10¾	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	230	230	—
—	Ruby F wts	30	30	—
1300	StL Colum	360	360	360
200	StLaw Dives	89	89	89
—	Sagamo	360	355	—
—	Satellite	99	92	—
2000	Saucon D	15	15	15
200	Shop Save	8	8	8
4400	Silver Reg	47	45	45½
4500	Silver Sum	82	80	81
2000	Silver T	33	32½	33
120	Sobey's	15	15	15
12000	S Dufault	11½	11	11
—	SC P 6 P	117½	117½	—
1000	Spart Air	52	52	53
—	Spart w	22	20	—
1700	Stairs E	175	175	175
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	152	152	—
—	Supt Ord	17¾	17¾	—
5500	Tache	9½	9	9
2200	Talisman	90	90	90
2500	Tazin	7	7	7
4000	Tib Exp	6	6	6
—	Tookes 3uA0			
—	Tr C F	240	240	—
200	U Ashes	340	340	340
—	U Corp B	27¾	27¾	—
—	U Corp P	35	32	—
5000	Un Obals	55	55	55
—	U Principal	33	33	—
205	U Towns E	15¾	15¾	15¾
—	Val Mar	5¼	5¼	—
—	Vand Hou	165	150	—
—	Vanguard	10	10	—
—	Viola	185	185	—
—	Virginia	03	03	—
—	Weedon	3	3	—
1500	Westburn	82	82	82
—	West Hel	40	40	—
—	Westeel	13	13	—
1000	Westville	04	04	04
142	York Spe	6.00	6.00	6.00

Les marchés se raffermissent

Le marché continue d'avancer au milieu d'une activité plutôt calme, aux Bourses de Montréal, vers l'approche de la fermeture.

Parmi les plus gros gagnants, CPR monte de 1¼ et Fraser de 1⅛.

Également en avance, se trouvaient Argus Corp., Canada Iron, CIL et Chemalloy.

Parmi les titres miniers, Bellechasse perdit ½ à 17½ cents sur un virement spécial de 10,000 actions. Pitt Gold et Tazin étaient également tous deux en baisse de ½.

* * *

Au milieu d'une activité légère, l'avance des cours se raffermit, à Toronto.

A 2 p.m. l'indice industriel était en hausse de 3.16 contrastant fortement avec celui de jeudi dernier à 8.94.

Seagrams et CPR étaient parmi les plus forts gagnants avec des gains de 1 point chacun.

La banque Toronto-Dominion enregistra le gain le plus fort parmi les banques, soit 1½.

Les transactions étaient actives chez les titres de mines secondaires. Tribag fit un gain de 20 cents à $2.60, New Senator 4½ cents à 22½ cents, Lake Dufault 35 cents à $6.80 et Cusco 1 cent à 30 cents.

Les principaux métaux usuels étaient en hausse fractionnairement.

Parmi les pétroles de l'ouest, Central-Del Rio avançait de 15 cents à $7.40 au milieu d'une activité calme.

Continuant de réagir favorablement à la suite des accords convenus entre employeurs et syndiqués de l'industrie de l'acier, les cours à **NEW YORK**, faisaient montre d'une forte poussée en Bourse vers le milieu de l'après-midi.

Un virement de 1,250,000 actions, le plus considérable depuis plusieurs séances, était enregistré dans la première heure des transactions.

Les aciéries venaient en tête. Également fortement transigés, suivaient les automoteurs, les lignes aériennes et les ferroviaires.



La vague d'achat s'étendit aux aérospatiaux, aux chimiques, aux caoutchoutières et autres valeurs.

La nervosité au sujet du débarquement cubain de mardi, semblait être complètement oubliée.

La moyenne des 60 titres, de l'Associated Press, à midi, était en hausse de .7 à 273.7.

L'indice industriel Dow Jones, à la même heure, marquait une avance de 1.59 à 720.44.

Parmi les valeurs canadiennes, Seagrams fit un gain de ¾, CPR ½ et Hudson Bay Mining ⅜. Un gain de ¼ était enregistré par Aluminium Ltd et Walker Gooderham. McIntyre Porcupine perdit ⅜ et Int. Nickel ⅛.

* * *

La tendance générale à **PARIS** n'est pas dépourvue d'irrégularité mais les prix de fermeté ne manquent pas et la physionomie de l'ensemble est, en somme, assez satisfaisante.

Dans tous les compartiments de valeurs françaises, on peut relever des valeurs en progrès modérés, ce qui laisse supposer qu'au seuil de cette nouvelle période du terme, des opérateurs tentés notamment par les bas niveaux actuels (l'indice quotidien était hier à son record inférieur pour l'année), procèdent à quelques achats sélectifs.

Les déclarations optimistes faites tout récemment par le ministre des Finances, contribuent également à raffermir un peu l'atmosphère. Les affaires, toutefois, restent à un très modeste niveau. Comme la semaine passée, les deux dernières séances revêtent une allure assez encourageante et il reste à constater si cette orientation persévèrera.

Du côté des valeurs étrangères, les allemandes gravitent étroitement autour de leurs cours de la veille de même que les néerlandaises.

Les britanniques marquent le pas et les cuivres congolais varient dans les deux sens.

Hausse de vieille montagne aux valeurs belges.

Quant aux mines d'or, plusieurs d'entre elles se retrouvent en appréciable progrès.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2.00
100	Anacon	145	145	145
310	Abitibi	$ 45¾	45¼	45¼
z40	id pr	$ 25	25	25
z50	Acklnd	350	350	350
150	id pr	$ 24½	24½	24½
600	Alta Dist	280	280	280
1500	id vt	255	250	255
2200	id w	86	85	85
320	Alta Gas	$ 29¾	29½	29¾
15	id pr	$110	110	110
125	id w	860	860	860
200	Alg Cen	$ 22½	22½	22½
895	Algoma	$ 57½	57	57½
5843	Alumini	$ 28½	27¾	28½
z4	Alm 2pr	$ 47½	47½	47½
100	Argus	$ 12¾	12¼	12¾
250	Arg B pr	$ 52¾	52¾	52¾
1250	Arg CP p	$ 9¾	9¾	9¾
110	Arg 250 p	$ 52¼	52¼	52¼
350	Ash Tem	$ 15¼	15¼	15¼
150	Atl Sugr	$ 17¼	17¼	17¼
100	Atl Sug a	$ 23¾	23¾	23¾
500	Autofab B	46	46	46
787	Bnk Mont	$ 68¼	67¾	68¼
427	Bnk NS	$ 72½	72	72½
50	Bath PA	$ 55¾	55¾	55¾
z25	Beatty n	$ 12	12	12
2758	Bell Phon	$ 55½	55	55½
50	Bowat pr	$ 50½	50½	50½
23	Bw-M pr	$ 51	b51	51
400	Bowater	$ 5¾	5¾	5¾
z39	Brazil	320	320	320
z40	Brm Con	$ 6	6	6
1827	BA Oil	$ 28	27¾	27¾
1350	BC Forest	$ 18¼	18	18
1375	BC Pow	$ 20½	20¾	20½
45	BC Ph4¾p	$ 98	98	98
z5	Brockville	$ 7¾	7¾	7¾
125	Brown	$ 20¼	20¼	20¼
1925	Cabol	58	55	55
190	Cal Pow	$ 23	23	23
570	Can Cem	$ 38	37¾	37¾
50	C Cem pr	$ 27½	27½	27½
75	CD Sug	$ 28	28	28
550	CI Fndry	$ 22¼	22¼	22¼
50	Can Malt	$ 89	89	89
C Pack	A 100	$ 59	58	59
100	CSL pr	$ 13¾	13¾	13¾
425	C Wire B	$ 14	14	14
4000	CAE	$ 10¾	10½	10½
1815	C Brew	$ 10¾	10¾	10¾
150	C Brew p	$ 52	52	52
z5	CBrew Bp	$ 53	53	53
z60	CBr Al A	$ 10¼	10¼	10¼
130	CBal A w	235	235	235
z30	C Cel 1p	$ 21¼	21¼	21¼
75	C Cel 175	$ 38¾	38¾	38¾
3915	C Chem	$ 10¼	9¾	10
5150	C Chem w	410	390	405
100	C Collier	$ 9¼	9¼	9¼
200	C Curt W	70	70	70
160	CGE pr	$ 37	36¾	37
207	Cd G Inv	$ 42¾	42¾	42¾
1500	C Hydro	$ 17	16¾	17
535	C Im BC	$ 66¾	66¼	66½
150	C Ing Gs	$ 8¼	8¼	8¼
19025	C Ind Rts	42	35	41
7584	CPR	$ 31¼	31⅛	31¼
150	Cdn Pet p	$ 11¼	11¼	11¼
125	C Util	$ 34½	34	34
10	C Util pr	$104	104	104
50	C Westng	$ 28	28	28
600	Cap Bldg	320	320	320
53	Chrysler	$ 72	72	72
570	Coll Ceil	$ 7	7	7
300	Clairtone	$ 7¾	7¼	7¼
500	Clairton w	300	300	300
z50	Con Bldg	$ 8¾	8¾	8¾
300	C Bldg pr	$ 8¾	8¾	8¾
75	C Bldg w	560	560	560
1694	Con M S	$ 26	25¾	26
780	Con Paper	$ 39¼	39	39¼
5318	Con GasN	$ 11¾	11¾	11¾
810	C Gas w	$ 11½	11¾	11½
100	Coron w	185	185	185
1100	Crush Int	$ 13¾	13½	13¾
100	Dale	255	255	255
900	Dist Seag	$ 54½	53¾	54½
1025	D Bridge	$ 19¼	19	19¼
z5	D Coal p	$ 14	14	14
315	Dom Elect	$ 11¼	11	11¼
646	Dofasco	$ 65½	64½	65½
z10	Dom Lim	$ 18½	18½	18½
z25	D Sc p	$ 50	50	50
100	Dosco	$ 13	13	13
841	Dom Stor	$ 15	15	15
3350	Dom Tar	$ 18	17¾	18
800	Dom Text	$ 20½	20¼	20½
441	Du Pont	$ 40	39½	40
250	Econ In	$ 9¾	9¾	9¾
110	Exquis A	175	175	175
1828	Falcon	$ 61¼	61¼	61¼
390	Fam Pl	$ 18¾	18¾	18¾
z10	Ford Cda	$184½	184½	184½
810	Fraser	$ 30¾	30	30¾
100	Freiman	$ 5½	5½	5½
z25	Gen Bake	$ 13¼	13¼	13¼
117	GMC	$ 75¾	75¾	75¾
z75	GS Wares	$ 12	12	12
400	Gloge A	$ 11	11	11
30	Goodyear	$131